

« M'EN ANEI EN ONGRIA »

RELATIONS FRANCO-HONGROISES AU MOYEN ÂGE II.



« *M'EN ANEI EN ONGRIA* »

RELATIONS FRANCO-HONGROISES AU MOYEN ÂGE II.

« *M'EN ANEI EN ONGRIA* »
RELATIONS FRANCO-HONGROISES AU MOYEN ÂGE
II.

SOUS LA DIRECTION DE ATTILA GYÖRKÖS ET GERGELY KISS

Debrecen
2017

MEMORIA HUNGARIAE 4

Cet ouvrage s'insère dans la collection dirigée
par ATTILA BÁRÁNY

Ouvrage publié avec le soutien du
Programme Lendület « *Hungary in Medieval Europe Research Group* »
Académie hongroise des sciences – Université de Debrecen / LP 2014-13/2014

Éditeur principal : ATTILA BÁRÁNY

Traduction et révision des textes : ADRIEN QUÉRET-PODESTA

Conception graphique et mise en page :
ANETT LAPIS-LOVAS – Járom Kulturális Egyesület
avec la collaboration de Balázs Antal Bacsa



ISBN 978-963-508-846-1
ISSN 2498-7794

© Lendület « *Hungary in Medieval Europe Research Group* »
© Les Auteurs, 2017

Tous droits de traduction, de diffusion et de reproduction réservés pour tous les pays

Impression : Kapitális Kft., Debrecen
Responsable de l'impression : József Kapusi

Illustration de couverture :
Peire Vidal, Chansonnier provençal, 2^e moitié du XIII^e siècle
Bibliothèque nationale de France, Ms. fr. 12473, f. 27r.

Table des Matières

Introduction	6
I. CONTACTS VARIÉS : L'ÉPÉE, LA CROIX ET LE MOINE	10
László Gálffy : Incursions normandes et hongroises en <i>Francia Occidentalis</i> . .	11
Attila Bárány : La Hongrie et les Normands de l'Italie du Sud à la fin du XI ^e et dans la première moitié du XII ^e siècle*	25
Adrien Quéret-Podesta : Les plus anciens contacts entre les souverains hongrois et les établissements monastiques français	73
II. MIROIRS DES ROIS : LES IMAGES ET LES GESTES	82
Laura Fábíán : L'image du roi sage en Occident au XIV ^e siècle et un exemple concernant la Hongrie à l'époque angevine : le <i>Secretum secretorum</i> de Louis le Grand de Hongrie.	83
Veronika Novák : Cérémonies problématiques. Les pratiques des rencontres au sommet à la fin du Moyen Âge et la visite de Sigismond de Luxembourg à Paris en 1416.	105
Attila Györkös : Le mariage d'Anne de Foix et la diplomatie franco-hongroise au début du XVI ^e siècle	127
III. TRANSMISSIONS CULTURELLES : LANGUES ET DROITS	142
Mariann Slíz : <i>Jolánta</i> , un prénom d'origine française dans la Hongrie médiévale.	143
Péter Molnár : L'origine des serfs hongrois selon Simon de Kéza : une conception inspirée par la littérature épique française ou par le droit romain ?	157
Index des noms et des lieux	188

Introduction

Il y a plusieurs années, une poignée d'enseignants-chercheurs contraints de constater l'isolation et l'intérêt modeste qui entouraient alors les relations franco-hongroises médiévales a tenté une entreprise visant à inviter des collègues intéressés par une réflexion commune. Les premiers essais ont rencontré un franc succès parmi les spécialistes, qui ont abondamment contribué à nos connaissances existantes. Une première journée d'études a ainsi été organisée en 2012 : elle a accueilli 21 médiévistes de différentes disciplines, que ce soit la littérature, l'histoire et l'histoire de l'art. 18 communications issues de cette rencontre ont été publiées dans un volume (*Francia-magyar kapcsolatok a középkorban*, éd. Gergely Kiss – Attila Györkös, Debrecen, Debreceni Egyetem Történeti Intézet, 2013), qui ne fut pas conçu pour être le seul à faire écho de la relance d'un projet interrompu il y a plus de sept décennies. Retrouver les pas des illustres érudits d'antan et reprendre le fil de leurs réflexions, tel était l'enjeu de cette entreprise !

L'absence de numérotation de ce premier volume reflète bien les préoccupations d'alors, qui étaient davantage à la présentation de mises au point de recherches existantes qu'à la planification de projets plus conséquents. Pourtant, grâce à la création du groupement de recherches « Lendület » (intitulé « MTA – DE „Lendület” : La Hongrie dans l'Europe médiévale »), le projet n'a pas été abandonné. Ce nom évocateur que l'Académie de Sciences en Hongrie (MTA) a choisi pour soutenir la relance des recherches scientifiques illustre bien la célèbre locution latine *nomen est omen*, puisqu'il signifie « élan » en français et que l'étude des relations franco-hongroises a connu dans le même temps un nouvel essor.

Grâce à la générosité de ce projet, une deuxième journée d'études a été organisée le 10 juin 2016 : cette seconde rencontre a été accueillie par le Musée Ferenczy à Szentendre, ville située dans une région pittoresque non loin de Budapest. Le lieu est symbolique puisque ce même musée abritait une exposition intitulée « Pilisi gótika. II. András francia kapcsolatai » (*Le gothique de Pilis. Les relations d'André II avec la France*, dirigée par Attila Bárány, Elek Benkő, Zoltán Kárpáti, avec la collaboration d'Attila Györkös, Gergely Kiss, Ádám Novák, Ferenczy Múzeumi Centrum, Szentendre, du 16 mai au 30 juin 2016). Cette exposition a parfaitement embrassé les travaux présentés à la journée d'études : elle a ainsi présenté le contexte dynastique auquel se rattachaient les Árpadiens du tournant des XII^e–XIII^e siècles, évoqué les prélats d'origine française inspirés par le milieu « universitaire » de Paris et leur compagnons hongrois, rappelé l'implantation des cisterciens en Hongrie pour finalement nous amener au lieu présenté plus spécialement par l'exposition, à savoir l'abbaye de Pilis.

La journée d'étude organisée dans le voisinage immédiat de l'exposition a offert quinze contributions, dont huit sont publiées dans le présent volume. Bien qu'elle s'explique en grande partie par l'existence de quelques entraves difficiles à surmonter, une telle sélection peut sembler rigide à première vue, mais, en assurant l'accès à un public plus large, la publication en français constitue une valeur ajoutée qui pourrait, selon l'intention des éditeurs, contrebalancer le décroissement en quantité.

La structure thématique adoptée dans le premier volume a été conservée dans cette seconde publication, ce qui permet de parcourir différents sujets relevant de domaines variés, que ce soit la philologie, l'histoire, l'anthropologie, le droit ou l'ecclésiologie. Par ailleurs, cette structure suit également la logique de la journée d'étude. Le premier volet, intitulé « Contacts variés : l'épée, la croix et le moine » s'ouvre de manière assez « traditionnelle » sur les contacts établis entre Francs, Français et Hongrois. Une des études (L. Gálffy) compare les incursions des Normands et des Magyars en *Francia Occidentalis*, après la dissolution de l'empire carolingien en s'intéressant aux points communs et aux éventuelles divergences entre ces raids. De cette étude, on passe d'abord avec A. Bárány à l'aspect dynastique, à travers la question des relations entre la maison des Árpáds et les Normands de Sicile : l'auteur examine ainsi comment et pour quelles raisons des relations dynastiques se nouèrent entre le royaume magyar et la famille des Hauteville à l'ombre du conflit existant entre certains membres de cette lignée et les Comnènes de Byzance. Le dernier élément de ce premier volet thématique aborde la question des plus anciennes relations établies entre la Hongrie et la France septentrionale de l'autour de l'an mil en offrant un panorama des liens noués par les moines bénédictins et la circulation des oeuvres liturgiques (A. Quéret-Podesta).

La deuxième section – « Miroirs des rois : les images et les gestes » – est consacrée aux études s'intéressant au transfert des modèles culturels et au problème de l'interprétation des cérémonies de la visite impériale. L. Fábíán propose un examen textuel du *Secretum secretorum* commandé par Louis I^{er} (1342–1382) remettant en question la contradiction qui oppose l'image du roi sage suggérée par ce miroir des princes et celle du roi-chevalier qui est traditionnellement associée à Louis I^{er}. V. Novák réexamine les problèmes que soulève la visite de Sigismond de Luxembourg à Paris en 1416 lorsqu'il avait occupé la place du roi de France dans le Parlement et procédé à un adoubement : une attention toute particulière est accordée à l'analyse de la réception de ces événements, tant parmi les contemporains des faits que parmi les chercheurs, ainsi que des différentes interprétations qui en furent proposées. Enfin, l'étude d'A. Györkös, qui se base sur des sources récemment éditées, au premier rang desquelles il convient de

INTRODUCTION

citer les récits de voyage d'Anne de Foix en Hongrie, pilote le lecteur dans le monde des relations diplomatiques du début du XVI^e siècle.

La troisième section – « Transmissions culturelles : langues et droits » – comprend deux études, dont la première (M. Slíz) reprend une question particulièrement intéressante. Au delà de la présentation générale du problème de l'emprunt de noms propres provenant de langues étrangères, et en particulier du français, elle souligne à travers le cas du prénom « Jolánta » la différence entre l'origine d'un nom et la langue d'origine de l'emprunt. Enfin, l'étude de P. Molnár renoue avec un aspect abandonné des recherches portant sur l'univers intellectuel de Simon de Kéza, célèbre auteur de la fin du XIII^e siècle. Approfondissant un travail esquissé par Jenő Szűcs dans les années 1970, l'auteur analyse les sources littéraires ou juridiques ayant pu être utilisées par le chroniqueur pour formuler sa thèse sur les origines du servage parmi les Hongrois.

Le souhait des rédacteurs est que le présent volume s'inscrive dans la « tradition » de l'entreprise visant à restituer à l'étude des relations franco-hongroises au Moyen Âge la place qu'elles occupaient, mais aussi qu'il suscite l'intérêt d'un public plus large, aussi bien français que hongrois.

Le titre choisi – *„Per ma vida gandar / mèn anei en Ongria” – Pour sauver ma vie, je mèn allai en Hongrie* – résume brièvement ce que le présent volume voudrait annoncer au lecteur. Le troubadour Peire Vidal écrivit ces lignes vers 1198 lors de son arrivée à la cour d'Éméric, roi de Hongrie (1196-1204), pour trouver un mécène après avoir perdu les faveurs des seigneurs aragonais et languedociens. Le sort du poète symbolise bien les liens complexes qui peuvent relier entre elles des régions si lointaines que l'Aragon, la France ou la Hongrie.

Enfin, nous tenons à remercier tout particulièrement pour leurs conseils, leur aide pratique et leurs encouragements, Attila Bárány et le groupe de recherches « Lendület » sans qui le projet n'aurait jamais repris son « élan ».

Pécs – Debrecen, le 27 avril 2017

G. Kiss – A. Györkös

**I. CONTACTS VARIÉS :
L'ÉPÉE, LA CROIX ET LE MOINE**

Incursions normandes et hongroises en *Francia Occidentalis*

En France, comme dans beaucoup de pays européens, on a l'habitude de citer ensemble les incursions hongroises et les raids scandinaves quand on parle de la désintégration de l'empire Carolingien, tout en y ajoutant les attaques arabes qui, conjuguées à celles déjà citées, influencèrent profondément l'ordre politique et la vie quotidienne de l'Occident. Certains auteurs, comme par exemple Karl-Ferdinand Werner, affirmèrent – certes sans entrer dans les détails – que la *Francia Occidentalis* fut spécifiquement ciblée par les premiers¹. Pourtant, le traitement des incursions dans un cadre au moins politico-thématique persiste toujours. Bien que nous partagions également ces considérations sur certains points, nous voulons éclairer, à l'aide d'un court examen, les différences qui marquent les interprétations historiques.

Dans un premier temps, force est de constater que l'examen des incursions hongroises s'était déroulé parallèlement et sans susciter d'intérêt réciproque notable dans les historiographies hongroise, française et européenne. Pourtant, on peut constater par la suite un intérêt et une sollicitude communs pour élucider le rôle et l'impact des attaques hongroises. De nombreux articles et comptes rendus, dont la majorité fut accueillie par les *Cahiers de civilisation médiévale* à partir de la fin des années 1950, témoignent de ces préoccupations. C'est dans cette revue que Gina Fasoli² publia en français les résultats de ses recherches, faites en grande partie dans les conditions peu enviables de la deuxième guerre mondiale. On y retrouve également la réponse d'Albert D'Haenens à Gina Fasoli concernant les territoires wallons et la Flandre, réponse qui suscita ensuite un débat spectaculaire mettant en relief l'existence de deux interprétations bien différentes³. La question est notamment de savoir si les renseignements

¹ Karl-Ferdinand WERNER, *Enquêtes sur les premiers temps du principat français (IX^e-X^e siècles). Untersuchungen zur Frühzeit des französischen Fürstentums (9.-10. Jahrhundert)*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2004, p. 30-31, 160-161.

² Gina FASOLI, « Points de vue sur les incursions hongroises en Europe au X^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 5 (1959) : Son livre en Italien : IDEM : *Le incursioni hungare in Europa nel secolo X*. (Biblioteca Storica Sansoni, XI), Firenze, G. C. Sansoni, 1945.

³ Albert D'HAENENS, « Les incursions hongroises dans l'espace belge (954/955). Histoire ou historiographie ? » *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 16 (1961), p. 423-440. cf : Gina FASOLI, « Encore des Hongrois ? », *Cahiers de civilisation médiévale*, n. 20 (1962), p. 461-462. Pour le résumé analytique et précise de l'historiographie française en hongrois cf. Dániel BÁCSATYAI : « A burgundiai magyar kalandozások és forrásaik, 1 » [Les incursions hongroises en Bourgogne et

qui nous parviennent à propos des diverses attaques peuvent être jugés comme des informations généralement fiables, pour lesquelles nous n'avons à faire que quelques démarches de routine de contrôle, en ajoutant quelque précisions de dates ou de chiffres, ou bien s'il s'agit d'une situation complètement différente et que l'on doit opter pour une approche radicalement opposée et réexaminer à la loupe l'ensemble des informations narratives. Cette dernière argumentation insiste sur le fait que dans l'écrasante majorité des cas où l'on parle des raids hongrois, il s'agit de tropes ou d'informations détournées. Selon ce point de vue, ces renseignements n'ont pas grand chose à voir avec la réalité, ils sont plutôt les inventions d'un groupe intellectuel bien défini par D'Haenens. Les dernières phrases de l'auteur méritent une attention particulière : l'historien belge, résumant ses convictions, insiste sur l'importance de l'histoire événementielle qu'il juge essentielle dans un climat scientifique qui préfère d'autres aspects, comme le structuralisme et les analyses socio-économiques. Cependant, cette histoire politique devrait s'appuyer sur une démarche critique bien fondée.

Ajoutons que l'article de D'Haenens n'est pas la seule tentative pour une réinterprétation des chocs de l'époque carolingienne tardive. Les raids scandinaves, phénomène de première importance parmi ces troubles, ont été spécifiquement étudiés par Peter Sawyer⁴ en 1962 puis quelques années plus tard par le même Albert D'Haenens. De nos jours, c'est la même piste qu'empuntent Hélène Noizet⁵ concernant les normands ou Hervé Mouillebouche⁶, qui a récemment procédé à un nouvel examen des informations concernant les incursions hongroises en Bourgogne. Pourtant, en ce qui concerne le débat qui traite des incursions hongroises, nous ne croyons pas avoir la tâche de réagir d'autant plus que récemment en Hongrie, plusieurs jeunes chercheurs en ont pris la charge⁷. En ce qui concerne les sources archéologiques, les interprétations parallèles ne sont pas moins absentes. L'identification de certaines sépultures comme hongroises fut démentie par Csanád Bálint dans les pages des CCM dans un article qui présenta de nombreux détails et tenta de faire un panorama

leurs sources, 1], *Hadtörténeti Közlemények* n° 128 (2015), p. 105–119, ici p. 106–109.

⁴ Peter Hayes SAWYER, *The Age of the Vikings*, London, Edward Arnold, 1962.

⁵ Hélène NOIZET, « Les chanoines de Saint-Martin de Tours et les Vikings », dans *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Éd. Pierre BAUDOIN, Caen, CRAHM, 2005. p. 53–66.

⁶ Hervé MOUILLEBOUCHE, « Les Hongrois en Bourgogne : le succès d'un mythe historiographique », *Annales de Bourgogne*, n° 78 (2006), p. 127–168.

⁷ Dániel BÁCSATYAI, « A burgundiai magyar kalandozások és forrásaik 1-2 » [Les incursions hongroises en Bourgogne et leurs sources, 1-2], *Hadtörténelmi Közlemények* n° 128 (2015), p. 105–119 ; n° 129 (2016), p. 121–147.

plus large pour ceux qui essaient de comprendre les traditions funéraires des anciens Magyars. En même temps, nous devons retenir que l'historiographie française ou francophone s'avèra toujours ouverte à une communication scientifique présentant de nombreux détails et couvrant plusieurs aspects de la question. Le compte rendu de György Györffy sur l'important ouvrage de Lucien Musset qui traite de l'époque des invasions en deux phases, en est une preuve discrète mais bien claire⁸. Plus tard, au cours des années 1970 et 1980, les contacts diminuèrent et les synthèses plus importantes qui virent le jour leur offraient un point d'appui nécessaire⁹. Cependant, les nouvelles approches et les résultats qui nous parviennent des recherches récentes nous conduisent à formuler des questions et des réponses plus complexes.

Récemment, Judit Csákó¹⁰ et Dániel Bácsatayai¹¹ ont démenti ou bien corrigé de nombreuses données pour la reconstitution de l'histoire événementielle et ont distingué les éléments constituant de simples *topos*. Pour y arriver, ils ont épluché systématiquement les informations et ils ont constitué un corpus général analytique de sources écrites. En complément de ces tentatives de reconstitution, László Veszprémy et Béla Gyula Torma ont posé une série de questions pratiques. Là, nous ne pouvons pas espérer une réponse positive dans tous les cas, mais au moins elles représentent une piste entièrement nouvelle¹². À ce point de ma

⁸ Le compte rendu de György GYÖRFFY sur l'ouvrage de Lucien Musset, cf. : « 'Lucien Musset, Les invasions. Le second assaut contre l'Europe chrétienne (VII^e-XI^e siècles)' », *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 45 (1969), p. 71-76.

⁹ Côté hongrois cf. Szabolcs VAJAY, *Das Eintritt des ungarischen Stammesbundes in die europäische Geschichte (862-933)*. (Studia Hungarica. Schriften des Ungarischen Instituts München 4.) Mainz, Hase und Koehler Verlag, 1968 ; Gyula KRISTÓ, *Levedi törzsszövetségétől Szent István államáig* [De la confédération des tribus de Levedi jusqu'à l'État de Saint Étienne], Budapest, Magvető, 1980, p. 229-392.

¹⁰ Judit CSÁKÓ, *Az Árpád-kori Magyarország a francia területeken keletkezett kútfők tükrében* [La Hongrie des Árpads à la lumière des sources françaises et des territoires francophones], 2 vol., Budapest, 2016 (thèse de doctorat dactyl.), sous le même titre un résumé d'une partie des thèses cf. IDEM, « Az Árpád-kori Magyarország a francia területeken keletkezett kútfők tükrében » [La Hongrie des Árpads à la lumière des sources françaises et des territoires francophones], dans *Francia-magyar kapcsolatok a középkorban* [Relations franco-hongroises au Moyen-Age], éd. Györkös Attila – Kiss Gergely, Debrecen, Debreceni Egyetemi Kiadó, 2013, p. 73-94.

¹¹ Dániel BÁCSATYAI, « A burgundiai magyar kalandozások, 1-2 », art. cit.

¹² Sans donner une liste exhaustive des articles des dernières années cf. László VESZPRÉMY – Béla Gyula TORMA : « A Lech mezei csatához vezető út. Magyar kalandozók német földön 954-ben » [Le chemin jusqu' à Augsburg. Incursions hongroises en Germanie], *Hadtörténelmi Közlemények* n° 128 (2015), p. 3-30 ; Béla Gyula TORMA, « A kalandozó magyarok logisztikája » [La logistique des incursions hongroises], dans *„A hadtáp volt maga a fegyver”. Tanulmányok a középkori hadszervezet és katonai logisztika kérdéseiről*, éd. László PÓSÁN – László VESZPRÉMY, Budapest, Zrínyi Kiadó, 2013 ; László VESZPRÉMY, « Itt a magyar, hol a magyar ? Megjegyzések

communication, je trouve qu'il est légitime de poser des questions qui mettent les événements des territoires de l'Empire Carolingien de IX^e et X^e siècles dans un contexte plus large.

Nous avons déjà mentionné plus haut les topos et les lieux communs qui sont fréquemment associés aux attaques normandes et hongroises. Pourtant, ces considérations ne facilitent pas la compréhension des différences dans leurs caractères. En ce qui concerne les attaques hongroises, même l'historiographie politique hésite parfois sur les dates et sur la géographie. Dans le cas des Normands, ces doutes sont beaucoup moins présents. Cela s'explique par le fait que l'exploitation des sources et le débat scientifique s'y déroulèrent bien avant, entre les années 1840 et 1910, donc en majorité depuis plus d'un siècle. Évidemment, des précisions y sont toujours ajoutées, mais savoir si l'on peut attribuer aux Scandinaves tous les maux et troubles de l'empire carolingien tardif est une question plus ardue. Certes, le débat n'est pas récent : notons même qu'il est plus ancien que la première période d'analyse des sources concernant les attaques normandes, qui est pourtant elle-même plus que centenaire. Au début du XVI^e siècle, Jean Bouchet, juriste et historiographe poitevin par ailleurs ami de Rabelais, fait ainsi allusion, lors de la rédaction des *Annales d'Aquitaine*, à la complexité des causes de l'instabilité politique de la seconde moitié du IX^e siècle, qui serait due, souvent malgré les Normands, aux luttes intérieures entre les aquitaines, bretons et francs aussi bien qu'aux rivalités et hostilités dans la famille royale¹³. Concernant les Scandinaves, on sait bien qu'il ne s'agit pas seulement des attaques, puisque nous avons suffisamment de témoignages de contacts commerciaux ou d'une coexistence pacifique. Loin d'être la conséquence unique de l'installation des Normands, nous avons à évoquer les décennies précédant le traité de Sainte-Claire-sur-Epte (911), donc la période classique des raids. Les Normands s'installant sur les rives des fleuves, sur les îles, ou encore dans les embouchures fluviales pour y passer l'hiver, ils avaient logiquement besoin d'assurer leur ravitaillement. Par conséquent, ils furent conduits à développer une stratégie et une communication variée et multiforme avec la population native. Une certaine coopération fut indéniable dans la société locale ou même de la part du pouvoir franc. Leur examen s'avère plus intéressant pour la recherche française que la remise en question d'une chronologie centenaire.

a nyugati magyar kalandozások (907–933) forrásaihoz és időrendjéhez » [Cache-cache hongrois. Remarques sur les sources et la chronologie des incursions hongroises en Occident (907–933)], *Hadtörténelmi Közlemények* n° 127 (2014), p. 77–90.

¹³ Jean BOUCHET, *Les annales d'Aquitaine. Faicts et gestes en sommaire des roys de France, et d'Angleterre et Pays de Naples et de Milan jusqu'en 1557*, Poitiers, 1557, f. 60.

Une coopération avec la population locale est également présumable dans le cas des Hongrois, bien sûr, mais il est clair qu'une installation multiple et durable des Hongrois comparable à celle des Normands est hors de question. Ajoutons que la *Francia occidentalis* de l'époque fut entourée par le monde scandinave et par ses défis politiques. Ainsi, la Norvège et le Danemark ne sont pas les seuls éléments de cette présence nordique : en effet, l'Angleterre fut également une base importante ou un contre-point des attaques normandes¹⁴. De même, les Normands installés sur des sites riverains du Rhin, de la Seine, de la Loire ou de la Garonne, furent capables, au moins en partie, de lancer des attaques concertées. Par contre, les incursions des Magyars partant d'une base lointaine empruntèrent des chemins parfois moins identifiables que les fleuves. Leurs attaques imprévues et rapides, arrivant de nulle part, auraient bien pu traumatiser la population locale. Par conséquent, les pouvoirs locaux furent obligés de choisir une stratégie différente contre ces cavaliers redoutables.

Dans les deux cas, il est indiscutable que les attaques des Normands et des Hongrois affectèrent un système politique complexe en pleine mutation que ceux-ci essayèrent d'exploiter à leur profit, faisant des alliances ad hoc. Pourtant, dans le cas des Normands, le pouvoir royal ainsi que les puissances locales furent obligés de compter avec leur présence sur le long terme. Le nom de leurs chefs (Roric¹⁵, Björn, Sidroc¹⁶, Rollo, Siegfied¹⁷, Hasting etc) nous parviennent, leurs faits furent enregistrés dès leur apparition. Cela n'est point évident dans les territoires francophones pour le cas des Hongrois. À l'exception du seul Bulcsu¹⁸ évoqué à propos de la campagne de 954, les noms des chefs hongrois ne sont pas mentionnés et leurs troupes sont beaucoup moins identifiables pour la population locale. Certes, une meilleure connaissance des assaillants serait explicable par le fait de l'installation et l'intégration réussie des Normands en *Francia occidentalis* ainsi que par l'existence de leur propre historiographie apologétique, et parmi ces auteurs le remarquable Dudon de Saint-Quentin. Pourtant, dans de nombreux

¹⁴ Ferdinand LOT, « La grande invasion normande de 856–862 », *Bibliothèque de l'École des chartes* n° 69 (1908), p. 18, n. 1.

¹⁵ *Annales Bertiniani*, éd. Georg WAITZ, Hannoverae, 1883 (MGH SS 5) p. 32. Mis à part Rollon et Hasting qui figurent dans de nombreux récits, nous avons d'autres chefs qui sont désignés par leur nom. Il est toutefois intéressant de constater que ce ne sont pas les fameuses Annales Bertiniani qui nous font parvenir la plupart de ces noms.

¹⁶ *Fragmentum Chronici Fontanellensis*, éd. Georg Heinrich PERTZ, Hannoverae, 1829 (MGH SS 2) p. 304.

¹⁷ *Annales Bertiniani*, éd. cit., p. 80.

¹⁸ *Gesta episcoporum Cameracensium*, éd. Ludwig BETHMANN, Hannoverae, 1846 (MGH SS 7) p. 428.

cas où la mémoire a retenu le nom des chef normands, l'influence directe de la cour normande est hors de question.

Dans un autre sens, ce fut Gina Fasoli qui affirma qu'une résistance bien organisée contre les Hongrois ne semble pas être aussi évidente à l'époque. La création d'une force défensive fut non seulement difficile mais aussi dangereuse pour le pouvoir royal, qui après une victoire aurait ainsi dû gérer son existence pour qu'elle ne devienne pas ensuite une arme contre lui¹⁹. Si ce n'est qu'une hypothèse, on peut conclure que les réactions peuvent être très différentes, comme les motivations des attaques sont aussi multiples dans les deux cas. Nous avons à séparer les campagnes où les actions entreprises ont un but de repérage de celles qui visèrent à mettre les pouvoirs locaux à contribution ou simplement effrayer la population pour augmenter ensuite le prix de la paix. Lors de ces interventions, ces forces peuvent également représenter une assistance rémunérée faisant partie d'un conflit ne les concernant pas directement, ou tout simplement piller pour leur propre profit.

Il est bien connu que le succès de la résistance contre les attaques normandes dans les territoires francs fut une composante importante dans la cohésion régionale et fut capable de renforcer la légitimation des pouvoirs locaux ou même celle du roi. Le meilleur exemple en est l'apparition des Robertiens, les succès militaires et politiques de Robert le Fort ou ceux de son fils Eudes contribuant à la revalorisation des territoires entre la Seine et la Loire. Un processus semblable est à noter dans le cas des premiers Foulques en Anjou qui ont également pris part, certes de manière moins spectaculaire, à la défense contre les Normands²⁰. Jens Schneider a bien démontré comment une victoire remportée peut être utile à un moment convenable pour le roi carolingien à la fin du IX^e siècle. Le *Chant de Louis* célébrant la victoire de Louis III sur les normands à Saucourt en août 881 est né au temps où le modèle idéal de l'exercice du pouvoir royal s'est formé²¹. Le fondement théorique de Jonas d'Orléans et de Hincmar fut ainsi complété ainsi par ce fait d'armes mais l'épanouissement de ce modèle fut empêché par la mort précoce et inattendue de Louis III. Quoiqu'il en soit, le *Chant de Louis* est un témoignage d'une élite réunie, qui, à la fin du IX^e siècle, montra de l'intérêt pour les affaires communes, suggérant la survie d'une ancienne époque impériale. Par

¹⁹ G. FASOLI, « Points de vue », art. cit., p. 26.

²⁰ Louis HALPHEN – René POUPARDIN, *Chroniques des comtes d'Anjou et de seigneurs d'Amboise*, Paris, Picard, 1913, p. 166–167.

²¹ Jens SCHNEIDER, « Les *Northmanni* en Francie occidentale au IX^e siècle. Le chant de Louis », *Annales de Normandie* n° 53-54 (2003), p. 291–315.

conséquent, il serait également le signe d'un intérêt mutuel et indiquerait que l'élite des régions d'Outre-Rhin prêtèrent attention à tout ce qui passait dans la partie occidentale de l'ancien empire. Pourtant, comme Schneider le montre bien, la seule et véritable louange n'y concerne que la personne du roi. La noblesse reste en marge de la description et les outrages faits à l'ennemi sont également très rares, comme ce sont des détails négligeables du point de vue de la nouvelle conception du pouvoir royal. Il est particulièrement intéressant de constater que la rencontre des Magyars et de la *Francia occidentalis* est différente. Les Hongrois y arrivent avec un retard considérable, pas tout à fait un siècle mais au moins sept ou huit décennies, par rapport aux premiers Normands, et ils trouvent déjà une formation politique bien différente et qui est en pleine mutation. Au X^e siècle, il est clair qu'en Occident le pouvoir royal perdit ou bien céda des biens et des droits importants aux représentants régionaux ou locaux. Évidemment, cela ne signifie pas qu'une victoire importante n'aurait pas pu servir le *princeps*, comme ce fut le cas en Orient, mais pour y arriver, on aurait du avoir au moins un ennemi bien identifiable avec des préalables et des noms qui auraient marqué l'importance de la menace.

À notre avis, il n'est pas nécessaire qu'un examen comparatif des témoignages et des attaques normands et hongroises en France contienne tous les détails. Par conséquent, on n'a qu'à remarquer qu'il existe évidemment de grandes différences sur le plan de la géographie des interventions ainsi que dans la chronologie et dans les stratégies poursuivies. Les attaques des Vikings, comme nous l'avons montré plus haut, se développèrent en provenance des côtes, suivant la ramification du réseau fluvial, et représentaient une menace réelle et continue sur une section de plusieurs centaines de kilomètres. En contrepartie, les raids hongrois ne concernaient pratiquement que la partie orientale de *Francia occidentalis*. Il est vrai que l'historiographie hongroise connaît bien l'image du cavalier avançant jusqu'à l'Océan Atlantique, mais dans ce cas le chemin parcouru nous est très lacunaire²². Le fait qu'aucune des annales du val de Loire ne nous en informe suggère qu'ils ne se servirent ni de ce chemin ni même d'autres routes à proximité²³. Robert Favreau n'exclut point cette menace hongroise dans le nord de l'Aquitaine et évoque les fortifications de Limoges et de Poitiers au cours

²² Concernant l'année 938 cf. *Annales Mellicenses*, éd. Wilhelm WATTENBACH, Hannoverae, 1851, (MGH SS 9), p. 496; *Annales Wirziburgenses*, éd. Georg Heinrich PERTZ, 1829, (MGH SS 2), cf. aussi Gy. KRISTÓ, *Levedi*, op. cit., p. 273–274.

²³ Dans les sources françaises seul le cas du moine Ebbo évoque les Hongrois. cf. J. Csákó, *Az Árpád-kori Magyarországnak*, op.cit., t. II, n. 153, p. 362–363. Selon Richard de Cluny, le fondateur de l'abbaye de Déols en Berry fut tué au bord de la Loire et inhumé à Orléans. *Ex chronico Richardi Pictaviensis monachi Cluniacensis*, éd. Dom Martin BOUQUET, Paris, 1757 (Recueil des Historiens des Gaules et de France 9), p. 23.

de la première moitié du X^e siècle²⁴. Une traversée méridionale, donc à travers l'Aquitaine, jusqu'à l'océan serait possible, mais malheureusement nous avons très peu d'informations solides provenant du Midi²⁵. Ensuite, il nous reste toujours la question de savoir dans quel but les Hongrois poursuivirent leur chemin jusqu'à l'océan. Étant donné que nous nous intéressons également à la reconstitution du parcours, il nous faut ensuite préciser l'endroit où se trouvait le dernier obstacle ou frontière (naturelle ou politique) dont le passage nécessita une organisation logistique assez importante pour laisser des traces dans nos sources. Dans les territoires orientaux, c'est le Rhin ou le passage des régions rhénanes²⁶. Plus à l'Ouest, nous avons moins d'exemples aussi clairs et caractéristiques. Concernant les Vikings, la reconstitution de leurs mouvements pose peut-être moins de problèmes dans le sens où ils progressèrent le long des fleuves vers l'amont, sans répéter à l'infini leurs attaques contre les mêmes institutions. Leurs cibles sont bien identifiables et reflètent un choix logique ainsi que des préparations sérieuses.

Il est également incontestable que les attaques des Normands s'imposèrent d'une manière plus durable, effectuant des troubles pendant près d'un siècle à partir des années 840. D'autres différences sont perceptibles dans la stratégie et dans le matériel. Certes, l'usage de chevaux²⁷, que ce soit par nécessité ou pour dissimuler leurs projets, est également mentionné dans les sources traitant des attaques nordiques mais dans la plupart des cas, les Normands circulant avec des bateaux furent obligés de s'adapter à un trajet fixe, qui nécessita de la part des forces locales une défense différente de celle contre les cavaliers. Les clôtures fluviales, la construction et la fortification des ponts, l'organisation d'un contrôle des rives et des côtes, la capacité de détruire les bateaux hostiles, tous s'avéraient efficaces pour affermir un territoire, comme les mesures de Charles le Chauve en témoignent²⁸. Ces interventions visant la protection de la vallée de la

²⁴ Robert FAVREAU, *La ville de Poitiers à la fin du Moyen Âge. Une capitale régionale*, 2 vol. Poitiers, 1978 (Mémoires de la société des Antiquaires de l'Ouest 14), vol. 1, p. 35.

²⁵ *Flodoardi Annales*, éd. Georg Heinrich PERTZ, Hannoverae, 1839 (MGH SS 3) p. 400.

²⁶ Le premier moment où les Hongrois auraient franchi le Rhin n'est pas unanime dans l'historiographie hongroise. La première date serait 911 cf. Gy. KRISTÓ, *Levedi*, op. cit., p. 241. La critique détaillée et la plus récente : D. BÁCSATYAI, « A burgundiak magyar kalandozások, 1. » art. cit., p. 110–115.

²⁷ *Annales Bertiniani*, éd. cit., p. 472 ; F. LOT, « La grande invasion », art. cit., p. 19.

²⁸ *Annales Bertiniani*, éd. cit., p. 456, 471 ; *De moribus et actis primorum Normanniae ducum auctore Dudone Sancti Quintini decano*, éd. Jules LAIR, Caen, Le Blanc-Hardel, 1865, p. 154 ; *Le siège de Paris par les Normands en 885 et 886, poème d'Abbon*, éd. Nicholas-Rodolphe TARRANE, Paris, 1834, p. 182 ; *Fragmentum veteris historiae sancti Florentii*, dans *Chroniques des églises d'Anjou*, éd. Paul

Seine subsistèrent longtemps et donnèrent la base d'un système défensif durable. L'infrastructure défensive contre les Scandinaves est donc nettement plus identifiable, malgré l'antériorité de leur apparition. Dans le cas des Hongrois, souvent, les sources ne mentionnent que le fait de la destruction et la peur qui suit leur passage. Quant aux Normands, on peut désigner les points de dépôts et les bases. Ces derniers —comme nous l'avons déjà évoqué— se trouvèrent dans les lieux protégés des embouchures, ensuite on peut compter un rayon d'action de quelques centaines de kilomètres²⁹. Dans le cas des Hongrois, ces bases ne sont pas perceptibles, probablement en raison de leur absence pure et simple.

Concernant la stratégie concrète, les témoignages s'accordent dans le caractère inattendu des attaques et dans le manque de préparation des victimes. Il est également pertinent d'observer rapidement les dates des attaques. On voit que les Scandinaves profitèrent de la relative proximité de leurs refuges, ils furent donc capables de lancer des attaques très précises. Ils cherchèrent à apparaître lors des fêtes religieuses, comme le prouve leur tout premier raid contre Nantes à la Saint-Jean de 843³⁰. Ces considérations peuvent être valables dans le cas des Hongrois aussi, mais nous avons des difficultés à les corroborer par les témoignages des sources françaises. Les questions de la logistique militaire représentent un autre problème intéressant. Comme nous l'avons déjà signalé, ces interrogations formulées à juste titre par László Veszprémy et Béla Gyula Torma sont présentes dans l'historiographie hongroise. Il est clair que nous devons considérer les chiffres avec une extrême prudence³¹. Pour le cas des Normands, le nombre de leurs bateaux est souvent évoqué dans nos sources, ce qui nous permet au moins d'avoir une idée approximative des effectifs. En prenant 30 personnes³² par bateaux, nous aboutissons à des chiffres de quelques centaines à trois ou quatre mille belligérants.

MARCHEGAY – Émile MABILLE, Paris, Jules Renouard, 1869, p. 218–219.

²⁹ Souvent ce sont des îles, faciles à défendre, qui constituèrent des bases intouchables pour les Scandinaves dans les embouchures de la Seine ou de la Loire. Voir la prise difficile de l'île d'Oscellus dans l'embouchure de la Seine : F. LOT, « La grande invasion », art. cit., p. 18 et suiv. Sur la Loire, l'une d'elles était l'île d'Hério que nous mettons dans l'embouchure plutôt que de l'identifier avec Noirmoutiers. *Chronique de Nantes (570 environ – 1049)*, éd. René MERLET, Paris, Picard, 1896, p. 19–21.

³⁰ Une longue description de l'attaque figure dans le *Chronicon Sancti Sergii Andegavensis* dans *Chroniques des églises d'Anjou*, éd. cit., p. 129–132. Cf. Émile MABILLE, Les invasions normandes dans la Loire et les pérégrinations du corps de saint Martin I, *Bibliothèque de l'École des chartes*, n° 30 (1869), p. 149–194., ici p. 169 ; F. LOT, « La grande invasion », art. cit., p. 19.

³¹ Pour une évaluation maximaliste récente, voir Bernard S. BACHRACH, « Magyar–Ottoman Warfare. À propos a New Minimalist Interpretation », *Francia* n° 21 (2001), p. 211–230.

³² Chiffre général approuvé par Lot et Schneider, cf. J. SCHNEIDER, « Les *Northmanni* », art. cit..

Lors des opérations, le bon choix des effectifs et du moment, y compris les attaques nocturnes³³ dont nous avons connaissance, pouvaient contribuer largement au succès des attaques normandes. Dans un autre point, nous devons évoquer les effets directs des raids comme par exemple la fuite des personnes et des mobiliers, souvent sacrés. Comme dans la grande majorité des cas les cibles furent des institutions ecclésiastiques, nos sources se font aussi le reflet de cette situation particulière puisqu'elles proviennent fréquemment de ces institutions. Elles évoquent souvent la fuite des communautés, les trésors ainsi que les reliques dont la translation est bien documentée. Il est surprenant de constater que le parcours de ces déplacements ne correspond pas toujours à des raisons géographiques mais s'explique plutôt par des relations entre les institutions ou bien par les possibilités provenant du réseau des biens fonciers.

La communauté de l'abbaye de Saint-Martin de Tours fuit au long de la Loire et ne se soucia pas du fait que les Normands eux aussi progressaient sur le même chemin³⁴. Si une fuite vers l'Est paraît être logique dans le cas des attaques normandes, ce n'était pas toujours le seul choix. Les reliques de Saint Laud, évêque de Coutances, furent transférés de Rouen à Angers qui subit dans cette période un siège assidu des Normands³⁵.

Nous devons signaler également que l'histoire des reliques de Saint Philibert de Noirmoutier n'est pas forcément représentative dans le sens où nous n'avons pas toujours à chercher un transfert de plusieurs centaines de kilomètres³⁶. Souvent, les trésors ecclésiastiques furent sauvés et mis à l'abri dans des lieux fortifiés situés à proximité. Ce fut le cas des reliques de Saint Rémy dont les restes furent transférés à Reims précisément à cause de la menace hongroise³⁷. Ajoutons que d'autres translations comme celle de Saint Aper, Romaricus, Genulphus, Gorgonius, Eugonius, Leontius, Caproforus, Landoaldus sont également en relation avec les incursions hongroises ; il convient toutefois de souligner que

p. 302.

³³ *Annales Vedastini*, éd. Bernhard von SIMSON, Hannoverae, 1909 (MGH SS 12), p. 523.

³⁴ *Annales Bertiniani*, éd. cit., p. 448.

³⁵ *Chronicon Sancti Sergii Andegavensis*, dans *Chroniques des églises d'Anjou*, éd. cit., p. 132–133. Cf. aussi F. LOT, « La Loire », art. cit., p. 473–477 ; Alphonse PAILLARD DE SAINT-AIGLAN, « Fragment d'un mémoire sur les invasions des Northmans sur les bords et au midi de la Loire », *Bibliothèque de l'École des chartes*, n° 1. (1840), p. 343–358.

³⁶ André CHÉDEVILLE – Hubert GUILLOTTEL, *La Bretagne des saints et des rois V–X^e siècle*, Rennes, Éditions Ouest-France, p. 338–340.

³⁷ *Les Annales de Flodoard*, éd. Philippe LAUER, Paris, Picard, 1905, p. 34. cf. J. CSÁKÓ, *Az Árpád-kori Magyarország*, op. cit., p. 68.

dans leur grande majorité, ces cas de translations ne concernent pas la *Francia occidentalis* mais des territoires francophones de l'ancien héritage de Lothaire³⁸. Les témoignages de l'intervention d'un saint en faveur de la population en danger ou menacée par des Hongrois, nous parviennent également en plus grand nombre depuis la partie orientale de l'ancien empire carolingien. Dans tous les cas, cela confirme l'intensité inférieure de la menace hongroise à l'Ouest.

Le déplacement de la population est bien moins visible que celui des trésors ecclésiastiques. Contre les Normands, elle trouve refuge dans des villes fortifiées. Les recherches de Jacques le Maho justifiaient le fait que la population menacée de l'espace fluvial de la Seine se réfugia dans des lieux fortifiés, comme à Rouen qui représenta longuement la sécurité pour les gens et les églises des environs³⁹. Il est important de voir en même temps que les Normands mirent le siège devant des villes fortifiées comme en témoignent les cas de Nantes, Angers, Rouen, Bordeaux⁴⁰ ou de Paris. Si la fuite d'une partie des habitants est probable, ils cherchèrent refuge plutôt dans les environs. Très probablement, nous n'avons pas non plus à chercher de grandes foules prenant la route pour effectuer des centaines de kilomètres dans le cas des incursions hongroises. Sur une échelle géographique plus large, il semble que la mobilité en période de paix (relative) fut beaucoup plus assurée, ainsi ce furent les familles de l'aristocratie et leurs entourages qui changèrent de foyer, plutôt que les victimes de cette « période des invasions »⁴¹.

Pour conclure, nous pensons que les portées des attaques normandes et celles des Magyars dans le territoire de la *Francia occidentalis* sont complètement différentes l'une par rapport à l'autre. À partir de leur présence (pacifique ou menaçante) les Scandinaves se sont intégrés profondément dans la vie politique de la France de l'époque, leurs interventions, quelque soit leur caractère, eurent des effets économiques, sociaux et politiques. Dans le cas des Hongrois, ce n'est qu'en Germanie qu'ils ont laissé des traces quelque peu semblables. L'importance de leurs actions – plus rares et moins fortes en effectifs – dans le territoire de la *Francia occidentalis* fut beaucoup plus modeste. Dans de nombreux cas, nous avons des incertitudes sur le parcours et aussi sur la chronologie. De plus, les sources ecclésiastiques font apparaître les deux envahisseurs dans un contexte

³⁸ J. CSÁKÓ, *Az Árpád-kori Magyarország*, op.cit., t. II, n. 131, 133–136, 142–143, 163–164, 172–173.

³⁹ Jacques LE MAHO, « Les normands de la Seine à la fin du IX^e siècle », dans *Les fondations scandinaves en Occident* éd. cit., p. 161-179, 170-171.

⁴⁰ F. LOT, « La Loire », art. cit., p. 499.

⁴¹ K.-F. WERNER, *Enquêtes*, op. cit., p. 252–262

LÁSZLÓ GÁLFFY

souvent identique. Si l'on examine les annales des régions occidentales de l'empire franc, on voit clairement que mis à part les guerres internes, les premiers qui arrivaient à créer un certain traumatisme sont les Normands (et non pas les Arabes). Les attaques hongroises se joignirent ensuite à cette représentation qui conduisit à interpréter ces cavaliers apparus *ex nihilo* comme un avertissement ou, symbole plus sérieux encore, comme la main vengeresse de Dieu. La mémoire ecclésiastique des X^e et XI^e siècles conserva encore plus ou moins les cadres d'un ancien empire carolingien, qui en réalité se déchirait déjà en plusieurs formations politiques. Il nous semble que cette fiction de l'unité impériale a contribué au fait que les souvenirs des attaques hongroises et normandes se soient liées dans la mémoire européenne.

Résumé en hongrois – A tanulmány magyar nyelvű összefoglalása
Normann és magyar kalandozások a Francia occidentalis területén

Franciaországban a történeti emlékezet régóta együtt emlegeti a normann és a magyar támadásokat, melyek az ezredfordulót megelőzően destabilizálták a kései karoling birodalom politikai rendjét és hétköznapjait. A magyar kalandozások feldolgozása ugyanakkor hosszú időn keresztül párhuzamosan és visszhangtalanul zajlott a magyar és a francia, illetve az európai történetírásban. Írásunk az utóbbi évek kutatásainak eredményeit felhasználva és az azóta elinduló polémiákat követve igyekszik a két támadássorozat közötti különbségeket és hasonlóságokat feltárni. Véleményünk szerint a nyilvánvaló különbségek figyelembevételén túl érdemes röviden áttekintenünk a támadások felépítettségét, irányait, hatósugarát és földrajzi, politikai és stratégiai támaszait. Mindezek alapján megállapíthatjuk, hogy a normann és a magyar hadjáratok sok tekintetben egészen más jelentőséggel bírtak a *Francia occidentalis* területén. A normannok támadásai gyakoriságával és állandó – békés vagy fenyegető – jelenlétüknel fogva szervesen beépültek a korabeli Franciaország politikai életébe, akcióik gazdaság-, társadalom- és politikaformáló következményekkel bírtak. A magyarok esetében mindez inkább a keleti frank (német) területek kapcsán mondható el. A *Francia occidentalis* területén ritkábban és feltételezhetően kisebb létszámú csoportokban végrehajtott akcióik hatása jóval korlátozottabb jelentőségű. Sok esetben nem világos az útvonal és a kronológia sem. Ugyanakkor az egyházi forrásokban érthető módon hasonló kontextusban jelentek meg, többször még keverve is a két kalandozó társaságot. Ha a kora középkori Frank Birodalom nyugati részének évkönyveit vizsgáljuk, nyilvánvaló például, hogy az ottani birodalomrészek számára a belharcokat leszámítva a normannok (és nem is az arabok) jelentették az első igazi traumával járó betöréseket. Ehhez a képhez kapcsolhatók a magyar támadások is. A semmiből felbukkant lovasok pusztító akciói éppúgy értelmezhetők Isten büntető kezeként, mint határozott figyelmeztetésként. A korabeli, 10-11. századi egyházi emlékezetben pedig még többé-kevésbé élt az a frank birodalmi keret, ami politikai értelemben már régen kisebb egységekre szakadt. Véleményünk szerint ez az átörökített birodalmi fikció is segíthette, hogy a magyar kalandozások emléke szorosabban összekapcsolódjék a normann támadásokéval.

Attila Bárány

La Hongrie et les Normands de l'Italie du Sud à la fin du XI^e et dans la première moitié du XII^e siècle*

À la fin du XI^e siècle et au début du XII^e siècle, la maison d'Árpád conclut deux mariages – le premier par le roi Coloman (dit « le Bibliophile », 1095–1116) en 1097, et le second par le roi Étienne II (1116–1131), après 1120 – avec les Hauteville d'Italie du Sud et de Sicile, ce qui peut sembler plutôt étrange si l'on prend en compte les liens matrimoniaux des Árpáds au XI^e siècle. Étant donné que les conjoints des Árpáds étaient principalement originaires d'Europe centrale et orientale, un lien dynastique franco-normand est déjà particulièrement remarquable en soi mais nous parlons ici de deux liens établis dans un court laps de temps. Cependant, et bien que les mariages en eux-mêmes aient reçu assez peu d'attention de la part des chercheurs, le présent article souhaite aller plus loin ; en effet, son but n'est pas seulement d'examiner l'arrière-plan diplomatique des mariages, mais aussi de se concentrer sur les relations hongaro-normandes dans l'intervalle. Nous allons ainsi accorder une attention toute particulière à la question de la participation supposée de la Hongrie à l'effort de guerre byzantino-vénitien contre les Normands en 1107–1108, et plus précisément au problème d'une campagne hongroise présumée en Apulie (Les Pouilles). Nous allons analyser l'établissement d'une alliance hongaro-byzantine contre les ambitions du prince normand Bohémond de Tarente, prince d'Antioche, d'une part, et l'intérêt de Coloman dans le traité de paix entre les Hauteville et les Commène conclu à Devol en 1108 et également signé par des témoins hongrois, d'autre part. Nous voudrions essayer de démontrer comment, dans quels termes, sous quelles conditions le royaume des Árpáds a pu être impliqué activement dans le conflit byzantino-normand, y compris en dépit de l'existence d'un ancien lien matrimonial normand. La question est cependant de savoir si l'occupation hongroise de la Dalmatie en 1105 doit être interprétée dans le contexte de l'hostilité émergente entre Byzantins et Normands dans l'Adriatique et les Balkans ; cela signifie qu'il faut déterminer si les opérations militaires en Dalmatie ont pu avoir un but défensif anti-normand. La période sur laquelle nous nous concentrerons débute fin 1104, lorsque Bohémond quitta Antioche pour l'Italie et manœuvra durant des années pour élaborer et préparer une nouvelle « croisade » contre Byzance. Dès qu'il arriva en Europe, il démarra une immense campagne de propagande pour inciter les chevaliers d'Occident à embarquer dans

* La réalisation de ce travail a été soutenue par le projet Lendület : Hungary in Medieval Europe Research Group / LP2014-13/2014. (Académie hongroise des sciences – Université de Debrecen)

cette entreprise, dirigée contre d'autres chrétiens¹. Alors qu'il effectuait un long voyage en France, de la Provence aux Flandres en passant par le Poitou pour se rendre finalement à nouveau dans le Sud de la France à partir de la fin 1105, « une armée innombrable de Francs, de Germaines », en un mot presque « la totalité de l'Occident » se joignit à lui². La situation devint également préoccupante pour la Hongrie et Coloman, qui venait juste de mettre la main sur la Dalmatie, pouvait à bon droit sentir la menace grandissante d'une invasion normande sur l'autre rive de l'Adriatique. Nous avons pour objectif d'analyser la position de la Hongrie durant les années 1105–1108 lorsque Bohémond combattait les Byzantins en plusieurs lieux situés sur la cote occidentale des Balkans, plus précisément dans les territoires impériaux d'Illyrie et d'Épire, avec en point culminant le long siège de Dyrrachium. Le prince avait entrepris de réaliser les objectifs de son père, Guiscard, tout d'abord par la capture de Dyrrachium, puis par une éventuelle marche sur Thessalonique et finalement Constantinople elle-même³. Byzance devait se préparer au pire, car Bohémond voulait « frapper à la racine » de tous les problèmes et mena sa guerre directement contre le « tyran » Alexis I^{er} Comnène et « essaya de le remplacer » sur le trône⁴. La menace était réelle et la Hongrie se

¹ R. B. YEWDALE, *Bohemond I, Prince of Antioch*, Princeton, Princeton University, 1924, p. 100–110.

² ANNE COMNÈNE / ANNA KOMNENE, ΑΛΕΞΙΑΣ / *Anna Comnenae Porphyrogennitae Alexias*, éd. August REIFFERSCHIED, vol. 2, Leipzig, Teubner, 1884, [dans ce qui suit : AK] Lib. XII. 1., XII. 9 ; ANNA COMNENA, *The Alexiad*, éd. E. R. A. SEWTER, Penguin, London, 2003 [dans ce qui suit : *Alexiad*], p. 369, 392 ; FOULQUES/FULCHER DE CHARTRES, *A history of the expedition to Jerusalem, 1095–1127*, éd. Harold S. FINK, Knoxville, University of Tennessee Press, 1969, Lib. II. xxix. 1. p. 181 ; *Narratio Floriacensis de captis Antiochia et Hierosolyma*, dans *Recueil des Historiens des croisades. Historiens Occidentaux par les soins de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, Paris, Imprimerie Royale, 1844–1895. [dans ce qui suit : RHC Occ.] vol. V, p. 356–363, ici p. 361 ; GUILLAUME DE MALMESBURY, *Gesta regum Anglorum*, éd. R. A. B. MYNORS, Oxford, Clarendon Press, 1998, I. Lib. IV, 387, p. 693 ; [ANONYME DE BARI] *Chronicon ignoti civis Barensis / Anonymi Barensis Chronicon*, dans *Rerum Italicarum Scriptores raccolta degli storici Italiani dal cinquecento al millecinquecento, ordinata da L. A. MURATORI*, Mediolani, Societas Palatina, 1723–1751. [dans ce qui suit : RIS] vol. V, p. 145–158, ici p. 155 ; Luigi Russo, « Il viaggio di Boemondo d'Altavilla in Francia (1106), un riesame », *Archivio Storico Italiano*, n° 163 (2005) p. 3–42 ; YEWDALE, *Bohemond*, op. cit., p. 109.

³ Alexēs G. K. SAVVIDĒS, *Byzantino–Normannica. The Norman Capture of Italy and the First Two Norman invasions in Byzantium*, Leuven, Uitgeverij Peeters en Departement Oosterse Studies, 2007, p. 72.

⁴ EKKEHARD D'AURA [Uraugiensis], *Chronica*, éd. D. G. WAITZ – P. KILON, Hannover – Hahn, 1844 (Monumenta Germaniae Historica Scriptores in folio [dans ce qui suit : MGH SS] vol. VI, *Chronica et annales aevi Salici*), p. 1–267, ici p. 230 ; Georgios THEOTOKIS, *The Norman Campaigns in the Balkans, 1081–1108*, Woodbridge, Boydell, 2014, p. 200 ; Brett Edward WHALEN, « God's Will or Not ? Bohemond's Campaign Against the Byzantine Empire (1105–1108) », dans *Crusades. Medieval worlds in conflict*, éd. Thomas F. MADDEN – James L. NAUS – Vincent RYAN, Farnham, Ashgate, 2010, p. 111–126, ici p. 116.

devait de réagir. Le prince normand incita tous ceux qui portaient des armes à attaquer l'empereur avec lui et leur promit « de riches villes et châteaux »⁵, ce qui pouvait tout à fait désigner les villes dalmates. L'arrogant message de Bohémond à Alexis Comnène – « je vais faire couler le sang dans tes cités et tes provinces »⁶ – pouvait également signifier que l'ensemble de la côte adriatique était désormais menacé.

Le premier mariage Hauteville

Le roi Coloman épousa en 1097 une princesse de la dynastie Hauteville, plus précisément une fille de Roger I^{er}, comte de Sicile⁷. Avant le mariage, il y eut des négociations qui débutèrent probablement dès 1096⁸. Le prénom supposé mais erroné – ainsi que cela fut établi plus tard – de l'épouse, à savoir Busilla, a eu une longue existence dans l'historiographie. Il a ainsi été établi que le nom 'Busilla' était simplement le résultat d'une confusion à partir du mot « puella » présent dans la chronique originale de Geoffroi Malaterra (*De rebus gestis Rogerii Calabriae et Siciliae comitis et Roberti Guiscardi ducis fratri eius*) et qui ne signifie rien de plus que « fille » du roi (« filia »). La confusion résulte probablement d'une erreur de l'auteur Simuni da Lentini (Simone da Lantina/Leontino) qui en 1358 donna pratiquement une traduction de la chronique dans son oeuvre en langue italienne, *La Conquista di Sicilia fatta per li Normandi* ; il copia la chronique, soit en la lisant soit en l'écoutant, et inscrivit « Busilla » au lieu du mot original « puella ». Cependant, il a aussi pu formuler le mot 'Busilla' à partir

⁵ [ORDERIC VITALIS / ORDERICUS VITALIS] *The ecclesiastical history of Orderic Vitalis*, I–VI. vol., éd. Marjorie CHIBNALL, Oxford, Clarendon Press, 1983, vol. VI, Lib. XI, p. 69. Voir WHALEN, « God's Will », art. cit., p. 118.

⁶ AK, éd. cit., XI. p. 12 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 368.

⁷ Ou grand comte, *gran conte* : voir Salvatore TRAMONTANA, *I normanni in Italia : Aspetti politici e militari*, Peloritana, 1970, p. 45 ; *Ruggero il gran conte e l'inizio dello stato normanno : atti delle seconde Giornate normanno-sveve* (Bari, 19–21 maggio 1975), Bari, Dedalo, 1991 ; Edmund CURTIS, *Roger of Sicily and the Normans in Lower Italy, 1016–1154*, London, Putnam, 1912 ; Julia BECKER, *Graf Roger I. von Sizilien. Wegbereiter des normannischen Königreichs*, Tübingen, Niemeyer, 2008, p. 168., p. 225–226.

⁸ *De rebus gestis Rogerii Calabriae et Siciliae comitis et Roberti Guiscardi ducis fratris eius*, auctore Gaufredi MALATERRA, dans *Írott források az 1050–1116 közötti magyar történelemről* [Les sources écrites de l'histoire hongroise entre 1050–1116], éd. Ferenc MAKK – Gábor THOROCZKAY, Szeged, Szegedi Középkorász Műhely, 2006, p. 199–203, ici 199–200 ; József DEÉR, *A magyar törzsszövetség és patrimoniális királyság külpolitikája*, [La politique étrangère de l'alliance tribale et de l'État patrimonial] Kaposvár, Somogy megyei Keresztény Nyomda, 1928, p. 93 ; Paul STEPHENSON, *Byzantium's Balkan frontier, a political study of the northern Balkans, 900–1204*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 180.

d'une forme alternative du mot « pullicella » or « pulcella » qui existait en latin médiéval vulgaire et en italien dialectal et correspondait d'une certaine manière au moyen français « pucelle ».

Ainsi que cela est visible dans le résumé sur la longue histoire de « Busilla » donné par Csaba Farkas⁹, ainsi que dans l'édition critique et la traduction de Malaterra par Gábor Thoroczkay¹⁰, ce n'est pas seulement la recherche hongroise mais aussi la communauté internationale dans son ensemble qui a adopté pendant des décennies l'interprétation de Lentini ; des générations de chercheurs, y compris dans le cadre d'éditions de sources, étaient convaincues que cette identification était exacte¹¹. Jusqu'à récemment, la communauté scientifique occidentale affirmait elle aussi que l'usage du nom Busilla en tant que prénom de la reine était pertinent. Cette thèse a ainsi reçu un appui scientifique dans la nouvelle édition critique de Malaterra au sein des *Rerum Italicarum Scriptores* de Muratori par Ernesto Pontieri en 1928, à la suite de quoi elle a été de nouveau acceptée par de nombreux historiens¹². C'est seulement dans les années 1960 que Walther Holtzmann a établi que le nom de Busilla n'avait pas de lien avec la princesse sicilienne¹³. Cette information a été portée à la connaissance de l'historiographie hongroise dès l'année suivante par le compte rendu d'Elemér Mályusz¹⁴. Toutefois, Szabolcs Vajay a effectué plusieurs

⁹ Csaba FARKAS, « Magyar követek Szicíliában. Könyves Kálmán szicíliai házassága és Roger gróf dinasztikus politikája », [Envoyés hongrois en Sicile. Le mariage sicilien du roi Coloman et la politique dynastique du comte Roger] dans *Magister historiae II.*, éd. Csaba FARKAS – Tamás LADOS – András RIBI – Dorottya UHRIN, Budapest, ELTE, 2016, p. 35–53, ici p. 35–36.

¹⁰ Írott források, éd. cit., p. 199–203 ; p. 200. n. 926.

¹¹ Árpádkori új okmánytár. Codex diplomaticus Arpadianus continuatus, éd. Gusztáv WENZEL, 12 vol., Pest – Budapest, 1863–1874 [dans ce qui suit : ÁUO], vol. XI, p. 34 ; Mór WERTNER, *Az Árpádok családi története*, [L'histoire dynastique de la maison des Árpáds] Nagybecskerek, Pleitz, 1892, p. 219 ; Gyula PAULER, *A magyar nemzet történelme az Árpádházi királyok alatt*, [L'histoire de la nation hongroise sous le règne des rois de la dynastie Árpád] 2 vol., Budapest, MTA, 1893, I. p. 201 ; Cf. Raimund KERBL, *Byzantinische Prinzessinnen in Ungarn zwischen 1050–1200 und ihr Einfluss auf das Arpadenköningreich*, Wien, Universität Wien, 1979, p. 61, n. 9.

¹² *De rebus gestis Rogerii Calabriae et Siciliae comitis et Roberti Guiscardi ducis fratris eius*, auctore Gaufredi MALATERRA monacho benedictino (seguono gli Annales Siculi); a cura di Ernesto PONTIERI [dans ce qui suit : MALATERRA], dans RIS Serie II. V/1, éd. Giosuè CARDUCCI – Vittorio FIORINI – Pietro FEDELE, Bologna, 1927–1928, p. 102, n. 4. Le nom de Busilla est aussi accepté par Ferdinand CHALANDON, *Histoire de la Domination Normande en Italie et en Sicile*, 2 vol., Paris, Picard, 1907, I, p. 352.

¹³ Walther HOLTZMANN, « Maximilla Regina, Soror Rogerii Regis », *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, n° 19 (1963) p. 149–167, ici p. 159.

¹⁴ Elemér MÁLYUSZ, « Maximilla regina, soror Rogerii regis », *Levéltári Közlemények*, n° 35 (1964), p. 253–254.

tentatives pour identifier la princesse normande¹⁵. Dans certains de ses travaux, Vajay a cherché à démontrer que l'épouse du roi Colomon se nommait Felicia ; son argumentation était basée sur le fait que le nom réel de la reine a survécu seulement dans une source sicilienne – dans un article il a également postulé qu'il s'agissait d'une preuve de nature diplomatique¹⁶ – sous sa forme grecque d'Eleutheria, qui est l'équivalent latin de Felicia, un prénom largement répandu dans l'Italie du Sud à l'époque normande. Toutefois, Vajay ne cita qu'une seule analogie, à savoir le cas de Felicia de Roucy, reine d'Aragon et de Navarre à la fin du XI^e siècle, pour laquelle, ainsi qu'il le proposait, les sources utilisaient aussi le nom d'Eleutheria. Vajay a également souligné que l'usage du nom Eleutheria et de son équivalent latin, Felicia, était fréquent parmi les parents de la reine d'Aragon et de Navarre, mais bien que les de Roucy – et plus largement la lignée des Montdidier – étaient issus de la noblesse normande du X^e siècle, à l'époque en question ils possédaient des domaines en Picardie et en Champagne, et je n'ai trouvé aucune relation entre eux et les Normands d'Italie du Sud, sans parler des Hauteville eux-mêmes. Ainsi, il semble que l'analogie proposée par Vajay ne soit pas assez forte pour prouver que les Normands ont prénommé leurs filles Eleutheria et utilisé également le nom de Felicia de manière interchangeable.

Holtzmann a aussi proposé la possibilité que le nom de Busilla ait eu pour équivalent celui d'Elateria, mais bien qu'il se soit efforcé de trouver une source sicilienne originelle attestant la version grecque du nom, il n'a pas trouvé de source narrative mentionnant Elateria comme alternative et dont la date de rédaction serait antérieure aux années 1630¹⁷. C'est Rocco Pirri (Roccho Pirro), un historien du XVII^e siècle, qui a, dans sa *Chronologia regum penes quos Siciliae fuit imperium* (1630) rapporté le mariage et mentionné la reine par les mots « Busilla seu Elateria ». Il faut d'ailleurs noter qu'il n'est pas du tout fait mention du nom Felicia¹⁸. J'ai également essayé de déterminer d'où avait pu

¹⁵ Szabolcs VAJAY, « Byzantinische Prinzessinen in Ungarn », *Ungarn-Jahrbuch*, n° 8 (1979), p. 15–28, ici p. 21 ; IDEM, « Az Árpád-kor uralmi szimbolikája », [Le symbolisme du pouvoir de l'époque des Árpáds] dans *Középkori kultúráink kritikus kérdései*, éd. János HORVÁTH – György SZÉKELY, Budapest, 1974, p. 339–373, ici p. 351, n. 48.

¹⁶ Szabolcs VAJAY, « A magyar Roland-ének nyomában », [À la recherche de la chanson hongroise de Roland] *Irodalomtörténeti közlemények*, n° 7 (1968) p. 333–337, ici p. 334.

¹⁷ HOLTZMANN, « Maximilla regina », art. cit., p. 159.

¹⁸ « Busilla seu Elateria filia a Comite Rogeri genitore de consilio Papae Urbani II nuptui traditur an. 1093. Alemanno Ungarorum Regi » : *Sicilia sacra disquisitionibus et notitia illustrata* auctore Don Roccho PIRRO, editio ... cura Antonini MONGITORE, 3 vol., Panormi, 1733., I, p. xiii ; *Catalogus fontium historiae Hungaricae aevo ducum et regum stirpe Arpad descendantium ab Anno Christi DCCC usque ad Annum MCCI*, éd. Albin F. GOMBOS, 3 vol., Budapest, Szent István Akadémia, 1937, [dans ce qui suit : GOMBOS, CFHH] n. 4445.

venir ce nom d'Elateria et j'ai donc fait une rapide analyse des sources de Pirro. Malheureusement, l'historien du xvii^e siècle ne s'appuie pas sur des sources originales, sans même parler des diplômes grecs, mais mentionne deux ouvrages du xvi^e siècle parmi ses notes de bas de page. Le premier d'entre eux, qui fut écrit par Tommaso Fazelli, ne mentionne même pas le nom de la reine¹⁹ ; l'auteur du second, Francesco Maurolyco, connaît le nom de Busilla, mais il ne donne pas de seconde version²⁰. Ni le nom d'Elateria, ni celui de Felicia ne figurent dans aucune de ces sources. Cela constitue donc indéniablement un blocage, puisque nous ne savons pas pourquoi l'historien du xvii^e siècle a choisi d'associer le nom d'Elateria à celui de Busilla comme une sorte de variante. Par conséquent, je ne soutiendrai pas l'identification avec Felicia²¹, mais je m'en tiendrai plutôt à la dénomination *désormais généralement acceptée* de princesse « inconnue »²². Bien que Busilla apparaisse encore dans les derniers travaux de l'historiographie française sur la question²³, l'historiographie allemande la plus récente n'utilise ni le nom de Busilla, ni celui de Felicia²⁴.

En ce qui concerne l'arrière-plan de ce contact matrimonial pour le moins inhabituel, il faut remonter au début des années 1090. Le mariage, ainsi que la coalition avec les Normands de Sicile, trouvait très probablement et logiquement sa place dans l'orientation pro-papale émergente du royaume de Hongrie dans les premières années du règne de Coloman. L'existence de cette orientation peut être notamment déduite d'une lettre du pape Urbain II au roi Coloman datée du

¹⁹ « ungarorum regi aliam filiam uxorem tradidit » : F. Thomae FAZELLI, *De rebus Siculis decades duae*, Panormi, 1558, p. 439.

²⁰ « Et anno sequenti Busillam filiam Ungarie Regi uxorem a Panormo ... » : [Francesco MAUROLICO] Franc. Maurolyci [abbas Siracusanis] *Sicanorum rerum compendium sive Sicaniae historiae libri VI*. Messanae, 1577, p. 105 ; GOMBOS, CFHH, n. 2315.

²¹ Cela apparaît aussi dans un ouvrage récent, bien que le nom d'Eleutheria soit accompagné d'un point d'interrogation : Tamás KÁDÁR, « Az Árpád-házi uralkodók és az országlásuk idején hercegi címmel tartományi különhatalmat gyakorolt külhoni, fejedelmi származású előkelők, valamint azok családtagjainak elhalálozási és temetkezési adatai 997-1301 között », [Les données sur les décès et les inhumations des monarques de la maison d'Árpád, ses princes possédant une puissance provinciale distincte et les membres de leur famille entre 997 et 1301] *Fons*, n° 19 (2012) p. 57-108, ici p. 76.

²² Voir Írott források, éd. cit., p. 200. n. 926 ; Felicia (?) : *Korai magyar történeti lexikon, 9-14. század*. [Encyclopédie de l'histoire hongroise du début du Moyen Âge, aux ix^e-xiv^e siècles], Éd. Gyula KRISTÓ – Pál ENGEL – Ferenc MAKK, Budapest, Akadémiai, 1994. [dans ce qui suit : KTML] p. 315.

²³ *Les Normands en Méditerranée dans la sillage des Tancrede*, éd. Pierre BOUET – François NEVEUX, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1994, p. 37.

²⁴ BECKER, *Graf Roger I*, op. cit., p. 225-226.

27 juillet 1096. En bref, le pontife se réjouit d'apprendre que Coloman a accédé au pouvoir royal et lui demande de renoncer à l'obéissance à l'antipape Clément III, de quitter le parti de l'empereur Henri IV et de rejoindre le camp du Saint Siège²⁵. À ce moment, le pape séjournait à l'abbaye de Saint-Gilles, dont l'abbé, Odilon, est mentionné dans la lettre comme informateur du pontife à propos de Coloman. Odilon, qui entretenait des relations personnelles chaleureuses avec le pape Urbain²⁶, avait effectivement des informations sur le nouveau roi puisqu'il était présent, ainsi que le légat Teuzo, à la fondation du monastère de Somogyvár en 1091²⁷. Saint Gilles avait aussi un rôle dans l'organisation de la Première Croisade : à cette époque le pape visait probablement à gagner le patron de l'abbaye, Raymond IV de Saint-Gilles, comte de Toulouse, au *negotium Christi*²⁸. L'abbé Odilon fut également utilisé par le pape comme un intermédiaire dans le but de convaincre Coloman de se rallier à lui. Le rôle significatif joué par la Hongrie dans le conflit pontifico-impérial de cette époque est souligné par une lettre de l'empereur Henri IV au prince Álmos – frère du roi Coloman, prétendant au royaume (†1127) – probablement rédigée à l'automne 1096²⁹. Dans cette missive, le souverain exprime son souhait que le prince confirme ses engagements vis-à-vis de l'Empire. Cela est également justifié par la supposition que le pape se hâta d'envoyer une délégation en Hongrie, probablement en même temps que la lettre de juillet afin de délivrer Coloman de sa consecration comme prêtre³⁰. Odilon a probablement voyagé en Hongrie juste après ces événements et accompi sa mission à l'automne ; il retourna ensuite auprès du pape et était en

²⁵ PAULER, *A magyar nemzet*, op. cit., I. p. 244 ; *Codex diplomaticus Regni Hungariae ecclesiasticus ac civilis*, éd. Georgius FEJÉR, 28 vol., Budae, 1828–1844. [dans ce qui suit : FEJÉR, CD] II. p. 13 ; *Diplomata Hungariae antiquissima* edendo operi praefuit Georgius GYÖRFFY ; adiuverunt Johannes Bapt. BORSA, Budapest, Akadémiai, 1992. [dans ce qui suit : DHA] vol. I. p. 317–18 ; Árpád- és Anjou-kori levelek [Lettres de l'époque des Árpáds et des Anjous], éd. László MAKKAI – László MEZEY, Budapest, Gondolat, 1960, [dans ce qui suit : ÁAL] p. 94-95 ; Írott források, éd. cit., p. 162-165.

²⁶ Vilmos FRAKNÓI, *Magyarország egyházi és politikai összeköttetései a római Szentszékkal*, [Les relations ecclésiastiques et politiques de la Hongrie avec la papauté] 3 vol., Budapest, Szent István Társulat, 1901–1903, vol. I, p. 29 ; Ferenc BAUMGARTEN : « A saint-gillesi apátság összeköttetései Magyarországgal », [Les contacts de l'abbaye de Saint-Gilles avec la Hongrie] *Századok*, n° 40 (1906) p. 407–409.

²⁷ Gergely KISS, « A somogyvári bencés apátság és francia kapcsolatai », [L'abbaye bénédictine de Somogyvár et ses relations avec la France] *Egyháztörténeti Szemle*, n° 2 (2000) p. 43–61.

²⁸ KISS, « A somogyvári », art. cit., n. 28.

²⁹ DHA vol. I, p. 322–23.

³⁰ Ferenc MAKK, *Ungarische Aussenpolitik (896–1196)*, Herne, Schäfer, 1999, p. 92 ; Márta FONT, *Koloman the Learned, King of Hungary*, Szeged, Szegedi Középkorász Műhely, 2001, p. 22.

route vers Rome à la fin de l'année³¹. Les chercheurs supposent également que le pape lui-même joua les entremetteurs pour le mariage : la papauté avait besoin de Coloman comme allié et, afin d'opérer le rapprochement voulu, le pontife aurait même oeuvré à l'établissement d'un lien matrimonial avec l'un de ses plus proches partisans, le comte Roger de Sicile³². L'hypothèse d'une probable intervention d'Urbain est également appuyée par le fait qu'une autre des filles de Roger, Mathilde de Sicile, a aussi contracté un mariage servant les intérêts de la Papauté, puisqu'elle épousa Raymond de Saint-Gilles³³.

Quoiqu'il en soit, il est aussi possible que Coloman ait lui-même entrepris des démarches pour trouver des allies potentiels, et il a pu lui-même considérer que le comte Roger représentait une bonne alternative à l'intérieur du camp pontifical. Le texte de l'oeuvre de Malaterra – il rapporte que Coloman prit l'initiative de se marier à une princesse de la dynastie sicilienne parce qu'« il avait entendu la réputation du glorieux Roger »³⁴ – semble accréditer la supposition que le roi avait pu apprendre l'existence de ce grand partisan de la cause papale et décider de nouer des relations avec lui. Coloman avait pu apprendre l'existence de Roger par l'intermédiaire d'Odilon, ou même par Raymond de Saint Gilles. Il a également pu effectuer des démarches pour entrer en contact avec le prince normand parallèlement à celles déjà entreprises par le pape : à l'automne 1096, le comte Raymond mena son armée croisée sur le littoral adriatique depuis le Frioul et la Carniole à travers les côtes croate et dalmate³⁵. Celles-ci n'étaient pas sous contrôle hongrois à cette période, mais un contact ou du moins une correspondance épistolaire n'est absolument pas à exclure.

Malaterra rapporte toute l'histoire des négociations matrimoniales. Il y eut plusieurs ambassades, tant dans un sens que dans l'autre. En prenant comme limite la date à laquelle la princesse normande quitta Termini pour la Hongrie, à savoir mai 1097, et si l'on considère que les pourparlers débutèrent par l'intermédiaire du pape, les missions hongroises et siciliennes eurent nécessairement lieu entre la lettre d'Urbain (27 juillet 1096) et mai 1097, ce qui représente un laps de temps assez court. Je ne suis pas d'accord avec la supposition de Fraknoi selon laquelle les envoyés hongrois se rendirent aussi à Rome par la Sicile³⁶ : un voyage

³¹ FARKAS, « Magyar követek », art. cit., p. 47.

³² FARKAS, « Magyar követek », art. cit., p. 43 ; МАКК, *Aussenpolitik*, op. cit., p. 92.

³³ Pierre AUBÉ, *Les empires normands d'Orient*, Paris, Perrin, 2006. p. 98.

³⁴ « audens famam Siculorum gloriosi comitis Rogerii » : MALATERRA, éd. cit., p. 102.

³⁵ PAULER, *A magyar nemzet*, op. cit., I. p. 591., FONT, *Koloman*, op. cit., p. 68.

³⁶ FRAKNÓI, *Magyarország*, op. cit., p. 30.

terrestre était plus ou moins hors de question puisque l'Italie du Nord était sous le contrôle des armées de l'empereur Henri V depuis 1091, et l'intervalle de 9 mois (juillet 1096 – mai 1097) n'accorde pas assez de temps pour effectuer quatre voyages terrestres. Par conséquent, la seule option est le voyage maritime. Malaterra rapporte que Coloman envoya une ambassade en premier, puis Roger envoya une délégation avec les Hongrois qui rentraient chez eux et demanda à Coloman d'envoyer une seconde ambassade ; lorsque celle-ci arriva, le souverain normand envoya à son tour une seconde délégation en Hongrie. Lorsque la seconde ambassade sicilienne revint, il decida que le temps était venu d'envoyer sa fille en Hongrie. Ce signifie qu'il y eut quatre voyages entre août et mai, et il faut garder à l'esprit que le voyage naval était difficile pour les gens de cette époque durant les mois de la mauvaise saison, y compris quand s'il s'agissait simplement de traverser l'Adriatique en décembre et en janvier, ce qui réduit encore l'intervalle de temps. Ainsi, d'après l'analyse de Farkas, d'importantes considérations politiques expliquent pourquoi Coloman n'a pas pu consacrer une attention totale à la question du mariage avant les derniers mois de l'automne 1096³⁷. Depuis le mois de mai, il devait ainsi faire au déferlement des vagues des armées croisées. Les assauts les plus rudes eurent lieu en août à Moson, mais même après cette date, le roi demeura occupé jusqu'en novembre à escorter Godefroy de Bouillon jusqu'au Danube inférieur, et ce n'est qu'après cet événement qu'il put tourner son attention vers les négociations matrimoniales. Je crois toutefois qu'un voyage aller-et retour entre la Hongrie et Palerme, spécialement en hiver, prend plus de temps que ce qu'estime Farkas (un mois et demi) : il faut compter au moins deux mois, voire plus en hiver, ce qui nous amène à conclure que les arrangements préliminaires, ou bien un rapprochement, ont pu intervenir bien avant juillet 1096, peut-être même avant l'arrivée des Croisés, à l'initiative de Coloman, et non pas seulement d'Urbain. Cela explique peut-être pourquoi Malaterra parle de la prudence de Roger, et du fait qu'il n'était pas satisfait de « l'autorité et la dignité » des premiers ambassadeurs. L'ambassade officielle de hauts dignitaires – Hatrvic (Arduin), évêque de Győr et Thomas, *ispán* de Fejér³⁸ – a peut-être été précédée par des tentatives informelles.

L'arrivée de la future mariée a alors été assurée : en mai 1097, Coloman devait avoir achevé sa campagne croate, ou au moins avoir affermi sa domination territoriale à Biograd na Moru, où la princesse fut recue par l'*ispán* Mercurius, avec 5000 soldats. La signification de ce lien matrimonial est démontrée par le fait que le comte de Sicile insista sur le fait que les notables du royaume, y compris Álmos – dont Malaterra connaît très bien le rôle – doivent prêter

³⁷ FARKAS, « Magyar követek », art. cit., p., 44.

³⁸ MALATERRA, éd. cit., p. 103 ; Írott források, éd. cit. p. 200.

serment sur tout ce que Roger demandait et sur tout ce que les notables étaient obligés de faire : cela signifie, à mon avis, que le comte de Sicile exigeait une loyauté vis-à-vis du nouveau couple royal, ainsi que de l'orientation diplomatique du royaume.

Le mariage de Coloman avec la fille de Roger de Sicile, l'un des alliés les plus fidèles de la Papauté, avait des implications anti-allemandes évidentes³⁹. Le pape Urbain II se rendit en Sicile à plusieurs reprises et souligna le rôle du comte comme agent du Saint Siège ; parallèlement, Roger choisissait les nouveaux évêques seulement avec l'accord du Pape⁴⁰. Il fut nommé vice-légat dans son comté 1098⁴¹. Le mariage normand impliquait aussi une prise de position contre Henri IV, puisque la soeur de la nouvelle reine de Hongrie, Maximilla, avait épousé un ou deux ans auparavant Conrad, le fils de l'empereur, qui se rebella contre son père et devint roi rival de Germanie et d'Italie après avoir prêté un serment de fidélité envers le Pape⁴². Le mariage de Maximilla fut fortement encouragé par le pape Urbain⁴³. Ce n'est pas un hasard si la rébellion de Conrad est soulignée dans la lettre d'Urbain à Coloman : l'empereur est désormais abandonné par son propre fils⁴⁴.

La Hongrie et Venise

Il est nécessaire d'examiner les intérêts d'un autre acteur du théâtre politique, à savoir Venise. L'expansion vers l'Adriatique opposa la Hongrie à Venise dès le début des années 1090. Byzance considérait toujours la Dalmatie comme sa propre dépendance, mais de la même manière la République affirmait aussi que

³⁹ Ferenc MAKK, *The Árpáds and the Comneni*, Budapest, Akadémiai, 1989, p. 13 ; Voir Salvatore FODALE, « Il Gran Conte e la sede apostolica », dans *Ruggero il Gran Conte e l'inizio dello Stato normanno. Relazioni e comunicazioni nelle Seconde Giornate normanno-sveve* (Bari, maggio 1975), Bari, Università degli Studi di Bari, 1977, p. 25–42.

⁴⁰ G. A. LOUD, *The Age of Robert Guiscard. Southern Italy and the Norman Conquest*, Harlow, Longman/Pearson, 2000, p. 229 ; John Julius NORWICH, *The Normans in the South 1016–1130*, London, Longman, 1967, p. 272–274.

⁴¹ Írott források, éd. cit., p. 200. n. 925 ; Josef DEÉR, *Papsttum und Normannen. Untersuchungen zu ihren lebensrechtlichen und kirchenpolitischen Beziehungen*, Köln – Wien, Böhlau, 1972, p. 167–170 ; FODALE, « Il Gran Conte », art. cit., p. 37 ; CHALANDON, *Histoire, op. cit.*, I, p. 306.

⁴² I. S. ROBINSON, *Henry IV of Germany 1056–1106*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 279, 286–288, 290–292, 295, 297, 300 ; CHALANDON, *Histoire, op. cit.*, I, p. 301, 350 ; Maximilla est Constance dans les chartes allemandes : FARKAS, « Magyar követek », art. cit., p. 40 ; WERTNER, *Az Árpádok*, op. cit., p. 220 ; NORWICH, *The Normans*, op. cit., p. 273.

⁴³ LOUD, *The Age of Robert*, op. cit., p. 231.

⁴⁴ « sed ipse etiam filius, [...] ab eius se consortio sequestrarunt », DHA vol. I, p. 317–318 ; FEJÉR, CD II, p. 13–15 ; ÁAL, p. 94–95.

le territoire, bien que formellement byzantin, appartenait à sa propre sphère d'intérêt. L'Empire avait besoin de pouvoir se reposer sur l'aide militaire de la République, ce qui a été garanti par le chrysobulle de 1082. Cependant, une pratique plutôt dangereuse vit le jour lorsque Byzance – dans le but d'empêcher le roi Saint Ladislas I^{er} (1077–1095) de continuer vers le Sud lors de sa campagne croate de 1091 – « laissa les Normands entrer » et utilisa des mercenaires normands commandés par Godefroy de Melfi pour consolider la domination byzantine sur les cités dalmates. Bien que représentant « officiellement » les intérêts byzantins, les Normands avaient un contrôle absolu sur le territoire et préparèrent le terrain pour un « retour ». Ils restèrent initialement jusqu'en 1093 mais ils apprirent le potentiel militaire et l'importance stratégique de la région, ce qui pourrait s'avérer utile dans le cas d'une invasion des Balkans. Il est mentionné dans la lettre d'Henri IV qu'Álmos « avait prévu d'aller en campagne contre les Grecs », probablement contre les cités de Dalmatie du Nord, et ce plan pourrait effectivement correspondre au contexte de cette période ; il pourrait être ainsi hypothétiquement daté du milieu des années 1090⁴⁵.

Ainsi, au début de la Première Croisade, il y avait déjà une tension entre les Normands et la République. Ce ne fut qu'à contre-cœur que Venise aida les croisés à prendre Haïfa en 1100⁴⁶. Quand le doge accepta finalement de faire avancer la cause de Dieu, il ne s'engagea que pour trois mois et dans des conditions clairement définies. Venise ne voulait pas sacrifier ses relations avec Byzance ou avec les Fatimides, avec qui elle commerçait depuis longtemps, sur l'autel du *negotium Christi*⁴⁷.

Les Normands ne doivent pas être considérés comme un bloc politique unifié. Ainsi, Godefroy de Melfi n'avait rien à voir avec le plan de mariage hongrois du comte Roger I^{er} de Sicile. Ni le « franc-tireur » apulien, ni les mercenaires normands de Calabre au service des Byzantins ne suivaient les directions prises par les principaux acteurs de la diplomatie normande d'Italie du Sud, que ce soit le comte Roger I^{er}, Bohémond ou Tancrède.

Le mariage normand a pu avoir un rôle dans la campagne croate de Coloman en 1097 et la présence de mercenaires normands en Dalmatie durant les années précédentes a pu avoir un impact sur le regain d'activité de la Hongrie dans la région. Souverain désigné, Álmos a dû quitter la Croatie en 1095 en raison d'une crise de succession, et le nouveau roi, Pierre (Petar Svačić) fut soumis au cours d'une campagne hongroise par Coloman en 1097. Désormais, l'expansion

⁴⁵ Írott források, éd. cit., p. 167 ; DHA I, p. 322.

⁴⁶ THEOTOKIS, *Norman Campaigns*, op. cit., p. 203 ; D. M. NICOL, *Byzantium and Venice*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 68–78.

⁴⁷ NICOL, *Byzantium and Venice*, op. cit., p. 74.

hongroise devenait, avec la puissance du royaume accrue par un lien avec les Normands de Sicile, une menace imminente pour les Byzantins et les Vénitiens. Les deux pouvoirs pouvaient s'attendre à ce que Coloman avance encore plus loin dans le Sud et s'empare des cités dalmates.

Après que Coloman ait étendu la sphère d'influence de la Hongrie jusqu'à l'Adriatique en 1097, sa domination dans ces territoires a dû être seulement formelle pendant quelques années, principalement en raison de la première révolte du prince Álmos contre la couronne l'année suivante.

En 1097, l'empereur Alexis ne pouvait pas, en raison de la confusion créée par la Première Croisade, prendre position contre la Hongrie en Dalmatie ; à la place, il intéressa temporairement Venise à cette cause et assigna la défense de la Dalmatie au doge en tant que *protosebastos*. Le doge porta alors le titre de *dux Croatiae et Dalmatiae*, qui incluait la Croatie pour la première fois depuis 997. Le titre, porté avec l'assentiment de Byzance, justifiait d'une part les revendications de principe nourries par la Signoria sur la Croatie, et démontrait d'autre part que Byzance aurait préféré une domination vénitienne à un règne hongrois dans ce royaume, puisque Venise était toujours considérée comme un vassal formel des Grecs. La même année, en 1097, la flotte vénitienne contraignit les cités de Trau et de Spalato à reconnaître sa domination, mais Coloman, qui devait faire face aux conséquences du passage dans son royaume d'une série d'armées croisées et de la déflagration d'une crise interne créée par Álmos, était désormais ouvert à la réconciliation et en 1098 il conclut un traité d'amitié avec Venise. La conciliation fut cependant basée sur une initiative de Coloman, qui envoya une lettre au doge Vitale Michiel en 1097. Cependant, cette conciliation n'allait pas de soi : bien que le roi désirait la paix et un traité d'amitié, et était d'accord pour que le doge soit appelé *dux Croatiae et Dalmatiae*, il émit toutefois dans une note des doutes sur le fait de savoir si le doge avait vraiment le droit de porter ce titre⁴⁸. Cependant, et alors que la situation était bloquée par la révolte d'Álmos en 1098, Coloman voulait éviter tout conflit avec la Sérénissime, et le traité sanctionna le rapport de forces existant. Coloman ne remit pas en question la domination de la République sur la Dalmatie mais accepta son contrôle *de facto*. La « *Conventio Amicitiae* » vénitiano-hongroise était négociée et dirigée contre les Normands et elle était en accord avec les intérêts de Byzance, qui était implacablement opposée à l'expansion normande⁴⁹. Cependant, Coloman ne put tirer profit de son mariage normand et de ses liens avec Roger de Sicile de ce point de vue, puisqu'il faut souligner que le comte ne pratiquait pas une

⁴⁸ « Sed tamen quia in Principibus meis et senioribus dubium videtur, utrum Ducem te Chroatie atque Dalmatie nominaverim » : DHA vol. I, p. 327 ; ÁUO vol. XI, p. 32–35.

⁴⁹ STEPHENSON, *Byzantium's Balkan Frontier*, *op. cit.*, p. 197.

politique d'agression, mais que la doctrine « expansionniste » provenait de son cousin, Bohémond.

La Hongrie et Byzance au début du XII^e siècle

Afin d'avoir une vue d'ensemble de l'arrière-plan diplomatique des relations hongaro-normandes au début du XII^e siècle, il est capital de prendre comme point de départ le mariage de Piroska de Hongrie (rebaptisée sous le nom Eirene/Irène (†1134) et Jean II Comnène (empereur, 1118–1143). De plus, la date exacte du mariage est d'une grande importance du point de vue des affaires étrangères, puisque cela influence aussi la position des Normands d'Italie du Sud.

L'oeuvre d'Anne Comnène, qui constitue notre principale source d'information sur la question, ne mentionne pas la date exacte du mariage. Elle rapporte que les jumeaux premiers nés du couple imperial n'ont pas pu naître avant « la commémoration du Proto-martyr Demetrius », le 26 octobre 1105. Toutefois, elle établit un lien entre le mariage et les mouvements d'Alexis vis-à-vis de la menace normande, puisque le beau-père devait nécessairement être présent pour le mariage. Alexis se rendit à Thessalonique en septembre 1105 et il « demeura dans ces régions pour un an et deux mois », s'attendant à une attaque des Normands, puis il demeura soit dans cette région soit en Thessalie jusqu'au mois d'octobre voire de novembre de l'année suivante, et c'est seulement alors qu'« il fut informé que Bohémond se trouvait toujours en Lombardie tandis que l'hiver s'installait ». A ce moment, qui survint probablement en novembre 1106, alors que « l'hiver s'installait », il « renvoya tous les soldats dans leurs foyers et lui-même retourna à Thessalonique »⁵⁰. Ainsi qu'on peut le voir, tout semble désormais tourner autour de la campagne normande à venir et cela semble avoir aussi déterminé les relations de Byzance avec la Hongrie.

L'oeuvre de Theodore Skoutariotès est la seule source faisant état de négociations avant l'union maritale. C'est très probablement en 1105 qu'Alexis envoya une ambassade demander la main de Piroska. Bien que Skoutariotès ait écrit son oeuvre après 1282, selon Mátyás Gyóni les passages de son récit concernant les négociations du mariage étaient basés sur une notice contemporaine du règne d'Alexis qui fut perdue par la suite⁵¹. Skoutariotès fait toutefois une observation

⁵⁰ AK, éd. cit., Lib. XII. 4.

⁵¹ Mátyás GYÓNI, « A legkorábbi magyar-bizánci házassági kapcsolatok kérdéséhez », [Pour la question des premiers contacts matrimoniaux hongrois et byzantins] *Századok*, n° 8 (1947) p. 212–219, p. 214 ; Franz DÖLGER, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches von 565–1453*, vol. 1–3, teil. 2. München, Oldenbourg, 1924, n. 1220h ; Skutariotès dans *Az Árpád-kori magyar történet bizánci forrásai. Fontes Byzantini historiae Hungariae aevo ducum et regum ex stirpe Árpád descenduntium*, éd. Gyula MORAVCSIK, Budapest, Akadémiai, 1988. [dans ce qui suit : ÁMTBF] p. 301–302.

sur les raisons qui conduisirent à la conclusion de ce mariage : « les peuples de l'Ouest sont préoccupants, et ceux de l'Est ne le sont pas moins »⁵². Le terme de « nations de l'Est » fait indubitablement référence à la présence grandissante des Seldjoukides et la notion d'Ouest ne peut désigner que la « perturbation » causée par le très ambitieux Bohémond, ce qui signifie que le rapprochement byzantino-hongrois a pu être cause par la croisade normande à venir.

La date du mariage de Piroska a donné lieu à des interprétations différentes parmi les historiens hongrois, mais la plupart sont cependant centrées autour de l'occupation hongroise de la Dalmatie en 1105. Tout d'abord, il a été considéré que le mariage avait été conclu avant la conquête de la Dalmatie, probablement dans la première moitié de 1105 et que l'occupation hongroise avait été, sinon acceptée ou approuvée, du moins concédée par Byzance. L'empereur Alexis était, certes bon gré mal gré, disposé à donner son consentement, principalement en raison de de l'activité déployée par Bohémond de Tarente contre l'Empire. La plupart des chercheurs sont cependant persuadés que la raison du rapprochement byzantino-hongrois résidait dans les relations supposément chaleureuses de Coloman avec les Normands. C'est pourquoi on trouve généralement l'idée qu'aux yeux des Byzantins, la Hongrie allait nécessairement adopter une position pro-normande dans la campagne anti-byzantine à venir et qu'elle allait certainement offrir son soutien à l'expédition prévue de Bohémond contre l'Empire. La menace normande émergente conduisit Alexis à approcher la Hongrie et à entreprendre des démarches pour détacher les Árpáds de leur orientation normande. En échange de la neutralité, ou même d'un soutien modeste de Coloman, Alexis était prêt à fermer les yeux sur une occupation de certains territoires byzantins par la Hongrie, et l'entente devait d'abord être scellée par un mariage⁵³. Byzance « céda » tout simplement la Dalmatie et en retour, la Hongrie était obligée de donner un appui au moins formel, c'est-à-dire politique, contre les Normands, et peu importaient les relations qu'elle pouvait avoir avec la Sicile *auparavant*. C'est également en raison des termes de ce rapprochement que lorsqu'en 1106 Venise s'apprêta à mener une campagne contre la Hongrie, l'empereur Alexis ne donna pas son accord⁵⁴.

⁵² « Ὁ δὲ Βασιλεὺς ὁρῶν πανταγόδεν τὰ δυτικά ἔθνη οὐκ ἔλαττον δὲ καὶ (τὰ) πρὸς Ἀνατολὴν ταρασσόμενα ». THEODORE SKOUTARIOTÈS, Σύνοψις χρονοική, dans *Mesaionikē vivliothékē epistasia / Mesaionike Bibliothekē*, Bibliotheca Graeca Medii Aevi, éd. Kōnstantinos N. SATHAS, 7 VOL., PARIS – VENISE, Jean Maissonneuve, 1894, VII, p. 181 ; MORAVCSIK, ÁMBTF, éd. cit., p. 301. DÖLGER, *Regesten*, op. cit., n. 1220g.

⁵³ KMTL, p. 315 ; Andrew B. URBANSKY, *Byzantium and the Danube frontier, A study of the relations between Byzantium, Hungary and the Balkans during the period of the Comneni*, New York, Twayne, 1968, p. 30.

⁵⁴ DEÉR, *A magyar törzsszövetség*, op. cit., p., 96 ; MAKK, *Aussenpolitik*, op. cit., p. 98.

L'autre possibilité d'interprétation considère que l'occupation de la Dalmatie était une agression contre Byzance. Bien que suivant principalement les raisons politiques décrites plus haut, le mariage eut lieu avant la conquête, c'est à dire au début de 1105 ou même avant, mais l'alliance de Byzance et de la Hongrie, qui avait été scellée par un contrat matrimonial des mois auparavant, était sûre et forte ainsi que basée sur un intérêt mutuel et une concorde diplomatique qui n'a même pas été perturbée par l'occupation de territoires byzantins par la Hongrie⁵⁵. Byzance se devait de faire des concessions pour pouvoir se concentrer sur ses principaux sujets d'inquiétude politiques du moment⁵⁶.

Quoiqu'il en soit, une autre nouvelle approche a été proposée par Ferenc Makk, qui arriva à la conclusion que le mariage a tout aussi bien pu avoir lieu *après* la campagne dalmate, c'est à dire après l'été 1105⁵⁷. Cette approche est basée sur la chronologie d'Anne Comnène. Une autre nouvelle approche a été émise par István Kapitánffy : selon lui, la question de la Dalmatie ne doit pas être uniquement vue à travers la dichotomie agression/approbation⁵⁸. L'essence de la diplomatie byzantine était sa flexibilité et son pragmatisme. Si nécessaire, les Byzantins étaient prêts à accepter d'être mis devant le fait accompli car ils pensaient sur le long terme, et traitaient tout, y compris l'occupation de la Dalmatie, comme une situation provisoire. Ils furent forcés de s'incliner devant la réalité des faits mais étaient bien plus préoccupés par l'agression de Bohémond⁵⁹. La principale raison de la proposition de mariage pour Piroška était le fait qu'au début de 1105 le prince d'Antioche avait mis pied sur le sol italien et commençait à organiser la « guerre de Dieu », cette fois contre des Chrétiens.

Il y a également eu dans l'historiographie hongroise des tentatives de proposition d'une autre interprétation légèrement différente, qui correspondrait à ma vision de la situation : ni le mariage normand de la fin des années 1090, ni la campagne dalmate de 1105 ne doivent être interprétées dans le contexte d'une

⁵⁵ Gyula KRISTÓ, *Magyarország története 895–1301*, [Histoire de la Hongrie 895–1301] Budapest, Tankönyvkiadó, 1984, p. 108 ; Ferenc MAKK, « Megjegyzések Kálmán külpolitikájához », [Notes pour la diplomatie de Coloman] *Acta Universitatis Szegediensis, Acta historica*, n° 67 (1980), p. 21–31, ici p. 27 ; Miroslav MARKOVIĆ, « Dva natpisa iz Zadra », *Historijski zbornik Srpske akademije nauke*, n° 36 (1953), p. 99–138, ici p. 104–110.

⁵⁶ István KAPITÁNYFY, *Hungarobyzantina*, Budapest, Typotex, 2003, p. 78.

⁵⁷ Ferenc MAKK, *A turulmadártól a kettőskeresztig*. [De l'oiseau « turul » à la double croix] Szeged, Szegedi Középkorász Műhely, 1998, p. 178–180 ; MAKK, *Aussenpolitik*, op. cit., p. 97.

⁵⁸ KAPITÁNYFY place cet évènement entre novembre 1106 et janvier 1107: *Hungarobyzantina*, op. cit., p. 77.

⁵⁹ KAPITÁNYFY, *Hungarobyzantina*, op. cit., p. 167. n. 34.

prise de position politique anti-byzantine⁶⁰. Les Normands d'Italie du Sud ne doivent pas être vus comme un bloc unifié maintenant une ligne diplomatique nette et faite d'intérêts dynastiques unis. Les Hauteville, bien que partageant certains intérêts, n'étaient tout simplement pas organisés en royaume. Le fait que Coloman ait épousé la fille de Roger I^{er}, comte de Sicile bien avant les années dont nous étudions les événements politiques, ne signifie pas nécessairement qu'il suivait la même ligne en 1105–1106 ou qu'il soutenait d'une manière ou d'une autre le neveu de Roger, Bohémond, de la branche apulienne des Hautevilles. En 1105 Coloman n'était absolument pas allié à aucun des Normands, bien que l'arrière-plan politique des années suivant le début de la première croisade et les troubles causés par le passage des croisés à travers le pays expliquent l'existence d'un lien avec le comte Roger. Toutefois, nous n'avons aucune source nous permettant de déterminer quelles relations la Hongrie avait avec les Normands dans les années suivant le mariage de Coloman. Ainsi, nous n'avons aucune information pour la période 1097–1104. Or, c'est à peu près la période à laquelle ce chaleureux rapprochement a pu faiblir, voire même disparaître à la lumière de nouveaux facteurs. Il est exclu que Coloman ait été un partisan de la cause de Bohémond en s'appuyant simplement sur son mariage sept ans auparavant. En outre, si l'on examine de plus près les affaires internes de la dynastie normandes, on remarque que Bohémond et le comte Roger n'étaient pas, et c'est le moins que l'on puisse dire, en bons termes à cette période. De plus, Roger soutint le rival de Bohémond, son frère Roger dit Borsa, dans la guerre civile presque continue qui suivit la mort de leur père, Robert Guiscard en 1085⁶¹. Le comte Roger n'avait pas de zèle particulier pour la croisade ni d'aspirations anti-byzantines. Il fit objection aux entreprises byzantines de son frère au début des années 1080 et n'avait pas d'intérêt territoriaux en Méditerranée orientale⁶². Roger Borsa, qui devait recueillir l'héritage de Guiscard, n'était pas habitué de l'ambition de s'emparer de nouvelles terres dans les Balkans⁶³. Les deux frères furent

⁶⁰ György SZÉKELY, « La Hongrie et Byzance aux X^e–XII^e siècles », *Acta Historica Academiae Scientiarum Hungaricae*, n° 13 (1967), p. 291–311, ici p. 308 ; KAPITÁNYFFY, *Hungarobyzantina*, op. cit., p. 75, 166.

⁶¹ DEÉR, *Papsttum*, op. cit., p. 124, 150–153., Luigi Russo, « Boemondo e la “prima crociata”, spunti per un riesame », dans « *Unde boāt mundus quanti fuerit Boamundus* ». *Boemondo I di Altavilla. Un normanno tra Occidente e Oriente* (Canosa di Puglia, 05–09 maggio 2011), éd. Cosimo D. FONSECA – Pasquale IEVA, Bari, Società di Storia Patria per la Puglia, 2015, p. 122–134, ici p. 124., p. 133 ; LOUD, *The Age of Robert*, op. cit., p. 255–260.

⁶² FARKAS, « Magyar követek », art. cit., p. 50.

⁶³ [ROBERT LE MOINE] Robert the Monk's *History of the First Crusade, Historia Iherosolimitana*, éd. Carol SWEETENHAM, Aldershot, Ashgate, 2005, p. 91. n. 10 ; Hubert HOUBEN, *Roger II of Sicily. A Ruler Between East and West*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 21 ; Donald

longtemps enlisés dans cette querelle. Roger Borsa était soutenu dans sa lutte pour chaque territoire disputé en Apulie par son oncle, qui lui céda même ses possessions calabraises⁶⁴. Bien que Roger Borsa ait dû pour un temps se résoudre à parlementer avec Bohémond lorsque son duché fut réduit à la principauté de Salerne, il était toujours près à accroître son territoire aux dépens de son frère⁶⁵. En dépit de l'existence de plusieurs tentatives de réconciliation, la guerre reprit de plus belle plusieurs fois. Plusieurs commentateurs avancent que c'est la « pression implacable » exercée sur lui par Roger Borsa et l'intervention fréquente du comte de Sicile qui conduisit Bohémond à s'« échapper » en croisade⁶⁶. Bien que Roger Borsa bénéficiait du soutien pontifical – il jura fidélité aux papes Urbain (en 1089) et Pascal (en 1100) et fut officiellement investi du duché d'Apulie –, il put jamais contrecarrer le pouvoir de Bohémond ou le placer sous son contrôle⁶⁷. En un mot, si le roi de Hongrie avait épousé une des Hautevilles *siciliennes*, il devait donc adopter la position opposée, *contre* Bohémond, ce qui dans le cadre de la guerre anti-byzantine prévue par le Prince d'Antioche conduirait Coloman à se *rapprocher* de Byzance en 1104–1105. Dans ce contexte, la conquête de la Dalmatie – dont le territoire était plutôt sous domination byzantine seulement de manière formelle durant les années précédentes et ne comprenait pas les zones côtières – n'a pas amené la Hongrie à s'élever contre Byzance. Au contraire, Coloman noua une nouvelle alliance avec le mariage de Piroska et de Jean et Alexis y gagna un nouvel allié susceptible de l'aider à protéger les territoires byzantins des Balkans occidentaux, sur lesquels Alexis s'attendait à ce que Bohémond lance sa nouvelle entreprise, depuis ses nouvelles positions en Dalmatie. Le royaume avait certes une reine normande, mais cela ne justifiait absolument pas que le roi soutienne de manière inconditionnelle une campagne normande dans les Balkans. Au contraire, les liens de Coloman avec Roger de Sicile renforcèrent plutôt sa position *contre* Bohémond. De ce point de vue un accord byzantino-hongrois ne gênait en rien les relations *sicilo*-hongroises.

Avec son mariage, le souverain Árpád n'aspirait pas à prendre Byzance dans une « tenaille normande ». Il ne peut être déduit de l'occupation de la Dalmatie

MATTHEW, *The Norman Kingdom of Sicily*. Cambridge, Cambridge University Press 2008, p. 19.

⁶⁴ LOUD, *Roger II*, op. cit., p. 8–9 ; LOUD, *The Age of Robert*, op. cit., p. 255–260 ; Russo, « Boemondo », art. cit., p. 124, 132, 133.

⁶⁵ Il a perdu les villes Oria, Tarente, Gallipoli, Bari et Otranto en 1086–89. DEÉR, *Papsttum*, op. cit., p. 124–125, 167.

⁶⁶ THEOTOKIS, *Norman Campaigns*, op. cit., p. 185.

⁶⁷ « semper apostolicae sedi fideliter obsecutus est » : DEÉR, *Papsttum*, op. cit., p. 145 ; Houben, *Roger*, op. cit., p. 21 ; LOUD, *The Age of Robert*, op. cit., p. 222.

que Coloman d'un côté, en tant qu'allié des Normands, et Bohémond de l'autre allaient capturer l'Empire ensemble. La Dalmatie elle-même était depuis longtemps sous la menace des Normands et les cités dalmates ne souhaitaient absolument pas passer sous le contrôle de Bohémond⁶⁸. Au contraire, en 1105, avant même la conquête hongroise, la Dalmatie aurait tout aussi bien pu être la cible d'une attaque normande⁶⁹. Ainsi que nous le verrons plus bas, à ce moment Bohémond se trouvait justement, depuis les premiers mois de l'année jusqu'en septembre, dans ses ports adriatiques de Bari et de Tarente et il recrutait des volontaires, mobilisait ses alliés et préparait sa flotte avant d'embarquer pour son expédition contre Byzance⁷⁰. En 1107 ce fut la Dalmatie elle-même qui craignit une invasion par la flotte que Bohémond mena sur la côte albanaise – pendant un certain temps personne ne savait quelle serait la cible du prince : il aurait pu tout aussi bien faire voile vers le littoral dalmate⁷¹. La situation n'était pas identique à celle des années 1080 et les cités n'étaient absolument pas disposées à rejoindre le camp des Normands contre Byzance. Elles avaient déjà eu l'occasion de connaître le vrai caractère des Normands et étaient désormais désireuses de vivre sous la protection d'un pouvoir plus grand – si ce pouvoir était la Hongrie, qu'il en soit ainsi.

La Hongrie, Venise et la Dalmatie

Bien que Byzance ait réaffirmé sa domination formelle sur la Dalmatie en 1103 et que Coloman ait renforcé sa position en avançant jusqu'à l'Adriatique et en se faisant couronner roi de Croatie à Biograd na Moru en 1102, l'Empire n'avait ni le temps ni l'énergie d'exercer de nouveau un contrôle direct sur le territoire étant donné que depuis 1104, Alexis devait faire face aux ambitions de Bohémond, qui était désormais prince d'Antioche.

D'un autre côté, la conquête d'Antioche provoqua une série de conflits armés et l'animosité byzantine-normande n'avait pas cessé. Venise reconnut la réinstallation d'une souveraineté byzantine *de iure*, puisqu'elle aussi devait

⁶⁸ Plus tôt, en 1073–1075, les Normands menèrent des expéditions en Dalmatie et prirent le contrôle de certains territoires et cités.

⁶⁹ STEPHENSON, *Byzantium's Balkan Frontier*, op. cit., p. 180.

⁷⁰ ANONYME DE BARI, éd. cit., p. 155 ; Georgios THEOTOKIS, « Bohemond of Taranto's 1107–8 campaign in Byzantine Illyria – Can it be viewed as a Crusade ? », *Rosetta*, n° 11 (2012), p. 72–81, ici p. 73.

⁷¹ « Normanni saepe per mare loca Dalmatiae inquietarent, et per terram aliquando se extendisset ad fines Pannoniae » : LAURENTIUS DE MONACIS, *Chronicon de rebus venetis*, RIS vol. VIII. Appendix, Venetiis, Remondiniana, 1758, p. 1–320, ici p. 93.

concentrer son attention sur le conflit byzantino-normand. Lorsqu'en 1105 la Dalmatie passa sous contrôle hongrois, le doge n'éleva pas d'objection formelle, mais accordait l'essentiel de son attention aux ambitions des Normands dans sa sphère d'intérêts, à savoir l'Adriatique. Venise pouvait désormais accepter une souveraineté hongroise, si cela était nécessaire pour la protéger de l'« étroite » isolatrice de Bohémond. Quelques années après le mariage normand de Coloman, Venise ne se sentait déjà plus menacée par le risque d'être coincée dans une tenaille normano-hongroise. Elle a pu se trouver isolée durant les premières années, mais comme il apparut finalement que les relations normandes de Coloman ne partageaient pas les aspirations de Bohémond dans les Balkans, la République se tourna vers son seul allié potentiel, la Hongrie, tandis que Byzance reconnut la situation de fait accompli en Dalmatie. En temps normal, les trois parties avaient des intérêts opposés concernant les cités dalmates, mais pour le temps présent elles devaient parvenir à un accord. Alexis fut capable de concilier les inquiétudes de la Hongrie et de Venise et obtint même qu'elles s'unissent à l'effort de guerre anti-normand – ou plus précisément anti-Bohémond. Cette préoccupation mutuelle conduisit les parties à maintenir de chaleureuses relations entre elles : il est intéressant de remarquer que c'est justement en 1105 que la construction de la Pala d'Oro fut commissionnée par le doge. Ordelafo Falier commanda que le retable précédent soit remplacé par l'oeuvre d'artisans de Constantinople⁷². Il convient de souligner qu'un portrait de l'empereur Alexis figurait dans la section inférieure de la Pala, bien qu'il fut remplacé plus tard en 1115 par la figure de Falier, lorsqu'il perdit les faveurs de la République en refusant de renouveler le chrysobulle de 1082⁷³. En 1107, avec l'invasion des Balkans par Bohémond, la Sérenissime se sentait désormais à juste titre tenaillée des deux côtés de l'Adriatique et était désormais prête à entreprendre une action militaire, y compris en alliance avec les forces hongroises.

La Hongrie et le Saint Empire Romain Germanique

Il est aussi nécessaire d'examiner un facteur particulièrement décisif, à savoir les relations entre la Hongrie et le Saint Empire Romain Germanique. Ainsi que nous l'avons vu, le prince Álmos prit position en faveur de l'Empereur Romain très tôt, c'est-à-dire avant même l'année 1098⁷⁴. Plusieurs sources suggèrent que l'expansion hongroise vers le Sud avait aussi contrarié les intérêts allemands

⁷² NICOL, *Byzantium and Venice*, op. cit., p. 65.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ Írott források, éd. cit., p. 166–168 ; DHA vol. I, p. 322–323.

dès le début des années 1090 et que cela c'était juste intensifié vers 1097. La tension grandit à nouveau lorsque, après que Coloman eut fait couronner son fils et héritier Étienne, son frère et rival, le prince Álmos, partit pour la cour impériale aux tournants des années 1105–1106⁷⁵. Étant donné que l'empereur Henri IV se débattait au milieu de sérieux troubles internes à cette période, ce fut seulement avec un soutien allemand de pure forme qu'Álmos, qui avait également reçu l'aide de la Pologne, fit irruption en Hongrie. Avec l'aide du prince polonais régnant, Bolesław III de Pologne, il prit le château d'Abaujvár⁷⁶. Cette coopération doit être vue à travers le prisme d'un complexe réseau d'intérêt dynastique : Álmos et Bolesław III étaient beau-frères, étant donné qu'ils avaient tous les deux épousé des filles de Sviatopolk II, grand duc de Kiev, respectivement Predslava et Zbyslava, dans les années 1102–1104. Sviatopolk s'était auparavant efforcé d'établir des contacts avec Coloman, mais étant donné que la tentative d'interférence pro-kiévienne du monarque hongrois dans les crises de succession russes avait échoué à la bataille de Przemysł en 1099, il cherchait désormais de nouveaux partenaires et menait désormais une politique pro-polonaise, et bientôt pro-allemande. Cependant, Álmos contruisit en vain une alliance polonaise par mariage interposé, puisque Coloman résolut le conflit avec le souverain piast en 1106 et parvint à un accord avec Bolesław III, avec qui il pouvait désormais conclure une nouvelle amitié anti-allemande⁷⁷. On peut se poser la question de savoir comment cela a-t-il pu se passer si simplement : comment Coloman a-t-il pu détruire d'un seul coup le système d'alliances dynastiques qu'Álmos mettait en place depuis des années ? Comment le monarque attaqué a-t-il pu, alors qu'Abaujvár était aux mains des Polonais, mettre si rapidement un terme au conflit et conclure un traité ? Bolesław avait changé d'avis et refusait désormais de soutenir Álmos. Est-ce que le plan de mariage byzantino-hongrois – et le fait que la Hongrie n'était pas seulement capable de s'emparer de la Dalmatie mais aussi de la garder sous son contrôle sur le long terme, puisqu'à cette période sa domination s'exerçait depuis plus d'un an – a pu jouer un rôle ? Il est également vrai que le souverain piast était désireux de conclure une amitié avec la Hongrie puisque quelques mois plus tard, il fut contraint de demander l'aide de Coloman contre le prétendant au trône Zbigniew. Coloman aida Bolesław contre ce

⁷⁵ MAKK, *Aussenpolitik*, op. cit., p. 99 ; MAKK, *Comneni*, op. cit., p. 14.

⁷⁶ FONT, *Koloman*, op. cit., p. 23.

⁷⁷ MAKK, « Megjegyzések Kálmán », art. cit., p. 26 ; *Scriptores Rerum Hungaricarum tempore ducum regumque stirpis Arpadianae gestarum*, éd. Imre SZENTPÉTERY et al. 2 vol., Budapest, Akadémiai, 1937–1938. [1999^e éd. Kornél SZOVÁK – László VESZPRÉMY] [dans ce qui suit : SRH] vol. I, p. 426–427.

dernier, et aussi contre le duc de Bohême partisan de l'Empire, Bořivoj II⁷⁸. D'une certaine manière il semble que l'accord conclu avec Byzance renforça les positions de la Hongrie dans le Nord, dans ses relations russo-polonaises, et, ce qui est plus important encore, changea également le comportement des Allemands⁷⁹. Il ne faut pas oublier que l'empereur Henri IV était toujours enlisé dans une querelle domestique avec son fils, ce qui a pu être la cause principale du fait qu'il ne donna pas d'assistance militaire à Álmos, mais il n'est pas exclu qu'il se soit montré prudent en raison du rapprochement hungaro-byzantin. Álmos ne pouvait rien faire d'autre que retourner en Hongrie ; abandonnant tout ses espoirs que son frère lui confie à nouveau son duché, il partit en pèlerinage à Jérusalem en 1107. Coloman dépouilla alors dûment Álmos de son duché⁸⁰.

Dans son pèlerinage via Constantinople, Álmos a pu, tant à l'aller qu'au retour, entrer en contact avec différents acteurs du jeu politique. Un séjour d'Álmos dans cette ville est mentionné par la légende de St. Emeric, ce qui peut faire référence au pèlerinage du prince et non pas aux années où il se réfugia à Byzance en tant que prétendant au trône⁸¹. Il est possible que ce ne soit pas par pur hasard que le prétendant hongrois séjourna à Constantinople alors que les troupes de Bohémond faisaient voile contre Byzance. La chronologie exacte du pèlerinage d'Álmos n'est pas connue, le seul fait documenté est qu'au tournant des années 1107 et 1108 il était de retour en Hongrie, assista à la consecration de la prévôté de Dömös, et conspirait probablement de nouveau contre Coloman⁸². Nous n'avons pas d'informations sur l'itinéraire du voyage d'Álmos, mais il a probablement pris une route terrestre pour revenir de Constantinople et, étant donné qu'il était de retour en Hongrie à la fin de 1107, il a dû voyager à travers les Balkans à l'automne. Cela signifie qu'il a traversé les territoires byzantins au moment où Bohémond faisait le siège de Dyrrachium. Il n'est pas difficile d'imaginer, en se basant sur la longue histoire de la persévérante quête d'Álmos pour se trouver des alliés, que le prince comptait sur l'entreprise anti-byzantine de Bohémond ; Coloman étant allié et apparenté à l'empereur Alexis, Álmos a pu escompter un mouvement normand contre les positions hongroises dans les Balkans. Par conséquent, alors qu'il voyageait vers la Hongrie, probablement par

⁷⁸ MAKK, « Megjegyzések Kálmán », art. cit., p. 28.

⁷⁹ MAKK, *Aussenpolitik*, op. cit., p. 97.

⁸⁰ MAKK, *Comneni*, op. cit., p. 14.

⁸¹ SRH vol. II, p. 456 ; MAKK, *Comneni*, op. cit., p. 132. n. 61.

⁸² 1107: SRH vol. I, p. 427 ; DEÉR, *A magyar törzsszövetség*, 105–106 ; György GYÖRFFY, « A lovagszent uralkodása (1077–1095) », [Le règne du saint chevalier] *Történelmi Szemle*, n° 10 (1977), p. 533–564, ici p. 534 ; FÖNT, *Koloman*, op. cit., p. 23.

le littoral albanais puis la Dalmatie, Álmos a pu atteindre les territoires attaqués par les Normands et il a même pu essayer de traiter avec un nouveau partenaire potentiel, à savoir le prince d'Antioche. Le prince hongrois a même pu entrer en contact avec des parents normands de Bohémond, peut-être Tancrede à Antioche, alors qu'il était en pèlerinage plus tôt cette année. Nous n'avons pas d'informations sur Álmos après sa présence à Dömös, mais il a probablement du fuire vers la cour du nouveau Roi des Germains, Henri V, puisqu'il passa Pâques de l'an 1108 à Passau⁸³. C'est peut-être en raison du nouveau regain d'activité d'Álmos que le roi Coloman descendit en Dalmatie au printemps. La présence du roi Coloman à Trau le 25 mai 1108 est attestée par une source documentaire, puisqu'il promulga une charte de privilèges pour la ville⁸⁴. Ainsi que nous allons le discuter en détail ci-dessous, le roi devait avoir une raison pour être présent personnellement en Dalmatie, et il n'est pas exclu qu'il ait été inquiet qu'Álmos puisse entrer en contact avec les Normands et menacer les nouvelles conquêtes de Coloman, probablement en coopération avec une future campagne de l'empereur Henri V en Hongrie. Bien que nous n'ayons pas beaucoup d'informations sur un rapprochement éventuel entre Bohémond et le Saint Empire, le fait que le prince d'Antioche menait une guerre de succession contre son frère, Roger Borsa – ce dernier était un proche partisan du pape, alors qu'après la déviation de la croisade et le siège de la ville chrétienne de Dyrrachium, Bohémond avait perdu les faveurs de Pascal II – rendait possible le fait que ni Bohémond ni Henri V n'auraient objecté à une coordination de leurs actions militaires contre la Hongrie, alliée de Byzance⁸⁵. Une attaque par l'Ouest aurait forcé Coloman à se retirer du théâtre d'opérations de l'Adriatique : il aurait lui-même du rentrer en Hongrie au plus vite, et c'est exactement ce qui arriva. En septembre 1108, Henri V, qui avait à ses côtés le prétendant au trône Álmos, Svatopluk le prince régnant de Bohême ainsi que Léopold III de Babenberg, duc d'Autriche, mena un grand assaut contre Pozsony et poursuivit par un raid jusqu'à la vallée de la rivière Vág. Citons à nouveau Ekkehard et l'Annalista Saxo : la raison de l'invasion allemande était que la Hongrie « avait usurpé » des possessions impériales en occupant la Dalmatie⁸⁶. Il est intéressant de constater que trois ans après la conquête, cet

⁸³ SRH vol. I, p. 429 ; MAKK, *Aussenpolitik*, op. cit., p. 100.

⁸⁴ DHA vol. I, p. 354–57 ; RA vol. I, n. 41 ; György GYÖRFFY, « A XII. századi dalmáciai városprivilégiumok kritikájához », [Notes critiques sur les privilèges des villes du XII^e siècle] *Történelmi Szemle*, n° 10 (1967), p. 46–56, ici p. 49.

⁸⁵ Voir Giancarlo ANDENNA, « Boemondo e il papato », dans *“Unde boat mundus quanti fuerit Boamundus”*, op. cit. p. 85–104.

⁸⁶ « Colomannus fines regni nostri, scilicet in locis maritimis invaserit » : EKKEHARD, éd. cit., p. 242 ; ANNALISTA SAXO, [Reichskronik] éd. D. G. WAITZ – P. KILON, Hannover, Hahn, 1844

évènement contrariait toujours les intérêts allemands et que cette question fut soulevée juste au moment où l'on s'attendait à ce que Bohémond entreprenne une action contre les territoires dalmates. Bien que les Allemands aient envahi la Hongrie à la fin de l'été, l'empereur avait commencé ses préparatifs bien avant et il ne savait pas que l'expédition de Bohémond aurait échoué à ce moment.

Finalement, en octobre 1108, Coloman reçut l'aide de son allié polonais : Bolesław III entra en Bohême en amenant avec lui le rival de Svatopluk, Bořivoj, et força ainsi le souverain přemyslide à rentrer dans son pays. Lorsqu'au début de novembre l'armée hongroise passa à l'offensive en Moravie, l'empereur – qui avait très probablement appris entre temps l'échec des Normands à Dyrrachium et la consolidation des positions de la Hongrie à Devol – signa la paix et retira toutes ses troupes⁸⁷.

La « croisade » de Bohémond

Nous devons maintenant examiner ce que Bohémond, Prince d'Antioche, faisait pendant ce temps-là. Au moment des préparations de l'invasion allemande en Hongrie, les Normands d'Apulie étaient engagés dans un long siège à Dyrrachium. Si des actions militaires ont opposé la Hongrie et les Normands en 1108, probablement en conséquence du mariage Árpád-Comnène quelques années auparavant, cela s'insère dans la situation politique du temps et ce phénomène doit donc être analysé dans un cadre plus large.

Les relations entre Byzance et les nouveaux souverains normands d'Antioche étaient plutôt tendues bien des années avant l'ouverture des hostilités dans les Balkans en 1107. Byzance semble avoir vu Antioche, ainsi que la Cilicie et Lattaquié, comme une part de leur territoire qui avait été injustement prise par les Normands⁸⁸. Alexis eut alors recours aux armes pour reprendre les ports de Cilicie et de Syrie du Nord, sans doute avec l'objectif de lancer une attaque sur Antioche elle-même⁸⁹. L'explosion d'une guerre fut seulement empêchée par le fait que Bohémond fut fait prisonnier en 1100 par Malik Aḥmad Ghāzī (souverain Dānishmand, 1097–1105)⁹⁰. Bohémond dut passer trois ans emprisonné à

(MGH SS vol. VI, *Chronica et annales aevi Salici*), p. 542–777, ici p. 539 ; MAKK, *Aussenpolitik*, op. cit., p. 100 ; KAPITÁNFY, *Hungarobyzantina*, op. cit., p. 168.

⁸⁷ MAKK, *Aussenpolitik*, op. cit., p. 159.

⁸⁸ Thomas S. ASBRIDGE, *The Creation of the Principality of Antioch, 1098–1130*, Woodbridge, Boydell, 2000, p. 48, 94.

⁸⁹ ASBRIDGE, *Principality of Antioch*, op. cit., p. 47–53.

⁹⁰ FOULQUES DE CHARTRES, éd. cit., Lib. I. xxv. 1–2. p. 134–135.

Nixandria « lié avec des chaines de fer »⁹¹. Sa libération fut finalement obtenue par une énorme rançon en 1103⁹². Le prince n'attendit pas un instant pour se retrouver pris dans une guerre sur deux fronts entre les Dānishmands et les Byzantins, dont il était convaincu qu'ils avaient joué un rôle dans le fait qu'il fut maintenu si longtemps en prison. Les relations se détériorèrent encore lorsque Bohémond apprit que l'empereur avait offert à Malik Ghāzī une somme d'argent pour sa tête⁹³. En outre, les attaques byzantines contre les territoires normands en Syrie continuaient dans l'intervalle⁹⁴. A son retour, Bohémond trouva sa principauté cernée par les Grecs. La marine byzantine menait des opérations depuis Chypre et les ports de Cilicie et Laodicée capitula rapidement⁹⁵. Les Grecs encerclèrent bientôt la principauté d'Antioche par le Nord et le Sud⁹⁶. Etant donné que Bohémond avait été défait par les Turcs à Harran en 1104, il était cette fois suffisamment inquiet pour laisser Antioche à Tancrède et embrasser une fois de plus la cause de la croisade, cette fois contre les Byzantins « tricheurs »⁹⁷.

⁹¹ [ALBÉRIC/ALBERT D'AIX/AACHEN] *Historia Ierosolimitana, history of the journey to Jerusalem*, éd. Susan B. EDGINGTON, Oxford, Clarendon, 2007, Lib. II, 27, p. 525 ; IBN AL-ATHĪR, *Chronicle for the crusading period from al-Kāmil fi'l-ta'rikh*, éd. D. S. RICHARDS, Aldershot, Ashgate, 2006–2007, p. 32 ; [MATTHIEU D'EDESSE], *Armenia and the Crusades, tenth to twelfth centuries, the Chronicle of Matthew of Edessa*, éd. A. E. DOSTOURIAN, London, University Press of America, 1993, Lib. II, 134, p. 177–78.

⁹² GUIBERT DE NOGENT, *The deeds of God through the Franks*, éd. Robert LEVINE, Woodbridge, Boydell, 1997, Lib. VII, p. 159 ; FOULQUES DE CHARTRES, éd. cit., Lib. II, xxiii, p. 175 ; IBN AL-ATHĪR, éd. cit., p. 60 ; MATTHIEU D'EDESSE, éd. cit., Lib. III, 14, p. 191 ; ASBRIDGE, *Principality of Antioch*, op. cit., p. 31.

⁹³ ALBÉRIC D'AIX, éd. cit., Lib. IX, 34, p. 681 ; ORDERIC VITALIS, éd. cit., V. Lib. X, p. 354–56 ; Giuseppe MOREA, *Marco Boemondo d'Altavilla*, Canosa, Centro di servizio e programmazione culturale regionale, 1986, p. 81 ; Ralph-Johannes LILIE, *Byzantium and the Crusader States*, éd. J. C. MORRIS – J. E. RIDINGS. Oxford, Clarendon, 1994, p. 71.

⁹⁴ RADULPHE/RAOUL DE CAEN, *Gesta Tancredi in expeditione Hierosolymitana auctore Radulfo Cadomensis*, RHC Occ. vol. III, p. 587–716, ici Lib. CLI, p. 712 ; ASBRIDGE, *Principality of Antioch*, op. cit., p. 32, 56 ; MANSELLI, « Normanni d'Italia », art. cit., p. 173 ; MOREA, *Marco Boemondo*, op. cit., p. 81.

⁹⁵ IBN AL-ATHĪR, éd. cit., p. 79 ; Raoul MANSELLI, « Normanni d'Italia alla prima crociata, Boemondo d'Altavilla », *Japigia*, n° 11 (1940), p. 45–79 ; 154–184, ici p. 177 ; ASBRIDGE, *Principality of Antioch*, op. cit., p. 56 ; THEOTOKIS, « Bohemond », art. cit., p. 72 ; YEWDALE, *Bohemond*, p. 102–105 ; Harold S. FINK, « The Foundation of the Latin States, 1099–1118 », dans *History of the Crusades. The first hundred years*, éd. M. W. BALDWIN, (*History of the Crusades*, I. éd. Kenneth Meyer SETTON) Madison, University of Wisconsin Press, 1969, p. 368–409, ici p. 390.

⁹⁶ LILIE, *Byzantium and the Crusader States*, op. cit., p. 72.

⁹⁷ FOULQUES DE CHARTRES, éd. cit., Lib. II, xxvi, 1–2, p. 177., Lib. II, xxvii, 1, p. 177 ; RAOUL DE CAEN, éd. cit., Lib. CLIII, p. 713 ; MATTHIEU D'EDESSE, éd. cit., Lib. III, 18, p. 192–93 ; ASBRIDGE, *Principality of Antioch*, op. cit., p. 32.

À partir de janvier 1105, où il arriva à Bari, Bohémond pris de grandes mesures pour construire une flotte afin de transporter les troupes pour une nouvelle croisade⁹⁸. Bohémond écrivit au pape Pascal II une lettre dans laquelle il énumérait les griefs contre Byzance pour justifier son attaque⁹⁹. Au début, le souverain pontife semblait soutenir la guerre « juste » de Bohémond¹⁰⁰ et il lui donna l' « étendard de Saint Pierre »¹⁰¹. En effet, le pape tenait Byzance pour responsable des déboires de la croisade de 1101¹⁰².

La « tournée de recrutement » pleine de propagande de Bohémond porta ses fruits¹⁰³. En raison d'un message clair et sans compromission, son appel souleva l'enthousiasme¹⁰⁴. Il rassembla d' « énormes forces en provenance de chaque pays et de chaque ville »¹⁰⁵. Il était « occupé à rassembler de larges armées et allait par toutes les villes en dénigrant l'empereur »¹⁰⁶. Il reçut le soutien des Capétiens : il épousa Constance, la fille du roi de France Philippe I^{er}, tandis que son frère

⁹⁸ Dieter GIRGENSOHN, « Boemondo I. », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 11 (1969), [http://www.treccani.it/enciclopedia/boemondo-i_%28Dizionario-Biografico%29/ - 1^{er} juillet 2016]

⁹⁹ Jonathan HARRIS, *Byzantium and the Crusades*, London, Continuum, 2006, p. 88 ; Jean FLORI, « Bohémond, croisé modele », dans *„Come l'orco della fiaba”*, studi per Franco Cardini. A cura di Marina MONTESANO. Firenze, SISMEL – del Galluzzo, 2010, p. 123–132, ici p. 131.

¹⁰⁰ ANGOLD, *The Byzantine Empire, 1025–1204*, London, Longman, 1997, p. 144.

¹⁰¹ BARTOLFUS DE NANGIS/BARTOLFUS PEREGRINUS, *Gesta Francorum expugnantium Iherusalem*, dans RHC Occ., vol. III, p. 487–543, ici Lib. LXV, p. 538.

¹⁰² THEOTOKIS, *Norman Campaigns*, op. cit., p. 201.

¹⁰³ HARRIS, *Byzantium and the Crusades*, op. cit., p. 88 ; Rudolf HIESTAND, « Boemondo I e la prima Crociata », dans *Il mezzogiorno normanno-svevo e le crociate*, Atti delle quattordicesime giornate normanno-sveve Bari, 17–20 ottobre 2000 a cura di Giosuè MUSCA, Bari, Centro di studi normanno-svevi Università degli Studi di Bari – Mario Gallina, 2002, p. 65–94, ici p. 68, 85 ; Jean FLORI, *Bohémond d'Antioch, Chevalier d'Aventure*, Paris, Payot, 2007, p. 7–10 ; Gerhard RÖSCH, « Der «Kreuzzug» Bohemunds gegen Dyrrachion 1107/1108 in der lateinischen Tradition des 12. Jahrhunderts », *Römische Historische Mitteilungen* n° 26 (1984), p. 181–190, p. 184–89 ; WHALEN, « God's Will », art. cit., p. 115 ; Luigi RUSSO, « Convergenze e scontri, per una riconsiderazione dei rapporti greco-normanni nei secoli XI–XII », dans *Fedi a confronto, ebrei, cristiani e musulmani fra X e XIII secolo*, atti del convegno di studi, San Vivaldo, Montaione, 22–24 settembre 2004, a cura di Sergio GENSINI, Firenze ; Montaione, Polistampa, 2006, p. 263–278, p. 276.

¹⁰⁴ *Narratio Floriacensis*, éd. cit., p. 361 ; LILIE, *Byzantium and the Crusader States*, op. cit., p. 72–75 ; ASBRIDGE, *Principality of Antioch*, op. cit., p. 94.

¹⁰⁵ AK, éd. cit., Lib. XII. 1 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 369.

¹⁰⁶ AK, éd. cit., Lib. XII. 1 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 369.

Tancrede épousa une autre des filles de Philippe¹⁰⁷. Ce double lien matrimonial accrut largement le poids politique des Hauteville¹⁰⁸.

Il a été souligné dans l'historiographie qu'il n'est pas certain que Bohémond ait clairement exposé que sa campagne était dirigée contre Byzance¹⁰⁹. Nous n'entrerons pas plus avant dans les détails de cette discussion, étant donné que l'identification précise du but initial de la campagne n'est pas particulièrement important pour notre propos. Il ne nous incombe pas de prendre position et de décider si le pape Pascal II ou ceux qui prirent la croix en France savaient en réalité que la croisade serait détournée, ou bien s'ils crurent les propos de Bohémond selon lesquels leur objectif final était Jérusalem, bien qu'ils n'objectèrent pas à une diversion contre les territoires byzantins. Il est probable qu'il n'ait pas été *officiellement* dit que l'intention était d'*occuper* Constantinople¹¹⁰. Le climat politique à Rome était favorable à l'incitation à une attaque contre Byzance¹¹¹, qui devait craindre une invasion à chaque minute¹¹². Bohémond éprouvait une « haine inextinguible envers les Byzantins », et sa cible était « la prise et l'appropriation du pouvoir impérial de Constantinople »¹¹³ : « ses ambitions grandirent jusqu'à embrasser l'idée d'établir un autre royaume croisé sur les terres de Byzance »¹¹⁴. Il semble évident que l'armée faisait voile pour renverser l'empereur et « envahir Constantinople »¹¹⁵.

¹⁰⁷ [ROMUALD DE SALERNE] *Romoaldi II archiepiscopi Salernitani annales*, éd. Wilhelm ARNDT. Hannover–Stuttgart, Hahn, 1866 (MGH SS vol. XIX *Annales aevi Suevici*), p. 387–461, ici p. 414 ; AUBÉ, *Les empires normands*, op. cit., p.114.

¹⁰⁸ HIESTAND, « Boemondo », art. cit., p. 86 ; Bernard von KUGLER, *Bohemund und Tancred, Fürsten von Antiochien*, Tübingen, Fues, 1862, p. 28.

¹⁰⁹ J. G. ROWE, « Paschal II, Bohemund of Antioch and the Byzantine Empire », *Bulletin of the John Rylands Library*, n° 49 (1966–1967), p. 165–202, ici p. 176–80.

¹¹⁰ Ferdinand CHALANDON, *Essai sur le règne d'Alexis I^{er} Comnène, 1081–1118*, Paris, Picard, 1900, p. 242.

¹¹¹ W. B. McQUEEN, « Relations between the Normans and Byzantium, 1071–1112 », *Byzantion* n° 56 (1986) p. 427–469, ici p. 462.

¹¹² Franz DÖLGER, « Ungarn in der byzantinischen Reichspolitik », dans *Archivum Europae Centro-Orientalis* n° 8 (1942) p. 315–412, p. 170 ; Gyula MORACSIK, « Les Relations entre le Hongrie et Byzance à l'époque de croisades », *Revue des Études Hongroises*, n° 8–11 (1933), p. 301–308, ici p. 324.

¹¹³ SAVVIDÈS, *Byzantino-Normannica*, op. cit., p. 71.

¹¹⁴ McQUEEN, « Relations », art. cit., p. 470.

¹¹⁵ [SIGEBERT DE GEMBLoux] *Sigeberti Gemblacensis Chronica cum continuationibus*, éd. D. L. BETHMANN, Hannover, Hahn, 1844 (MGH SS vol. VI *Chronica et annales aevi Salici*), p. 268–474, ici p. 372. Voir George BEECH, « A Norman–Italian adventurer in the East, Richard of Saler-

La taille même de cette entreprise frappa les coeurs byzantins de terreur, et il n'est donc pas étonnant qu'Alexis ait entrepris de rechercher des alliés disponibles ; dans ce contexte, il a notamment pu faire appel à Coloman. Une ambassade fut envoyée à Monte Cassino, dans le but de réfuter les allegations faites par Bohémond¹¹⁶. De plus, une attaque sur deux fronts n'était pas à exclure : le souverain Dānishmand avait aussi évoqué la possibilité d'une campagne conjointe avec les Normands contre Byzance¹¹⁷. Ce nouvel élément a pu inciter Alexis encore plus fortement à chercher des alliés possibles¹¹⁸. L'empereur chercha à gagner à sa cause toutes les puissances navales en Italie, afin de ne laisser aucune flotte potentielle aux mains des Normands¹¹⁹. Byzance craignait particulièrement une coopération possible entre Bohémond et Pise, étant donné que c'était la marine pisane qui avait dévasté Corfou et qui s'était jointe aux Normands pour assiéger Laodicée in 1099¹²⁰. Corfou aurait pu être utilisée encore une fois comme base, puisqu'elle n'était pas très éloignée, y compris pour une campagne contre la Dalmatie et l'Illyrie ; une possible attaque de Corfou par les Pisans et les Normands aurait donc nui indirectement aux intérêts de Coloman, et aurait parfaitement justifié une expedition dans l'Adriatique. Radulphus Tortarius mentionne que l'armée de Bohémond incluait aussi des Pisans et des Génois, ce qui aurait également pu expliquer une contre-attaque vénitienne¹²¹. En 1105, Alexis, se sentant isolé, envoya une ambassade en Egypte pour prendre contact avec les Fatimides¹²². Dès 1105, l'empereur prit ses precautions « pour empêcher Bohémond de réaliser son désir bien connu de traverser depuis l'Italie ». Il rassembla l'armée impériale de l'Ouest et, tout en faisant route vers Thessalonique, se prépara pour la guerre¹²³.

no 1097–1112 », dans *Anglo-Norman Studies 15, Proceedings of the Battle Conference 1992 and of the XI Colloquio Medievale of the Officina Di Studi Medievali*, éd. Marjorie CHIBNALL, Woodbridge, Boydell, 1993, p. 25–40, ici p. 36.

¹¹⁶ DÖLGER, *Regesten*, op. cit., n. 1229 ; LILIE, *Byzantium and the Crusader States*, op. cit., p. 74.

¹¹⁷ ALBÉRIC D'AIX, éd. cit., Lib. IX, 35, p. 683.

¹¹⁸ ALBÉRIC D'AIX, éd. cit., Lib. IX, 35, p. 685 ; Anton JENAL, « Der Kampf um Durazzo, 1107–1108, mit dem Gedicht des Tortarius », *Historisches Jahrbuch* [der Görres-Gesellschaft], n° 37 (1916), p. 285–352, ici p. 234–36.

¹¹⁹ AK, éd. cit., Lib. XII. 1 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 368.

¹²⁰ FINK, « Foundation », art. cit., p. 374.

¹²¹ YEWDALE, *Bohemond*, op. cit., p. 116.

¹²² DÖLGER, *Regesten*, op. cit., n. 1220–1221 ; AK, éd. cit., Lib. XII. 1 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 369 ; EKKEHARD, éd. cit., p. 230.

¹²³ DÖLGER, *Regesten*, op. cit., n. 1224 ; AK, éd. cit., Lib. XII, 3 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 374 ; Luigi

Le siège de Dyrrachium et la campagne hongroise en Apulie

Après des années de préparatifs, Bohémond fit voile avec une armée considérable, traversa l'Adriatique et atteignit Avlona/Valona/Aulón/Vlorë en octobre 1107. Quelques jours plus tard, les Normands mirent le siège devant Dyrrachium¹²⁴.

C'est dans ce contexte que doit être placée la campagne supposée du roi Coloman en Apulie avec Venise pour allié. La plus ancienne source rapportant cette histoire est l'oeuvre de Simon de Kéza, qui date de la fin du XIII^e siècle : selon cet auteur, le roi Coloman demanda aux Vénitiens de lui louer des galères, des bateaux à voiles et des bateaux de transports qu'il utilisa pour convoier une armée hongroise à travers l'Adriatique jusqu'en Apulie. Là, il prit le contrôle des villes de Monopoli et Brindisi et les confia à une faction des citoyens fidèles à Venise. Laisant ces cités sous le contrôle des Vénitiens, il mena des raids éclairs en différents endroits de la plaine d'Apulie et y demeura pour trois mois avant de retourner à ses bateaux. Puis, après avoir laissé un capitaine hongrois et l'étendard du roi de Hongrie avec les Vénitiens en Apulie, le roi retraversa l'Adriatique et revint en Dalmatie¹²⁵.

Cette histoire fut ensuite empruntée par des chroniqueurs italiens du milieu du XIV^e siècle, en premier lieu par Paolino da Venezia dans son *Historia Satyrica*¹²⁶. Paolino da Venezia, également appelé Paulus Venetus, est réputé avoir connu et utilisé les *gesta* de Simon de Keza¹²⁷. La chronologie du chroniqueur est

Russo, « *L'espansione normanna contro Bisanzio (secoli XI–XII)* », dans *Scritti offerti a Mario Troso*, a cura di G. MASTROMINICO, Ariano Irpino, Centro Europeo di Studi Normanni, 2012, p. 206–230, ici p. 212.

¹²⁴ Gyula PAULER, « Horvát-Dalmátország elfoglalásáról, 1091–1111. Befejező közlemény », [Sur la conquête de la Croatie et de la Dalmatie] *Századok*, n° 22 (1888), p. 197–215, 320–333, ici p. 324.

¹²⁵ « [...] galeas, naves et territas cum Venetis solidavit, mittens cum eis exercitum Hungarorum in Apuliam, ubi Monopolim et Brundisium civitates occuparunt civibus quibusdam fidem Venetis observantibus. Cumque easdem civitates ad tenendum Venetis reliquissent, concitatis ursibus planum Apuliae in quibusdam locis devastantes, tribus mensibus in ea permansere. Tandemque ad naves redeuntes per mare in Dalmatiam revertuntur capitaneo Hungaro et regis Hungariae banerio ibidem cum Venetis derelictis. Quas quidem civitates Guillelmus iunior rex Siciliae per auxilium Pisanorum cum magnis sumptibus postmodum vix rehabuit. » SIMONIS DE KEZA, *Gesta Hungarorum*, éd. cit., chap. 64, dans SRH vol. I, p. 183.

¹²⁶ PAULUS VENETUS / Paolino da Venezia / Paolino Minorita, *Historia Satyrica* [(Speculum sive) *Satyrica rerum gestarum mundi historia*] dans *Antiquitates Italicae medii aevi*, éd. L. A. MURATORI, 6vol., Mediolani, Societas Palatina, 1738–1742, vol. IV, p. 951–1034, ici p. 969.

¹²⁷ Tamás KÖRMENDI, *Az Imre, III. László és II. András magyar királyok uralkodására vonatkozó nyugati elbeszélő források kritikája* [Une critique des sources occidentales relatives au règne

cependant incohérente et confuse : le chroniqueur fait d'assez grands bonds dans le temps, puisqu'il place la campagne d'Apulie juste après le récit d'un serment d'allégeance au pape Urbain II prêté par Roger, comte de Sicile, à Amalfi en 1098. Paulus ne rapporte pas que les bateaux avaient été loués à Venise et ne dit rien du fait que les faits que les villes de Monopoli et de Brindisi aient été placées sous le contrôle de citoyens fidèles à Venise ; enfin, il ne mentionne pas non plus d'autres raids en Apulie. Il évoque le capitaine hongrois, mais ne dit pas un mot à propos de l'étendard du royaume de Hongrie¹²⁸.

L'auteur vénitien du milieu du XIV^e siècle Andrea Dandolo emprunta lui aussi cette histoire, probablement à travers l'oeuvre de Paulus Venetus, avec des modifications mineures, bien qu'il ait été beaucoup plus taciturne. Ici, probablement en raison d'un ton fortement pro-vénitien, le récit souligne que la Hongrie avait fait une alliance avec la République afin d'infliger des dommages aux Normands et ajoute que le roi ne se contenta pas de se faire louer des navires¹²⁹.

L'auteur de la Composition de chronique hongroise du XIV^e siècle connaissait le récit de Kéza, et il a lui aussi incorporé cet épisode à son oeuvre. La chronique souligne que Coloman se fit louer les navires à un prix élevé et envahit l'Apulie avec une armée considérable. Il n'y a cependant aucune mention d'une confédération vénitiano-hongroise, ni de la bannière ou encore d'un capitaine hongrois. Cependant, l'auteur indique que les villes furent laissées en usufruit et *pas* sous le contrôle de Venise¹³⁰.

d'Emeric, Ladislaus III et André II], Budapest, ELTE, 2008 (Thèse de doctorat), p. 178 ; László VESZPRÉMY, dans SIMONIS DE KÉZA, *Gesta Hungarorum. The Deeds of the Hungarians*, éd. Frank SCHAEER – László VESZPRÉMY, Budapest, CEU Press, 1999, p. 141. n. 2.

¹²⁸ « Rex Hungariae misit exercitum in Dalmatiam [...] cum navigio Venetorum transmisit exercitum in Apuliam, ubi Monopolim et Brundisium occupavit et tribus mensibus Apuliam percurrerunt, et in Dalmatiam redierunt remanente in Apulia cum Venetis Hungaro capitaneo pro rege » : PAULUS VENETUS, éd. cit., p. 969.

¹²⁹ « Colomannus rex misit exercitum in Dalmatiam [...] cum Venetorum foedus iniit contra Normannos et pariter exercitum in Apuliam ad eorum dam[p]na mittere statuit. Parata autem classe per Venetos, regius apparatus in Apuliam navigans, Brundisium et Monopolim obtinet, et tribus mensibus Apuliam vastant et redeunt. » Andrea DANDOLO, *Chronicon Venetum*, RIS, vol. XII. 1728, p. 1–525, ici p. 259.

¹³⁰ « Galeas quoque Venetorum et naves solidans et allocans pecunia maxima exercitum copiosum in Apuliam destinavit. Qui Apulia spoliata per tres menses permanserunt in ea. Ubi etiam Monopolim et Brundisium civitates expugnantes. Venetis ad tenedum pro utilitate regis Colomanni reliquerunt. Ipsi autem in Hungariam abinde sunt reversi. » *Chronici Hungarici compositio saeculi XIV* [dans ce qui suit : *Chronicon. saec. XIV*], chap. 152. dans SRH vol. II, p. 433.

L'histoire fut aussi empruntée à la fin du xiv^e siècle par Lorenzo de Monacis¹³¹. Le *Chronicon de rebus venetis* affirme que les Hongrois envoyèrent une flotte avec les Vénitiens, faisant ainsi référence à une alliance et à une coopération, et ne mentionne pas le fait que les hongrois louèrent les bateaux.

L'histoire de la campagne d'Apulie apparaît ensuite chez de nombreux auteurs relatant l'histoire de la Hongrie à partir du xv^e siècle, de Jean de Thuróczi et Antonio Bonfini à Nicolas Istvánffy. Cet épisode a une longue tradition dans l'historiographie moderne et à part quelques très rares chercheurs, personne n'a émis de doutes sur son authenticité. L'ensemble a été largement reconnu comme véridique dans les encyclopédies et les ouvrages de synthèse génériques¹³². Sa véracité n'a même pas été remise en question par les experts examinant plus particulièrement la politique étrangère de la Hongrie aux xi^e et xii^e siècles¹³³.

Le premier chercheur à émettre des doutes fut Jenő Szűcs au début des années 1970¹³⁴. Selon son argumentation, qui s'appuyait sur le travail d'Elemér Mályusz à propos de l'existence d'une réécriture des *gestas* hongroises datant des années 1270, l'histoire apparut tout d'abord dans le texte écrit par le maître Ákos durant le règne du roi Étienne V (1270–1272). C'est Simon de Kéza qui modifia et développa le matériau de base¹³⁵. Un des facteurs majeurs dans l'argumentation de Szűcs était le fait que Simon de Kéza était un membre de la délégation hongroise à Naples. C'est pourquoi il utilisa par exemple un type de bateau absolument pas typique de la latinité centro-européenne, à savoir la « territa » ou « tarrida » d'origine arabe, qu'il a du rencontrer en Italie du Sud¹³⁶.

¹³¹ « Calomanus Rex [...] Venetique contra Normannos confederantur ad invicem. Rex mittit cum Veneta classe exercitum contra eos in Apuliam, capiuntque Monopolim, et Brundisium, et dum captas civitates Veneti custodirent, Ungari decurrunt hostiliter totam Apuliam, et post damna illata Apulis per tres menses, redicto in dictis terris captis cum venetis Capitaneo Ungaro redeunt in Pannoniam. » MONACIS, éd. cit., p. 93.

¹³² *Magyarország történeti kronológiája*, [Chronologie de l'histoire de la Hongrie] 4 vol., éd. Kálmán BENDA, vol. II, éd. László SOLYMOSI, [=Kronológia] Budapest, Akadémiai, 1984, I. p.100 ; KMTL, p. 315.

¹³³ PAULER, *A magyar nemzet*, op. cit., I. p. 271 ; MAKK, « Megjegyzések Kálmán », art. cit., p. 29 ; Gyula KRISTÓ, *Az Árpád-kor háborúi*, [Les guerres des rois de la dynastie Árpád] Budapest, Zrínyi, 1986, p. 72 ; KAPITÁNYFY, *Hungarobyzantina*, op. cit., p. 167.

¹³⁴ Jenő Szűcs, « Társadalomelmélet, politikai teória és történetsszemlélet Kézai Simon Gesta Hungarorumában », [Théorie sociale et politique, vue de l'histoire dans la Gesta de Kezai] 2, *Századok*, n° 107 (1973), p. 823–878, ici p. 860.

¹³⁵ Elemér MÁLYUSZ, *Az V. István-kori Gesta*, [Une gesta de l'époque de Étienne V] Budapest, Akadémiai, 1971, p. 34–36.

¹³⁶ Szűcs rapporte que l'usage de ce terme est attesté à partir du xiii^e siècle : Szűcs, « Társadalomelmélet », art. cit., p. 838 ; p. 857–60.

Szűcs émet l'hypothèse que bien que quelques éléments du matériel de base aient pu être authentiques, la majeure partie provenait des années 1270–1280, et a donc été créée artificiellement, bien que de main de maître, par Simon¹³⁷. Il démontra ainsi que le *planum Apuliae* était une simple modification de l'expression antique *planum Lombardie*, qui date de la période romaine tardive. Cependant, Szűcs n'a pas exclu qu'un évènement de ce type ait pu avoir lieu en 1108 et que celui-ci forma la base nécessaire à la naissance de l'histoire. L'expédition telle qu'elle est décrite, ou bien une entreprise de taille plus modeste qui ne serait pas une grande expédition navale, mais une action militaire pro-byzantine de taille plus réduite, pouvait tout à fait correspondre à la situation politique de l'année 1108. Jenő Szűcs argumente également que la raison pour laquelle Simon de Kéza incorpora Pise à l'histoire – il rapporte que les cités d'Apulie, Monopoli et Brindisi « ont ensuite été recapturées plus tard par le roi Guillaume, roi de Sicile avec l'aide des Pisans »¹³⁸ – est clairement à chercher dans la confrontation pisano-napolitaine des années 1270, contemporaine de notre chroniqueur. En effet, il n'est pas exact que ces lieux maritimes clés du Duché d'Apulie aient pu demeurer sous contrôle pisan pour autant de temps. De plus Guillaume montra sur le trône en 1154 et il est donc exclu que Guillaume, roi de Sicile des décennies plus tard, ait pu reprendre seul ces villes. De manière plus intéressante, dans la Composition de chronique hongroise du XIV^e siècle c'est l'empereur du Saint Empire qui chasse les Pisans¹³⁹. Sur ce point, je ne suis pas d'accord avec Szűcs : bien que Simon de Kéza était en mission à Naples à ce moment, le conflit avec Pise n'a pas pu être inspiré seulement par la situation contemporaine des Angevins, mais il a pu tout aussi bien constituer une référence aux hostilités du début du XII^e siècle entre Pise et Venise. Les deux républiques maritimes entrèrent en conflit à de nombreuses reprises. Si Venise avait la mer Adriatique sous son contrôle lors de la guerre byzantine-normande de 1107–1108, c'est peut-être avec les Pisans que les Normands pouvaient entreprendre des opérations contre Venise dans le Sud de l'Adriatique.

Plus récemment, László Veszprémy nota, dans son édition de l'oeuvre de Simon de Kéza, qu'« il n'est pas exclu qu'une telle campagne ait pu avoir lieu », ce par quoi il montra, qu'au delà de ses doutes importants sur l'authenticité de

¹³⁷ Szűcs, « Társadalomelmélet », art. cit., p. 856.

¹³⁸ « Quas quidem civitates Guillelmus iunior rex Siciliae per auxilium Pisanorum cum magnis sumptibus postmodum vix rehabuit. » SIMONIS DE KÉZA, éd. cit., chap. 64, dans SRH vol. I, p. 183 ; Szűcs, « Társadalomelmélet », art. cit., p. 861.

¹³⁹ « Que quidem civitates per galiotas Pisanorum missos per Cesarem expulsis Venetis sunt rehabite. » *Chronicon saec. XIV*, éd. cit., chap. 152, dans SRH vol. II, p. 433.

l'expédition d'Apulie, il ne la trouvait pas totalement irréaliste¹⁴⁰. Je suis d'accord sur ce point : une action militaire anti-normande a pu avoir lieu.

Pour être franc, lorsque l'on essaie d'interpréter cette histoire en termes réalistes dans le cadre de l'histoire hongroise du début du XII^e siècle, elle est grandement stupéfiante. Au regard des moyens financiers et de la situation de l'appareil militaire, il est difficile d'imaginer que le pays ait eu le potentiel pour mener à bien une campagne longue, épuisante et partiellement maritime de la sorte. Etant donnée la situation de l'appareil militaire hongrois de l'époque, c'était une action militaire des plus extravagantes. La Hongrie était capable de mener des armées sur la côte dalmate et de maintenir le contrôle sur les territoires nouvellement conquis ; elle pouvait également entretenir des troupes de garnison dans les villes dalmates, mais organiser une force expéditionnaire pour une campagne de plusieurs centaines de kilomètres en territoire étranger était une toute autre question. La guerre en Apulie dura des mois et inclua plusieurs raids sur nombre de points stratégiques. Il faut tout naturellement prendre en considération le problème de la logistique : comment les armées étaient-elles approvisionnées en victuailles, de quelles façons les probables forces de cavalerie étaient-elles approvisionnées en eau ? Transporter des chevaux n'était pas une tâche facile. Le fait que le roi Coloman ait participé à l'effort de guerre avec une force réduite pouvait tout de même entrer dans le cadre de la coopération byzantino-vénitienne, et on peut même imaginer que la Hongrie a pris part à la défense des ports dalmates. Il ne semble pas non plus à exclure qu'afin d'empêcher les Normands de s'emparer de bases terrestres, des troupes hongroises aient pris part à la protection navale des cités dalmates, pour lesquelles le roi a même pu louer un certain nombre de galères vénitienes. Il n'est pas non plus impossible que l'appareil militaire hongrois ait été capable de rassembler une flotte. En effet, Coloman avait entrepris des préparatifs scrupuleux pour l'invasion¹⁴¹. On peut déduire de la *Vie de St. Christophe le Martyr* qu'une flotte fut mise à l'eau en 1105 dans le cadre des opérations pour la conquête des îles dalmates : elle était commandée par le ban Ugra qui était chargé de soumettre les insulaires dans le Golfe du Kvarner¹⁴². Ainsi que nous l'avons vu plus haut, il est attesté que le roi

¹⁴⁰ SIMONIS DE KEZA, *Deeds*, éd. cit., p. 141. n. 2.

¹⁴¹ Ludwig STEINDORFF, *Die dalmatinischen Städte im 12. Jahrhundert, Studien zu ihrer politischen Stellung und Gesellschaftlichen Entwicklung*. Köln, Böhlau, 1984, p. 49–50.

¹⁴² 13 bateaux ont été utilisés lors de la prise de Arbe/Rab et des autres îles : « Sint ergo ad praedicta perficienda aptae tredecim naves, quatenus transeuntes per mare in insulam intrare, et civitatem capere valeamus » : *Historia s. Christophori Martyris* dans *Enchiridion Fontium Historiae Croatiae*, éd. Ferdinand Šišić, Zagreb, Zemaljske Vlade, 1914, p. 199. Il est intéressant de constater que l'archidiacre Thomas de Spalato ne dit pas un mot à propos des combats ayant eu lieu sur mer.

Coloman était à Trau le 25 mai 1108, puisqu'il promulga une charte de privilèges pour la ville¹⁴³. Nous ne savons rien de son itinéraire plus tôt cette année-là, en dehors du fait qu'il était présent, ainsi que nous l'également vu plus haut, à la consécration de la collégiale de Dömös au tout début de l'année 1108. Il a pu se rendre en Dalmatie dans les premiers mois de l'année et y rester jusqu'en mai, étant donné que jusqu'au début de l'été il semblait possible que les Normands étendent leurs activités militaires au-delà de la côte albanaise, notamment en direction des territoires de Dalmatie du Sud. Les galères vénitiennes, avec les troupes hongroises présumées à leur bord, ont pu également patrouiller en Dalmatie durant l'hiver et au début du printemps et Coloman a tout à fait pu décider de superviser la défense personnellement. Pour finir, il séjourna aussi à Trau à la fin du mois de mai.

Il est toutefois difficile de considérer comme véridique qu'une armée hongroise se soit vu confier la mission de se rendre en Apulie pour y faire des raids dans les ports normands. Il semble encore plus improbable que l'armée ne combattit pas seulement trois mois sur un sol étranger mais que les Hongrois aient aussi fait des préparatifs pour une occupation de longue durée puisqu'ils « laissèrent un capitaine avec un étendard hongrois » dans le territoire¹⁴⁴. Cela signifie qu'une garnison expéditionnaire fut mise en place, bien qu'elle fut sous contrôle vénitien. Toutefois, on peut trouver une réponse à la question de savoir pourquoi la campagne d'Apulie a pu faire son chemin dans les sources hongroises : pour ce faire, il faut examiner ce qui constituait l'arrière plan-politique par lequel une forme de participation militaire peut être expliquée d'une manière ou d'une autre.

Afin d'avoir une meilleure vision d'un possible théâtre d'opérations en Apulie, il est indispensable d'explorer tous les sources occidentales disponibles. Peu de sources mentionnent une activité susceptible d'être liée à la campagne de Bohémond à Dyrrachium en 1107 et 1108. Il n'y a aucune indication dans ce sens dans l'oeuvre consacrée au siège de Durazzo et rédigée par Radulphus Tortarius¹⁴⁵. Il est intéressant de constater qu'au delà du seul Anonyme de Bari, le chroniqueur local Romuald de Salerne ne fait même pas mention de la campagne de Bohémond¹⁴⁶. Malheureusement, le texte de Geoffroi de Malaterra

¹⁴³ DHA vol I, p. 357 ; RA n° 41 ; GYÖRFFY, « A XII. századi », art. cit., p. 49.

¹⁴⁴ SIMONIS DE KÉZA, cap. 64. p. 183 ; SIMONIS DE KÉZA, *Deeds*, éd. cit., p. 140 ; MAKK, *Aussenpolitik*, op. cit., p. 97 ; Gyula MORAVCSIK, *Byzantium and the Magyars*, Amsterdam, Hakkert, 1970, p. 70.

¹⁴⁵ [RAOUL TORTAIRE] RADULPHUS/RODULFUS TORTARIUS, *Poema de obsidione Dyrrachii*, Cod. Vat. Reg., 1357. dans *Rodulfi Tortarii carmina*, éd. Marbury B. OGLE – Dorothy M. SCHULLIAN, Rome, American Academy, 1933.

¹⁴⁶ ROMUALD DE SALERNE, éd. cit., p. 414.

s'arrête en 1099, tandis que celui de l'historien de Bari Lupus Protospatharius (*Chronicon Rerum in Regno Neapolitano Gestarum*) est achevé en 1102. Bertolphe de Nangis ne va pas non plus au delà de 1105.

Cependant, l'existence éventuelle d'un effort de guerre connecté au bassin de l'Adriatique ou à ses côtes peut s'avérer utile sur ce point. Un blocus vénitien est ainsi attesté pour la plus grande part durant l'hiver 1107–1108. Lorsqu'à l'automne Alexis demanda l'aide navale de la Signoria¹⁴⁷, la marine vénitienne commandée par Ordelafo Falier vint stationner entre les zones de traversée de l'Apulie à l'Illyrie¹⁴⁸. Les *Annales Venetici breves* rapportent que le doge fit voile en décembre 1107¹⁴⁹. Cela peut appuyer la possibilité d'un soutien hongrois aux Vénitiens, selon toute logique en Dalmatie, afin de prévenir un débarquement normand. Au delà de cela, Alexis fit des préparatifs pour rassembler sa propre flotte car il trouvait que la situation militaire dans l'Adriatique était préoccupante « pour les cités côtières d'Europe et d'Asie »¹⁵⁰. Les Vénitiens seuls n'étaient pas en mesure de contrôler l'ensemble de l'Adriatique¹⁵¹ et toutes les forces byzantines étaient nécessaires pour couper la route aux renforts de Bohémond. On peut supposer que la référence d'Anne Comnène aux « cités côtières d'Europe » a pu inclure celles situées au-delà des frontières de l'Illyrie, c'est à dire jusqu'à la Dalmatie, ce qui pose une nouvelle fois la question d'une participation hongroise. Etant donné que les ports d'Illyrie étaient désormais protégés par les Grecs et les Vénitiens, la flotte normande devait trouver d'autres ports et puisque les Normands se préparaient aussi pour une guerre terrestre, la Dalmatie pouvait être considérée comme une base secondaire où jeter l'ancre. Le rêve de Bohémond était de saisir l'ensemble de la côte adriatique¹⁵². Une participation hongroise peut donc très bien être supposée, du moins en ce qui concerne la défense de la Dalmatie. L'*Alexiade* confirme que Bohémond cherchait

¹⁴⁷ DÖLGER, *Regesten*, op. cit., n. 1238.

¹⁴⁸ DÖLGER, *Regesten*, op. cit., n. 1238.

¹⁴⁹ *Annales Venetici breves*, éd. Henry SIMONSFELD, Hannover, Hahn, 1883 (MGH SS vol. XIV Supplementa tomorum I–XII, pars II. Supplementum tomi XIII), p. 69–72, p. 70.

¹⁵⁰ « τῶν παρὰ θάλασσαν τῆς Ἀσίας πόλεων καὶ αὐτῆς τῆς Εὐρώπης ». AK, éd. cit., Lib. XII, 4, *Alexiad*, éd. cit., p. 379.

¹⁵¹ ANGOLD, *Byzantine Empire*, op. cit., p. 251.

¹⁵² HARRIS, *Byzantium and the Crusades*, op. cit., p. 78.

à « réoccuper l'Illyrie »¹⁵³. L'armée croisée « se répandit sur toute la longueur de la côte adriatique », ce qui peut également avoir inclu la Dalmatie¹⁵⁴.

Alexis fit tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher le prince normand de traverser. Des troupes furent même rappelées depuis le front d' Antioche¹⁵⁵. Alexis se résolut à recruter des mercenaires musulmans¹⁵⁶ et fit aussi appel à Kilij Arslan, Sultan de Rûm¹⁵⁷.

L'empereur s'attendait à des campagnes terrestres sur les flancs de l'armée principale des Normands. Des troupes pénétrèrent profondément dans l'intérieur des terres et « se dispersèrent à travers la Macédoine »¹⁵⁸. Les Normands menaçaient un territoire bien plus étendu que les seuls environs de Dyrrachium¹⁵⁹. Des escarmouches « eurent lieu ça et là pendant presque un an »¹⁶⁰. Bohémond cherchait à « perturber l'Empire », à devaster les ports et à occasionner des dégâts dans de vastes zones, qu'il s'agisse de villes ou des campagnes¹⁶¹. L'intention de Bohémond était de passer « à travers la Bulgarie », puis de descendre dans la vallée d'Adrianople, où lui et son armée pourraient trouver « du grain et du vin en abondance »¹⁶². Ils devaient ensuite progresser jusqu'à Constantinople par la Via Egnatia. L'empereur « établit une force considérable dans toutes les cols et sur chaque route »¹⁶³. Cela explique pourquoi une attaque de diversion par l'arrière aurait été très utile.

Alexis était très prudent et ne risqua pas une bataille rangée. Il voulait différer une attaque majeure jusqu'à ce qu'il eut privé les Normands de leurs

¹⁵³ AK, éd. cit., Lib. XII. 1 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 369.

¹⁵⁴ « Τούτους γὰρ ἅπαντας συλλεξάμενος <ἐπι> πάσης τῆς ἐντὸς Ἀδρίου ὑφῆπλωσε γῆς ». AK, éd. cit., Lib. XII. 9 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 392.

¹⁵⁵ AK, éd. cit., Lib. XIII. 5 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 409.

¹⁵⁶ LILIE, *Byzantium and the Crusader States*, 75.

¹⁵⁷ DÖLGER, *Regesten*, n. 1235.

¹⁵⁸ ORDERIC VITALIS, éd. cit., VI. Lib. XI. p. 104.

¹⁵⁹ ROBERT LE MOINE, éd. cit., Lib. XIV. p. 96-97.

¹⁶⁰ ALBÉRIC D'AIX, éd. cit., Lib. X. 45. p. 759.

¹⁶¹ « Graecorum imperium perturbare conatus [...] commissis aditibus viarum et maritimis portibus praedonibus et piratis [...] Graecorum pervadens imperium, urbes, municipia, villas et agros devastans » : *Narratio Floriacensis*, éd. cit., p. 361

¹⁶² ROBERT LE MOINE, éd. cit., Lib. XI. p. 95 ; Lib. XII. 95.

¹⁶³ AK, éd. cit., Lib. XIII. 5 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 408.

ressources¹⁶⁴. Une flotte reçut spécialement l'ordre de se rendre à Dyrrachium sous le commandement d'Isaac Kontostephanos « afin de surveiller les détroits et d'interdire que quoi ce soit fut transporté [de l'autre côté] »¹⁶⁵. Cependant, le fait que le capitaine « outrepassa ses ordres », se rendit à Otrante et attaqua les murs de la ville prouve qu'un plan d'intervention en Apulie a pu exister, bien que les Grecs l'exécutèrent au pire des moments, à savoir lorsque les Normands faisaient leur derniers préparatifs. Cela signifie qu'une diversion byzantine n'était pas à exclure. La force byzantine était aussi préparée pour la guerre terrestre, puisqu'elle incluait des Petchènègues, ce qui suggère qu'il n'était pas impossible qu'une armée expéditionnaire ait du être « débarquée » en Italie¹⁶⁶. Bien que Kontostephanos fut forcé de s'enfuir « empli de terreur », un débarquement en Apulie était possible¹⁶⁷. Le fait que l'action de Kontostephanos se révéla être un échec complet pourrait d'ailleurs contribuer à expliquer une implication hongaro-vénitienne dans l'Adriatique. En effet, Byzance avait plus que jamais besoin de nouvelles forces navales. Les Byzantins étaient déjà « frappés de terreur à la pensée d'une bataille navale » contre les navires d'« énorme tonnage » des Normands, et cela empira encore lorsqu'ils apprirent que Kontostephanos avait été vaincu et que sa flotte avait été dispersée le long de la côte. L'Empire n'était pas capable de remobiliser un nombre suffisant de navires en Adriatique¹⁶⁸.

Les régiments byzantins avaient aussi subi d'énormes pertes dans la guerre terrestre. Cependant, le fait qu'Anne Comnène parle de tant de nationalités différentes – des Alains, des Petchènègues, des Coumans – dans le camp byzantin montre que de nouvelles forces étaient toujours nécessaires ; il est donc possible que les Vénitiens et les troupes hongroises présumées soit arrivés à point nommé¹⁶⁹. Dans les premiers mois, les navires normands « pouvaient faire voile audacieusement » : ils apportèrent non seulement des stocks de vivres mais aussi « des renforts conséquents d'infanterie et de cavalerie »¹⁷⁰. Lorsque les forces alliées se joignirent aux patrouilles dans la mer d'Illyrie, Bohémond fut la cible

¹⁶⁴ AK, éd. cit., Lib. XIII. 5 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 412 ; HARRIS, *Byzantium and the Crusades*, op. cit., p. 78.

¹⁶⁵ AK, éd. cit., Lib. XII. 8., *Alexiad*, éd. cit., p. 388.

¹⁶⁶ YEWDALE, *Bohemond*, op. cit., p. 113.

¹⁶⁷ RUSSO, « L'espansione », art. cit., p. 212 ; YEWDALE, *Bohemond*, op. cit., p.112–13.

¹⁶⁸ AK, éd. cit., Lib. XII. 9 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 391–2 ; THEOTOKIS, *Norman Campaigns*, op. cit., p. 204.

¹⁶⁹ AK, éd. cit., Lib. XIII. 6–7 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 408–09 ; YEWDALE, *Bohemond*, op. cit., p. 119.

¹⁷⁰ AK, éd. cit., Lib. XIII. 7 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 414–15.

d'une attaque sérieuse depuis la mer¹⁷¹. Il est possible que ce soit la résistance hongroise et vénitienne qui ait privé les Normands de toute opportunité d'effectuer des traversées par la suite¹⁷². Bohémond a peut-être perdu parce qu'il avait été incapable de « garder ouverte la communication maritime »¹⁷³. Alexis gagna en partie car « les ressources [des Normands] étaient bloquées [...] par les soldats romains qui occupaient [...] la mer elle-même »¹⁷⁴. Les patrouilles devinrent « régulières », et la flotte alliée opéra un blocus naval durant toute l'année¹⁷⁵.

La situation était alors dans une impasse : il semblait que les Normands n'allaient jamais se rendre. Au milieu de la pénurie des victuailles et des maladies, des déserteurs commencèrent à quitter l'armée¹⁷⁶. La diplomatie byzantine continuait de s'efforcer de séduire même les commandants les plus éminents : Guy, le demi-frère de Bohémond, fut acheté¹⁷⁷. On doit cependant examiner les raisons pour lesquelles les compagnons du prince commencèrent de manoeuvrer dans le dos de celui-ci : il a pu y avoir une cause sous-jacente au-delà des faibles ravitaillements et des vagues d'épidémies, une autre raison plus profonde expliquant pourquoi un nombre significatif de dirigeants militaires normands et, ce qui est encore plus notable, de membres de la dynastie Hauteville firent défection. Ces derniers ont ainsi pu penser à la défense de l'Italie du Sud, et avaient sans doute à l'esprit la menace constituée par les flottes grecques et vénitiennes dans l'Adriatique. Ils ont pu être désireux de protéger leurs foyers et d'empêcher leur ennemis de renouveler une entreprise similaire à l'assaut d'Otrante.

¹⁷¹ AK, éd. cit., Lib. XIII. 5 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 412; DÖLGER, *Regesten*, op. cit., n. 1241 ; CHALANDON, *Essai*, op. cit., p. 245.

¹⁷² STEPHENSON, *Byzantium's Balkan Frontier*, op. cit., p. 182.

¹⁷³ ORDERIC VITALIS, éd. cit., VI. Lib. XI. p. 104. n. 2 ; WHALEN, « God's Will », art. cit., p. 120.

¹⁷⁴ AK, éd. cit., Lib. XIII. 2 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 400.

¹⁷⁵ LILIE, *Byzantium and the Crusader States*, op. cit., p. 75 ; RUSSO, « L'espasione », art. cit., p. 214 ; YEWDALE, *Bohemond*, op. cit., p. 118 ; Matthew BENNETT, « Norman Naval Activity in the Mediterranean c.1060-c.1108 », dans *Anglo-Norman Studies* 15, op. cit., p. 56 ; SAVVIDÈS, *Byzantino-Normannica*, op. cit., 77.

¹⁷⁶ AK, éd. cit., Lib. XIII. 4 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 406-7 ; YEWDALE, *Bohemond*, op. cit., p. 120 ; HARRIS, *Byzantium and the Crusades*, op. cit., p. 78-79.

¹⁷⁷ ALBÉRIC D'AIX, éd. cit., Lib. X. 44. p. 757 ; *Narratio Floriacensis*, éd. cit., p. 362 ; GUILLAUME DE MALMESBURY, éd. cit., I. Lib. IV, 387, p. 693 ; ORDERIC VITALIS, éd. cit., VI. Lib. XI, p. 104 ; AK, éd. cit., Lib. XIII, 4-5 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 406-08 ; DÖLGER, *Regesten*, op. cit., n. 1239 ; CHALANDON, *Essai*, op. cit., p. 245 ; JENAL, « Kampf um Durazzo », art. cit., p. 307.

Le retrait du soutien de Pascal II résulte aussi partiellement de l'échec de Bohémond¹⁷⁸. Il est toutefois possible que la menace militaire byzantine-venitienne en Italie du Sud ait également joué un rôle dans la décision du pape.

Bien qu'une intervention hongroise contre l'Apulie semble irréaliste, il n'est absolument pas exclu que des forces hongroises aient été engagés d'une manière ou d'une autre dans les opérations de la coalition byzantine-venitienne, que ce soit dans la défense de la Dalmatie ou dans l'intérieur des Balkans. Le fait est – et cela semble aussi justifié par la campagne de Kontostephanos à Otrante – que les territoires qui furent attaqués étaient les régions d'Apulie qui étaient sous le contrôle de Bohémond. Ainsi que cela a déjà été souligné par Pauler, il est logique et « compréhensible » de supposer que si Venise and la Hongrie avaient prévu une diversion en Apulie, elles concentreraient leurs assauts sur les territoires qui étaient disputés par le demi-frère du prince et prétendant au duché Roger Borsa, avec qui Coloman maintenait de bonnes relations durant le conflit dynastique normand. En 1101–1102, les territoires que Bohémond détenait alors en Apulie furent usurpés par son frère Roger Borsa¹⁷⁹. Dans ce contexte, la présence de signataires hongrois au traité de Devol prend tout son sens¹⁸⁰. L'hypothèse que les alliés byzantins aient menacé la côte de l'Apulie est aussi appuyée par le fait que ce n'est pas avant la fin du printemps qu'Alexis marcha sur Diabolis¹⁸¹. Il voulait attendre et s'assurer que la route maritime était absolument fermée. Il a pu être désireux de forcer le prince à accepter un accord grâce au risque potentiel que représentaient les flottes alliées, qui étaient maintenant libres d'attaquer les Normands en Apulie. Il est aussi possible que le fait d'agiter la menace d'un débarquement en Apulie ait été utile pour l'appareil de propagande byzantine bien que les Grecs n'aient pas fait de préparatifs dans ce sens et qu'ils étaient en réalité financièrement incapables d'ouvrir un nouveau théâtre d'opérations. La campagne d'Apulie a donc pu très bien voir le jour seulement dans les manœuvres de la très experte diplomatie byzantine. Le traité de Devol était « un élément classique de la politique étrangère byzantine », mais je pense que les alliés ont dû être impliqués¹⁸².

¹⁷⁸ ROWE, « Paschal II », art. cit., p. 181.

¹⁷⁹ Girgensohn, « Boemondo I », art. cit.

¹⁸⁰ PAULER, « Horvát-Dalmátország », art. cit., p. 323.

¹⁸¹ AK, éd. cit., Lib. XIII. 4 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 404 ; SAVVIDÈS, *Byzantino-Normannica*, op. cit., p. 80 ; RUSSO, « L'espansione », art. cit., p. 215.

¹⁸² HARRIS, *Byzantium and the Crusades*, op. cit., p. 79.

Le traité de Devol

La possibilité que Coloman ait été – d'une manière ou d'une autre – impliqué dans le conflit est basée sur la liste des témoins du traité de Devol¹⁸³. Parmi les 17 signataires du chrysobulle, deux étaient hongrois, sur un total de 12 signataires pour la cour impériale¹⁸⁴. Cela montre que la Hongrie a pu avoir un rôle dans les pourparlers et qu'elle a pu envoyer des ambassadeurs à la fin de l'été et au début de l'automne 1108. Quoiqu'il en soit, la seule source d'informations concernant les envoyés hongrois est l'*Alexiade*. Anne Comnène cite deux comtes, désignés par le mot « zupanus » (ζουπάνος), Peres et Simon (Περής και Σίμων) « qui sont venus de Dacie [à la demande] du Cral ». Le terme de Dacie (Δακῶν) doit faire référence à la Hongrie et celui de « Cral » doit désigner le monarque (κράλλ). Le κράλλ est décrit plus loin comme étant le « co-beau-père » (συμπενθέρου ou συμπενθέροι) de l'empereur, c'est à dire qu'il était le beau-père de son fils, le basileus Jean, et donc un cousin par alliance. Il a été stipulé dans la recherche que ce terme devait faire référence à Coloman, qui n'était pas le beau-père de Jean Comnène, mais le souverain du royaume puisque le vrai beau-père, le roi Ladislas I^{er}, était mort¹⁸⁵. Le mot de « zupanus » doit faire référence au terme *ispán*, mais nous n'avons aucune information sur un *ispán* nommé soit Simon, soit Pér, ou même Péter (Pierre) durant cette période.

Il faut également examiner la liste des témoins dans son ensemble. La plupart d'entre eux ne sont pas d'origine grecque, ce qui, dès la première lecture, semble particulièrement important¹⁸⁶. Il n'est pas hasardeux d'affirmer qu'Alexis s'est consciemment efforcé d'avoir des représentants de ses alliés, et particulièrement ceux d'Italie, à savoir des Lombards et même des Normands et des Francs d'Apulie et de Sicile qui étaient opposés à la quête du pouvoir de Bohémond, impliqués dans le processus de paix. Les noms francs du côté de l'empereur pouvaient tout à fait être ceux des représentants des alliés naturels de Byzance, à savoir Roger Borsa et le comte de Sicile, Roger II. Parmi les douze témoins impériaux au

¹⁸³ Bohémond demande la paix avant septembre 1108: DÖLGER, *Regesten*, op. cit., n. 1242 ; Traité de Déabolis : DÖLGER, *Regesten*, op. cit., n. 1243 ; DHA vol. I, p. 358–59 ; Pour plus de détails voir I. N. LIOUBARSKIJ – N. M. Freidenberg, « Devol'skij dogovor 1108 g. meždū Alekseem Komninom i Boemundom », *Vizantijskij vremennik*, n° 21 (1962), p. 260–274.

¹⁸⁴ « Οί μέντοι παρουσιάσαντες μάρτυρες και ύπογεγραφότες, ὧν ἐναντίον ταῦτα τετέλεστο, εἰσὶν οὗτοι, [...] οἱ ἐκ τῶν Δακῶν ἦκοντες ἀποκρισιάριοι παρὰ τοῦ κράλλη και συμπενθέρου τῆς βασιλείας, ζουπάνος ὁ Περής και Σίμων »: AK, éd. cit., Lib. XIII, 12.

¹⁸⁵ MORAVCSIK, *ÁMTBF*, p. 107. n. mm ; Írott források, éd. cit., p. 334 ; DÖLGER, *Regesten*, op. cit., n. 1243 ; MORAVCSIK, *Pantokrator*, p. 7 ; GYÓNI, « A legkorábbi magyar-bizánci », art. cit., p. 216.

¹⁸⁶ MOREA, *Marco Boemondo*, op. cit., p. 92 ; Marquis DE LA FORCE, « Les conseillers latins du basileus Alexis Comnène », *Byzantion* n° 11 (1936), p. 153–65.

moins sept sont d'origine occidentale, et même certains des Grecs – l'eunuque Basile et le notaire Constantin – étaient des représentants du cousin et rival de Bohémond, Richard « Sénéchal », le neveu de Robert Guiscard. Roger, le fils de Dagobert était un magnat normand au service de Byzance. Cela peut donc inciter à conclure que la noblesse normande d'Apulie et de Sicile opposée à Bohémond avait aussi prit part au conflit, et que certain de ses représentants avaient été inclus au traité car la guerre s'était également étendue à l'Italie. Ces Normands pro-byzantins d'Italie du Sud soutenaient l'effort de guerre maritime vénitien – et probablement hongrois. Il est surprenant que Richard de Salerne, qui a pu conspirer secrètement avec Alexis contre Bohémond au siège de Dyrrachium, ait été présent au traité de paix en tant que signataire du côté byzantin. Tout ceci pouvait également montrer qu'il y avait une grande opposition à Bohémond au sein du clan Hauteville, et que cette faction a pu bénéficier d'un grand soutien en Italie. Richard n'a pas seulement émis des doutes sur le fait de prolonger ce qui était devenu une entreprise désastreuse : il a aussi négocié clandestinement avec l'empereur, ou bien il a peut-être même collaboré avec lui depuis des années¹⁸⁷. « Riscardus Siniscardus » était un proche compagnon de Roger Borsa, et il avait été nommé seneschal d'Apulie et de Calabre par le frère de Bohémond¹⁸⁸.

Le contemporain Jean Zonaras ne dit pas un mot d'une participation hongroise à la paix¹⁸⁹. Un élément d'information peut toutefois être utile pour nos préoccupations, à savoir le fait que Zonaras confirme que Bohémond désirait aussi conquérir d'autres territoires et qu'il était préparé pour une guerre terrestre, ce qui peut aussi expliquer pourquoi Alexis avait besoin d'autant d'alliés que possible, et donc peut-être de la Hongrie, pour faire face aux Normands tout le long de la côte orientale de l'Adriatique. Bohémond concentra d'abord tous ses efforts afin d'accoster et de prendre le contrôle des ports au Nord et au Sud de Dyrrachium, mais il prévoyait aussi d'étendre son entreprise à de plus grands territoires de l'Illyrie et aussi de la Dalmatie.

Sans même parler d'éventuelles mentions de témoins hongrois, il convient de souligner que peu de sources occidentales rapportent qu'une paix fut signée.

¹⁸⁷ BEECH, « A Norman–Italian », art. cit., p. 37.

¹⁸⁸ Alexander KAZHDAN, « Latins and Franks in Byzantium, Perception and Reality from the Eleventh to the Twelfth Century », dans *The Crusades from the Perspective of Byzantium and the Muslim World*, éd. Angeliki E. LAIOU – Roy P. ΜΟΤΤΑΗΕΔΗ, Dumbarton Oaks, Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2001, p. 83–100, ici p. 93–94.

¹⁸⁹ [Ioannes ZONARAS] Ἐπιτομή Ἱστοριῶν / *Ioannis Zonarae epitomae historiarum*. Éd. Ludwig DINDORF, 6 vol., Leipzig, Teubner, 1868–1875, vol. IV, 245–46 ; [Jean/Ioannes ZONARAS] Χρονικόν / *Ioannis Zonarae Annales*, éd. Moritz PINDER ; *Ἐπιτομή Ἱστοριῶν / Epitomae historiarum*, éd. Theodor BÜTTNER-WOBST, 3 vol. Bonn, Weber, 1841–1897 (Corpus Scriptorum Historiae Byzantinae, 47–49) vol. III, xviii, 25, p. 749–750.

Ordéric Vital et l'*Historia belli sacri* ainsi que le *Chronicon ignoti civis Barensis* parlent seulement de la paix elle-même¹⁹⁰. Robert le Moine consacre une brève note au serment de Bohémond et rapporte les conditions du traité de manière un peu plus approfondie¹⁹¹ ; Guillaume de Tyr affirme pour sa part que la paix a été établie « par l'intervention d'amis communs »¹⁹². Il est possible que ce terme ne fasse pas seulement référence à ceux des Normands et des Grecs byzantins qui oeuvraient effectivement au rapprochement entre les deux parties, mais aussi aux alliés des deux parties, parmi lesquels l'implication de la Hongrie peut être hypothétiquement postulée. Si la *Narratio Floriacensis* contient des informations sur les signataires du traité, elle se limite cependant à mentionner les « xii primi » d'Alexios¹⁹³. Pourtant, la *Narratio* rapporte que Jean Comnène était parmi ceux qui prêtèrent serment à Devol¹⁹⁴. Anne Comnène confirme que Bohémond accepta de devenir un vassal de l'héritier d'Alexis, Jean¹⁹⁵, ce qui tendrait à indiquer que Jean avait son mot à dire dans la politique impériale¹⁹⁶. Jean est mentionné de nombreuses fois dans le texte du traité¹⁹⁷, ce qui renvoie à son mariage et au système d'alliance des Comnènes.

Beaucoup de chercheurs s'accordent à dire qu'il est remarquable, même en tenant compte de la sévère pénurie de nourriture qui frappait son armée, que Bohémond ait accepté un traité des plus humiliants. Guillaume de Malmesbury souligne qu'il « retourna en disgrâce en Apulie »¹⁹⁸. Bohémond dut admettre qu'il avait violé le serment prêté en 1097 : il prêta allégeance à Alexis en tant que vassal et qu'« homme lige » (ἄνθρωπος λίζιος) devant lui apporter son assistance militaire et le servir contre tous ses ennemis. Finalement, Antioche

¹⁹⁰ ORDERIC VITALIS, éd. cit., VI. Lib. XI. p. 104–5 ; *Historia Belli Sacri*, dans RHC Occ. vol. III, p. 169–229, ici Lib. CXLII, p. 229 ; ANONYME DE BARI, éd. cit., Lib. V, p. 155.

¹⁹¹ ROBERT LE MOINE, éd. cit., Lib. XVIII. 99.

¹⁹² « ubi communibus intervenientibus amicis » : GUILLAUME DE TYR / WILLIAM OF TYRE, *A History of Deeds Done Beyond the Sea*, éd. Emily Atwater BABCOCK – A. C. Krey, New York, Columbia University Press, 1943, Lib. X, vi, p. 504.

¹⁹³ *Narratio Floriacensis*, éd. cit., p. 362.

¹⁹⁴ *Ibid.*

¹⁹⁵ AK, éd. cit., Lib. XIII, 12 ; *Alexiad*, éd. cit., p. 429.

¹⁹⁶ ASBRIDGE, *Principality of Antioch*, op. cit., p. 95.

¹⁹⁷ THEOTOKIS, *Norman Campaigns*, op. cit., p. 213. n. 76.

¹⁹⁸ « animo deiectus Apuliam rediit » : GUILLAUME DE MALMESBURY, éd. cit., I. Lib. IV, 387, p. 693.

passa sous la domination de Byzance¹⁹⁹. Il y avait peut-être un facteur caché expliquant pourquoi le prince d'Antioche consentit une capitulation totale. Ce facteur pouvait très bien être une menace visant ses terres en Apulie, par exemple le risque d'une entreprise militaire par les alliés des Byzantins, notamment les Vénitiens, ou même par d'autres. Il devait toutefois s'agir d'un élément de premier ordre pour cela empêche le très ambitieux aventurier de poursuivre ses desseins jusqu'à leur accomplissement.

Quoiqu'il en soit, même le poème écrit en 1122 par Théodore Prodromos préserva le souvenir du fait que la Hongrie a pu, à travers l'alliance matrimoniale de Piroška, jouer un rôle dans le conflit de 1107–1108. Il y a un passage précis qui rapporte que « c'est Toi qui reçois les cadeaux des Calabrais » : c'est à dire à qui viennent les Normands de Calabre, que Byzance venait juste de vaincre à Dyrrachium. Alors que le poème continue, il y a une référence, qui n'est absolument pas le fruit du hasard, au fait que Byzance est crainte : « ton pouvoir est ce qui fait frémir le feu de l'Etna des Siciliens, ainsi que [...] les ducs de la [mer] Tyrrhénienne »²⁰⁰. Byzance était donc reconnaissante de l'assistance hongroise contre la menace normande venue de Sicile et de Calabre.

La Hongrie allait de nouveau être connectée à l'Italie du Sud normande quelques décennies plus tard par un autre lien matrimonial, puisque le roi Étienne II épousa une princesse normande. Ce plan matrimonial doit une nouvelle fois être interprété en tenant compte des relations entre les puissances de l'époque. Malgré la crise interne de la fin du règne de Coloman, la Hongrie avait préservé l'essentiel de son prestige sur la scène internationale et pouvait à bon droit aspirer à la main d'une princesse occidentale, sans parler du fait que le nouveau souverain, Étienne II, avait lui-même du sang normand qui coulait dans ses veines.

Au début des années 1110, après la mort de Bohémond en 1111, Venise, qui avait reconnu le *statu quo* en Dalmatie seulement de manière provisoire, désirait maintenant étendre sa domination aux dépens de la Hongrie. La République espérait que Byzance épouserait sa cause et demanda une aide militaire²⁰¹. Alexis n'accorda aucun soutien et suggéra que la guerre avec la Hongrie soit annulée²⁰².

¹⁹⁹ ANGOLD, *Byzantine Empire*, op. cit., p. 156 ; HARRIS, *Byzantium and the Crusades*, op. cit., p. 79 ; LILIE, *Byzantium and the Crusader States*, op. cit., p. 76–77 ; ASBRIDGE, *Principality of Antioch*, op. cit., p. 94–95 ; AUBÉ, *Les empires normands*, op. cit., p. 115.

²⁰⁰ « Λαμβάρδοι καὶ Καλάβροϊ // καὶ πῦρ αἰτναῖόν Σικελῶν, φρίσσει τήν ἔσου ξσίαν. // καὶ Τυρρηνίον κορυφαί » : ΘΕΟΔΩΡΟΥ ΤΟΥ ΠΡΟΔΡΟΜΟΥ ΣΤΙΧΟΙ ΕΙΣ ΤΗΝ ΣΤΕΦΗΦΟΡΙΑΝ dans MORAVCSIK, *ÁMTBF*, p. 170–171. [*Theodori Prodromi versus in coronationem Alexii Comneni* : Theodorus Prodromos : *Scripta Miscellanea*, Patrologia Graeca, vol. 133, col. 1340–1342.]

²⁰¹ МАКК, *Comneni*, op. cit., p. 16.

²⁰² КАПИТАНФФУ, *Hungarobyzantina*, op. cit., p. 79., p. 88 ; МАКК, « Megjegyzések Kálmán », art.

L'empereur ne voulait pas sacrifier ses précieux liens avec les Árpáds. Quoiqu'il en soit, en 1115, la Sérénissime attaqua, cette fois sans le consentement impérial, les cités dalmates et plaça ces territoires sous sa domination²⁰³. Le moment choisi était parfait, puisqu'au même moment la Hongrie connaissait une nouvelle crise interne : Álmos entreprit de conspirer pour le trône, puis Coloman mourut. Le nouveau monarque se retrouva isolé en peu de temps. Le doge Falier mena une nouvelle campagne contre la Dalmatie en 1116, puis en 1118, durant laquelle il fut non seulement soutenu par l'empereur Henri V mais vit aussi Byzance fermer les yeux sur cette expansion²⁰⁴. Cette seconde campagne fut suivie en 1119 par un traité qui affaiblit encore les positions hongroises : Étienne dut reconnaître la perte totale de la Dalmatie et renonça *de iure* à ses droits sur le territoire au profit de Venise. Complètement isolé, le roi tenta alors de débloquer la situation avec l'aide probable de la papauté et réussit à renforcer sa position grâce à un mariage avec un membre d'une famille connue pour être un fervent soutien du Saint Siège, à savoir une princesse normande de Capoue.

Le mariage hongrois des princes de Capoue n'est mentionné dans aucune source, pas même dans celles faisant spécialement référence aux premières décades du XI^e siècle. Ni Guillaume d'Apulie, ni Falcon de Bénévent, ni Alexandre de Telese ne mentionnent ne serait-ce qu'une fille de Robert de Capoue. On ne trouve pas non plus de trace de ce mariage ni chez Romuald de Salerne ni chez l'Anonymus Barensis. Nous devons donc nous appuyer sur les sources hongroises, mais ne possédons pas d'indication sur le nom de la reine. La Composition de chroniques du XIV^e siècle donne des informations particulièrement erronées puisqu'elle fait de la reine une fille du *roi* (!) Robert Guiscard. Il est naturellement exclu à la fois que Guiscard ait eu une fille vivante à cette époque ou qu'il ait été couronné souverain d'Apulie²⁰⁵. Gyula Pauler s'efforça de proposer une solution et affirma que l'auteur de la chronique n'était que partiellement dans l'erreur et que nous devons chercher la fille d'un Robert d'Apulie normande²⁰⁶. Il trouva une princesse « éligible », une fille de Robert de Capoue, et elle fut proposée comme pouvant potentiellement être identifiée avec la reine. Robert était un descendant de Tancrède de Hauteville, père de Robert Guiscard, et avait un pouvoir important en Apulie en tant que prince de Capoue et comte d'Aversa. Il maintenait un pouvoir indépendant, contre ses

cit., p. 29.

²⁰³ FONT, Koloman, op. cit., p. 67.

²⁰⁴ MAKK, *Aussenpolitik*, op. cit., p. 106.

²⁰⁵ « filiam regis Roberti Viscardi de Apulia »: *Chronicon. saec. XIV*. chap. 154, dans SRH I. p. 437.

²⁰⁶ PAULER, *A magyar nemzet*, op. cit., I. p. 99, 608, n. 425.

parents Hauteville, et ne reconnaissait pas la souveraineté du duc d'Apulie que le prince précédent, son frère Richard, avait été forcé d'accepter. De ce point de vue, il traçait un chemin indépendant au sein des Hauteville, et il était en cela proche de la politique du Comte Roger I^{er} et en opposition avec la grandeur agressive de Bohémond. D'une certaine manière, cela peut expliquer pourquoi il était désigné comme roi. Pauler pouvait avoir raison et depuis ce moment l'historiographie hongroise a maintenu qu'Étienne avait épousé une fille du prince de Capoue, bien que cela ne soit pas basé sur des preuves documentaires concrètes et solides²⁰⁷. Cela n'a été que partiellement accepté par la communauté scientifique occidentale, principalement en raison des implications logiques d'une alliance anti-vénitienne²⁰⁸.

Robert de Capoue s'insère parfaitement dans ce modèle puisqu'il était un fervent soutien de la cause papale, suivant en cela la tradition héritée de trois générations de princes de Capoue et de comtes d'Aversa²⁰⁹. Ainsi, il intervint pour aider le pape Pascal II à réaffirmer son autorité en 1108–09. Il donna aussi une aide militaire au pape lorsque celui-ci fut emprisonné par Henri V en 1111²¹⁰. En 1117 le pape vint même se réfugier à la cour de Capoue et il y reçut l'asile, tandis que l'année suivante les troupes de Robert furent requises pour escorter le nouveau souverain pontife Gélase II et le confirmer sur le trône à Rome²¹¹. Les Normands de Capoue étaient parmi les plus proches soutiens de l'alliance anti-allemande, et il semble donc logique qu'Étienne ait cherché parmi ses parents pour trouver un soutien pro-pontifical. Le pape Calixte II a aussi pu jouer un rôle dans la conclusion de ce mariage, étant donné que la possibilité que la Hongrie succombe aux aspirations allemandes représentait une réelle menace au début des années 1120. La visite du pape en Hongrie, plus précisément à Pozsony en 1122, a pu être liée à ce plan de mariage ; par ailleurs, le souverain pontife envoya aussi, moins de deux ans plus tard, un légat dans le pays²¹². Calixte

²⁰⁷ László KOSZTA, *Válság és megerősödés : Pogányházadások és konszolidáció (1038–1196)*, [Crise et renforcement : révoltes païennes et consolidation (1038–1196)] Budapest, Kossuth, 2013, p. 46 ; János B. SZABÓ, *Háborúban Bizánccal*, [En guerre avec Byzance] Budapest, Corvina, 2013, p. 99.

²⁰⁸ STEPHENSON, *Byzantium's Balkan Frontier*, op. cit., p. 204.

²⁰⁹ CHALANDON, *Histoire*, op. cit., I, p. 314–315, 320.

²¹⁰ DEÉR, *Papsttum*, op. cit., p. 144, 148 ; LOUD, *The Age of Robert*, op. cit., p. 226 ; NORWICH, *The Normans*, op. cit., p. 293.

²¹¹ DEÉR, *Papsttum*, op. cit., p. 154, 157–158 ; AUBÉ, *Les empires normands*, op. cit., p. 130.

²¹² GOMBOS, CFHH, n. 426 ; Kornél SZOVÁK, « Pápai-magyar kapcsolatok a 12. században », [Les relations entre la Hongrie et la papauté au XII^e siècle] dans *Magyarország és a Szentszék kapcsolatának 1000 éve*, éd. István Zombori, Budapest, METEM, 1996, p. 21–46, 29–30 ; József Török, *A tizenkettedik század magyar egyháztörténete*, [L'histoire ecclésiastique hongroise du XII^e siècle]

affermit sa domination en Italie avec l'aide des Normands et dans sa lutte pour le Concordat de Worms il avait besoin du soutien de chaque souverain européen.

Conclusion

Le plan matrimonial de Coloman, avec ce qu'il impliquait en termes d'orientation pro-papale, pouvait signifier sinon un soutien, du moins une base sur laquelle un réseau important pouvait être bâti. Si nous ajoutons que Violante, une soeur de la reine, épousa Robert, duc de Bourgogne, et que la main d'une autre soeur fut promise à Philippe I^{er}, roi de France, cela nous amène à conclure que Coloman gagna un accès à un réseau dynastique d'ampleur internationale²¹³. Après 1102, dans une situation politique nouvelle, c'est à dire après une nouvelle conquête en Dalmatie, il put compter sur une alliance occidentale « dans le dos » de Venise. De la même manière, après 1104, lors du regain d'activité de Bohémond contre Byzance, le lien matrimonial pouvait toujours être précieux, puisqu'il permettait de maintenir des contacts avec la faction rivale des Normands. Si le mariage servit des intérêts diplomatiques, ce fut en détachant le pacifique comte Roger du réel héritier de Guiscard, l'agressif conquérant Bohémond ; il protégea également d'une certaine manière, – au moins en principe, en ce qui concerne la diplomatie pontificale, et non pas en termes d'assistance militaire – les positions hongroises en Dalmatie et dans les Balkans contre la branche « expansionniste » des Hauteville, ainsi que contre Venise.

Les envoyés hongrois prirent part à un évènement qui ne fut pas de petite importance au début des années 1100 dans le Levant, à savoir le traité de Devol. Cela peut confirmer que la Hongrie – même si elle n'était pas impliquée activement dans une entreprise navale contre l'Apulie – a pris part d'une façon ou d'une autre à l'effort de guerre anti-normand, quelque part dans les théâtres d'opérations de l'Adriatique, au moins en prenant des mesures de sécurité contre les Normands et en les empêchant de faire main basse sur la Dalmatie.

Le second mariage normand des Árpád contribua à la rupture par Étienne II de son isolation diplomatique, en lui offrant une issue face aux défaites militaires et au déclin politique. Cette union aida le royaume à rester sur la carte d'Europe, car le précieux lien normand, ainsi qu'un possible support pontifical en arrière-plan, permit à Étienne de mener une politique européenne, préservant ainsi une partie de la position de son père sur le théâtre politique.

Budapest, Mikes, 2003, p. 41.

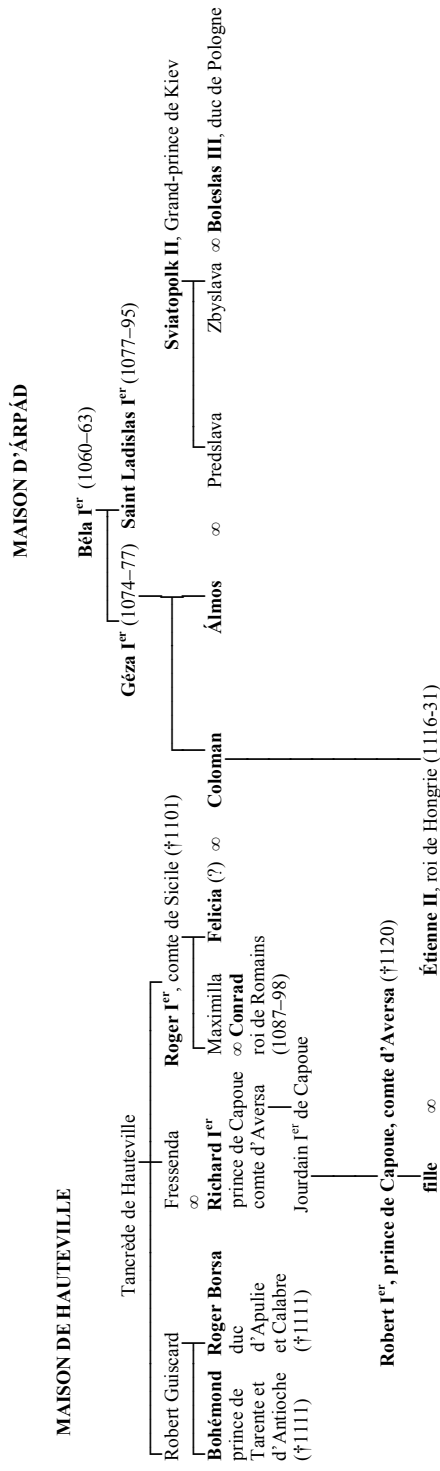
²¹³ AUBÉ, *Les empires normands*, *op. cit.*, p. 98.

TABLEAU DYNASTIQUE

LES RELATIONS DE LA MAISON D'ÁRPÁD AVEC LES NORMANDS DE SICILE (fin du XI^e siècle – début du XII^e siècle)

TABLEAU DYNASTIQUE

LES RELATIONS DE LA MAISON D'ÁRPÁD AVEC LES NORMANDS DE SICILE (fin du XI^e siècle – début du XII^e siècle)



Résumé en hongrois – A tanulmány magyar nyelvű összefoglalása
Magyarország és a dél-itáliai normannok a 11. század végén és a 12. század elején

A 11. század végén és a 12. század elején az Árpád-ház két házasságot is kötött a dél-itáliai, szicíliai Hauteville dinasztiával (Kálmán, 1097; II. István, 1120 után), amelyek, a korábbi, Közép- és Kelet- Európára koncentrálódó dinasztikus kapcsolatokat tekintve különlegesnek is tűnhetnek. Magukat a normann frigyeket egészen néhány évvel ezelőttig igen kevés tudományos érdeklődés övezte. A tanulmány azonban nem csupán a házassági kapcsolatokat vizsgálja, hanem a mögöttük meghúzódó diplomáciai mozgatórugókat kívánja felvázolni. Ugyan nem hagyható figyelmen kívül Kálmán házastársának feltételezett és lehetséges neve, a tanulmányban központi szerepet kap a 12. század első évtizedeinek bizánci-magyar kapcsolatrendszere, amely mintegy állandó háttérrel képez a normann (és szintúgy velencei) kontaktusok értelmezéséhez. A tanulmány a legnagyobb teret Kálmán király feltételezett 1108. évi, apuliai expedíciós hadjárata vizsgálatának szenteli. Az a kontextus, amelynek keretében ugyancsak láttatni próbálok az itáliai hadi akciót, az Tarantói Boemund, Antiochia fejedelmének Bizánc-elleni, 1107-08-as hadi akciója, s különösképpen Dyrrachium ostroma, tovább az azt lezáró devoli/diabolisi szerződés, amelyben Anna Komnénéa bizonyossága szerint két magyar is tanúságot tett. Kísérletet teszünk annak megválaszolására, hogy milyen érdeke fűződhetett az Árpádok királyságának ahhoz, hogy aktívan szerepet vállaljon a kor egyik döntő nagypolitikai játszmájának, a Hauteville-Komnénosz konfliktusnak a rendezésében, továbbá mindez mennyiben érinti Magyarország néhány évvel korábbi dalmáciai térfoglalását. Elképzelhető, ha egy magyar akció Dél-Itáliában konkrét, korabeli forrásokkal közvetlenül nem is igazolható, egy velencei szövetségben végrehajtott, esetlegesen Dalmáciát a normannokkal szemben védő fellépés benne volt a politikai lehetőségek között.

Adrien Quéret-Podesta

Les plus anciens contacts entre les souverains hongrois et les établissements monastiques français

Introduction

Bien avant les unions dynastiques, les relations sur le plan ecclésiastique constituent l'une des plus anciennes formes de contacts entre le Royaume de France et celui de Hongrie. Si l'impact du clergé séculier originaire de l'actuel territoire français au sein de l'organisation ecclésiastique hongroise du XI^e siècle s'avère difficile à quantifier en raison des incertitudes entourant l'origine de certains dignitaires – on peut penser par exemple au cas de l'évêque Bonipert de Pécs ou à celui de l'évêque *Leoduinus* –, nous bénéficions d'une situation légèrement plus favorable en ce qui concerne les contacts impliquant le clergé régulier. Il convient en effet de souligner que nous possédons plusieurs sources de diverses natures (narratives, diplomatiques, et dans une moindre mesure liturgiques) qui sont à même de nous renseigner sur les plus anciens contacts entre les souverains hongrois et les établissements monastiques de l'actuel territoire français. La présente intervention s'efforcera donc de présenter une modeste synthèse des principaux cas de contacts jusqu'à la fin du XI^e siècle.

1. Les abbés français hôtes de Saint Etienne

Le séjour de plusieurs abbés originaires d'établissements situés dans l'actuel territoire français dans la Hongrie de Saint Etienne lors d'un pèlerinage vers la Terre Sainte constitue l'une des plus anciennes formes de contacts franco-hongrois. Si l'adoption de plus en plus fréquente de l'itinéraire terrestre passant par la Hongrie au profit de l'itinéraire maritime et le bon accueil fait aux pèlerins par le souverain sont signalés par plusieurs sources, comme par exemple l'œuvre de Raoul Glaber¹ ou encore la lettre d'Odilon de Cluny à Saint Etienne², ces textes ne mentionnent pas explicitement la présence de personnalités monastiques, à la différence de la chronique d'Adémar de Chabannes. Dans

¹ *Rodulfi Glabri Historiarum Libri Quinque, The Five Books of the Histories, Rodulfus Glaber*, éd. John FRANCE, Neithard BULST, Oxford, Clarendon Press, 1989, livre III, chap. 1. Voir aussi Attila GYÖRKÖS « La relation de Raoul Glaber sur les premières décennies de l'Etat hongrois », dans *The First Millennium of Hungary in Europe*, éd. Klára PAPP et János BARTA, Debrecen, Multiplex Media – Debrecen University Press, 2002, p. 120-126.

² *Diplomata Hungariae Antiquissima*, éd. György GYÖRFFY, Vol. I (1000-1131), Budapest, Akadémiai Kiadó, 1992, n° 24, p. 110-111.

l'un des derniers chapitres de son œuvre, le célèbre chroniqueur aquitain relate en effet le pèlerinage du comte Guillaume d'Angoulême en Terre Sainte³ ; il rapporte ainsi son passage par la Bavière et la Hongrie et énumère également quelques uns des compagnons du comte d'Angoulême : parmi ceux-ci il convient de remarquer la présence de Richard, abbé de Saint Vannes de Verdun, ainsi que de son homonyme Richard, abbé de Saint Cybard d'Angoulême, et du futur successeur de ce dernier, Amalfred⁴. Adémar précise également que le comte et ses compagnons furent reçus avec les honneurs par le roi Etienne et ajouta que le souverain hongrois leur donna également des cadeaux, dont la nature n'est pas précisée. La présence des moines de Saint Cybard d'Angoulême, où Adémar vécut de nombreuses années, est évidemment à mettre en relation avec les liens étroits unissant le comte Guillaume d'Angoulême et l'abbaye. En ce qui concerne Richard de Saint Vannes, le chroniqueur verdunois du XII^e siècle Hugues de Flavigny nous précise qu'il était accompagné de sept cent pèlerins majoritairement originaires de Normandie et que ce pèlerinage fut financé par le duc de Normandie Richard II⁵. Il convient également de souligner la grande activité de Richard de Saint Vannes, notamment en termes de réformes monastiques, puisqu'il fut également à la tête des abbayes de Saint Pierre de Lobbes et de Saint Vaast d'Arras, ainsi que la grande influence qu'il possédait, tant auprès de souverains laïcs que des principales personnalités ecclésiastiques de son temps. Il n'est également pas anodin de mentionner que Richard de Saint Vannes effectua lui aussi un second pèlerinage quelques années plus tard, ainsi que le prouve sa *vita*⁶. Il est par ailleurs possible que la mémoire du bon accueil fait à l'abbé Richard en Hongrie ait pu être à l'origine de l'épisode mentionné dans les *Gesta episcoporum Viridunensium* du moine Laurent de Liège rapportant le fait que 24 chanoines de Verdun trouvèrent refuge en Hongrie après l'incendie de la cathédrale⁷.

³ *Ademari Cabannensis Chronicon*, éd. Pascale BOURGAIN, Richard LANDES, Georges PON, Turnhout, Brepols, 1999, (Corpus Christianorum. Continuatio Mediaevalis, 129), livre III, chap. 65.

⁴ *Ademari Cabannensis Chronicon*, éd. cit., livre III, chapitre 65.

⁵ *Chronicon Hugonis monachi Viridiensis et Divionensis, abbatis Flaviniensis*, éd. Wilhelm WAT- TENBACH, Hanoverae, Hahn, 1848, (MGH Scriptores in folio 8.), p. 393 (livre II, chap. 18-19).

⁶ *Vita B. Richardi Abbatis*, éd. Dom Jean MABILLON, (Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti 6), partie I, Paris, 1701, p. 528.

⁷ *Laurentius Leodiensis, Gesta Episcoporum Viridunensium*, éd. Georg WAITZ, Hanoverae, Hahn, 1852, (MGH Scriptores in folio 10), p. 492: « Fama est viginti quatuor canonicos de ipsa concremata ecclesia tunc Hungariam prae inopia profectos, quos constat nunquam fuisse reversos. » Il convient cependant de constater que cet épisode n'est pas un cas isolé : ainsi, le *Chronicon Belgicum Magnum* (sans auteur, Francoforti, 1607) rapporte que vers 1042 de nombreux liégeois se rendirent

2. Les relations entre les rois de Hongrie et les abbés de Cluny

Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, le bon accueil fait par Saint Etienne aux pèlerins passant par la Hongrie est également évoqué par la lettre d'Odilon, cinquième abbé de Cluny, au souverain hongrois. L'existence d'une correspondance épistolaire entre Saint Etienne et Saint Odilon est mentionnée par le moine clunisien Jotsald dans sa *Vita Odilonis*⁸ ainsi que par la lettre d'Odilon⁹, qui constitue une réponse à une lettre antérieure disparue envoyée par Saint Etienne dans laquelle ce dernier demande à l'abbé de Cluny de lui envoyer des reliques¹⁰. Selon György Györffy, la rédaction de cette lettre date très vraisemblablement de la seconde moitié du règne d'Etienne, (c'est à dire entre 1020 environ et 1038) car la circulation des pèlerins vers Jérusalem, à laquelle il est fait allusion dans le texte, ne fut possible qu'après la victoire du roi Hongrois sur les Bulgares vers 1018 ; le chercheur hongrois suggère par ailleurs que la lettre a pu être rédigée après la mort d'Émeric, fils d'Etienne, en 1031 car les sources hagiographiques hongroises consacrées au souverain affirment que sa piété et son intérêt pour les reliques grandirent encore à la suite de cet événement tragique¹¹. Dans sa missive, Odilon de Cluny évoque rapidement les cadeaux envoyés par le roi de Hongrie et mentionne de façon lapidaire l'identité de son messager, un moine de Cluny désigné par la seule initiale M. Odilon explique également que l'abbaye de Cluny ne possède que le corps de Saint Marcel, qui fut pape au début du IV^e siècle, mais conclut en disant qu'il lui a tout de même été possible de se procurer des reliques, qu'il prévoioit d'envoyer au souverain hongrois en même temps que la lettre¹². Bien que la lettre ne nous fournisse pas d'information sur les raisons ayant poussé Saint Etienne à demander spécifiquement des reliques à l'abbaye de Cluny, il est possible que cette initiative soit liée au passage de pèlerins français dans son royaume, même si l'existence d'un lien direct entre ces deux événements ne peut être prouvée catégoriquement et que les bonnes

en Hongrie pour fuir la famine qui sévissait dans la région : « Circa hoc tempus fuit magna fames in patria Leodiensi, propter quam multi Leodienses descenderunt in Vngariam et ibi alerentur. ». p. 111.

⁸ *Jotsaldus, Vita Odilonis*, éd. Johannes STAUB, Hanoverae, Hansche Buchhandlung, 1999, (MGH Scriptorum Rerum Germanicarum 68) livre I, chapitre 7 ; voir également, *Diplomata Hungariae Antiquissima*, éd. cit, volume I, document n°22, p. 109.

⁹ *Diplomata Hungariae Antiquissima*, éd. cit, volume I, n° 24, p. 110 ; voir également *Diplomata Hungariae Antiquissima*, éd. cit, volume I, n° 23, p. 109.

¹⁰ *Diplomata Hungariae Antiquissima*, éd. cit, volume I, n° 24, p. 110.

¹¹ *Diplomata Hungariae Antiquissima*, éd. cit, volume I, n° 23, p. 109, note n° 1.

¹² *Diplomata Hungariae Antiquissima*, éd. cit, volume I, n° 24, p. 110 et 111.

relations entre Cluny et la Papauté ont sans doute également contribué au choix du souverain.

Dans un souci d'exhaustivité sur la question des plus anciens contacts hungaro-clunisiens, il convient également de mentionner le séjour en Hongrie du successeur d'Odilon, Hugues de Semur, au début des années 1050. Ce séjour est mentionné très brièvement par le moine Jotsald, qui accompagna Hugues en Hongrie, mais il ne décrit pas précisément les causes et le déroulement de ce séjour : l'auteur de la *Vita Odilonis* se concentre en effet sur la présence d'un évêque nommé Richard (selon toute vraisemblance Richard, évêque de Tarbes de 1036 à 1056) qui fut le disciple d'Odilon et surtout surtout la réparation miraculeuse d'un vase attribuée à l'ancien abbé de Cluny¹³. L'hagiographie consacrée à Hugues de Semur est heureusement plus diserte : le moine Gilo et l'évêque du Mans Hildebert de Lavardin nous informent ainsi que le sixième abbé de Cluny célébra Pâques avec l'empereur Henri III à Cologne puis alla auprès du roi de Hongrie André I^{er} afin de rétablir la paix mais qu'une fois sa mission accomplie, il fut fait prisonnier lors de son voyage de retour par « un certain duc des Teutons », selon Gilo ; les deux auteurs précisent également qu'Hugues se fit confisquer les présents donnés par les souverains¹⁴. Armin Kohnle, auteur d'une thèse de doctorat sur l'abbatit d'Hugues de Semur, rapporte que la décision du pape d'envoyer Hugues comme légat fait suite à une demande du roi de Hongrie qui envoya en ambassade l'archevêque Georges de Kalocsa, lequel rencontra vraisemblablement le pape dans la ville lorraine de Toul¹⁵, ainsi que le suggère le texte des *Miracula Sancti Gerardi*¹⁶. Le chercheur allemand considère que le séjour d'Hugues en Hongrie a pu avoir lieu entre la période de l'automne et de l'hiver 1051 et l'année 1052, et il convient de souligner que la seconde moitié de cet intervalle constitue selon lui la datation la plus plausible¹⁷.

¹³ Jotsaldus, *Vita Odilonis*, éd. cit., livre II, chap. 14

¹⁴ *Ex Vitis Hugonis abbatit Cluniacensis auctore Gilone*, éd. Lothar von HEINEMANN et Georg WAITZ, Hanoverae, Hahn, 1888, (MGH Scriptores in folio 15/2), p. 939; *Vita Sancti Hugonis*, éd. Jacques-Paul MIGNÉ, Paris, 1854, (Patrologia Latina 159), chap. II, col. 864.

¹⁵ Voir Armin KOHNLE, *Abt Hugo von Cluny (1049–1109)*. Sigmaringen, Thorbecke, 1993, p. 73-74.

¹⁶ *Ex Miraculi Sancti Gerardi auctore Widrico*, éd. Georg WAITZ, Hanoverae, Hahn, 1841, (MGH Scriptores in folio 4), chap. 9, p. 509.

¹⁷ A. KOHNLE, *Abt Hugo von Cluny*, op. cit., p. 75-76.

3. La question de l'influence des établissements monastiques français dans le développement du culte des saints en Hongrie

L'intensification des contacts monastiques franco-hongrois nous amène naturellement à poser la question du rôle des établissements monastiques français dans le développement du culte des saints en Hongrie au XI^e siècle. En ce qui concerne le cas du vocable de l'abbaye de Tihany, à savoir Saint Aignan, évêque d'Orléans au V^e siècle, Judit Csákó a bien démontré l'extrême difficulté voire l'impossibilité d'attribuer avec certitude ce choix au rôle des clunisiens, à l'influence du clergé séculier originaire de l'espace lotharingien, à l'existence de liens dynastiques indirects – le roi de Hongrie André I et son homologue français Henri I^{er} ayant tous les deux eu pour épouse une fille du Grand Prince de Kiev Jaroslav le Sage – ou bien à la conjonction de plusieurs de ces facteurs voire même de la totalité d'entre eux¹⁸.

En revanche, les chercheurs s'accordent généralement à souligner l'importance du nombre de saint d'origine française ou dont le culte était particulièrement répandu au sein des établissements bénédictins du nord de la France et de l'espace lotharingien dans les deux plus anciens manuscrits liturgiques hongrois, à savoir le *Sacramentaire de Habót* et l'*Évangélaire Szelepcsényi* – aussi appelé *Codex de Nitra* –, tous deux produits dans le dernier tiers du XI^e siècle¹⁹. Dans son étude sur l'*Évangélaire Szelepcsényi*, le bénédictin hongrois Polikarp Radó souligne en effet l'existence d'analogies importantes entre la liste des saints présents dans ce manuscrit, et celle du Sacramentaire dit de Ratold²⁰, qui est un sacramentaire de l'abbaye Saint Vaast d'Arras à l'usage de Corbie²¹. Il n'est pas inutile de rappeler à ce sujet que l'abbé Richard de Saint-Vannes, mentionné notamment par Adémar de Chabannes dans sa chronique, a également été abbé de Saint Vaast d'Arras selon le nécrologe de ce monastère. En outre, Polikarp Radó rapporte également la présence dans l'évangélaire de plusieurs fêtes se

¹⁸ Judit Csákó, « Szent Ányos püspök franciaországi és magyarországi kultuszáról » [De l'expansion du culte de l'évêque Saint Aignan en France et en Hongrie]. *Magyar Egyháztörténeti Vázlatok*, n° 24 (2012 : 3-4), p. 5–22.

¹⁹ Károly KNIEWALD, « A "Hahóti Kódex" (Zágrábi Mr 126. kézirat) jelentősége a magyarországi liturgia szempontjából » [La signification du « Codex de Hahót (le manuscrit Mr 126 de Zagreb) du point de vue de la liturgie hongroise], *Magyar Könyvszemle*, n° 62/2 (1938), p. 97–112. ; Polikarp RADÓ : « Hazánk legrégebbi liturgikus könyve : a Szelepchényi-kódex. » (Le [plus ancien livre liturgique de notre patrie : le Codex Szelepchényi], *Magyar Könyvszemle*, n° 63 (1939), p. 352–412; Kilián SZIGETI, « A Szelepchényi-kódex. » [Le Codex Szelepchényi], *Magyar Könyvszemle*, n° 77 (1961), p. 363–370.

²⁰ P. RADÓ : « Szelepchényi-kódex. », art. cit., p. 356–363 et 399.

²¹ Paris, Bibliothèque Nationale de France, Manuscrits Latins, n° 12502.

rattachant à des établissements monastiques du Centre-Ouest et de l'Ouest de la France, comme par exemple l'abbaye de Fleury sur Loire et celle du Mont Saint Michel²² : il est possible que la présence de ces fêtes, en particulier de celles du Mont Saint Michel, soit elle aussi liée au passage de Richard de Saint Vannes et des pèlerins normands en Hongrie puisque le duc Richard II, qui finança le pèlerinage, n'est autre que le fils du duc Richard Sans Peur, à l'origine de l'installation des moines bénédictins au Mont Saint Michel. Le voyage de l'abbé Richard crée donc un lien tangible entre la Hongrie et entre l'abbaye de Saint Vaast et semble également être à l'origine d'un second lien, cette fois-ci avec l'abbaye du mont Saint Michel ; cependant, en raison de l'absence de preuves documentaires formelles, nous ne pouvons affirmer avec certitude que le séjour hongrois de l'abbé de Saint Vannes est précisément la raison de la forte présence des saints vénérés par les établissements monastiques situés dans l'actuel territoire français sur les feuillets des plus anciens manuscrits liturgiques hongrois.

La situation est beaucoup plus claire en ce qui concerne la fondation de l'abbaye de Somogyvár, filiale de Saint Gilles du Gard, par le roi Ladislas en 1091, un évènement sur lequel nous possédons un matériel documentaire relativement abondant²³ ainsi que de nombreux travaux de recherche de qualité, parmi lesquels il convient de citer tout particulièrement ceux de Gergely Kiss²⁴ et d'Eliana Magnani²⁵. Bien que l'initiative de cette fondation ne soit évidemment pas dénuée de considérations politiques²⁶, le choix de Saint Gilles est également à mettre en rapport avec la grande popularité du culte de ce saint en Europe centrale, et en particulier dans la Pologne des Piasts, dont est issue la mère de Ladislas. L'analyse des documents diplomatiques montre clairement l'existence de liens importants entre Saint Gilles du Gard et Somogyvár durant la première décennie de l'existence de l'abbaye hongroise : outre le fait que le premier abbé de Somogyvár, Pierre, était auparavant prieur de Saint Gilles du Gard²⁷, il convient

²² P. RADÓ : « Szelepchényi-kódex. », art. cit., p. 382-385.

²³ Voir *Diplomata Hungariae Antiquissima*, éd. cit, volume I, n° 87 p. 265, 88, p. 266-268 et 91, p. 271-272.

²⁴ Voir par exemple Gergely KISS, « La fondation de l'abbaye bénédictine de Somogyvár », dans *Les Hongrois et l'Europe : Conquête et intégration*, éd. Sándor CSERNUS et Klára KOROMPAY, Paris-Szeged, Publications de l'Institut Hongrois de Paris, 1999, p. 327-341.

²⁵ Eliana MAGNIANI, « Réseaux monastiques et réseaux de pouvoir. Saint-Gilles du Gard : du Languedoc à la Hongrie (IX^e – début XIII^e siècle) », *Provence Historique*, t. 54, fasc. 215 (2004), p. 3-26.

²⁶ E. MAGNIANI, « Réseaux monastiques », art. cit., p. 3-26.

²⁷ *Diplomata Hungariae Antiquissima*, éd. cit, volume I, n° 88, p. 268 (le document donne *prepositus*).

également de remarquer que le pape Urbain II envoie l'abbé Odilon de Saint Gilles du Gard auprès du roi Coloman dans sa lutte contre l'antipape Guibert²⁸.

Conclusion

Cette rapide présentation des plus anciens contacts entre les souverains hongrois et les établissements monastiques français met en clairement en relief le rôle significatif des gestes de dévotion personnelle en tant que facteur de création de ces liens. C'est ainsi le cas pour les abbés séjournant en Hongrie lors d'un pèlerinage en Terre Sainte et pour l'accueil chaleureux prodigué par Saint Etienne, un geste qui relève lui aussi en partie de la piété du souverain ainsi que le souligne Attila Györkös²⁹ et lui assurera une bonne réputation notamment chez les chroniqueurs Raoul Glaber et Adémar de Chabannes, mais aussi auprès d'Odilon de Cluny. L'importance des questions de dévotion est également illustrée par l'influence des établissements bénédictins situés dans la moitié septentrionale de la *Francia Occidentalis* et dans l'espace lotharingien sur la composition des listes de saints présents dans les plus anciens ouvrages liturgiques hongrois. Enfin, la piété personnelle est également l'un des facteurs qui incite Saint Etienne à demander des reliques à Saint Odilon et qui conduit le roi Ladislas à tourner son regard vers l'abbaye de Saint Gilles du Gard en 1091, mais il serait bien entendu simpliste et erroné de conclure que ces différents gestes, et en particulier la fondation de Saint Gilles, sont exempts d'arrière-pensées politiques : le choix des abbayes de Cluny et de Saint Gilles semble en effet avoir également été inspiré par leurs liens avec la Papauté. Les plus anciens contacts monastiques franco-hongrois témoignent donc à la fois de la piété personnelle des souverains mais aussi de l'existence d'une politique monastique élaborée concernant à la fois les établissements hongrois et étrangers ; toutefois, il convient de constater que le rôle des relations avec les établissements monastiques français dans la politique monastique des souverains hongrois connaît son réel développement au siècle suivant, marqué par l'introduction en Hongrie de deux nouveaux ordres religieux nés en France, à savoir les Prémontrés et surtout les Cisterciens.

²⁸ *Diplomata Hungariae Antiquissima*, éd. cit, volume I, n° 109, p. 317-318.

²⁹ A. GYÖRKÖS, « La relation de Raoul Glaber », art. cit., p. 124.

ADRIEN QUÉRET-PODESTA

Résumé en hongrois – A tanulmány magyar nyelvű összefoglalása
A magyar uralkodók és a francia kolostori intézmények közötti első kapcsolatok

A magyar uralkodók és a francia kolostori intézmények közötti korai viszonyrendszer rövid áttekintése alapján világosan kirajzolódik, hogy milyen fontos szerepe volt a kapcsolatok létrejöttét befolyásoló tényezők között a vallásos elhivatottságnak. Ezek közé sorolható a szentföldi zarándoklatra igyekvő apátok magyarországi tartozkodása, a Szent István részéről megnyilvánuló meleg fogadtatás, ami részben magából az uralkodó kegyességéből fakadt, és ami megalapozta jó hírét a krónikások, pl. Raoul Glaber, Adémar de Chabannes, ill. Odiló, Cluny apátja körében. A vallásos elhivatottsággal kapcsolatos kérdések jelentőségét a *Francia Occidentalis* északi felén, ill. Lotaringiában fekvő Benedekrendi kolostorok hatása is alátámasztja, nevezetesen szentjeik jelenléte a legrégebb magyar liturgikus könyvekben. Végül a személyes vallásosság is azon tényezők közé sorolandó, amelyek arra sarkallták Szent Istvánt, hogy ereklyéket kérjen Szent Odilótól, és ugyanez vezette Szent Lászlót is, amikor tekintetét 1091-ben Saint Gilles du Gard apátsága felé fordította. Ugyanakkor botor dolog és leegyszerűsítés lenne arra a következtetésre jutni, hogy e tettek mögött, kiváltképp a somogyvári alapítás mögött ne húzódtak volna meg politikai számítások is. Cluny és Saint Gilles apátjainak megkeresését ugyanannyira befolyásolta az a tény, hogy jó kapcsolatokat ápoltak a pápasággal. A legkorábbi francia-magyar monasztikus kapcsolatok tehát egyszerre tanúskodnak az uralkodók vallásos buzgalmáról, valamint egy olyan kiforrott monasztikus politikáról, ami mind a magyar, mind a külföldi intézményeket egyaránt érintette. Mindenesetre elmondható, hogy a francia monasztikus intézményekkel való kapcsolat szerepe a magyar uralkodók politikájában a következő évszázadban jelentős előretörést mutat a két, Franciaországban született rend, a ciszterciek és a premonstreiek magyarországi meghonosításával.

**II. MIROIRS DES ROIS :
LES IMAGES ET LES GESTES**

Laura Fábíán

L'image du roi sage en Occident au XIV^e siècle et un exemple concernant la Hongrie à l'époque angevine : le *Secretum secretorum* de Louis le Grand de Hongrie

1. Introduction

Bien des aspects du personnage de Louis le Grand (1342–1382) ont été étudiés par les chercheurs, tant sur le plan hongrois que sur le plan international¹. Dans mon article, j'examine une dimension de la vie culturelle à la cour de Louis le Grand à partir d'un manuscrit en rapport avec les changements de l'image du roi en Occident au XIV^e siècle.

Après le décès de Robert d'Anjou, dit aussi Robert le Sage (1309–1343), Louis le Grand a acquis sa bibliothèque napolitaine lors de sa première guerre contre Naples entre 1347 et 1348². Louis le Grand a donné une partie de cette collection à son astrologue Conversino de Ravenne, mais il a fait transporter le reste à Buda. En ce qui concerne le devenir de cette bibliothèque, les chercheurs ont émis l'hypothèse qu'un manuscrit de Robert le Sage, une sorte de miroir des princes de caractère pseudo-aristotélicien, avait été transporté à Buda³; une copie de cette œuvre, le *Secretum secretorum*, a ensuite été réalisée, probablement à la demande de Louis le Grand⁴. Dans mon article, je vais examiner dans un premier

¹ Voici par exemple Dezső DERCSÉNYI, *Nagy Lajos kora [L'époque de Louis le Grand]*, Budapest, 1990. (reprint, 1941) ; Sur l'historiographie de Louis le Grand voir S. B. VARDY, « The Image of Louis the Great in Modern Hungarian Historiography », *Louis the Great. King of Hungary and Poland*, éd. Steven Béla VARDY – Géza GROSSCHMID – Leslie S. DOMONKOS, New York, 1986, p. 349–369.

² Isabelle HEULLANT-DONAT, « Une affaire d'hommes et de livres. Louis de Hongrie et la dispersion de la bibliothèque de Robert d'Anjou », dans *La noblesse dans les territoires angevins à la fin du Moyen Âge*, éd. Noël COULET – Jean-Michel MATZ, Rome, 2000, p. 689–708 ; Cornelia C. COULTER, « The Library of the Angevin Kings at Naples », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, n° 75 (1944) p. 141–155.

³ D. DERCSÉNYI, *Nagy Lajos kora*, op. cit. p. 35 ; Dezső DERCSÉNYI, « A Képes Krónika és kora » [*Chronique Enluminée et son époque*] dans *Képes Krónika latin eredetjének magyar fordítása*, Budapest, 1987, p. 81–105. ici p. 91., 103–105 ; On sait que Robert le Sage a cité le *Secretum secretorum* dans l'un de ses sermons en 1316, pour confirmer que la vertu la plus importante pour un roi est la clémence. voir D. PRYDS, *The King Embodies the Word. Robert d'Anjou and the Politics of Preaching*, Leiden, 2000, p. 118 ; *Secretum secretorum cum glossis et notulis*, éd. Robert STEELE, Oxford, 1920, (Opera hactenus inedita Rogeri Baconi Fasc. V.) p. 48.

⁴ Emil JAKUBOVICH, « Nagy Lajos király oxfordi kódexe, a Bécsi Képes Krónika kora és illuminátora » [Le codex d'Oxford du roi Louis le Grand, l'époque de la *Chronique Enluminée*

temps la signification du *Secretum secretorum* de Louis le Grand dans le contexte international en opérant une comparaison avec le cas des rois contemporains de Louis qui possédaient eux aussi un exemplaire de la même œuvre (Charles V le Sage, Robert le Sage et Édouard III d'Angleterre). Par ailleurs, le *Secretum secretorum* du roi hongrois contient également son portrait sur le frontispice. Étant donné que l'œuvre en question est un miroir des princes, (*speculum regis*)⁵, l'étude de cette image nécessite donc de prendre en compte les exigences et les vertus attendues d'un roi au XIV^e siècle, telles que la sagesse ou la prudence⁶. On peut ainsi s'interroger sur les conséquences du fait que Louis le Grand ait commandé la copie d'un ouvrage qui fait l'éloge de la figure du monarque pacifique selon Aristote, alors que la vision traditionnelle de Louis le Grand est plutôt chevaleresque : cela soulève notamment la question de l'éventuelle influence du *Secretum secretorum* sur l'image du roi et de sa vie culturelle. À ce point de notre propos, il convient en effet de se demander si l'on peut parler d'un patronage de la vertu de la sagesse ou de l'intellect qui viendrait contrebalancer son image de chevalier. Enfin, l'analyse de la réception du *Secretum secretorum* dans la cour de Louis le Grand pourrait compléter nos connaissances sur ces différents points. Il s'avère ainsi indispensable de procéder à l'examen d'une autre commande, la célèbre *Chronique Enluminée* (en latin *Chronicon Pictum*, OSzK Clmae 404., 1358) : en effet, selon Ernő Marosi, le programme du frontispice de cette œuvre représente l'idéal du roi sage⁷. En outre, Jean de Küküllő⁸ a également utilisé le texte du *Secretum secretorum* dans le prologue de sa chronique (*Chronicon de Ludovico rege*, vers 1389). Le *Secretum secretorum* était très répandu⁹

viennoise et son enlumineur], *Magyar Könyvszemle*, n° 37 (1930) p. 382–393.

⁵ Sur ce genre, voir surtout L. K. BORN, « The Perfect Prince : A Study in the Thirteenth- and Fourteenth-Century Ideals », *Speculum*, n° 3 (1928) p. 470–504 ; W. BERGES, *Die Fürstenspiegel des hohen und späten Mittelalters*, Leipzig, 1938 ; Dora M. BELL, *L'idéal éthique de la royauté en France au Moyen Age après quelques moralistes de ce temps*, Genève, 1962 ; Jacques KRYNEN, *L'empire du roi*, Paris, 1993, p. 170–187.

⁶ J. KRYNEN, *L'empire du roi*, op. cit. p. 204–224 ; Samantha KELLY, *The New Solomon. Robert of Naples (1309–1343) and Fourteenth-Century Kingship*. Leiden-Boston, 2003, p. 287–305 ; Eugène F. RICE, *The Renaissance Idea of Wisdom*. Cambridge, Massachusetts, 1958.

⁷ Ernő MAROSI, *Kép és hasonmás. Művészet és valóság a 14–15. századi Magyarországon* [Image and similitude. Art et réalité en Hongrie aux XIV^e–XV^e siècles], Budapest, 1995, p. 48–57.

⁸ 1320–1393/1394, notaire, ensuite chapelain royal, lecteur d'Arad, d'Eger, chanoine d'Esztergom, archidiacre de Küküllő, vicaire de l'archevêque d'Esztergom, l'auteur d'une chronique du règne de Louis I^{er}. Gyula KRISTÓ, *Magyar historiográfia I. Történetírás a középkori Magyarországon*, [L'historiographie hongroise I. L'historiographie en Hongrie médiévale.] Budapest, 2002, p. 93–97.

⁹ Steven J. WILLIAMS, « The Early Circulation of the Pseudo-Aristotelian 'Secret of Secrets' in

pendant le Moyen Âge, mais ce fait ne signifie pas que tous les monarques en ont commandé une copie. Pour déterminer l'importance et la particularité du manuscrit de Louis le Grand, il faut le situer dans les cours royales au XIV^e siècle. Voici d'abord un bref résumé de l'histoire de cet ouvrage et de sa réception au Moyen Âge.

2. Le *Secretum secretorum* dans l'Europe médiévale

Avant de discuter du manuscrit de Louis le Grand, il nous faut présenter brièvement l'origine du *Secretum secretorum* ainsi que l'histoire de sa diffusion. À l'origine, ce traité pseudo-aristotélicien médiéval était une traduction d'un texte arabe du X^e siècle (en arabe *Kitâb Sîr al-'asrâr*); on trouve toutefois dans le texte une mention affirmant que cet ouvrage était initialement écrit en langue grecque, mais il n'existe pas d'autres éléments venant confirmer cette affirmation. La tradition populaire considérait que cette œuvre était une lettre de conseils adressée par Aristote à Alexandre le Grand¹⁰. En ce qui concerne le contenu, elle traite de sujets comme la politique, la physiognomonie, l'astrologie¹¹, la médecine, ainsi que la magie des pierres et des plantes. Elle s'occupe donc de théorie politique et morale, qui sont des aspects caractéristiques des miroirs des princes, et certains conseils sont aristotéliciens, comme par exemple le fait que le roi doit veiller aux intérêts des sujets. De plus, cet ouvrage recommande de soutenir les savants par le mécénat et d'apporter de l'aide aux pauvres¹². De manière générale, ce traité recommande au roi de faire preuve de tempérance et lui déconseille notamment de participer personnellement à la guerre¹³.

Le *Secretum secretorum* a été traduit en latin en deux phases dont la popularité est parfaitement illustrée par le fait que plus de 130 manuscrits latins ont survécu ; il a été également traduit en de nombreuses langues vernaculaires

the West » *Micrologus*, n° 2 (1994) p. 127–144 ; M. GRIGNASCHI, « La Diffusion du «Secretum Secretorum» (Sîr al-asrar) dans l'Europe occidentale », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, n° 47 (1980) p. 7–70.

¹⁰ Steven J. WILLIAMS, *The Secret of Secrets : The Scholarly Career of a Pseudo-Aristotelian Text in the Latin Middle Ages*. Ann Arbor, University of Michigan Press, 2003, p. 7–30.

¹¹ Lynn THORNDIKE, *A History of Magic and Experimental Science*, I–VIII. vol. New York, 1923–1958, vol. II. p. 272–277.

¹² Steven J. WILLIAMS, « Giving Advice and Taking It : The Reception by Rulers of the Pseudo-Aristotelian Secretum Secretorum as a Speculum principis » dans *Consilium. Teorie e pratiche del consigliare nella cultura medievale*, éd. Carla CASAGRANDE – Chiara CRISCIANI – Silvana VECCHIO, Firenze, 2004, p. 140.

¹³ « *Noli frequentare bella et exponere te et animam tuam.* », MS Hertford College 2, fol. 31r°.

(français¹⁴, anglais, italien¹⁵, allemand etc.) pendant le Moyen Âge. En outre, le *Secretum secretorum* était l'oeuvre aristotélicienne la plus répandue à partir du XII^e siècle¹⁶. Il en existe essentiellement deux versions latines, à savoir une brève et une longue. La première variante a été traduite par Jean de Séville (Johannes Hispalensis) vers 1120 et le texte se concentre sur la partie médicale de la version arabe. Un siècle plus tard, vers 1230 un chanoine italien, Philippe de Tripoli, l'a traduit intégralement en latin : c'est la version longue, qui comporte 76 chapitres. Il existait deux centres de diffusion, à savoir la cour de l'Empereur Frédéric II et la cour de la Papauté¹⁷. Au XIV^e siècle, le *Secretum secretorum* était déjà connu en Occident à la fois par le public savant et par le public laïc. Vers 1275, Roger Bacon l'a remanié et divisé en plusieurs chapitres, auxquels il a également ajouté un nouveau prologue. Cette version est la plus connue de nos jours, notamment parce qu'elle a été éditée et traduite en anglais par Roger Steele depuis 1920¹⁸; en outre, il existe également une édition bilingue latin-allemand¹⁹. Steven J. Williams affirme que ces manuscrits sont très répandus au XIV^e siècle mais il souligne également qu'en dépit de ce succès à l'époque médiévale, le *Secretum secretorum* demeure plutôt un « mal-aimé » des chercheurs modernes, bien qu'il ait récemment commencé à susciter un plus grand intérêt²⁰.

¹⁴ Jacques MONFRIN, « La place du *Secret des Secrets* dans la littérature française médiévale », dans *Pseudo-Aristotle the Secret of Secrets. Sources and Influences*, éd. W. F. RYAN – Charles B. SCHMITT, Londres, 1982, 73–113 ; Denis LORÉE, « Qu'apprend-on aux rois ? La physiognomonie dans le *Secret des secrets* », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n° 24 (2012) p. 85–97 ; Denis LORÉE, *Édition commentée du Secret des Secrets du Pseudo-Aristote*, Thèse, Littérature, Université Rennes 2, 2012.

¹⁵ Michele CAMPOPIANO, « La Diffusion du «*Secretum Secretorum*» (Sirr al-asrar) dans l'Europe occidentale » dans *Trajectoires européennes du Secret des secrets du Pseudo-Aristote (XIII^e–XV^e siècles)*, éd. Catherine GAULLIER-BOUGASSAS – Jean-Yves TILLIETTE, Turnhout, Brepols, 2015, p. 243–256.

¹⁶ S. J. WILLIAMS, *The Secret of Secrets*, op. cit. p. 1 ; Mario GRIGNASCHI, « La Diffusion du «*Secretum Secretorum*» (Sirr al-asrar) dans l'Europe occidentale », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, n° 47 (1980) p. 7–70.

¹⁷ S. J. WILLIAMS, *The Secret of Secrets*, op. cit. p. 138.

¹⁸ STEELE, R., *Secretum secretorum*, éd. cit.

¹⁹ *Hiltgart von Hürnheim : Mittelhochdeutsche Prosäübersetzung des Secretum Secretorum*, éd. Reinhold MÖLLER, Berlin, 1963 (Deutsche Texte des Mittelalters 56).

²⁰ Cf. note 15.

3. Le *Secretum secretorum* de Louis le Grand de Hongrie

Ainsi que je l'ai mentionné, les recherches précédentes émettent l'hypothèse que pendant sa campagne napolitaine, Louis le Grand a acquis la bibliothèque de Robert le Sage ; il est ainsi entré en possession d'un volume du *Secretum secretorum*²¹ et l'on peut supposer qu'il en a également commandé une copie un peu plus tard. Ce manuscrit²² n'est pas seulement précieux du point de vue de la composition de la bibliothèque royale de Louis le Grand ; en effet, il s'avère aussi d'une grande importance dans l'histoire de l'art hongrois au Moyen Âge étant donné qu'il a été réalisé dans le même atelier que la *Chronique Enluminée*²³. Nous connaissons donc deux manuscrits qui ont incontestablement appartenu à Louis le Grand et ont été produits à sa demande dans le même atelier : la *Chronique Enluminée* et le *Secretum secretorum*²⁴.

Actuellement, le *Secretum secretorum* de Louis le Grand est conservé à la Bodleian Library d'Oxford (MS Hertford College 2)²⁵. Sa provenance est assez mal connue, mais il est certain que l'ouvrage était déjà à Oxford en 1697²⁶. Le

²¹ E. JAKUBOVICH, « Nagy Lajos király oxfordi kódexe », art. cit. p. 382–393 ; D. DERCSÉNYI, *Nagy Lajos kora*, op. cit. p. 35.

²² Un autre manuscrit du *Secretum secretorum* datant du XIV^e siècle est conservé à la Bibliothèque Nationale Széchényi à Budapest (Codices latini mediæ aevi 31.), mais Emma Bartoniek a établi qu'il provenait des pays germaniques. Ce manuscrit a fait partie de la collection de Miklós Jankovich (1830). Ce manuscrit contient une copie complète du *Secretum secretorum*, mais il ne comporte aucune illustration. Emma BARTONIEK, *Codices manuscripti latini*, vol. I. Budapest, 1940, p. 30–31 ; S. J. WILLIAMS, *The Secret of Secrets*, op. cit. p. 391.

²³ Béla Zsolt SZAKÁCS, *The Visual World of the Hungarian Angevin Legendary*, Budapest, 2016.

²⁴ Edith HOFFMANN, *Régi magyar bibliofilek* [Les anciens bibliophiles hongrois], éd. Tünde WEHLI, Budapest, 1992, p. 17–23.

²⁵ Je tiens à remercier la Bodleian Library d'Oxford de m'avoir autorisée à consulter ce manuscrit et publier les photographies.

²⁶ Edmund Hall, membre du Pembroke College, a donné ce livre au Magdalen Hall (Hertford College) en 1658. Cf. fol. 1^o. 'Ex dono Edmundi Hall Art : Mag : & Coll : Pembr : Socij' et 'Liber Aula Mag. 1658' ; Malheureusement, les circonstances de son arrivée en Angleterre demeurent mystérieuses. J. J. G. ALEXANDER – Elżbieta TEMPLE, *Illuminated Manuscripts in Oxford College Libraries, the University Archives and the Taylor Institution*, Oxford, 1985, p. 86, n° 842. Les mesures exactes sont de 24 x 17,3 cm, la reliure est plus moderne, puisqu'elle date du XIX^e siècle ; N. R. KER, *Medieval Manuscripts in British Libraries*, vol. I–IV, vol. III. Oxford, 1983, p. 619–620 ; *Exh., Hungarian Art Treasures, Victoria and Albert Museum*, London, 1967, n° 137 ; Voir également le microfilm conservé à la Bibliothèque Nationale Széchényi à Budapest sous la cote FM I/1785. Benedek LÁNG, *Unlocked Books. Manuscripts of Learned Magic in the Medieval Libraries of Central Europe*, University Park, Pennsylvania, 2008, p. 58. n. 24 ; *Bibliotheca Hungarica, Kódexek és nyomtatott könyvek Magyarországon 1526 előtt* [Bibliotheca Hungarica. Codices et livres imprimés en Hongrie avant 1526], vol. II. éd. Csaba CSAPODI – Klára CSAPODINÉ GÁRDONYI, Budapest,

manuscrit comporte 66 *folios* et la première page contient une enluminure, qui se compose du portrait du roi, au dessous duquel figurent des armoiries²⁷. Le texte est disposé en deux colonnes, et plusieurs pages, en particulier à la fin du manuscrit, comportent des dessins et des notes sur leurs marges²⁸.

Le manuscrit débute par un très court avant-propos qui nomme l'œuvre et indique qu'elle se compose de quatre livres. Viennent ensuite la liste des chapitres (fol. 1r°–3r°), le prologue de Philippe de Tripoli (fol. 3v°–4v°), la préface principale du texte (fol. 4v°–5v°), le prologue de Yahya ibn al-Bitriq (Batrik), présenté comme le traducteur de l'œuvre, (fol. 5v°–6r°) et enfin le prologue d'Aristote à Alexandre le Grand (fol. 6r°–6v°). En ce qui concerne la division des livres, le premier occupe les *folios* 6v°–33r°, mais le premier chapitre finit au *folio* 19r°, le deuxième livre occupe les *folios* 33r° à 36v°, le troisième les *folios* 36v° à 56v° et le dernier les *folios* 56v° à 66r°. Tout comme la version de Roger Bacon, la copie commandée par Louis le Grand contient quatre livres mais les titres des chapitres ne correspondent ni à ceux des deux éditions du texte, ni à ceux de la copie d'Édouard III d'Angleterre²⁹. Par ailleurs, le copiste n'a pas adopté la division retenue par Roger Bacon et l'on remarque des divergences dans la répartition des chapitres au sein des quatre livres : ainsi, bien que ce soit à l'origine le deuxième livre qui traite de la santé du roi, ce chapitre figure dans le troisième livre de notre manuscrit. Par ailleurs, certains chapitres annoncés dans

1988, p. 132 ; Selon Csaba Csapodi ce manuscrit était dans la bibliothèque de Mathias I^{er} Corvin roi de Hongrie (1458–1490). Csaba CSAPODI, *The Corvinian Library. History and Stock*, Budapest, 1973, n° 140., p. 67 ; S. J. WILLIAMS, « Giving Advice and Taking It », art. cit. p. 173.

²⁷ *Exh., Hungarian Art Treasures*, op. cit. p. 56. n° 137.

²⁸ On peut trouver des dessins probablement réalisés à l'époque médiévale aux *folios* suivants : fol. 7r° (un oiseau) ; fol. 27v° (des visages) ; fol. 47v° (une lettre 'K') ; fol. 48r° (un oiseau) ; fol. 50r° (un oiseau et une fleur ?) ; fol. 52r° (non-identifié) ; fol. 54v° (une lettre 'S') ; fol. 59r° (un mot : EGID ?) ; fol. 60v° (un motif floral).

²⁹ Manuscrit en ligne : http://www.bl.uk/manuscripts/Viewer.aspx?ref=add_ms_47680_fs001r [consulté le 14 février 2017] ; Libby Karlinger ESCOBEDO, *The Milemete Treatise and Companion Secretum Secretorum. Iconography, Audience, and Patronage in Fourteenth-Century England*, Lewiston, New York, 2011 ; Michael A. MICHAEL, « The Iconography of Kingship in the Walter of Milemete Treatise », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, n° 57 (1994) p. 35–47 ; Anne STANTON, « Isabelle of France and her manuscripts, 1308–1358 », dans *Capetian Women, 1285–1385*, New York, 2003, p. 225–252 ; Lucy Freeman SANDLER, *Gothic Manuscripts, 1285–1385*, vol. I–II, London, 1986, vol. II, p. 93–94, n° 85 ; Il faut mentionner qu'à l'occasion de ses fiançailles avec le futur Édouard III en 1326, Philippa de Hainaut a fait copier un manuscrit contenant le *Secretum secretorum* (actuellement conservé à Paris, MS fr. 571, fol. 124r°–143v°). Michael A. MICHAEL, « A Manuscript Wedding Gift from Philippa of Hainault to Edward III », *The Burlington Magazine*, n° 990 (1985) p. 582–599.

la liste au début de l'œuvre ne figurent pas dans celle-ci et le cas de figure inverse se rencontre également³⁰.

Le *Secretum secretorum* représente également un aspect de la vie culturelle et de l'activité artistique à la cour de Louis le Grand. Les chercheurs supposent ainsi qu'à l'exemple de la *Chronique Enluminée*³¹, l'écriture du *Secretum secretorum* a été réalisée par une seule main et que ces deux codex sont issus du même atelier de peinture à Buda³². Ainsi que je l'ai mentionné ci-dessus, le seul portrait se trouve dans l'initiale 'h' sur le premier *folio*. Le roi est représenté de trois quarts et porte une couronne : de sa main gauche, il tient un écu décoré et surmonté par un cimier à tête d'autruche, typique de la représentation héraldique de Louis le Grand, tandis que sa main droite tient un sceptre. Le bas du *folio* contient encore trois images en forme de rhombe qui font référence au roi de Hongrie : à gauche on remarque les armoiries hongroises avec la croix double, tandis les armoiries situées au milieu sont celles à fasces rouges et argents des Árpád, qui sont ici représentées à mi-parti avec les fleurs-de-lys angevines. Enfin, les armoiries se trouvant à droite sont celles de la Pologne, de gueules à l'aigle d'argent³³. Nous savons que l'auteur des miniatures de la *Chronique Enluminée*³⁴ connaissait l'art bolognais, napolitain et siennois mais aussi les traditions

³⁰ Dans le cas du manuscrit conservé sous la cote MS Hertford College 2, on remarque par exemple que le titre 'De significationibus nature' situé au *folio* 36v° manque dans la liste des chapitres, mais on pourrait étendre cette liste.

³¹ D. DERCSÉNYI, « A Képes Krónika és kora », art. cit. p. 81–110 ; Csapodiné Klára GÁRDONYI, « A Képes Krónika kódexének leírása, története és illusztrációi » [La description, l'histoire et les illustrations du codex de la Chronique Enluminée], dans *Képes Krónika. II* ; Ernő MAROSI, *A gótika Magyarországon* [L'art gothique en Hongrie]. Budapest, 2008, p. 43–46 ; Ilona BERKOVITS, *Magyar kódexek a XI–XVI. században. A kódexfestészet Magyarországon* [Codices hongrois des xv^e–xvi^e siècles. L'enluminure en Hongrie], Budapest, 1965, p. 30–32.

³² Tünde WEHLI, « Könyvfestészet a magyarországi Anjou-udvarban » [L'enluminure à la cour royale de Hongrie pendant l'époque angevine], dans *Művészet I. Lajos király korában 1342–1382*, éd. Ernő MAROSI – Melinda TÓTH – Lívia VARGA, Budapest, 1982, p. 119–137, ici p. 127–128 ; Ernő MAROSI, « Diplomatie et représentation de la cour sous le règne de Louis le Grand de Hongrie », dans *La diplomatie des états Angevins aux XIII^e et XIV^e siècles*, éd. Zoltán KORDÉ – István PETROVICS, Rome-Szeged, 2010, p. 187–197.

³³ Le style des écus ressemble à celui des écus présents sur le frontispice de *Chronique Enluminée*, mais l'ordre diffère. À propos de l'héraldique de la *Chronique Enluminée*, cf. Iván BERTÉNYI « A magyarországi Anjouk heraldikájának néhány kérdése », dans *A címertan reneszánsza : Tanulmányok*, éd. Iván BERTÉNYI, Budapest, 2010, p. 267–284. et Iván BERTÉNYI « A Képes Krónika mint címeres könyv és mint heraldikai forrás » ibidem p. 34–42.

³⁴ À propos du grand modèle de la *Chronique Enluminée*, à savoir les *Grandes Chroniques de France*, voir Anne D. HEDEMAN, *The Royal Image*, Berkeley, 1991.

françaises par l'intermédiaire de l'art d'Avignon et de Toscane³⁵; ces conclusions sont donc également valables pour le *Secretum secretorum*. Les similitudes entre le portrait de Louis le Grand et les miniatures de la *Chronique Enluminée* sont évidentes, que ce soit du point de vue du style, des couleurs, des figures ou encore de la composition dans son ensemble. En ce qui concerne la datation du *Secretum secretorum*, l'élément principal a longtemps été la présence des armoiries polonaises. Leur présence a en effet conduit dans un premier temps les chercheurs à placer la réalisation du manuscrit après 1370, mais il est désormais avéré que Louis le Grand utilisait déjà les armoiries polonaises avant cette date. L'analyse stylistique confirme par ailleurs la rédaction du manuscrit dans l'atelier de la *Chronique Enluminée*, et les années 1360 semblent constituer une date de création plus probable³⁶. Le frontispice du *Secretum secretorum* fait seulement référence au commanditaire de l'œuvre et ne contient pas de représentation des deux personnages clés que sont Aristote et Alexandre le Grand ; en outre, aucune enluminure ne fait allusion au texte, si bien que le programme iconographique de la première page est entièrement consacré à Louis le Grand³⁷.

Dans le cadre de cette comparaison du portrait de Louis le Grand avec les images des rois de la *Chronique Enluminée*, il convient cependant de noter que Tünde Wehli³⁸ a attiré l'attention sur le fait que Louis est représenté dans le *Secretum secretorum* en tant que roi chevalier, c'est à dire avec l'écu et en armure. Selon Ernő Marosi, les artistes connaissaient deux représentations-types pour les rois : d'un côté on trouve le roi sage, le roi pieux, le roi juge et de l'autre le roi chevalier en armes. Cependant, dans le cas d'un roi de premier plan, comme Saint Étienne ou Saint Ladislas, ils ont parfois utilisé ces deux formules ensemble³⁹. Tünde Wehli a également souligné l'importance de cette ambiguïté : selon elle les créateurs de la *Chronique Enluminée* ont adapté ces deux types quand ils avaient besoin de représenter ces deux catégories iconographiques, à savoir le roi sacré (*Maiestas Domini*) et le roi chevalier, en même temps à cause d'un manque

³⁵ T. WEHLI, « Könyvfestészet a magyarországi », art. cit. p. 124 ; E. MAROSI, *Kép és hasonmás*, op. cit. p. 50.

³⁶ T. WEHLI, « Könyvfestészet a magyarországi », art. cit. p. 128.

³⁷ Un manuscrit français du *Secretum secretorum* (BnF MS fr. 571) et le manuscrit d'Édouard III contiennent une représentation Aristote et Alexandre le Grand, tandis que les signes héraldiques sur le frontispice permettent d'identifier le commanditaire.

³⁸ T. WEHLI, « Könyvfestészet a magyarországi », art. cit. p. 127–128.

³⁹ Ernő Marosi, « A reprezentáció kérdése a 14–15. századi művészetben » [La question de la représentation dans l'art des XIV^e et XV^e siècles], *Történelmi Szemle*, n° 27 (1984) p. 517–538. ici p. 522–523.

d'espace⁴⁰. Ainsi, la représentation du roi Géza II (fol. 59r°) ressemble à celle de Louis dans le *Secretum secretorum* à savoir ces insignes (le sceptre et l'écu)⁴¹, mais la composition et le vêtement font plutôt à référence à Árpád, premier prince des Hongrois (fol. 7r°). Louis le Grand est représenté ici dans les vêtements d'un chevalier, sans chape (comme Imre ou Béla IV, fol. 62r° et fol. 63r°). Pour cette raison, la figure du roi Louis dans le manuscrit du *Secretum secretorum* incarne, à première vue, l'idéal du roi chevaleresque. Pourtant, dans cette œuvre, Aristote conseille à Alexandre le Grand d'être pacifique et ajoute qu'il n'est pas utile pour un roi de prendre personnellement part à la guerre. Comment peut-on comprendre cette ambivalence ?

L'analyse des autres commandes royales de l'œuvre nous conduit à souligner qu'en l'état actuel de nos connaissances, aucun autre manuscrit ne contient de portrait du roi l'ayant commandé⁴². En effet, l'enlumineur a généralement peint Alexandre et Aristote sur le frontispice, à la place du roi de l'époque⁴³. Malheureusement nous connaissons peu de manuscrits royaux du *Secretum secretorum* aux XIII^e et XIV^e siècles et le fait que certains souverains aient possédé plusieurs copies de cette œuvre rend l'identification exacte des manuscrits extrêmement difficile à établir dans la plupart des cas⁴⁴.

Pour mieux comprendre l'idéal du *Secretum secretorum*, il faut évoquer l'image du roi au XIII^e et surtout au XIV^e siècle. Pendant le Moyen Âge, on a formulé envers les rois plusieurs attentes et exigences qui auraient pu former un modèle

⁴⁰ T. WEHLI, « Könyvfestészet a magyarországi », art. cit. p. 128.

⁴¹ Selon Tünde Wehli Louis peut aussi être comparé à Béla III, André II et un peu à Charles Robert, mais il convient selon moi de noter que ces rois tiennent dans leurs mains un globe avec un sceptre ou une bannière, alors que Géza II tient un sceptre et un écu. T. WEHLI, « Könyvfestészet a magyarországi », art. cit. p. 127–128.

⁴² Je tiens à remercier Steven J. Williams de m'avoir communiqué de précieux conseils et aussi pour avoir confirmé ma remarque sur cette question. Les rois du XIV^e siècle qui avaient une ou plusieurs copies du *Secretum secretorum* sont : Robert le Sage (1309–1343), Édouard III d'Angleterre (1327–1377), Pierre IV d'Aragon (1336–1387), Charles V le Sage (1364–1380 ; son fils, Charles VI, a hérité du manuscrit des *Secrets des secrets* lui appartenant). Pour plus de détails, voir S. J. WILLIAMS, « Giving Advice and Taking It », art. cit. p. 157–180.; Je voudrais également remercier Benedek Láng et Gábor Klaniczay pour leurs conseils.

⁴³ C'est également le cas dans le codex d'Édouard III ; Steven J. WILLIAMS, « Two Independent Textual Traditions ? The Pseudo-Aristotelian Secret of Secrets and the Alexander Legend », dans *Trajectoires européennes du Secret des secrets du Pseudo-Aristote (XIII^e–XVII^e siècles)*, éd. Catherine GAULLIER-BOUGASSAS – Jean-Yves TILLIETTE, Turnhout, 2015, p. 27–57. ici p. 41–42.

⁴⁴ Charles le Sage possédait probablement trois exemplaires du *Secret des secrets* mais malheureusement un seul manuscrit (BnF fr. MS 24432) peut être considéré comme ayant appartenu avec certitude à ce souverain. S. J. WILLIAMS, « Giving Advice and Taking It », art. cit. p. 168.

de comportement. Parmi les qualités exigées, on trouvait par exemple la justice, la miséricorde ou la volonté de préserver la paix, mais il faut souligner que ces exigences jouaient des rôles différents dans la pensée politique médiévale. Après les changements culturels du XII^e siècle, les vertus de la culture et de l'érudition commencèrent à prendre une place de plus en plus importante parmi les vertus nécessaires aux souverains et l'accent fut mis sur le développement des qualités intellectuelles : « Oresme, dans son commentaire sur la Politique, avait peu de temps auparavant mis en évidence cette vertu « principale en vie active et pratique » et par conséquent « propre au prince ». La sagesse, vertu spéculative ou contemplative, ne suffit pas pour gouverner. Cette tâche requiert cette « vertu morale et pratique appelée prudence politique. »⁴⁵. Le roi devrait donc développer ses connaissances afin de devenir un érudit⁴⁶. Dans sa monographie sur Robert le Sage, Samantha Kelly souligne que l'idéal du roi au XIV^e siècle était également entouré d'une incertitude générale. Elle présente ainsi un exemple éloquent, à savoir celui de Dante et de Pétrarque, qui connaissaient bien le roi Robert le Sage mais avaient de lui une opinion très différente. Pétrarque l'a présenté comme un modèle et il a loué sa sagesse et sa noblesse. Au contraire, Dante blâmait Robert parce qu'il était très en vue mais aussi pour ses prédications inutiles ; en outre, Dante a également décrit le roi comme étant avare et lâche. La question se pose donc de savoir quel était le comportement le plus attendu d'un roi au XIV^e siècle : lutter avec une épée en main ou gouverner son royaume avec sagesse comme un savant érudit ? Autrement dit, cela nous conduit à nous demander ce que signifie le fait d'être un monarque au XIV^e siècle⁴⁷. Malgré l'existence d'avis contraires, plusieurs rois s'efforcèrent dès le XIV^e siècle d'adopter un comportement et une image empreints de prudence⁴⁸. Deux contemporains de Louis le Grand, Robert le Sage et Charles V, peuvent être considérés comme les premiers membres de la lignée des rois sages au XIV^e siècle : on remarque ainsi qu'au cours de leurs règnes respectifs, ces deux souverains s'inspirent du modèle de Salomon, le roi de l'Ancien Testament⁴⁹. Ces deux rois encourageaient également les arts et les

⁴⁵ J. KRYNEN, *L'empire du roi*, op. cit. p. 218–219.

⁴⁶ Ibidem p. 218–220.

⁴⁷ S. KELLY, *The New Solomon*, op. cit. p. 1–12.

⁴⁸ Bernard GUENÉE, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1993, p. 139–140.

⁴⁹ Le modèle de Robert le Sage était le roi Salomon. A propos du rôle de cet idéal royal au Moyen Âge, cf. S. KELLY, *The New Solomon*, op. cit ; Gábor KLANICZAY, « A királyi bölcsesség ellentmondásos mintaképe – Salamon » [Le modèle ambivalent du roi sage – Salomon], *Aetas*, n° 23 (2008) p. 25–41 ; Jean-Patrice BOUDET, « Le modèle du roi sage aux XIII^e et XIV^e siècles » *Revue Historique*, n° 647 (2008) p. 545–566 ; Laura FÁBIÁN, « IX. Lajos bibliai király-modellje : Salamon király » [Le modèle biblique royal de Louis IX (Saint Louis)], *Világtörténet*, n° 36 (2014) p. 579–

sciences avec générosité et étaient aussi de grands collectionneurs de manuscrits. Robert le Sage a lui-même écrit des sermons et saisissait toutes les occasions pour les présenter, tandis que Charles V a notamment inscrit son nom dans la lignée des rois sages grâce à sa bibliothèque royale⁵⁰. De plus, l'existence d'une rivalité culturelle entre les rois au Moyen Age est un phénomène largement avéré.

Les miroirs des princes paraissent constituer la source la plus évidente pour l'examen de l'évolution du modèle du roi idéal. Par ailleurs, Charles V a investi du temps et de l'énergie à la fois pour créer l'image d'un roi sage et répondre aux exigences. Ses portraits reflètent bien ces efforts, puisqu'il est souvent figuré en compagnie de savants, lisant un livre, en un mot presque comme un clerc⁵¹; la miniature de la traduction du *Policratique* de Jean de Salisbury constitue ainsi un excellent exemple de ce type de représentation⁵². En outre, il a également collectionné les miroirs des princes – parmi lesquels on peut citer l'œuvre de Gilles de Rome, *De regimine principum* – pour sa bibliothèque. Les recherches de Léopold Delisle et Steven J. Williams ont démontré que Charles V possédait une quantité remarquable de ce type d'ouvrages⁵³: Williams ainsi a compté douze volumes et il a également souligné que Charles possédait trois manuscrits du *Secret des secrets* traduits en français ; cette quantité semble suggérer que

604 ; Laura FÁBIÁN, « Egy 14. századi új Salamon : V. (Bölcs) Károly francia király » [Un nouveau Solomon du XIV^e siècle : Charles V le Sage de France], dans *Micae Mediaevales VI*, éd. Laura FÁBIÁN – Dorottya UHRIN – Csaba FARKAS – András RIBI, Budapest, 2017, 67–86 ; Alexandre CIZEK, « La rencontre de deux 'sages': Salomon le 'Pacifique' et Alexandre le Grand dans la légende hellénistique et médiévale » dans *Images et signes de l'Orient dans l'Occident médiévale (littérature et civilisation)*, Marseille, 1982, p. 77–99.

⁵⁰ *Recherche sur la librairie de Charles V*, vol. I–II., éd. Léopold DELISLE. Paris, 1907 ; Marie-Hélène TESNIÈRE, « La Librairie modèle » dans Frédérique PLEYBERT – Arnaud ALEXANDRE : *Paris et Charles V*, Paris, 2001, p. 225–233 ; Catherine DANIEL, « Le livre et l'exercice du pouvoir : culture livresque du monarque et symbole politique de la bibliothèque royale », dans *L'univers du livre médiéval. Substance, lettre, signe*, éd. Karin UELTSCHI, Paris, 2014, p. 73–92 ; Jeannine QUILLET, *Charles V, le roi lettré. Essai sur la pensée politique d'un règne*, Paris, 1984, p. 54–58.

⁵¹ Sur les portraits de Charles V, voir Claire Richter SHERMAN, *The Portraits of Charles V of France (1338–1380)*, New York, 1969 ; Claire Richter SHERMAN, « Representations of Charles V of France (1338–1380) as a Wise Ruler », dans *Medievalia et Humanistica*, 1971, p. 83–96.

⁵² Denis Foulechat : *Le Policratique de Jean de Salisbury (1372)*, éd. Charles BRUCKER, Genève, 1994 ; C. R. SHERMAN, « Representations of Charles V of France », art. cit. p. 88–89 ; C. R. SHERMAN, *The Portraits of Charles V of France*, op. cit. p. 74–77 ; Manuscrit en ligne : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8449687z>. Jean de Salisbury, *Policratique*, traduction en français par Denis FOULECHAT.

⁵³ L. DELISLE, *Recherche sur la librairie de Charles V*, op. cit. vol. II. n° 486., 487., 488 ; S. J. WILLIAMS, « Giving Advice and Taking It », art. cit. p. 139–180.

Charles a effectivement lu ces volumes. Williams a également fait une liste des autres rois et princes du XIV^e siècle qui possédaient le *Secretum secretorum*, que ce soit en latin ou en langue vernaculaire. Dans ce groupe, on peut aussi trouver Louis le Grand, puisque ce volume figurait dans sa bibliothèque royale⁵⁴. On note cependant l'existence d'une caractéristique commune, à savoir que tous les monarques qui avaient cet ouvrage avant le XIV^e siècle étaient des souverains qui favorisaient la culture et les livres⁵⁵.

Par ailleurs, dans son article récent, Williams a examiné l'influence du *Secretum secretorum* et s'est demandé s'il était possible de démontrer l'existence d'un impact réel de ce livre sur le roi, notamment par l'intermédiaire d'une éventuelle utilisation des conseils qui y figuraient. Je suis d'accord avec lui qu'il faut éviter de surestimer l'effet d'une bibliothèque royale⁵⁶ sur le personnage d'un roi et l'effet du contenu des livres comme le *Secretum secretorum*, sur l'action d'un roi de l'époque médiévale. Il est également possible que ces œuvres reflètent plutôt les exigences envers le roi et le milieu culturel de la cour.

Pour en revenir à la question de l'atmosphère culturelle à la cour de Louis le Grand, il faut noter que Ernő Marosi a comparé les personnages du frontispice de la *Chronique Enluminée* (le roi Louis, Sainte Catherine d'Alexandrie et le modèle du roi sage, le roi Salomon de l'Ancien Testament) avec le texte de la préface, qui souligne la vertu de la sagesse et fait écho à la dimension morale du *Secretum secretorum*. Les deux manuscrits peuvent ainsi être interprétés ensemble parce que dans tous les deux cas les figures des sages et les prologues soulignant la sagesse mettent en avant l'idée du gouvernement bon et sage. Le concept du *Secretum secretorum* peut être complété avec les notions de justice et de bonne réputation (*bona fama*) qui sont importantes pour soutenir le règne. En outre, Tibor Kardos a aussi souligné la présence de l'idéal du roi sage dans le prologue de la *Chronique Enluminée*⁵⁷.

Le rôle de la *bona fama* et l'importance du *Secretum secretorum* nous amènent à examiner une autre source, qui témoigne bien de l'utilisation de cette œuvre dans la cour de Louis et de la diffusion de l'idéal des miroirs des princes. En effet,

⁵⁴ E. HOFFMANN, *Régi magyar bibliofilek*, op. cit. p. 222–226.

⁵⁵ Frédéric II empereur des Romains (1220–1250), Henri III roi d'Angleterre (1216–1272), Alphonse X de Castille (1252–1284) et Jacques I^{er} d'Aragon (1218–1276). Voir S. J. WILLIAMS, « Giving Advice and Taking It » art. cit. p. 157–180.

⁵⁶ C. DANIEL, « Le livre et l'exercice du pouvoir », art. cit. p. 73–92.

⁵⁷ E. MAROSI, *Kép és hasonmás*, op. cit. p. 48–51. et voir aussi Tibor KARDOS, « Kálti Márk Képes Krónikájáról » [À propos de la *Chronique Enluminée* de Márk Kálti], dans László GERÉB – Tibor KARDOS – Ilona BERKOVITS, *Képes Krónika*, éd., trad. Budapest, 1959, p. 7–27, ici p. 14–15.

le biographe du roi Louis, Jean de Küküllő⁵⁸, ne se contente pas de faire référence au *Secretum secretorum* dans le préface de sa chronique⁵⁹, mais, ainsi que l'a montré Elemér Mályusz, il a également copié un paragraphe entier (fol. 9v°) et deux autres phrases à partir de différentes sections (fol. 9v° et fol. 10v°)⁶⁰. Le prologue, rédigé autour de 1364, se concentre sur les succès militaires du roi et sur la gloire qui en découle. L'importance du lien entre les deux œuvres est confirmée par le fait que les emprunts présents dans le prologue proviennent soit de la Bible soit du *Secretum secretorum*⁶¹. A la suite de Mályusz, Ágnes Kurcz a noté que chez Jean de Küküllő, l'idéal chevaleresque est confronté aux idées aristotéliennes car le chroniqueur met en avant la gloire procurée par la guerre au moyen de citations bibliques et de références à l'*Epitoma rei militaris* de Vegetius, tandis que le *Secretum secretorum* conseille de chercher la gloire dans le bon gouvernement et non pas dans les batailles victorieuses. Jean de Küküllő a donc emprunté des éléments du *Secretum secretorum* sans tenir compte du contexte d'origine, opposé à la guerre, et les a intégrés à son prologue dans lequel il célèbre la gloire militaire,

⁵⁸ Cf. note 8.

⁵⁹ Johannes de Thurocz, *Chronica Hungarorum*. I. Textus, ed. Elisabeth GALÁNTAI – Julius KRISTÓ, Budapest, 1985, p. 160–188 ; En hongrois, voir Küküllei János, *Lajos király krónikája*, trad. Gyula KRISTÓ, Budapest, 2000, p. 9–40 ; Le texte original de l'oeuvre de Jean de Küküllő n'est pas parvenu jusqu'à et le texte a été transmis par trois chroniques (*Chronique de Jean de Thuróc*, *Chronique de Buda* et *Chronique de Dubnic*) ; la version la plus complète est celle contenu par la *Chronique de Jean de Thuróc*. Gy. KRISTÓ, *Magyar historiográfia*, op. cit. p. 94.

⁶⁰ Voici le texte de Jean de Küküllő, j'ai marqué les correspondances textuelles avec le *Secretum secretorum* : « *Hinc est, quod peritissimus princeps philosophorum Aristoteles in libro suo de secretis secretorum ita scribit : Primum instrumentum intellectus est desiderium bone fame, quia qui vere desiderat bonam famam, famosus erit et gloriosus. Fama ergo principaliter et per se ipsam appetitur in regimine, quia regnum non appetitur propter se, sed propter bonam famam. Initium igitur sapientiae et intellectus est desiderium bone fame. Et persuadendo subiungit : Stude igitur, o Alexander, et dilige desiderium bone fame, quia non est precium, non est thesaurus, qui sibi possit redimere bonam famam.* » Et voir le paragraphe du *Secretum secretorum* de Louis le Grand, pour lequel Elemér Mályusz a utilisé l'édition de R. Steele et que je cite ici d'après le manuscrit : « *Et primum instrumentum intellectus est desiderium bone fame. Quia qui desiderat bonam famam famosus erit et gloriosus. Et qui ficta desiderat per infamiam confundetur. Fama ergo est quod principaliter et per se ipsam appetitur in regimine. Quia regimen non appetitur pro se scilicet propter bonam famam. Inicium igitur sapientia intellectus est desiderium bone fame. [...] Stude igitur et dilige desiderium bone fame. [...] non est precium, non est thesaurus, qui sibi possit redimere bonam famam.* » MS Hertford College 2, fol. 9v°, fol. 10v° ; Jean de Küküllő procéda de la même façon pour ses emprunts à Vegetius et Aegidius Romanus. Elemér MÁLYUSZ, « Krónika-problémák » [Quelques problèmes des chroniques médiévales], *Századok*, n° 100 (1966) p. 713–762. ici p. 749–751.

⁶¹ Johannes de Thurocz, *Chronica Hungarorum*, p. 160 ; il faut souligner que le titre de ce chapitre dans le *Secretum secretorum* de Louis le Grand a été modifié, puisqu'on lit : « *De finali intencione regis quod est acquisicio bone fame* » (MS Hertford College 2, fol. 9r°), alors que le titre original est : « *de intellectu et bona fama acquirenda, que est finis regni* ». R. STEELE, *Secretum secretorum*, p. 45.

créant ainsi une contradiction⁶². Je souhaiterais également souligner que sur le *folio* du manuscrit d'où Jean de Küküllő a emprunté les premiers passages qu'il cite dans son prologue (Hertford College MS 2, fol. 9v^o), j'ai trouvé deux éléments en marge, à savoir l'abréviation 'NB', c'est-à-dire 'nota bene', ainsi qu'un dessin de main situé à la fin de la citation et indiquant le dernier mot de celle-ci (*fame*)⁶³. Ainsi que nous l'avons vu, Jean de Küküllő a emprunté trois phrases situées à trois différents endroits du manuscrit. Au second endroit qui a fait l'objet d'un emprunt (fol. 10v^o), il y a un autre 'nota bene', mais celui-ci se trouve un peu au-dessus du passage cité. Il est donc possible que ce soit Johannes de Küküllő qui ait réalisé ces annotations lorsqu'il a utilisé le manuscrit et ces différents éléments marginaux ont peut-être été écrits de sa main.

Par ailleurs, Jean de Küküllő a élevé Alexandre le Grand au rang de modèle, ce qui nous amène à évoquer un autre aspect de la popularité du *Secretum secretorum*, car le nom du fameux héros antique attire l'attention des lecteurs au Moyen Âge⁶⁴. On peut également observer ce phénomène d'attraction à la cour hongroise puisque que le roman du roi Alexandre le Grand, qui était déjà très connu, a été remanié et traduit en hongrois pendant le règne de Louis. Il est possible de déterminer que de nouveaux éléments ont été intégrés à cette nouvelle version réalisée à l'époque de Louis, car ils n'étaient pas présents auparavant⁶⁵. Si l'on considère que l'existence d'une connexion avec le célèbre héros antique Alexandre le Grand a pu contribuer au succès⁶⁶ du *Secretum secretorum*⁶⁷, on peut

⁶² Ágnes KURCZ, *Lovagi kultúra Magyarországon a 13–14. században* [La culture chevaleresque en Hongrie aux XIII^e et XIV^e siècles], Budapest, 1988, p. 206–209 ; Jean de Küküllő a écrit sa chronique en deux phases et le prologue appartient à la première phase. Gyula KRISTÓ a noté que pendant la période durant laquelle Jean de Küküllő écrivait le prologue, il avait aussi été motivé par le désir de faire avancer sa carrière et cette ambition a pu l'influencer alors que dans la seconde phase, qui fut rédigée deux décennies plus tard, cette motivation est absente. Gy. KRISTÓ, *Küküllei János*, op. cit. p. 102–103.

⁶³ Je voudrais remercier particulièrement Farkas Gábor Kiss qui m'a aidé pour l'identification de ces lettres.

⁶⁴ Sur Alexandre le Grand dans la littérature de Bourgogne voir Levente SELÁF, « Nagy Sándor és a trójaiak a burgundi irodalomban » [Alexandre le Grand et les troyens dans la littérature de Bourgogne], *Aetas*, n° 14 (1999) p. 95–122.

⁶⁵ László HADROVICS, « A délszláv Nagy Sándor-regény és középkori irodalmunk » [Le Roman slave méridional d'Alexandre le Grand et notre littérature médiévale], *A Magyar Tudományos Akadémia I. Osztályának Közleményei* n° 16 (1960) p. 235–293.

⁶⁶ Michele CAMPOPIANO, « Philosopher between East and West : Aristotle and the 'Secret of Secrets' », *Lampas*, n° 46 (2013) p. 282–289.

⁶⁷ A propos de l'influence du *Secretum secretorum* sur les légendes concernant Alexandre le Grand, voir S. J. WILLIAMS, « Two Independent Textual Traditions ? », art. cit. p. 27–54.

également supposer que ce lien avec le souverain macédonien était la raison pour laquelle Louis le Grand a commandé une copie de cette œuvre. Si l'intérêt tout particulier porté à Alexandre le Grand par la cour hongroise, mais aussi dans le reste de l'Europe, était bien connu, il faut également souligner que Louis de Hongrie a également pris pour modèle le roi chevaleresque Saint Ladislas⁶⁸. Le but du remaniement du roman était sans doute de créer des résonances entre la figure d'Alexandre le Grand et celle de Louis. À mon avis, il est possible que la présence de ce héros antique ait influencé le roi Louis dans sa décision de faire copier le *Secretum secretorum*. Cela est confirmé par le fait que la miniature qui figure le roi dans le manuscrit le représente comme roi-chevalier, ce qui est également un élément caractéristique de la vision d'Alexandre le Grand à la cour de Louis. Il faut toutefois noter qu'à partir du XIII^e siècle, on considérait également Alexandre le Grand comme un monarque lettré et non seulement roi guerrier. Autrement dit, Alexandre était célèbre à la fois par ses succès militaires et par son intellect⁶⁹. Il faut également souligner que dans la *Chronique Enluminée*, la représentation de certains rois est marquée par la dualité : ils sont dépeints à la fois comme des rois sages et comme des rois guerriers faisant preuve de vaillance. Cette conclusion peut également s'appliquer au portrait de Louis le Grand sur le frontispice du *Secretum secretorum*, car les artistes l'ont représenté en insistant sur ces deux dimensions.

4. Un exemple français – Charles le Sage

Ainsi que je l'ai mentionné, Williams avait analysé les cas de présence du *Secretum secretorum* dans les cours royales et il a également cherché à déterminer dans quelle mesure ces livres ont pu influencer les monarques⁷⁰. Dans le cas de Charles V le Sage, on pourrait citer un élément qui semble témoigner d'une possible influence du *Secret des secrets*. Le principal secret du manuscrit concerne en effet la fabrication d'un talisman qui, selon le texte, aurait été personnalisé et pourrait aider à vaincre

⁶⁸ Á. KURCZ, *Lovagi kultúra*, op. cit. p. 212–213 ; En ce qui concerne le culte de saint Ladislas en Hongrie voir Gábor KLANICZAY, « A Szent László-kultusz kialakulása » [L'évolution du culte de Saint Ladislas] dans *Nagyvárad és Bihar a korai középkorban. Tanulmányok Biharország történetéről* 1. éd. Attila ZSOLDOS, Nagyvárad, 2014, p. 7–39.

⁶⁹ L. K. ESCOBEDO, *The Milemete Treatise*, op. cit. p. 4–5. Walter de Milemete a écrit qu'Alexandre le Grand avait lu le livre d'Aristote et que celui-ci l'avait aidé à apprendre la manière de bien gouverner ; Voir aussi S. J. WILLIAMS, « Two Independent Textual Traditions ? », art. cit. p. 32.

⁷⁰ Sur ce sujet, voir l'article de S. J. WILLIAMS, « Giving Advice and Taking It », art. cit. p. 139–180. Selon lui, dans la plupart des cas, ces livres tendent à montrer plutôt la culture de l'entourage du roi et il est beaucoup plus difficile de déterminer l'existence d'une réelle influence sur le roi, de nombreux cas étant discutables.

l'ennemi pendant la guerre. Or, le nom de Charles V apparaît dans un contexte très spécifique, puisque le texte attribue des pratiques magiques à Charles le Sage et rapporte qu'il a fait faire un talisman pendant les guerres contre les Anglais. Le texte en question, qui s'intitule, '*De occultis et manifestis*', a été écrit par Antonius de Montulmo, un médecin et astrologue de XIV^e siècle⁷¹. Nicolas Weill-Parot a observé que, les propos concernant les bons et mauvais '*karakteres*', l'auteur souligne que Dieu avait donné les bons *karakteres* à son digne serviteur, le roi Charles V, qui les a utilisés contre ses ennemis, avec bénédiction divine. Selon Weill-Parot, c'est une référence à une autre partie du manuscrit dans laquelle on apprend que le médecin-astrologue de Charles V, Thomas de Pisan, a préparé un talisman afin de repousser les Anglais pendant la Guerre de Cent Ans⁷².

5. Conclusion

Dans mon article, j'ai présenté un manuscrit de Louis le Grand, le fameux *Secretum secretorum*, en le confrontant à l'image du roi idéal de l'époque et aux autres manuscrits royaux du XIV^e siècle. J'ai également mentionné que la vision du prince médiéval idéal a évolué durant du siècle et mais ce changement n'était pas nécessairement accepté par tous les contemporains. Pourtant, il existe bien, notamment auprès les rois contemporains de Louis le Grand, une tendance assez commune à mettre bien davantage en avant les vertus du savoir et de la sagesse. J'ai par ailleurs trouvé dans le manuscrit des traces d'une réutilisation faite par Jean de Küküllő et il faut rappeler qu'Ágnes Kurcz a souligné que les deux représentations idéales du roi apparaissent dans son oeuvre : on retrouve ainsi l'idéal du *Secretum secretorum* qui célèbre le roi pacifique, mais ces citations mettent aussi en avant l'exemple contraire, à savoir celui du roi guerrier. Selon certains contemporains, la situation de Robert le Sage était également ambivalente. Cependant Charles V a davantage véhiculé une image intellectuelle : en effet, les miniatures le représentent généralement tenant un livre dans ses mains et discutant avec les savants. Mais dans l'histoire des manuscrits royaux du *Secretum secretorum* au XIV^e siècle, celui de Louis le Grand est un cas particulier puisque nous ne connaissons que de peu de textes appartenus à un roi

⁷¹ Nicolas WEILL-PAROT, « Antonio da Montolmo's *De occultis et manifestis* or *Liber intelligentiarum*: An Annotated Critical Edition with English Translation and Introduction » dans *Invoking Angels*, éd. Claire FANGER, Pennsylvania, 2012, p. 219–293. ici p. 284–285.; Nicolas WEILL-PAROT, *Les « images astrologiques » au Moyen Âge et à la Renaissance : Spéculations intellectuelles et pratiques magiques (XII^e–XV^e siècle)*, Paris, 2002, p. 611–622.

⁷² « *Karakteres voni fuerunt dati ab ipso Deo benedicto suis servitoribus dignis, ut regi Karolo contra hostes, etiam Moysi nomina et multis aliis pluribus qui mira operabantur in mundo.* » N. WEILL-PAROT, « Antonio da Montolmo's *De occultis et manifestis* », art. cit. ici p. 223–224.

et ces volumes, excepté celui du souverain hongrois, ne contiennent de portrait du commanditaire. La figure de Louis le Grand dans la miniature du *Secretum secretorum* le représente donc comme le roi idéal du manuscrit. Il tient dans ses mains le sceptre et un écu, tout comme Géza II dans la *Chronique Enluminée*. Louis est donc montré ici comme roi-chevalier ; par ailleurs, l'importance des vertus militaires auprès de Jean de Küküllő est soulignée et confirmée par citations tirées précisément du *Secretum secretorum*. Pour mieux appréhender la signification de cette représentation, il est important de souligner le fait que Robert le Sage et Charles V avaient besoin d'une justification idéologique en raison de leurs physiques faibles et du fait qu'ils n'étaient pas partis à la guerre en personne ; la question de leur image revêtait une dimension importante sur le plan du prestige. Édouard III n'est pas représenté personnellement dans son *Secretum secretorum*, mais on peut y trouver les figures d'Alexandre le Grand et d'Aristote. En revanche, dans son manuscrit, Louis le Grand est représenté de la même manière qu'Alexandre le Grand : il n'est pas, ainsi que c'est parfois le cas pour Charles V, figuré comme un clerc lisant un livre, mais apparaît comme un monarque combattant. Pendant son règne Louis le Grand a également œuvré à la célébration d'un autre modèle chevaleresque, à savoir celui de Saint Ladislas, et les vertus militaires constituent une part importante de sa représentation. Charles V et Robert le Sage ont visé au développement d'une idéologie et à la formation d'une opinion publique par une propagande active. Mais, Louis le Grand n'avait pas besoin de promulguer cette image de sagesse. Bien que les recherches récentes aient modifié nos connaissances concernant l'influence réelle de la culture napolitaine sur Louis⁷³, l'origine du *Secretum secretorum* de Louis le Grand pourrait bien être à Naples. Malgré le fait que le *Secretum secretorum* ne soit pas inconnu dans les cours royales, il est important de remarquer que selon l'état actuel de nos connaissances, peu de monarques semblent avoir expressément commandé cette œuvre. Les similitudes stylistiques entre la *Chronique Enluminée* et le *Secretum secretorum* sont si remarquables qu'on peut affirmer avec certitude que ces deux manuscrits ont été produits dans le même atelier. On peut néanmoins se demander si la copie de Louis le Grand a conservé la structure du manuscrit prétendu de Robert le Sage ou bien si des changements ont été faits à Buda. Une analyse textuelle pourrait ainsi nous apporter des renseignements précieux sur le milieu intellectuel de Buda ainsi que sur la vie politique et culturelle à la cour, mais ce type de recherche nécessitera de plus grandes investigations.

⁷³ Enikő CSUKOVITS, « Az Anjou-kori intézményi újítások nápolyi párhuzamai » [Les innovations institutionnelles à l'époque angevine et leurs parallèles napolitains], dans *Honoris causa. Tanulmányok Engel Pál tiszteletére*, éd. Tibor NEUMANN – György RÁCZ, Budapest-Piliscsaba, 2009. p. 19–62.

Résumé en hongrois – A tanulmány magyar nyelvű összefoglalása

A bölcs uralkodó képe a 14. században Nyugaton és egy magyar Anjou vonatkozás : Nagy Lajos *Secretum Secretorum*a

Tanulmányomban Nagy Lajos király egyik fennmaradt kódexének, a *Secretum secretorum*ának a jelentőségét vizsgáltam elsősorban nemzetközi kontextusban és a korabeli uralkodói ideál szempontjából. A korábbi kutatások ennek a kéziratnak az eredetét Nápolyban, Bölcs Róbert udvarában sejtik, melynek lemásolását Nagy Lajos rendelte el Budán, valamint a művészettörténeti kutatások alátámasztották, hogy a *Képes Krónika* műhelyében készült. A *Titkok titka* műfaját tekintve egy a középkorban igen népszerű pseudo-arisztotelészi királytükör volt. A 14. században több uralkodó is rendelkezett ebből egy vagy több példánnyal, akik közül leginkább V. Bölcs Károly francia király emelhető ki, mivel három példány is megtalálható volt könyvtárában. Királytükörről lévén szó, a vizsgálat során felmerül a korabeli uralkodói ideál kérdése is, mivel a kódex címlapján Nagy Lajos király portréja is látható. Ám a 14. századi királyi *Secretum secretorum* kéziratok esetében ez példa nélküli, általában Nagy Sándort és Arisztotelészt ábrázolták a készítőik, nem pedig a megrendelőt. Nagy Lajosról általánosan elterjedt, hogy lovagkirályként jellemezték, és ez az imázs a portréján is megjelenik, mivel Nagy Sándorhoz hasonló uralkodóként áll a képen, nem pedig például klerikushoz hasonlóan könyvet olvasva mint V. Károly az általa megrendelt kódexein. A 14. században az uralkodók felé támasztott elvárások közül a tanultság, a művelt király ideálja vált egyre fontosabbá, és a *Titkok titkában* Arisztotelész is többek között azt tanácsolja Nagy Sándornak, hogy ne vonuljon személyesen hadba. Noha Küküllei János három különböző szakaszt is bemásolt krónikájába a *Secretum secretorum*ból – melyeknek megtaláltam a feltehetően Küküllei saját kezű jelöléseit a kéziratban –, ezek a szakaszok a katonai erényeket és a jó hírnévre való törekvést ajánlják a királynak, figyelmen kívül hagyva az eredeti béke-párti kontextusát a *Secretum*nak. Hogyan értelmezhető mindezek fényében a Nagy Lajost lovagként ábrázoló portré egy békességet hirdető királytükör elején, szem előtt tartva, hogy kortársai, úgy mint Bölcs Róbert és V. Károly is a tudást és a tanultságot támogató beállítottságáról váltak híressé? V. Károlynak és Bölcs Róbertnek az ügyesen kialakított propagandával sikerült elérniük a közvélemény befolyásolását, és elterjeszteni magukról a tanult király imázsát. Nagy Lajosnál viszont nem feltétlenül ez a fajta bölcsesség kép előmozdítása volt szükséges. Ugyan a *Secretum secretorum* nem volt ismeretlen az uralkodói udvarokban, érdekes körülmény, hogy kevesen rendeltek maguknak olyan különálló példányt, mint Lajos király. Nagy Lajos *Secretum secretorum*a a *Képes Krónikával* összevetve is jelentős, és egyazon műhely munkájáról van szó. Viszont a jelenlegi kutatási eredmények fényében még kérdéses marad, hogy

LE SECRETUM SECRETORUM DE LOUIS LE GRAND DE HONGRIE

a másolat teljes egészében Róbert feltételezett – és sajnos nem fennmaradt – példányának szerkesztési elvét tükrözi-e? Vagy a Roger Steele-féle kiadástól is eltérő tartalomjegyzék és így a tartalom átvariálása is, már Budán készült volna? Ezért lehetséges, hogy egy részletesebb szövegszintű elemzés elárulna valamit a budai közegről és az udvaron belüli kulturális és politikai életről. De ez már egy későbbi kutatásom tárgya lenne.



Fig. 1. Géza II dans la *Chronique Enluminée* (fol. 59r°).
Source : *Képes Krónika II.*, facsimile, Budapest, 1987.



Fig. 2. Árpád dans la *Chronique Enluminée* (fol. 7r°).
Source : *Képes Krónika II.*, facsimile, Budapest, 1987.



Fig. 3. Louis le Grand (Hertford College MS 2 fol. 1r°). Avec l'autorisation
de Principal, Fellows and Scholars of Hertford College Oxford.

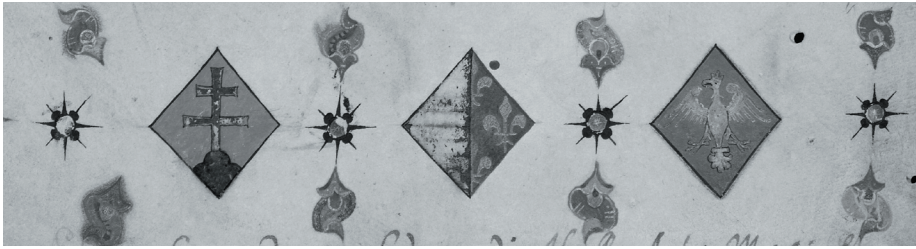


Fig. 4. Les signes héraldiques dans le *Secretum secretorum* de Louis le Grand (Hertford College MS 2, fol. 1r°). Principal, Fellows and Scholars of Hertford College Oxford. Avec l'autorisation de Principal, Fellows and Scholars of Hertford College Oxford.

Et p̄mum inst̄itum / in
 intellectus ē d̄sid̄ium bone
 fame. Quia qui d̄sid̄rat
 bonam famam / famosus
 erit ⁊ gl̄osius. Et q̄ ficta de
 siderat p̄ in famiam / con
 fundetur. fama ḡ ē qd̄
 p̄ncipl̄ ⁊ p̄ seip̄am appe
 titur in regimine. Quia
 regimen non appetitur
 p̄ se. s̄ p̄ bonam famā.
 Inicium igitur sapient̄
 intellectus ē d̄sid̄ium boni
 fame. p̄ ip̄m regimē et
 dominium acquiritur

Fig. 5. 'Nota bene' de Jean de Küküllő (Hertford College MS 2, fol. 9v°). Principal, Fellows and Scholars of Hertford College Oxford. Avec l'autorisation de Principal, Fellows and Scholars of Hertford College Oxford.

Veronika Novák

Cérémonies problématiques

Les pratiques des rencontres au sommet à la fin du Moyen Âge et la visite de Sigismond de Luxembourg à Paris en 1416

Sigismond de Luxembourg a visité Paris en 1416 et a fait parler de son comportement pendant les cérémonies d'accueil. Ses gestes ont éveillé l'attention de ses contemporains, mais également celle des médiévistes d'aujourd'hui – tous ont décrit, commenté, parfois interprété les actions du monarque. Comme le séjour parisien faisait partie d'un tour diplomatique européen grandiose et s'inscrivait dans le contexte des plus grands événements de l'époque (la guerre de Cent Ans et le concile de Constance), et étant donné que Sigismond lui-même avait été élu quelques années auparavant roi des Romains, et qu'il était considéré comme empereur, il est évident que les études antérieures se sont concentrées sur les thèmes de la diplomatie et de l'histoire de la pensée politique, scrutant les problèmes des rapports de force internationaux ou la conception du pouvoir impérial.

Les interprétations ainsi élaborées concernent avant tout le monarque, ses intentions politiques, ses stratégies diplomatiques, soulignant ainsi les décisions rationnelles de Sigismond, tandis que les éléments récurrents des rencontres et les comportements régis par les coutumes restent dans l'ombre. Or, les attentes et coutumes, ainsi que les routines de l'organisation composent ensemble une certaine pratique diplomatique tardo-médiévale, s'adaptant flexiblement aux conditions précises mais formant tout de même un cadre des comportements possibles¹.

Afin d'interpréter les gestes de Sigismond, il n'est donc pas inutile de prendre en compte ce contexte primordial et pratique que constituent les éléments récurrents des cérémonies parisiennes, les usages festifs des institutions et des lieux urbains, pour les remettre ensuite dans le cadre plus général des rencontres au sommet médiévales. En fait, ce contexte insolite peut montrer un nouvel aspect des gestes diplomatiques et réorienter les interprétations acceptées du comportement du souverain.

¹ L'historiographie récente de la diplomatie éclaire les pratiques des relations internationales en utilisant les acquis de l'anthropologie et de l'histoire sociale. Voir par exemple : Nicolas OFFENS-TADT, *Faire la paix au Moyen Âge. Discours et gestes de paix pendant la guerre de Cent Ans*. Paris, 2007 ; Stéphane PÉQUIGNOT, *Au nom du roi : pratique diplomatique et pouvoir durant le règne de Jacques II d'Aragon 1291–1327*. Madrid, Casa de Velázquez, 2009 ; Gerald SCHWEDLER, *Herrscher-treffen des Spätmittelalters. Formen, Rituale, Wirkungen*, Ostfildern, Jan Thorbecke, 2008.

Sigismond à Paris

Sigismond de Luxembourg a effectué un long voyage dans les pays occidentaux, depuis Constance jusqu'en Angleterre, à partir de la fin de 1415 pour promouvoir la paix entre les adversaires de la guerre de Cent Ans, qui venait de reprendre. Elu roi des Romains, initiateur du concile, Sigismond voulait joindre le rôle de médiateur et de diplomate à ses succès tout frais². Le terrain de ses activités, la France, était à son tour dans une crise profonde alimentée par la guerre civile ouverte et la catastrophe de la bataille d'Azincourt³. C'est donc dans cette situation que Sigismond est entré dans Paris le 1^{er} mars 1416 pour y rester jusqu'au début d'avril⁴. Suivi d'un entourage brillant et nombreux, il fut accueilli par les princes de sang et les citadins au dehors des murs, puis il fut accompagné dans la ville à travers la porte Saint-Jacques et conduit jusqu'à la forteresse du Louvre, sa résidence temporaire. Pendant son séjour, le roi de France a payé tous les frais de subsistance de son illustre hôte mais sa maladie a conduit à repousser le moment de leur rencontre⁵. Sigismond a donc poursuivi les négociations avec le Conseil Royal, offert un dîner de gala aux dames de Paris, et visité dévotement la cathédrale de Notre-Dame, la Sainte-Chapelle et l'abbaye de Saint-Denis avec leurs précieuses reliques. Il est également allé voir l'Université de Paris et les salles de la cour du Parlement où il a même pu assister à des plaidoiries le 16 mars. C'est justement là qu'un scandale s'est produit : Sigismond s'est assis au

² L'ouvrage le plus dissert sur le sujet est Martin KINTZINGER, *Westbindungen im spätmittelalterlichen Europa*. Stuttgart, Jan Thorbecke, 2000. En hongrois, voir Sándor CSERNUS, *A középkori francia nyelvű történetírás és Magyarország (13-15. század)*. [L'historiographie médiévale française et la Hongrie, XIII^e-XV^e siècle] Budapest, Osiris, 1999, p. 184-207 ; Attila BÁRÁNY, « Angol – Luxemburg kapcsolatok a 14. század végén és a 15. század első felében, » [Relations anglo-luxembourgeoises à la fin du 14^e et au début du 15^e siècle] et ID., « Magyar – angol kapcsolatok a konstanzi zsinaton, » [Relations anglo-hongroises au concile de Constance] et ID., « A canterburyi szövetség, » [Le traité de Cantorbéry] dans *Angol – magyar kapcsolatok a középkorban, I-II vol.*, éd. Attila BÁRÁNY – József LASZLOVSZKY – Zsuzsanna PAPP, Máriabesnyő, Attraktor, 2008-2011. vol. I, p. 331-350, et vol. II, p. 5-58 et 59-111.

³ Sur l'histoire événementielle voir Bertrand SCHNERB, *Les Armagnacs et les Bourguignons : la maudite guerre*, Paris, Perrin, 1988 ; Richard C. FAMIGLIETTI, *Royal intrigue : crisis at the court of Charles VI. 1392-1420*, New York, AMS Press, 1986.

⁴ En hongrois, une présentation très détaillée du problème et des sources : Sándor CSERNUS, « Francia források Zsigmond párizsi tartózkodásáról (1416 március), » [Sources françaises sur le séjour parisien de Sigismond, mars 1416] dans *Kelet és Nyugat között. Történeti tanulmányok Kristó Gyula tiszteletére*, éd. Koszta László, Szeged, Szegedi Középkorász Műhely, 1995. p. 103-140

⁵ Françoise AUTRAND, *Charles VI. La folie du roi*, Paris, Fayard, 1986 ; Bernard GUENEE, « La folie de Charles VI. Étude de mots, » dans ID., *Un roi et son historien*, Paris, Boccard, 1999, p. 277-283

dessus des deux rangs pleins de conseillers, à la place où le roi avait l'habitude de s'asseoir⁶. Il ne s'est pas arrêté là, puisque quand il a pris connaissance que l'une des parties ne pouvait pas récupérer son office parce qu'il n'était pas chevalier, l'empereur a emprunté une épée pour l'adouber sur place. Dans la salle, aucune objection n'a été faite et quelques jours plus tard l'adversaire du nouveau chevalier s'est désisté⁷.

Sigismond a quitté Paris en avril pour aller en Angleterre, mais au lieu de conclure la paix, il a établi une alliance militaire avec Henri V et a également reconnu les prétentions de ce dernier au trône français. Le gouvernement français a accueilli avec déception la volte-face de Sigismond, jusqu'ici fidèle à la politique pro-française de la dynastie des Luxembourg⁸. En pratique, l'alliance n'apportait pas de soutien matériel au roi anglais, mais elle offrait un champ d'action plus large à sa politique agressive et à ses conquêtes en France.

Un geste – plusieurs interprétations

Avant d'examiner la pratique parisienne des rencontres diplomatiques dans leur contexte, il est important de se concentrer sur les interprétations du geste scandaleux de l'empereur. L'incident apparaît dans plusieurs ouvrages, mais la plupart des synthèses et biographies se contentent d'un bref rapport : dans le Parlement de Paris, Sigismond s'est assis sur le siège du roi de France, puis a adoubé quelqu'un, provoquant ainsi un mécontentement. Comme nous le verrons, cette variante simplifie et exagère à l'extrême les événements⁹.

D'autres insèrent les opinions des chroniqueurs dans l'histoire de la pensée politique, en soulignant que les actions de Sigismond ont provoqué un choc parce qu'elles évoquaient les anciennes prétentions impériales à la souveraineté dans le royaume de France. Or, depuis le tournant des XIII^e et XIV^e siècles, le principe selon lequel le roi de France est empereur en son royaume devient

⁶ Jean JUVÉNAL DES URSINS, « Histoire de Charles VI, » dans Nouvelle collection de mémoires pour servir à l'histoire de France, série I, tome 2, éd. Joseph-François MICHAUD – Jean-Joseph-François POUJOLAT, Paris, 1836, p. 339–569, ici p. 529–530.

⁷ Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris 1400-1417, I-II. vol., éd. Alexandre TUETÉY, Paris, 1885–1888. vol. II, p. 244–246.

⁸ Cette déception a été exprimée dans des pamphlets et chroniques de l'époque, voir Nicole GRÉVY-PONS, « Propagande et sentiment national pendant le règne de Charles VI. L'exemple de Jean de Montreuil, » *Francia* n° 8 (1980), p. 127–145; *Chronique du religieux de Saint-Denis*, contenant le règne de Charles VI, I–VI. vol., éd. L. BELLAGUET, Paris, 1839–1852, vol. VI, p. 54–55.

⁹ Jörg K. HOENSCH, *Kaiser Sigismund. Herrscher an der Schwelle zur Neuzeit*. München, C.H.Beck, 1996. p. 228 ; Wilhelm BAUM, *Kaiser Sigismund. Konstanz, Hus und Türkenkriege*. Graz, Styria, 1993. p. 135.

dominant¹⁰. Cette phrase elle-même apparaît dans une chronique décrivant et interprétant l'événement : l'incident constitue ainsi une étape cruciale dans le développement du pouvoir royal, tout en mettant en relief le rôle des grandes institutions (Parlement, Chancellerie) dans la formation des idées politiques.

Cependant, la plus grande partie des ouvrages consacrés à la question se concentrent sur les intentions de Sigismond et essaient de déterminer que pouvait être le but de son geste provocateur. Sándor Csernus a analysé en détail les chroniques rapportant l'incident et en a conclu qu'il s'agissait, de la part de l'empereur, d'une stratégie consciente visant à construire son image : selon lui, l'événement scandaleux, le choix du siège et l'adoubement sont en accord avec les autres éléments des cérémonies (le lieu de l'entrée, les gestes du roi des Romains dans Paris et aux alentours) par lesquels il a sciemment joué le rôle réservé au roi de France. Ainsi le comportement de Sigismond avait-il un message concret, celui de l'universalisme impérial ; ce message a été transmis puisque l'empereur s'est positionné, de façon ostentatoire, au dessus du roi de France¹¹. Phillip H. Stump tire les mêmes conclusions tout en soulignant les bévues diplomatiques commises par Sigismond à Paris ; il se demande si les « fautes apparentes » n'étaient pas plutôt les fruits de « décisions tactiques » ayant pour but réel l'affirmation des privilèges impériaux, puis, à long terme, l'utilisation de ce capital symbolique en faveur de la paix et de l'unité¹².

Le chercheur le plus influent concernant la politique extérieure occidentale de Sigismond, Martin Kintzinger, accorde une place importante à cet épisode dans ses ouvrages successifs, et à chaque fois il en a mis en lumière les différents aspects. Il a étudié avec minutie l'identité de la personne adoubée, détail oublié dans les interprétations idéologiques du geste : Guillaume Saignet était un clerc juriste connu de l'empereur, il l'avait même servi auparavant, et il était soutenu par le duc de Berry, dont Sigismond recherchait l'alliance. Selon cette conjoncture, la présence et le geste outrageux de l'empereur, loin d'être

¹⁰ Bernard GUENÉE, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris, PUF, 1993. p. 65–66 ; André Bossuat, « La formule : „le roi est empereur en son royaume”. Son emploi devant le Parlement de Paris, » *Revue Historique de droit français et étranger* n° 39 (1961), p. 371–381. Bossuat conclut, que, au cours du xve siècle, la formule concernait la qualité du pouvoir royal à l'intérieur du royaume, au lieu d'exprimer un conflit avec l'empereur.

¹¹ S. CSERNUS, *A középkori francia*, op. cit., p. 204–205 ; S. CSERNUS, « Francia források », art. cit., p. 135, 138. Selon l'auteur, Sigismond aurait occupé la place du roi au cours d'une cérémonie royale par excellence, le lit de justice. La peur de la suprématie impériale est également liée à cette interprétation en Angleterre. Voir A. BÁRÁNY, « A canterburyi szövetség », art. cit., p. 79–80.

¹² Phillip H. STUMP, « The council of Constance and the end of the Great Schism, » dans *A companion to the Great Western Schism*, éd. Thomas M. IZBICKI – Joëlle ROLLO-KOSTER, Leiden, Brill, 2009. p. 395–442, ici p. 427.

simplement symboliques, dévoilent une dimension pratique¹³. Les recherches françaises s'orientent également dans cette direction et explorent dans le détail les relations interpersonnelles. Selon cet angle d'attaque, le lien personnel et la volonté de patronage expliquent entièrement l'épisode insolite, rendant inutile toute interprétation politique¹⁴. Contrairement à cette approche, les études détaillées et largement étayées du point de vue contextuel de Martin Kintzinger ne laissent pas perdre les significations supplémentaires du geste. En insérant l'épisode dans les différentes périodes du comportement diplomatique de Sigismond, l'historien le considère comme un acte spontané comportant une part de provocation qui a mis en danger le but principal d'un travail de plusieurs années, la paix. Les stratégies diplomatiques, la construction consciente d'une situation favorable ont donc précédé le geste en question, plutôt destructeur et nuisible. Or, la valeur du geste ne s'arrête pas là pour Kintzinger : dans une période ultérieure, l'acte de Sigismond a d'une certaine façon renforcé le pouvoir impérial en déclin¹⁵.

Les interprétations se focalisent donc sur le caractère voulu ou spontané, symbolique ou pratique du comportement rituel, sur ses significations et aussi sur ses effets. Sigismond avait-il un projet concret ou bien a-t-il improvisé sur place ? Réfléchissait-il aux conséquences de ses gestes en traversant la salle, en montant l'escalier et en s'asseyant sur un siège vide ? Lors du geste de l'adoubement, pensait-il à l'avancement de son protégé ou prévoyait-il déjà que le roi de France serait vexé et son propre prestige rehaussé ? Faisons un pas en arrière : que signifie un siège occupé, une épaule touchée avec une épée – vont-ils changer réellement l'équilibre des pouvoirs entre roi et empereur ; en résumé, un rite est-il efficace indépendamment de son contexte ?

Toutes ces questions et essais d'interprétations montrent par ailleurs les attitudes des historiens face aux comportements rituels. En fait, après les recherches d'inspiration anthropologique soulignant la force créatrice, la signification stable et l'utilisation évidente des rites¹⁶, les études plus récentes

¹³ M. KINTZINGER, *Westbindungen*, op. cit. p. 277–288 ; Martin KINTZINGER, « Entre exercice du pouvoir et droit des gens. La diplomatie de l'empereur Sigismond envers la France, » *Pariser Historische Studien* n° 83 (2008), p. 219–233, ici p. 231–232.

¹⁴ Hélène MILLET – Nicole PONS, « De Pise à Constance : le rôle de Sagnet dans la résolution du schisme, » dans *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, éd. Jean-Louis BIGET, Toulouse, Privat, 2004. p. 461–486 ; Nicole PONS, « Guillaume Sagnet, lecteur de Gilles de Rome, » *Bibliothèque de l'École des Chartes* n° 163 (2005:2), p. 435–480.

¹⁵ Martin KINTZINGER, « Hausmachtspolitik oder internationale Politik ? Die Diplomatie Sigismunds in Europa, » dans *Sigismund von Luxemburg. Ein Kaiser in Europa*, éd. Michel PAULY – François REINERT, Mainz am Rhein, 2005, p. 35–42.

¹⁶ Voir les travaux de Gerd ALTHOFF, et plus spécialement les ouvrages sur les rituels monar-

attirent l'attention sur le caractère accidentel des rites, sur le rôle du hasard et des circonstances, ainsi que sur la possibilité d'équivoque ou de mésentente. Sceptiques, elles démontrent également que la description des rites par les sources historiques ne prouve aucunement leur déroulement réel, mais seulement le fait que le chroniqueur considérait cela comme l'état idéal ou désiré des affaires¹⁷.

Ainsi, les événements parisiens de 1416 nous permettent-ils de mettre en doute l'univocité des coutumes et gestes diplomatiques, la clarté et l'efficacité des symboles mis en œuvre : le geste de Sigismond signifiait-il la même chose pour tous ? Les événements suivaient-ils un scénario fixe ? Quel espace était laissé à l'improvisation, aux intentions personnelles ou aux initiatives des institutions impliquées ? Même sans réponses, ces questions peuvent contester les solutions trop simplistes et univoques. Cette attitude sceptique peut être utile dans la réinterprétation des sources narratives relatant l'événement.

Un geste – plusieurs récits

En fait, les sources disponibles décrivant la visite de Sigismond au Parlement de Paris sont nées dans des circonstances assez bien connues et très divergentes, éclairant ainsi le processus d'élaboration de l'incident.

Récit contemporain, le Journal d'un Bourgeois de Paris ne mentionne point le scandale, bien qu'il connaisse les détails de l'entrée de Sigismond et le banquet offert aux dames. Probablement chanoine de Notre-Dame et membre de l'Université, il n'est pas au courant des affaires internes du Parlement. Curieux des aventures des grands hommes, son silence peut dessiner les limites de la publicité de l'événement scandaleux : un clerc intéressé et cultivé de l'époque ne devait pas forcément connaître l'affaire¹⁸.

Quelques récits sont écrits par des témoins oculaires des scènes du Parlement, comme Nicolas de Baye, greffier, assis tout proche de l'empereur pendant l'incident. Riche en détails, écrit sur-le-champ, son récit n'interprète point les événements : il rapporte le lieu de la prise de siège de Sigismond (au-dessus de l'un des présidents), les gestes et les objets de l'accolade, mais il n'ajoute pas

chiques français de Ralph E. GIESEY, Lawrence M. BRYANT, Sarah HANLEY et Richard A. JACKSON.

¹⁷ Jean-Marie MOEGLIN, « „Performative turn”, „communication politique” et rituels au Moyen Age, » *Le Moyen Age* n° 113 (2007:2), p. 393–406 ; Philippe BUC, *Dangers of ritual*. Princeton, Princeton University Press, 2001 ; Alain BOUREAU, « Les cérémonies royales françaises entre performance juridique et compétence liturgique, » *Annales ESC* n° 46 (1991:6), p. 1253–1264.

¹⁸ *Journal d'un bourgeois de Paris 1405-1449*, éd. Alexandre TUETÉY, Paris, Champion, 1881, p. 69 ; Colette BEAUNE, « La rumeur dans le Journal d'un Bourgeois de Paris » dans *La circulation des nouvelles au Moyen Age*, Paris - Roma, 1994, p. 191–204.

qu'il s'agissait du siège du roi ou d'une usurpation des privilèges royaux. Expert dans le fonctionnement du Parlement, il mentionne le patronage de Saignet par Sigismond avant la visite du souverain et les suites du procès¹⁹.

Jean Juvénal des Ursins, notre troisième chroniqueur, était membre du Parlement en 1416 et a participé aux cérémonies. Rédigé une quinzaine d'années plus tard, son récit ne manque pas de mentionner les menues circonstances de la prise du siège et de l'adoubement, mais il continue en commentant les gestes : le siège de Sigismond était le lieu « où le roi se asseoit s'il y venoit », et les gestes de l'empereur ont provoqué le mécontentement et l'ébahissement des autres participants. Il démontre son expertise en proposant une alternative : Sigismond aurait dû s'asseoir au même niveau, sur l'autre côté des rangs, laissant ainsi vide le lieu réservé au roi²⁰.

Le chroniqueur quasi-officiel du royaume était Michel Pintoin, religieux de Saint-Denis, qui n'avait pas de relations étroites avec le Parlement, et qui, à cette époque là, en raison de son âge assez avancé, devenait de moins en moins précis dans ses renseignements²¹. Il a rédigé son récit peu après la visite de Sigismond et ne décrit ni la prise de siège, ni les détails de l'adoubement ; il se contente de mentionner ce dernier en déclarant que ce privilège n'appartient pas à l'empereur mais au roi²². Son cas illustre bien celui des contemporains cultivés et intéressés mais pas particulièrement au courant.

Rédigée deux décennies après l'événement par un chroniqueur au service des ducs de Bourgogne, la chronique d'Enguerran de Monstrelet se concentre sur l'interprétation de l'épisode et ne se soucie pas des détails. Il dit simplement que les conseillers du Parlement, pour honorer leur hôte, « le firent seoir au siège royal », et décrit l'acte de l'adoubement. Il est plus disert sur les conséquences de l'épisode, évoque le mécontentement du roi et de son conseil, leur ressentiment contre le Parlement qui a « ainsi souffert » l'expression de l'autorité impériale, mais il conclut en disant que l'épisode a été dissimulé pour éviter le scandale²³.

L'histoire est en transformation continue : si les témoins oculaires donnent beaucoup de détails, les interprétations gagnent du poids dans les œuvres

¹⁹ Journal de Nicolas de Baye, éd. cit., vol. II, p. 244–245.

²⁰ J. JUVENAL DES URSINS, « Histoire, », éd. cit., p. 529–530.

²¹ Bernard GUENÉE, « Michel Pintoin. Sa vie, son œuvre, » dans ID., Un roi et son historien. Vingt études sur le règne de Charles VI et la Chronique du Religieux de Saint-Denis, Paris, Diffusion de Boccard, 1999, p. 33–78. ici p. 46.

²² Chronique du religieux de Saint-Denis, éd. cit., vol. V, p. 744–745.

²³ La chronique d'Enguerran de Monstrelet en 2 livres avec pièces justificatives 1400-1444. I–VI. vol., éd. Louis DOUËT D'ARCQ, Paris, 1857–1862, vol. III, p. 137–138.

rédigées plus tard – et plus loin. Avec le temps et la distance, l'épisode devient donc plus schématique, mais sa signification s'affermirait. Cette transformation peut même indiquer que les contemporains, les témoins oculaires des gestes de Sigismond ne partagent pas forcément les jugements des auteurs postérieurs. D'autre part, les récits commentant les événements sont unanimes quant aux responsables des gestes scandaleux : selon les chroniqueurs, ce sont sans aucun doute les conseillers du parlement qui ont laissé agir l'empereur, sans objections (« on lui avoit souffert », « ainsi souffert », « nemine contradicente »²⁴). Ces opinions contemporaines permettent au moins de mettre en doute l'image d'une initiative impériale, exprimant avec succès un message politique.

Sièges et scandales

Les récits sont assez clairs dans ce cas – il s'agit d'un rite mal accompli. De nos jours, les historiens des cérémonies montrent un intérêt certain pour les rites manqués ou scandaleux²⁵. En fait, les cérémonies gâchées rendent visibles les éléments non-mentionnés dans des circonstances heureuses, mettent à nu les points névralgiques et découvrent les interprétations divergentes d'un même rite. Ainsi l'historien doit-il se rendre compte du fait que les rites qu'il étudie ne sont point des données, mais plutôt des actions situées à l'intersection d'une pluralité d'intérêts, « bricolées » pour l'occasion par leurs participants, parfois manquées et très souvent mal comprises.

Etant donné que les études antérieures se sont concentrées sur le rite de l'adoubement, il est utile de scruter le problème du siège – nous avons vu qu'il serait erroné de dire simplement que Sigismond s'est assis sur le trône du roi de France. Pour comprendre les possibles significations de ce geste, il faut donner une brève esquisse des pratiques de l'usage du lieu en question.

Sigismond a été accueilli dans la Grande Chambre, lieu représentatif du pouvoir et de la justice du roi. Le Parlement de Paris y tenait ses plaidoiries, mais d'importantes assemblées politiques y avaient lieu pendant des siècles en présence du roi et de son conseil : procès d'aristocrates déloyaux, publications

²⁴ J. JUVENAL DES URSINS, « Histoire », éd. cit., p. 530 ; La chronique d'Enguerran de Monstrelet, éd. cit., vol. III, p. 138 ; Chronique du religieux de Saint-Denis, éd. cit., vol. V, p. 744–745.

²⁵ Voir par exemple Elodie LECUPPRE-DESJARDIN, *La ville des cérémonies*, Turnhout, Brepols, 2004, p. 293–302 ; Peter VON MOOS (éd.), *Der Fehltritt. Vergehen und Versehen in der Vormoderne*. Köln – Weimar – Wien, Böhlau, 2001 ; Andreas RÜTHER, « Imperial self-representation. Charles V's procession into Rome in April 1536, » dans *The propagation of power in the medieval West*, éd. Martin GOSMAN et al., Groeningen, Egbert Forsten, 1997, p. 327–343.

d'ordonnances de réforme, proclamations de la majorité du roi²⁶. Parmi ces cérémonies royales, nous trouvons la séance solennelle représentant le roi comme justicier suprême : le lit de justice. Au début du *xiv^e* siècle, le lit de justice est un meuble, un siège avec un ensemble de couvertures et oreillers, surplombé d'un dais, le tout de couleur azur et semé de fleurs de lys d'or. Depuis la deuxième moitié du *xiv^e* siècle, l'expression dénote le meuble et un événement spécial en même temps : l'apparition solennelle du roi dans la salle du Parlement avec les cérémonies et les gestes politiques y liés²⁷. Le mobilier de la Grande Chambre est resté assez stable au cours des siècles. La majeure partie de la salle était occupée du « parc », ou « parquet », un ensemble rectangulaire appuyé sur le coin nord-ouest de la salle, composé de deux rangs de sièges hauts fixés sur les murs septentrionaux et occidentaux au devant desquels des bancs plus bas ont été posés, et entouré d'une clôture en bois avec deux ouvertures pour l'entrée. Le coin nord-ouest représentait le point le plus honorable du parquet, c'est ici que le roi prenait place (avec ou sans l'équipement de parade) au plus haut rang, sur le côté occidental, plus valorisé puisque à dextre du point de vue héraldique. D'ailleurs, ce côté était réservé aux participants laïcs de toutes sortes, conseillers laïcs mais aussi nobles, princes de sang et pairs au cours des cérémonies. Les bancs sur le côté nord, « à la main senestre du roy » étaient en même temps occupés par les conseillers clercs et les membres du clergé²⁸. Les comptes du Parlement permettent de constater que l'équipement de parade du siège royal n'était sorti que pour les plus grandes occasions du lit de justice, le reste du temps le roi devait s'asseoir dans un décor plus simple.

Revenons maintenant à la visite de Sigismond : nos sources ne parlent point de lit de justice, ni de siège de parade, il s'agit donc simplement de la place dans le rang supérieur que le roi avait coutume d'occuper entouré de ses conseillers et nobles. Selon le bon sens, il ne faudrait asseoir personne à la place réservée au roi. Il faut cependant voir que, à cette époque là, il n'y avait point de solution coutumière pour les situations extraordinaires, c'est-à-dire lorsqu'un monarque étranger ou un substitut du roi venait au Parlement. Ce problème s'est présenté

²⁶ Ferdinand LOT – Robert FAWTIER, *Histoire des institutions françaises au Moyen Age, I–III*. vol. Paris, PUF, 1958–1962. vol. II, p. 332–353, 409–418 ; Alain ERLANDE-BRANDENBURG, « Le Palais des rois de France à Paris par Philippe le Bel, » *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 151 (2007:1), p. 183–194.

²⁷ Sarah HANLEY, *The lit de justice of the kings of France. Constitutional ideology in legend, ritual, and discourse*. Princeton, Princeton University Press, 1983. p. 14–27 ; Elizabeth A. R. BROWN – Richard C. FAMIGLIETTI, *The Lit de Justice : semantics, ceremonial, and the Parliament of Paris 1300–1600*. Sigmaringen, J. Thorbecke, 1994.

²⁸ Christian de MÉRINDOL, « Les salles de justice et leur décor à la fin du Moyen Age, » *Histoire de la Justice* n° 10 (1997), p. 5–80, ici p. 7–16.

deux fois dans la décennie autour de l'épisode de Sigismond, et ce n'est pas un hasard si les greffiers ont pris soin de noter les menus détails de la mise en scène. En 1412, le dauphin a été institué lieutenant du roi. Lors de la séance, il était assis dans le rang supérieur des conseillers, seul sur le côté senestre réservé aux clercs tandis que l'autre côté était occupé par les princes du sang et les prélats. Comme son rang n'a pas été exprimé par la hauteur de sa situation, son siège était « affaitié et paré comme une chaire, et dessus sa teste un petit ciel », le dais du pouvoir royal²⁹. Une autre solution a été trouvée en 1422, quand le duc de Bedford, régent du petit roi Henri VI en France a visité le Parlement. Il a pris place « es haults sieges de ladicte Chambre de Parlement, ou lieu où le premier president a acoustumé de seoir », seul à cette hauteur, tous les autres participants étant assis sur les bancs en bas³⁰. Dans aucun des cas, nous ne connaissons ni le metteur en scène de la cérémonie, ni la part du Parlement, celle de l'entourage royal ou même celle des protagonistes dans le montage des différents éléments. Pourtant, chacune des deux cérémonies démontrait la position particulière du dauphin et du régent comme substituts du roi tout en soulignant qu'ils ne voulaient pas occuper la place de ce même roi malade ou mineur.

Or, Sigismond, roi de Hongrie et des Romains, empereur élu, n'appartenait pas à cette catégorie : il ne pouvait pas s'asseoir au dessous de la place du roi. Les interprétations du geste comme message politique supposent que Sigismond a choisi lui-même son siège, mais les récits ne confirment pas cette hypothèse. Baye montre un empereur déjà assis, Monstrelet attribue la faute aux conseillers du Parlement. Juvénal a bien dit que Sigismond est assis à la place au dessus du premier président, mais les autres éléments de son récit (tous les rangs supérieurs et inférieurs étaient pleins de grands seigneurs et avocats dans leur robe de gala ; sa proposition d'une alternative selon laquelle le roi des Romains aurait dû être mis du côté des prélats, au dessus d'eux³¹) semblent critiquer la maladresse des organisateurs. En fait, il est bien difficile d'imaginer que les seigneurs, juristes, praticiens assemblés n'aient pas préparé un siège au visiteur illustre et ne l'y aient pas mené avec le plus grand respect. Nul récit ne prétend que Sigismond ait transgressé les plans de ses hôtes en choisissant son siège de son propre chef.

Il est donc beaucoup plus probable que ce soient les conseillers du Parlement qui ont offert la place du roi à leur visiteur trop honoré en oubliant les conséquences possibles. Au lieu d'un geste symbolique de la supériorité impériale et d'un changement réel des rapports de force entre roi et empereur, il

²⁹ Journal de Nicolas de Baye, éd. cit., vol. II, p. 41.

³⁰ Journal de Clément de Fauquembergue greffier du Parlement de Paris 1417–1435, I–III. vol. éd. Alexandre TUETÉY – Henri LACAILLE, Paris, Renouard, 1903–1915. vol. II, p. 73.

³¹ J. JUVENAL DES URSINS, « Histoire, », éd. cit., p. 529.

s'agit d'une simple maladresse, d'un faux-pas qui, justement à travers le scandale qu'il suscitait, a pu éclaircir toute une gamme de significations et pratiques acceptables et inacceptables.

Rencontres princières à la fin du Moyen Âge de Paris à Buda

L'étude du contexte plus large des gestes en question peut mettre en lumière des aspects nouveaux du comportement de Sigismond. Commençons par la visite même du Parlement : au lieu d'une présence lourde de signification idéologique, l'action de l'empereur semble déjà comporter une motivation personnelle de patronage envers Guillaume Sagnet. Or, cet aspect personnel et utilitaire de la visite de l'institution prestigieuse doit être également complété par un aspect diplomatique. En fait, le protocole diplomatique parisien des rencontres au sommet s'enrichissait, en cette fin du Moyen Âge, de nouveaux éléments et ainsi le programme devenait de plus en plus complexe, puisqu'il comportait par exemple une liste des institutions à visiter³². Les événements de Paris nous permettent d'étudier de près cette pratique diplomatique en formation, l'utilisation des lieux et des gestes ainsi que le cadre souple de leurs significations. En plus, il est possible d'y joindre les expériences de Sigismond comme hôte à Buda, où toute une cohorte de princes – bans, voïvodes, rois, et même empereurs – se pressent et sont accueillis avec une grande variété de festivités. Déjà les prédécesseurs de Sigismond, les rois Angevins de la Hongrie, Charles I^{er} et Louis le Grand accueillaient plusieurs souverains dans leurs résidences comme Visegrád et Buda. Les rois de Hongrie reçurent la visite de plusieurs empereurs, parmi eux Charles IV de Luxembourg, mais aussi Jean V Paléologue, qui était le premier empereur byzantin à voyager en Occident ; la première étape de ce périple le mena à Buda en 1366. En 1424, c'est son petit-fils Jean VIII qui y vint, lui aussi afin de demander de l'aide contre les Ottomans³³.

Pour commencer, il est utile de faire l'inventaire des éléments mis en œuvre dans le programme des rencontres. Dans son *Livre des faits et bonnes meurs du sage roy Charles V* écrit en 1404, Christine de Pisan énumère les formes habituelles de l'accueil des visiteurs princiers avant de décrire en détail le grand voyage à Paris de l'empereur Charles IV de Luxembourg et de son fils Venceslas, roi de Bohême, en 1378. Les éléments coutumiers sont le banquet en présence du roi,

³² G. SCHWEDLER, *Herrschartreffen*, op. cit. ; ID., « Feste e ritualità negli incontri fra sovrani, » dans *Festa e politica e politica della festa nel medioevo*, éd. Antonio RIGON, Roma, 2008. p. 68–84 ; S. PÉQUIGNOT, *Au nom du roi*, op. cit. p. 397–425.

³³ Oskar HALECKI, *Un Empereur de Byzance à Rome*, London, Variorum Reprints, 1972. p. 111–137 ; Balázs NAGY, « Royal summits in and around medieval Buda, » dans *Medieval Buda in context*, éd. Balázs NAGY et al., Leiden – Boston, Brill, 2016, p. 345–365, ici p. 354–362.

la rencontre avec la reine, la visite des reliques, des trésors et des tombeaux de Saint-Denis, et le festin avec les dames de Paris³⁴. En 1378, les souverains ont également visité les lieux du pouvoir royal, comme le Louvre, le Palais, l'hôtel Saint-Pol et le château de Vincennes³⁵. Sigismond a lui aussi un programme riche : il a visité, comme nous l'avons vu, la cathédrale, la Sainte-Chapelle, l'abbaye de Saint-Denis, l'Université et le Parlement et il a également offert un festin pour les dames de Paris. Les ambassadeurs anglais qui participèrent aux deux missions diplomatiques parisiennes en 1414–1415 sont également allés voir le Parlement, ainsi que le greffier Nicolas de Baye le relate³⁶. En 1476, lors de la visite diplomatique du roi du Portugal Alphonse V, les organisateurs voulaient lui montrer le plus grand nombre possible d'institutions parisiennes célèbres : Alphonse V eut ainsi la chance de parcourir toutes les chambres du Parlement, il a assisté même à une séance, il est allé au Fort l'Evêque pour voir le fonctionnement de la cour de justice épiscopale, puis il est passé au Châtelet où il a pu admirer non seulement les chambres mais aussi la prison³⁷.

Les rencontres au sommet organisées dans la capitale de Sigismond, à Buda, comportent également plusieurs éléments, quoique différents de ceux qui étaient en usage à Paris. Sous le règne de Sigismond, nous connaissons les détails du séjour en Hongrie de Wladislas II roi de Pologne en 1412 : les deux rois sont venus ensemble depuis la Pologne, se sont arrêtés à des centres religieux comme Várad et Eger pour les fêtes de Pâques et l'Ascension, puis ils ont participé à la procession solennelle de la Fête-Dieu à Buda. Wladislas a ensuite effectué un périple le menant successivement à la ville du sacre royal, Székesfehérvár, au palais royal de Tata, au centre archiépiscopal d'Észtergom et à la résidence royale de Visegrád, ancienne capitale des rois de Hongrie. Entre les cérémonies religieuses et les visites des centres ecclésiastiques et royaux, les rois passaient leur temps à chasser dans les magnifiques forêts du pays et à regarder les joutes³⁸. Ce

³⁴ Christine de PISAN, *Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, dans Nouvelle collection de mémoires pour servir à l'histoire de France, Série I, tome 2, éd. Joseph-François MICHAUD – Jean-Joseph-François POUJOLAT, Paris, 1836, p. 3–145, ici p. 97–99 ; Françoise AUTRAND, « Mémoire et cérémonial : la visite de l'empereur Charles IV à Paris en 1378 d'après les Grandes Chroniques de France et Christine de Pizan, » dans *Une femme de lettres au Moyen Age*, éd. Liliane DULAC – Bernard RIBÉMONT, Orléans, 1995, p. 91–103, ici p. 99.

³⁵ Bernd CARQUÉ, « Paris 1377-1378. Un lieu de pouvoir et sa visibilité entre Moyen Age et temps présent, » *Médiévales* n° 53 (2007), p. 123–142.

³⁶ *Journal de Nicolas de Baye*, éd. cit., vol. II, p. 210.

³⁷ *Le journal de Jean de Roye*, connu sous le nom de *Chronique scandaleuse 1460-1483*, I–II, vol. éd. Bernard de MANDROT, Paris, 1894–1896. vol. II, p. 26–30.

³⁸ *Johannis Dlugossii Annales seu cronicae incliti regni Poloniae, Liber decimus et undecimus*,

programme ressemble à celui de Paris dans son contenu politico-religieux avec la visite de résidences royales (Tata, Visegrád, Vincennes, etc.), de sanctuaires et de lieux de sépulture ou de sacre royaux (Várad, Székesfehérvár, Saint-Denis), mais les festivités hongroises ont une connotation plutôt chevaleresque (chasses et joutes) et religieuse, tandis que celles de Paris sont centrées autour des institutions de justice et de savoir.

En considérant l'ensemble des événements organisés pour les visiteurs illustres, nous devons admettre que le séjour de Sigismond s'est déroulé de manière tout à fait accoutumée jusqu'à l'incident au Parlement. Si nous voulons pousser la comparaison en étudiant l'utilisation des marques d'honneurs dans le cas de Sigismond, nous avons la chance d'avoir à notre disposition des repères très détaillés. Bien que dans l'historiographie les événements de 1416 soient presque obligatoirement comparés à la rencontre au sommet des trois princes de 1378, très bien documentée dans les sources écrites et graphiques qui se sont régalingées de dépeindre dans le détail les festivités et les gestes symboliques³⁹, nous ne devons pas oublier qu'entretemps un autre séjour impérial, intercalé entre les deux visites luxembourgeoises, a eu lieu en 1399–1400. L'empereur byzantin, Manuel II Paléologue a été accueilli aux frontières du royaume par une suite de chevaliers ; près de Paris, c'était le tour des princes de sang, et finalement, à la porte Saint-Antoine, il a rencontré le roi de France. Le roi a offert un « beau coursier tout blanc » à l'empereur qui a tout de suite changé de monture. Les deux princes se sont rendus ensemble au Palais, puis l'empereur a été accompagné à son logis au Louvre. Tous les frais de son séjour ont été couverts par le roi de France⁴⁰.

En comparant les deux accueils impériaux de Manuel et de Sigismond, il devient évident que les deux cérémonies utilisent beaucoup d'éléments similaires, mais les festivités de 1399 semblent conférer plus d'honneurs au visiteur impérial. En fait, à cette occasion le roi de France a avancé jusqu'à la porte de la ville au devant de Manuel – Sigismond ne voit le roi de France que sur les grands degrés du Palais, au milieu de la ville. Le plus grand déploiement d'honneurs a lieu en 1378 quand Charles IV et Venceslas sont accueillis par le roi de France déjà en dehors des murs. La gradation des honneurs est aussi bien visible à Buda. En

1406–1412, Warszawa, 1997. p. 201–207 ; Norbert C. TÓTH, « Zsigmond magyar és II. Ulászló lengyel király személyes találkozási a lublói béke után (1412–1424), » [Rencontres personnelles entre Sigismond roi de Hongrie et Wladislas II roi de Pologne après la paix de Lublo] *Történelmi Szemle* n° 56 (2014:3), p. 339–356. ici p. 344–347 ; B. NAGY, « Royal summits, » art. cit., p. 358–360.

³⁹ F. AUTRAND, « Mémoire et cérémonial, » art. cit. ; G. SCHWEDLER, *Herrschartreffen*, op. cit. p. 297–317.

⁴⁰ J. JUVENAL DES URSINS, « Histoire, », éd. cit., p. 419 ; Gustave SCHLUMBERGER, *Un empereur de Byzance à Paris et à Londres*, Paris, Librairie Plon, 1916.

1366, Louis d'Anjou va au devant de l'empereur Jean V ; à sa vue, il descend de son cheval, se découvre et salue son invité qui lui n'accomplit aucun de ces gestes mais reste immobile sur sa monture⁴¹. En 1424, Sigismond, empereur élu, accueille Jean VIII Paléologue, empereur de Byzance, en dehors de Buda, puis les deux souverains descendent de leurs chevaux et se saluent cordialement⁴².

Le cheval blanc est un symbole important de souveraineté. Aussi les chroniqueurs soulignent-ils la couleur du cheval des protagonistes – blanc dans le cas de Manuel en 1399, mais noir pour Charles IV et Venceslas en 1378, et en même temps expressément blanc pour Charles V qui venait à leur accueil et qui pouvait ainsi monopoliser un symbole de souveraineté lors de leur entrée commune dans la ville de Paris⁴³. La description contemporaine de l'entrée de Charles Quint à Paris en 1540 précise à son tour que le cheval de l'empereur était noir, mais attribue cela au deuil qu'il portait pour sa femme décédée⁴⁴. Or la peinture représentant cette même cérémonie du point de vue d'un autre participant, Alessandro Farnèse, met un cheval bai sous Charles Quint tandis que François I^{er} est monté sur un cheval blanc⁴⁵.

Une similaire alternance des choix apparaît dans la sélection de l'itinéraire, et, plus précisément dans celle de la porte à franchir. La question est une des plus importantes dans la cérémonie, puisque les entrées solennelles des rois de France se font toujours par la porte Saint-Denis. Ainsi les chroniques soulignent-elles qu'en 1420, le roi de France Charles VI et son nouvel héritier d'après le traité de Troyes, le roi d'Angleterre Henri V, sont entrés dans la ville par la porte Saint-Denis : ce geste permettait l'énonciation rituelle de la prétention au trône d'Henri V et également son acceptation par la ville de Paris. Il est compréhensible que Manuel doive, tout comme Sigismond, entrer dans la ville par une porte neutre du point de vue rituel. Or, cette signification doit être ambiguë puisque l'empereur Charles IV et le roi Venceslas sont bien accueillis à la porte Saint-Denis par Charles V, qui a eu soin d'éviter tout geste de souveraineté dans toutes

⁴¹ B. NAGY, « Royal summits, » art. cit., p. 355.

⁴² B. NAGY, « Royal summits, » art. cit., p. 361.

⁴³ F. AUTRAND, « Mémoire et cérémonial, » art. cit, p. 92. ; pour d'autres exemples voir Christian de MÉRINDOL, « Le prince et son cortège. La théâtralisation des signes du pouvoir à la fin du Moyen Age, » dans Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public. 23^e congrès, Brest, Publication de la Sorbonne, 1992, p. 303–323.

⁴⁴ La magnifique et triumpante entree du tres illustre et sacré empereur Charles Cesar tousjours auguste faicte en la excellente ville et cité le jour de l'an en bonne estreine. On les vend a Lyon chez Francoys Juste devant nostre Dame de Confort [1540]

⁴⁵ Fresque de Taddeo Zuccari, Entrée triomphale de François 1^{er}, Charles Quint et Alexandre Farnèse à Paris en 1540, Villa Farnese, Caprarola.

les autres parties du rituel⁴⁶. La descente au Louvre, ancienne résidence royale, ne semble pas avoir de signification symbolique, elle paraît plutôt un choix pratique de lieu de séjour pour les princes en visite⁴⁷.

Les exemples évoqués nous permettent également de réfléchir sur la signification des gestes et sur la polyvalence des rites. D'une part, nous devons convenir que les éléments mis en usage au cours du bricolage des cérémonies ne reflètent pas tout simplement le rang, le pouvoir du visiteur (l'usage du cheval blanc et le passage par la porte Saint-Denis impliquant par exemple la souveraineté), puisque l'empereur de Byzance, arrivé de loin et implorant l'aide du roi de France (ou du roi de Hongrie en 1366), a reçu les marques d'honneur déniées aux souverains germaniques plus proches, plus puissants donc plus dangereux. D'autre part, il est clair que les gestes symboliques ne confèrent pas toujours un pouvoir réel aux invités honorés par eux : il est probable que peu de spectateurs se soient scandalisés de la vision de Manuel II paisiblement assis sur un cheval blanc, ou aient craint un attentat à la souveraineté du roi de France.

Dans son article sur le voyage diplomatique de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en terre d'Empire en 1454, Werner Paravicini établit une liste des gestes réservés à l'empereur, au souverain, et donc évités lors d'une visite princière. Il s'agit par exemple de la réception du prince par le clergé en procession avec des reliques, de la remise des clés de la ville entre les mains du visiteur, de la conduite de son cheval (indépendamment de la couleur de l'animal), de la sonnerie des cloches, de l'utilisation d'un baldaquin lors de la procession ; de l'illumination nocturne des rues et du glaive porté devant le visiteur⁴⁸. Ces éléments n'apparaissent pas lors de la visite de Sigismond, à l'exception d'un seul : selon Monstrelet, les religieux de l'abbaye de Saint-Josse auraient accueilli le Roi des Romains « à procession, comme s'ilz eussent fait pour la venue du roi de France »⁴⁹, avec cloches et reliques. Quelques années plus tard, le régent Bedford fait porter devant lui l'épée du roi de France à son retour des obsèques du roi Charles VI à Saint-Denis, en 1422. Le symbole était tout à fait compréhensible pour le public, comme en témoignent les murmures mécontents des Parisiens relatés par les chroniqueurs⁵⁰. Le baldaquin, ou « ciel » était à cette époque-là un

⁴⁶ F. AUTRAND, « Mémoire et cérémonial, » art. cit, p. 93,

⁴⁷ Mary WHITELEY, « Le Louvre de Charles V : dispositions et fonctions d'une résidence royale, » *Revue de l'Art* n° 97 (1992), p. 60–71.

⁴⁸ Werner PARAVICINI, « Philippe le Bon en Allemagne (1454), » *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* n° 75 (1997), p. 967–1018, ici p. 980–982

⁴⁹ La chronique d'Enguerran de Monstrelet, éd. cit., vol. III, p. 136–137.

⁵⁰ *Journal d'un Bourgeois de Paris*, éd. cit., p. 180.

nouvel accessoire de la mise en scène du pouvoir : originellement utilisé lors des processions de la Fête-Dieu au dessus de l'Eucharistie à partir du XIV^e siècle⁵¹, il a été adopté par les concepteurs des entrées royales, établissant ainsi un parallèle entre le souverain et le Christ dans la cérémonie de l'*Adventus*⁵². Le baldaquin avait ainsi des liens étroits avec le pouvoir royal, mais son usage n'était quand même pas exclusivement réservé au souverain – dans nos exemples nous l'avons déjà rencontré au dessus de la tête du dauphin en 1412 ou lors de l'accueil des rois étrangers en visite, comme Alphonse V en 1476.

Pour conclure notre rapide survol des pratiques diplomatiques de la fin du Moyen Âge, il convient de constater que la qualité de l'accueil et les gestes symboliques utilisés peuvent bien sûr renvoyer au statut et à la puissance du visiteur honoré ; ils arrivent même parfois à exprimer des aspirations politiques réelles, mais leur utilisation reste quand même floue et loin d'être univoque. En fait, à côté du statut du visiteur, d'autres facteurs entrent en jeu, comme les relations mutuelles des deux partenaires et les intentions de l'hôte. Il est important de voir que le faste de l'accueil, la « magnanimité » des gestes, c'est-à-dire les honneurs conférés au visiteur jettent une lumière favorable également (ou même avant tout ?) sur l'auteur des cérémonies. Si Christine de Pisan décrit la noblesse et la beauté des divers éléments de l'hospitalité de Charles V, c'est avant tout son roi qu'elle veut honorer avec ce récit ; le Religieux de Saint-Denis a expliqué la dignité de l'accueil de l'empereur Manuel II non pas par la qualité du visiteur mais par celle de l'hôte : selon lui, la pompe a été commandée par l'honneur de la France (*Ad honorem Francie cum magnifico reciperetur apparatu*)⁵³. Finalement, au lendemain des événements de Paris, la magnificence déployée lors des cérémonies londoniennes par Henri V à l'encontre de son visiteur impérial ne flatte pas seulement la vanité de Sigismond, mais permet également d'exhiber la puissance et les richesses du roi d'Angleterre devant son invité mais aussi devant l'opinion européenne⁵⁴.

⁵¹ Voir Miri RUBIN, *Corpus Christi. The Eucharist in late medieval culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

⁵² Noël COULET, « Les entrées solennelles en Provence au XIV^e siècle. Aperçus nouveaux sur les entrées royales françaises au bas Moyen Age, » *Ethnologie française*, n° 7 (1977), p. 63–82 ; Lawrence M. BRYANT, *La cérémonie de l'entrée à Paris au Moyen Age*, *Annales ESC*, n° 41 (1986:3), p. 513–542, ici p. 519.

⁵³ Christine de PISAN, *Le livre des fais et bonnes meurs*, éd. cit. ; *Chronique du religieux de Saint-Denis*, éd. cit., vol. II, p. 754–755.

⁵⁴ A. BÁRÁNY, « A canterburyi, » art. cit., p. 75–78 et 81.

Gestes et attentes

Cependant, les rencontres au sommet médiévales n'obligent pas seulement les hôtes à accueillir les visiteurs avec les honneurs et la pompe nécessaires et à payer les frais de l'hébergement, mais les visiteurs aussi ont leurs devoirs ; l'étiquette des princes en voyage est également en formation. Ils doivent maintenir une suite digne de leur rang, offrir des présents répondant aux attentes à toutes les églises visitées, aux pauvres rencontrés en route et également aux dames. Tout ceci devait évidemment représenter la vertu de la générosité, si importante pour les princes, mais si coûteuse à accomplir. Même le richissime duc de Bourgogne est obligé de faire des efforts lors de son voyage en Allemagne au milieu du xv^e siècle pour financer tous les présents et les gages journaliers des membres de sa suite – et il n'avait qu'une centaine d'hommes⁵⁵. Sigismond effectue son grand tour européen de plusieurs années avec presque un millier de suivants, et il avait la réputation d'être perpétuellement en proie à des problèmes d'argent. Selon les mémoires d'Eberhard Windecke, son confident et homme de finances, la tournée européenne a signifié une suite d'emprunts difficiles à contracter⁵⁶.

Malgré les efforts constants de Sigismond, les sources françaises évoquent assez souvent la parcimonie ou même l'absence de ses dons. Le Bourgeois de Paris mentionne les cadeaux offerts aux dames de Paris comme « aucun jouel » de peu de valeur ; les registres capitulaires de Notre-Dame de Paris décrivent la visite de l'empereur et les cérémonies en son honneur, mais précisent qu'il n'a rien donné ni à l'offrande lors de la messe, ni aux reliques qu'il a pu admirer. Il n'a donné qu'un écu (30 sous) aux enfants de chœur de Notre-Dame, et dix sous lors de la visite des précieuses reliques du Palais⁵⁷. Nous connaissons assez bien les prix de cette époque de guerres grâce aux notes du Bourgeois de Paris : un sou valait à peu près dix œufs. Les attentes envers les visiteurs illustres peuvent être estimées à l'aune de l'exemple du roi de France : quand il honorait de sa présence des institutions ecclésiastiques, Charles VI offrait entre 400 et 800 sous à chaque occasion⁵⁸ ; ceci dit, Sigismond était vraiment loin d'être un donateur généreux. Juvénal des Ursins commente à son tour les cadeaux impériaux : les damoiselles et bourgeoises recevaient chacune un petit couteau de la valeur d'un demi-sou, avec des anneaux et bijoux modestes. Monstrelet mentionne que l'abbaye de

⁵⁵ W. PARAVICINI, « Philippe le Bon, » art. cit., p. 969 et 973.

⁵⁶ Eberhard Windecke emlékirata Zsigmond királyról és koráról, [Mémoires d'Eberhard Windecke du roi Sigismond et de son temps] éd. Renáta SKORKA, Budapest, 2008, p. 61–62 et 72.

⁵⁷ Cité par Journal d'un Bourgeois de Paris, éd. cit. p. 69. n. 2.

⁵⁸ Bernard GUENÉE, « Le vœu de Charles VI, » dans Id., Un roi et son historien, Paris, Boccard, 1999, p. 219–275.

Saint-Josse, si respectueuse envers Sigismond, n'a reçu aucun présent de lui⁵⁹. Cela n'est pas un hasard si les chroniqueurs et les registres capitulaires déplorent presque unanimement la mesquinerie des dons du roi des Romains.

Ce thème apparaît également dans le vicieux pamphlet écrit par le notaire humaniste Jean de Montreuil après la volte-face politique de Sigismond : l'auteur se moque de la duplicité, de la vanité, de la loquacité, de la galanterie impolie et aussi de la pauvreté du souverain (« Quin immo de sua indigentia, si non dixerim mendicitate »)⁶⁰ – apparemment, sa parcimonie sautait aux yeux des contemporains⁶¹. Seul le religieux de Saint-Denis évoque dans sa chronique les riches dons, rubis, diamants, émeraudes et saphirs, offerts aux dames de Paris – or la méthode de cet auteur consiste à décrire la forme idéale des cérémonies et des comportements au lieu de relater les événements réels⁶². Son œuvre nous permet ainsi d'imaginer la largesse attendue de la part du visiteur impérial, ce qui souligne encore plus l'écart entre le comportement de Sigismond et ce qui était digne de son statut.

Conclusion

Les cérémonies organisées par la cour de France en l'honneur de Sigismond roi des Romains le printemps de 1416, étaient conformes aux normes de l'époque : elles utilisaient la série des gestes dûs aux souverains étrangers en visite, mais laissaient intacte la souveraineté du roi de France. Cette gamme de gestes et de rites était alors en phase d'amplification et de cristallisation ; ainsi, l'accueil de Sigismond peut être, tout comme les cérémonies similaires des rencontres au sommet de rois et d'empereurs à Paris comme à Buda, inséré dans le processus de « cérémonialisation » des relations diplomatiques de la fin du Moyen Âge⁶³. Dans ce contexte de fêtes de pouvoir en formation, le scandale du siège indûment occupé par le roi des Romains peut être le fruit de l'incertitude des conseillers du

⁵⁹ J. JUVENAL DES URSINS, « Histoire », éd. cit., p. 530 ; La chronique d'Enguerran de Monstrelet, éd. cit., vol. III, p. 136–137.

⁶⁰ Epistola LXXI. ad Carolum VI. Francorum regem. Mittit ad eum scriptam adversus Sigismundum imperatorem epistolam ad Universitatem Parisiensem. dans *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum, moralium amplissima collectio*, Tomus II. éd. Edmond MARTENE – Ursin DURAND, Paris, 1724, p. 1443–1452, ici p. 1447.

⁶¹ N. GRÉVY-PONS, « Propagande et sentiment national » art. cit., p. 136.

⁶² Chronique du religieux de Saint-Denis, éd. cit., vol. V, p. 746–747 ; B. GUENÉE, « Michel Pin-toin, » art. cit., p. 62–63.

⁶³ F. AUTRAND, « Mémoire et cérémonial, » art. cit., p. 100 ; C. de MÉRINDOL, « Le prince et son cortège, » art. cit.

Parlement en ce qui concerne les honneurs dignes d'un visiteur impérial. D'autre part, l'adoubement si contesté de Guillaume Sagnet relevait des stratégies de patronage de Sigismond dont l'entourage comportait des fidèles d'une rare diversité de provenance, et dont le geste pratique a fait outrage aux privilèges de son hôte.

Indépendamment donc de son activité politique réelle, les agissements parisiens de Sigismond ne semblent pas couronnés de succès. Le comportement attendu de sa part aurait consisté d'une part en l'acceptation polie et réservée des marques d'honneur prodiguées par ceux qui l'accueillaient à Paris, d'autre part en le déploiement d'une largesse digne d'un empereur. Contrairement à cela, il a fait un geste par lequel il a transgressé les cadres dessinés par ses hôtes et a offensé le roi, en même temps qu'il a manqué à récompenser les dépenses françaises par de riches offrandes.

De ce point de vue, la visite parisienne de Sigismond apparaît comme une série de faux pas, marquée par le maniement erroné des pratiques diplomatiques en formation – indépendamment des rapports de force internationaux, de la fragilité intérieure du royaume de France, de l'alliance anglaise mise en place ou même du succès ecclésiastique de Constance. Cependant, les faux pas et le scandale permettent de scruter les événements dans des contextes aussi divers que ceux de la pensée politique, de l'art de la diplomatie, du processus de cérémonialisation et aussi des mécanismes de l'historiographie de la fin du Moyen Âge.

Résumé en hongrois – A tanulmány magyar nyelvű összefoglalása
Problémás ceremóniák. A fejedelmi csúcstalálkozók gyakorlata a késő középkorban
és Luxemburgi Zsigmond 1416-os párizsi látogatása

Luxemburgi Zsigmond római király és választott római császár nagy diplomáciai körutat tett Nyugat-Európában 1415-1416-ban, melynek keretében meglátogatta a francia királyság fővárosát is. Célja az volt, hogy békét közvetítsen a százéves háború ellenfelei között, ám nem elég, hogy látogatása nem hozott sikert, viselkedésével még botrányt is keltett. 1416. március 16-án látogatást tett a párizsi Parlament bíróságán, ahol egyrészt egy olyan helyre ült, amelyet egyébként a francia király szokott elfoglalni, másrészt pedig lovaggá ütött egy peres felet, ami a francia király joga lett volna.

A tanulmány egyrészt áttekinti a kérdéses gesztusok korábbi történeti értelmezéseit, másrészt pedig egy új kontextusba helyezve megpróbálja megvilágítani a diplomáciai cselekedetek további lehetséges jelentéseit és körülményeit. Az új kontextus a késő középkori fejedelmi találkozók ceremóniáinak gyakorlata, amelyek részét képezik a korszak átalakuló diplomáciájának. Ebben az időszakban válik egyre gazdagabbá, színpadiasabbá, rendszerezettebbé a diplomáciai tárgyalásokat körülvevő szokások, gesztusok, ünnepek palettája.

A korábbi történeti értelmezések gyakran tulajdonítottak szándékos diplomáciai üzenetet Zsigmond gesztusainak, a császári hatalom megerősítésének rituális megvalósítását. A korabeli források újbóli értelmezése, a ceremóniák lefolyásának részletekbe menő elemzése azonban arra enged következtetni, hogy egyrészt maguk az ünnepek a bevett szokások szerint zajlottak; másrészt hogy a Zsigmondnak tulajdonított gesztusok egy részét (az ülőhely kiválasztását) a szervezők felelősségének rótták fel már a korszakban is, a gesztusok másik részének (lovaggá ütés) pedig, ahogy azt a korábbi szakirodalom is rámutat, gyakorlati magyarázata is volt: Zsigmond kedvezni akart saját hívének. Az eseménysor így nem feltétlenül egy fontos és veszélyes szimbolikus diplomáciai manőver, hanem egy ügyetlenül megszervezett látogatás és egy a bevett szokásokat meg gondolatlanul áthágó pártfogói gesztus lehetett.

A Párizsban és Budán zajló uralkodói találkozók ceremóniáinak áttekintése és elemzése rámutat, hogy egyrészt ekkoriban kialakult egy sok tekintetben hasonló, királyi ceremóniáknak is otthont adó egyházi intézmények, koronázási és temetkezési helyek (Nagyvárad, Székesfehérvár, Saint-Denis, Sainte-Chapelle), valamint uralkodói rezidenciák (Tata, Visegrád, Vincennes) meglátogatását felölelő csúcstalálkozási program, amelyet kiegészítettek vadászatok, lovagi tornák, lakomák, és amelyhez a párizsi események során az egyetem és több bíróság (Parlament, For-l'Évêque) megtekintése is csatlakozott. Másrészt nyilvánvalóvá

válik az is, hogy bár léteztek a korszakban olyan gesztusok, ceremóniák, amelyek az uralkodói hatalommal kapcsolatos szimbolikus üzeneteket is hordozhattak (fehér ló, királyi kapun bevonulás, baldachin használata stb.), ezek a gesztusok egyáltalán nem egyértelműek, a látogató rangja mellett a fogadó fél megbecsültségét, tisztességét is jelzik, és használatuk meglehetősen képlékeny az egész vizsgált időszakban.

A párizsi botrányos ceremóniák új kontextusba helyezett vizsgálata tehát amellet, hogy árnyalja és finomítja az adott esemény jelentőségét és jelentését, általánosabb értelemben maguknak a hatalmi rítusoknak a szkeptikusabb történeti megközelítését is előtérbe helyezi, rámutat azok többértelműségére, lehetséges félreértelmezésére, illetve a középkori történetírói gyakorlatban való megjelenítésének kereteire is.

Attila Györkös

Le mariage d'Anne de Foix et la diplomatie franco-hongroise au début du XVI^e siècle*

La création d'une relation matrimoniale entre les dynasties française et hongroise n'était pas exceptionnelle au Moyen Âge, mais elle demeurait malgré tout occasionnelle. On pourrait citer le cas de Marguerite de France, fille de Louis VII, épousée en 1186 par Béla III (1172–1196)¹, ou bien encore, au milieu du xv^e siècle, les fiançailles de Madeleine, fille de Charles VII avec Ladislas le Posthume (1453-1458), qui n'eurent d'ailleurs pas de suite, en raison de la mort précoce du jeune marié². Ces accords dynastiques ont toujours eu des objectifs politiques. La première fois, c'est l'attraction de la Terre sainte qui rapprocha les parties concernées, tandis dans le second cas il est dû à l'action commune des Valois et des Habsbourg contre la menace bourguignonne représentée par Philippe le Bon.

Au tournant des xv^e et xvi^e siècles, l'Europe centrale, l'Europe de l'Est, cette vaste région qui comprenait la Hongrie, la Croatie, la Bohême, la Pologne et la Lituanie fut gouvernée par différentes branches de la même famille. En raison de sa dimension géographique importante, cet « espace Jagellon » n'était pas ignoré par la politique française, qui cherchait à l'époque à retrouver une position dominante en Europe.

L'engagement matrimonial a toujours été un moyen classique de se lier à d'autres monarchies et d'établir des alliances. Il n'en allait pas autrement en 1502, lorsque Wladislas Jagellon, roi de Hongrie et de Bohême, épousa la jeune comtesse Anne de Foix, cousine éloignée de la famille royale française.

Dans la suite de notre étude, nous présenterons les objectifs politiques de ce mariage franco-hongrois, ainsi que les mécanismes des négociations diplomatiques.

* La réalisation de ce travail a été soutenue par le projet Lendület : Hungary in Medieval Europe Research Group / LP2014-13/2014. (Académie hongroise des sciences – Université de Debrecen)

¹ Voir : Asztrik GÁBRIEL, *Les rapports dynastiques franco-hongrois au moyen âge*, Pécs, Imprimerie de l'Université, 1944.

² Cyrille DEBRIS, « *Tu felix Austria, nube* ». *La dynastie des Habsbourg et sa politique matrimoniale à la fin du Moyen Âge (XIII^e–XVI^e siècles)*, Turnhout, Brepols, 2005 ; Attila GYÖRKÖS, « V. László francia házassági terve : diplomáciai fordulat 1457-ben ? » [Le projet de mariage de Ladislas le Posthume : un revirement diplomatique en 1457?], dans *Francia-magyar kapcsolatok a középkorban* [Les relations franco-hongroises au Moyen Âge], éd. Attila Györkös – Gergely Kiss, Debrecen, 2013. p. 271–290.

Le mariage de Wladislas et Anne attira évidemment l'attention des auteurs de l'époque ainsi que celle des historiens modernes.

Nous possédons une série de chartes et de sources de nature narratives sur les événements. Jean d'Auton, chroniqueur de Louis XII, nous informe sur le déroulement des négociations de l'année 1500 qui ont précédées le mariage. Le texte de l'alliance franco-hongroise de la même année, ainsi que les lettres de créances des ambassadeurs hongrois qui séjournèrent par la suite en France pour y mener des négociations, sont conservées à Paris et à Nantes, plus précisément à la Bibliothèque Nationale de France et aux Archives Départementales de Loire-Atlantique. Le long voyage d'Anne de Foix de Blois à Buda durant l'été 1502 a été décrit par Pierre Choque, héraut d'Anne de Bretagne, reine de France. Un riche corpus documentaire nous est également parvenu depuis Venise³.

L'historiographie française ne s'occupa que brièvement de la question. L'érudit du XIX^e siècle Antoine Le Roux de Lincy, qui publia la première fois le récit de Pierre Choque (1861), ne s'attarde pas longuement sur les buts politiques de cette alliance. Il soutient l'idée que ces rapports dynastiques furent conclus dans la perspective d'une future croisade contre les Ottomans⁴. Charles d'Eszlary, historien du droit d'origine hongroise vivant en France après 1945, dans la préface de son édition des chartes relatives au mariage (1965), reprend cette même théorie.⁵ Plus récemment, Didier Le Fur lance une idée différente dans sa biographie de Louis XII (2001) : selon lui, le rapprochement franco-hongrois est à replacer dans un contexte anti-Habsbourg. Le travail de Le Fur est toutefois imprécis, puisqu'il fait de Mathias Corvin le protagoniste hongrois de ces négociations de 1500, ressuscitant ainsi d'entre les morts un roi décédé dix ans plus tôt (en 1490)⁶.

³ Je ferai référence à ces documents plus tard dans le texte.

⁴ « Discours des cérémonies du mariage d'Anne de Foix, de la maison de France, avec Ladislas VI, roi de Bohême, de Pologne et de Hongrie », éd. et comm. par Antoine LE ROUX DE LINCY, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 22 (1861), p. 156-185 et 422-439., ici : p. 159.

⁵ Charles d'ESZLARY, « Le mariage de Wladislas II Jagellon et d'Anne de Foix (1502) d'après les documents des Archives de la Loire-Atlantique », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*. 45 (1965), p. 5-39., ici : p. 9.

⁶ « Dès juillet 1498, Louis XII entra en négociation avec le roi Mathias Corvin. » Didier LE FUR, *Louis XII. Un autre César*, Paris, Perrin, [2001] 2010. p. 57.

Les historiens hongrois ont accordé plus d'attention à la question. Bien que Gusztáv Wenzel (1877)⁷ ou Lajos Kropf (1895)⁸ ne se soient intéressés qu'au mariage proprement dit, Vilmos Fraknói s'est efforcé de trouver les motifs politiques de ces relations dans son étude française (1889)⁹. Il a ainsi souligné que la proposition française de Louis XII fut motivée par ses difficultés militaires en Italie et que c'est en cherchant des alliés qu'il s'est rapproché de Venise et des Jagellons.

Presqu'un siècle plus tard, Domonkos Kosáry (1978), lors de son étude des rapports diplomatiques de la Hongrie d'avant la bataille de Mohács (1526), adopta l'opinion que l'objectif des ambassadeurs français arrivant en Hongrie à l'année 1500 était d'accroître le soutien à la lutte anti-ottomane de Venise en créant une alliance centro-européenne plus large¹⁰.

Contrairement à lui, Péter Kulcsár (1981)¹¹ ou Péter E. Kovács (1990¹², 2008¹³) soulignèrent la volonté française de former une coalition Valois-Jagellon pour appuyer les aspirations de Louis XII dans le Milanais. András Kubinyi, qui analysa la question dans une perspective hongroise, mit l'accent sur l'importance des liens familiaux des Jagellons dans la région de l'Europe de l'Est et sur le fait que ces rois-frères ont cherché dans la France de leurs temps un contrepois à la domination plus en plus menaçante des Habsbourgs¹⁴.

⁷ Gusztáv WENZEL, « II. Ulászló magyar és cseh király házaselete 1501–1506 » [La vie matrimoniale de Wladislas II, roi de Hongrie et de Bohême], *Századok*, 11 (1877), p. 630–641, 727–757 et 816–840.

⁸ Lajos KROPF, « Anna királyné, II. Ulászló neje » [La reine Anne, épouse de Wladislas II], *Századok*, 29 (1895: 1), p. 689–709.

⁹ Vilmos FRAKNÓI, « Les rapports diplomatiques de la Hongrie avec la France », *Revue d'histoire diplomatique*, 1889, p. 236–268, ici : p. 236–243.

¹⁰ Domokos KOSÁRY, *Magyar külpolitika Mohács előtt* [La politique extérieure de Hongrie avant Mohács], Budapest, Magvető, 1978, p. 83–95.

¹¹ Péter KULCSÁR, *A Jagelló-kor* [L'époque des Jagellon], Budapest, Gondolat, 1981, p. 89–91.

¹² Péter E. KOVÁCS, « Egy törökellenes szövetség tervezete 1502-ből » [Un projet d'alliance anti-ottomane de 1502], *Levéltári Szemle*, 40 (1990: 1), p. 49–61.

¹³ Péter E. KOVÁCS, « Magyar-francia diplomáciai kapcsolatok a 16. század elején » [Les relations diplomatiques franco-hongroises au début du XVI^e siècle], dans *Redite ad cor. Tanulmányok Sabin-Tóth Péter emlékére*, éd. Lilla KRÁSZ – Teréz OBORNI, Budapest, ELTE, 2008, p. 171–186.

¹⁴ Pál ENGEL – Gyula KRISTÓ – András KUBINYI, *Magyarország története 1301–1526* [L'histoire de Hongrie, 1301–1526], Budapest, Osiris, 2005, p. 336. La partie mentionnée est l'œuvre de A. Kubinyi.

Les auteurs anglo-saxons, comme Kenneth Meyer Setton (1978) ou Frederic J. Baumgartner (1996)¹⁵, ont essayé de nuancer les motifs politiques français : dans un premier temps l'objectif de Louis XII était effectivement de neutraliser l'empereur Maximilien en Italie du Nord, mais après l'occupation française de Naples en 1501, le Valois accorda plus attention à une possible croisade – ou du moins il trouva opportuniste d'utiliser cet idéal dans sa propagande.

Il faut mentionner que cette nouvelle série d'alliances, nouée par la France dans les années 1498–1500 et qualifiée par Setton de « révolution diplomatique » pour cette époque¹⁶, avait une envergure plus large. Issu de la famille milanaise des Visconti par sa grande-mère, Louis XII cibra, dès le lendemain de son couronnement, l'acquisition de la Lombardie. Pour neutraliser les pouvoirs européens qui s'opposèrent d'abord à toute entreprise française de l'autre côté des Alpes, le roi lança une grande campagne diplomatique.

Sans vouloir trop entrer dans les détails, nous voudrions simplement noter ici que le monarque Valois fit la paix avec l'Espagne et l'Angleterre, pays auparavant hostiles, s'assura la neutralité de Philippe le Beau d'Autriche et s'allia aux cantons helvétiques¹⁷.

Dans le cadre de ses projets immédiats, il était plus important que Louis puisse se rapprocher de Venise et de Rome, États italiens qui avaient été à la tête de la Sainte Ligue de 1495, formée contre l'hégémonie française lors de la campagne napolitaine de Charles VIII.

Le vénal Alexandre VI fut apaisé par le titre ducal de Valentinois offert à son fils naturel, César Borgia ; le pape donna ensuite son accord à l'invalidation du mariage de Louis ainsi que sa permission pour le nouveau mariage du roi avec Anne de Bretagne. Les aspirations françaises en Italie furent également acceptées¹⁸.

Le cas de Venise est plus intéressant. Après une période initiale d'hostilité, la République envoya ses ambassadeurs en France, et une alliance militaire fut conclue en février 1499. Bien que l'objectif commun ait principalement visé les affaires milanaises¹⁹, la question turque ne fut pas non plus négligée. Alors que

¹⁵ Kenneth Meyer SETTON, *The Papacy and the Levant, 1204–1571*, Philadelphia, American Philosophical Society, 1978. p. 513-537.; Frederic J. BAUMGARTNER, *Louis XII*, New York, Saint-Martin's Press, 1996, p. 124.

¹⁶ K. M. SETTON, *The Papacy*, op. cit., p. 508.

¹⁷ F. J. BAUMGARTNER, *Louis XII*, op. cit., p. 105-108.

¹⁸ D. LE FUR, *Louis XII*, op. cit., p. 42–55.

¹⁹ La République de Venise convoitait la région de Crémone, qu'elle occupa effectivement en septembre 1499. Cf. Horatio F. BROWN, *Venice. An Historical Sketch of the Republic*, London, Ri-

l'armée ottomane commençait à assiéger Lepante, forteresse grecque dominée par les Vénitiens, vingt-deux galères françaises participèrent aux efforts entrepris en vain pour libérer la ville. Deux ans plus tard, en 1501, Louis XII donna cette fois-ci une assistance maritime à la flotte composée des navires des Hospitaliers et de la République et dont le but était de libérer l'île de Lesbos²⁰. Pierre Choque, qui par la suite traduisit en français le poème latin de Germain de Brie sur l'incendie du bateau breton Marie la Cordelière, participa à cette aventure par ailleurs avortée²¹.

Lorsque les troupes françaises occupèrent Milan en septembre 1499, Venise était déjà préoccupée par la guerre turque. Durant ce même mois, le secrétaire vénitien Francesco della Giudecca arriva en Hongrie²², et sa mission fut suivie par l'établissement d'une ambassade permanente l'année suivante. La présence de Vettor Soranzo et Sebastiano Giustiniani à Buda dès le 2 avril 1500 marqua la première représentation diplomatique régulière d'un pays étranger en Hongrie²³.

L'approche vénitienne fut suivie par celle de la France : le 29 janvier 1500, Louis XII envoya en Hongrie ses conseillers, Valérien de Sains et Mathieu Toustain, pour traiter d'une alliance. La proposition des Français fut peut-être motivée par leurs déconvenues militaires en Italie : au début de l'année, les Lombards se révoltèrent contre leur domination et les troupes françaises durent quitter la région. Ludovic Sforza, dit le More, reprit son pouvoir sur la principauté avec l'aide financière des Habsbourg²⁴ et Louis XII trouva donc opportun de nouer des contacts avec les Jagellons pour maintenir les pays de l'Empire sous pression.

Les ambassadeurs sont arrivés le 15 mai à Buda, mais le contrat ne fut signé que deux mois plus tard, à savoir le 14 juillet. Si le chroniqueur Jean d'Auton

vington, Percival and Co., 1895, p. 331. En échange, la République soutint l'armée française par l'envoi de 1500 cavaliers lourds et 4000 fantassins. F. J. BAUMGARTNER, *Louis XII*, op. cit., p. 108.

²⁰ F. J. BAUMGARTNER, *Louis XII*, op. cit., p. 124-125.

²¹ Tibor DOBOSY, *Pierre Choque, Anna magyar királyné francia kíséréje* [Pierre Choque, compagnon d'Anne, reine de Hongrie], Budapest, Egyetemi Nyomda, 1940. p. 12-13 ; *Humbert de Montmoret, Germain de Brie, Pierre Choque, L'incendie de La Cordelière : l'écriture épique au début de la Renaissance*, textes prés. et trad. par Sandra PROVINI, La Rochelle, Rumeur des âges, 2004.

²² Magda JÁSZAY, *Velence és Magyarország. Egy szomszédság küzdelmes története* [Venise et Hongrie. L'histoire mouvementée d'un voisinage], Budapest, Gondolat, 1990. p. 192.; István BALOGH, *Vénelencei diplomaták Magyarországról 1500–1526* [Rapports des diplomates vénitiens sur la Hongrie, 1500–1526], Szeged, Egyetemi Kiadó, 1929, p.16 et p. I–II.

²³ Gusztáv WENZEL, « Marino Sanuto Magyarországról 1496–1501-ben » [Marino Sanuto sur la Hongrie des années 1496-1501], *Századok*, 5 (1871), p. 1-11, 73-93 et 165-179., ici : p. 9.

²⁴ D. LE FUR, *Louis XII*, op. cit., p. 65-67.

rapporte que les délégués furent bien reçus « *Je lesse le triumphal recueil et humain trectement faitcz la ausdits ambaxadeurs* »²⁵, d'autres sources nous révèlent des négociations dures et tendues. Les carnets du Vénitien Marino Sanuto nous permettent ainsi de connaître les détails de ces désaccords. Il nous semble que les Hongrois voulaient créer une alliance anti-ottomane qui unirait tous les pays européens et qui serait menée par le pape, ce qui signifie qu'ils réfléchissaient à une sorte de croisade. Les Français, auraient en revanche préféré un traité plus limité (entre les Jagellons, les Valois, le pape et Venise) qui n'aurait surement pas inclut les Habsbourgs.

En raison du manque de confiance ou des difficultés à établir le dialogue, les envoyés français voulurent repartir quelques jours après leur arrivée, et ils ne restèrent que grâce à l'intervention des ambassadeurs vénitiens²⁶. L'autre problème était de nature purement financière : à l'instar des aides accordées par le Pape et la République, Wladislas désirait une subvention de guerre que Louis XII – selon toute vraisemblance – ne voulait pas lui assurer. Les négociations n'ayant toujours pas avancé au mois de juin, la Seigneurie demanda à Accurse Mainier, l'ambassadeur français résidant à Venise, d'intervenir auprès de son roi²⁷.

C'est certainement à ce moment qu'un possible mariage français du roi de Hongrie a été proposé. Les sources italiennes affirment que « *les orateurs français cherchaient un autre chemin pour faire la ligue générale, ils œuvrèrent à marier le roi avec une Française* »²⁸. Nous ne savons rien des éventuels antécédents de la question. Quoiqu'il en soit, jusqu'au début du mois d'avril, Wladislas était non seulement formellement marié mais bigame : il était lié par traité de mariage à la princesse Barbara de Brandebourg depuis 1476 et par la suite il avait également épousé en 1490 la veuve de Mathias Corvin, Béatrice d'Aragon, pour faciliter son couronnement en Hongrie. Le fait que le pape annula comme non consommés

²⁵ *Chroniques de Louis XII par Jean d'Auton*, éd. René de MAULDE LA CLAVIÈRE, Paris, Société de l'histoire de France, 1891, t. II, p. 215.

²⁶ *I diarii di Marino Sanuto*, éd. Rinaldo FULIN – Federico STEFANI – Niccolò BAROZZI – Guglielmo BERCHET – Marco ALLEGRI, Venezia, F. Visentini, 1879–1881, t. III, p. 356. Résumé des rapports secrets des 16–18 juin.

²⁷ *I diarii di Marino Sanuto*, éd. cit., p. 367–368 et 370. Le 1-3 juin 1500. Mainier sera plus tard un des envoyés français en Hongrie lors de la mission de 1506. Voir : Attila GYÖRKÖS, « Diplomatie ou espionnage ? La France et le conflit Habsbourg-Hongrie en 1506 », *Történeti Tanulmányok*, 22 (2014), p. 66–77.

²⁸ „*li oratori Francesi, qualli tirano a uno altro camino cha far liga general ; praticbano maridar il re in una Francese...*” Les 25–26 mai 1500. *I diarii di Marino Sanuto*, éd. cit., p. 381–382.

ces engagements préalables (les 3 et 7 avril)²⁹ peut être considéré comme un succès diplomatique³⁰.

Cependant, les autres questions politiques demeuraient ouvertes. En juin, les délégués français continuèrent de négocier les points problématiques avec le trésorier János Bornemissza et le grand maître du roi, Mózes Buzlai³¹. Les ambassadeurs déclarèrent que toute participation de l'Empire dans la future alliance était inacceptable pour la partie française et que Louis XII ne donnerait pas plus d'argent pour la guerre turque que l'impôt ecclésiastique levé par le pape³². Pour montrer la fermeté de leurs positions, les Français menacèrent de nouveau d'abandonner les négociations³³.

Bien que nous ne possédions pas d'informations sur les événements des jours suivants, l'alliance fut pourtant conclue au milieu du mois de juillet. Au niveau purement hypothétique, on peut supposer que c'est soit l'envoi éventuel par Louis XII de nouveaux mandats *via* Accurse Mainier³⁴, soit l'arrivée de l'évêque de Cagli, nouveau légat pontifical en Hongrie, qui a débloqué la situation. Quoiqu'il en soit, le 13 juillet, Wladislas offrit des cadeaux aux ambassadeurs lors d'une cérémonie pour marquer la fin des négociations : ces derniers reçurent ainsi des chevaux, des coupes dorées et vêtements. Ces présents démontraient le mécontentement du roi, ou bien simplement sa pauvreté : selon les sources vénitiennes, les vestes étaient anciennes et usées, les cheveux étaient plutôt des rosses (*ronzini*), l'une des capes taillée à la hongroise « ne valait que peu de sous » (*val pochi soldi*). Les délégués furent adoués – geste honorifique certes, mais surtout bon marché³⁵.

Le lendemain, 14 juillet, le traité fut signé ; étant donnés les désaccords initiaux, son texte représentait un compromis bien établi³⁶. Formellement, il

²⁹ József FÖGEL, *II. Ulászló udvartartása* [La cour de Wladislas II], Budapest, MTA, 1913, p. 114.

³⁰ Albert BERZEVICZY, *Beatrix királyné 1457-1508* [La reine Béatrice, 1457-1508], Budapest, Athenaeum, 1908, p. 598-601.

³¹ „*con il thesorir, e con domino Moyses maistro di caxa dil re*”. Les 4-5 juin 1500. *I diarii di Marino Sanuto*, éd. cit., p. 400. Identifiés par : J. FÖGEL, *II. Ulászló*, op. cit., p. 55 et 59.

³² *I diarii di Marino Sanuto*, éd. cit., p. 451-452. Les 22-23 juin 1500. ; D. KOSÁRY, *Magyar külpolitika*, op. cit., p. 87.

³³ *I diarii di Marino Sanuto*, éd. cit., p. 512. Les 5-6 juillet 1500.

³⁴ L'ambassadeur français à Venise affirme le 19 juin qu'il veut envoyer des lettres aux délégués de Louis XII à Buda. *I diarii di Marino Sanuto*, éd. cit., p. 405.

³⁵ *I diarii di Marino Sanuto*, éd. cit., p. 566. Le 13 juillet 1500.

³⁶ Le manuscrit du traité est conservé aux Archives Nationales, à Paris (ci-après : AN) J 432, No. 26. Pour l'édition unique, mais ancienne cf. : *Recueil des traitez de paix, de trêve, de neutralité*,

s'agissait d'une alliance anti-ottomane entre la France et les États de Wladislas (Hongrie, Croatie, Bohême), mais elle restait ouverte à l'adhésion de la Pologne³⁷ et de la République de Venise³⁸. Le texte relate longuement l'importance du ralliement contre les Infidèles, mais permet aussi d'autres actions communes contre tous les ennemis (*contra quoscunque*) des royaumes concernés.

À la demande de la Hongrie, le texte mentionna explicitement l'Empire germanique comme pays non hostile, et la personne de Maximilien était également citée comme souverain amical envers Wladislas, sans doute en référence à leur pacte de 1491³⁹. Cependant, les parties s'accordèrent sur la possibilité d'une réponse militaire contre tous les pouvoirs en cas d'agression unilatérale. L'éventualité d'une intervention française dans la guerre turque n'était stipulée dans le document que de manière très générale : en fait, le traité laissait à Louis XII le soin de décider quand et dans quelle mesure il voulait y participer⁴⁰.

Il est difficile d'évaluer l'utilité réelle de cet accord. Comme nous avons vu, l'engagement français était très imprécis tant politiquement que financièrement. Ajoutons quand même que selon toute vraisemblance, la partie hongroise ne voulait pas non plus s'impliquer dans un conflit militaire avec Bajazet II. L'armée de Wladislas se contentait de faire des parades à la frontière méridionale de la Hongrie et se bornait à quelques razzias dans les Balkans⁴¹ – ces raids étaient quotidiens et réciproques, même en temps de paix⁴².

Ce traité diplomatique fut cependant fructueux pour les deux parties, mais d'une façon plus complexe. Louis XII, après avoir rétabli la domination française

de confederation, d'alliance et de commerce, faits par les rois de France..., éd. Frederic LEONARD, Paris, 1693, t. I, p. 436–443 et surtout p. 440.

³⁷ L'ambassadeur polonais à Buda, Petrus de Wysnycze, qui était présent lors des négociations, n'avait pas de mandat pour signer le document. « *Magnificus dominus Petrus Wysnycze, castellanus Sandomiriensis, et regni Polonie marsalcus, orator et procurator serenissimi regis Polonie, non fecit constare de mandato et procuratione satis speciali et sufficienti, ad ineundum, contrahendum et passandum pro eo dictum fedus, ligam* ». AN, J 432, No. 26.

³⁸ P. ENGEL – Gy. KRISTÓ – A. KUBINYI, *Magyarország története*, op. cit., p. 336.

³⁹ Dezső SZABÓ, « A pozsonyi béke, 1491. nov. 7. » [La paix de Pozsony, le 7 novembre 1491], *Századok*, 48 (1914), p. 383–403.

⁴⁰ « *Qualiter tamen et quali quantoque subsidio sua Christianissima Maiestas succurrere, et hanc sanctam expeditionem iuvare pro rata et magnanimitate sua volet, libero Maiestatis sue arbitrio et voluntatis relinquatur.* » AN, J 432, No. 26.

⁴¹ Norbert C. TÓTH, « Az 1501. évi tolnai országgyűlés. Adatok a királyi adminisztráció működéséhez » [La Diète de Tolna en 1501. Contributions au fonctionnement de l'administration royale], *Századok*, 143 (2009), p. 1456–1457.

⁴² D. KOSÁRY, *Magyar külpolitika*, op. cit., p. 87–89.

sur le Milanais (17 avril), avait besoin de l'investiture impériale de Maximilien pour légitimer son pouvoir. Et lorsqu'en novembre de la même année il négocia avec Ferdinand le Catholique sur le partage du royaume de Naples (11 novembre, traité de Grenade), il put faire référence à son engagement contre les Infidèles, prétexte déjà employé par Charles VIII en 1494 pour légitimer sa campagne en Italie du Sud⁴³.

Quant à Wladislas, il pouvait démontrer sa volonté de continuer la politique de son prédécesseur, Mathias Corvin, concernant la Croisade ; et de manière plus immédiate, il profita aussi de l'aide financière de ses alliés. Bien qu'il ne put pas compter sur un soutien de la part de la France, Rome⁴⁴ et Venise⁴⁵ lui assurèrent 140 000 ducats, somme importante pour un roi ayant continuellement des soucis d'argent. Et enfin, il a pu se remarier.

Pour en revenir au mariage proprement dit, il fallut attendre deux ans pour qu'Anne de Foix soit épousée par Wladislas. Ce retard était incompréhensible étant donné que le roi avait 44 ans en 1500 et qu'il n'avait pas d'héritier. Lors des négociations, la personne de la mariée n'était pas précisée. Puisque Claude de France, fille unique de Louis XII, n'avait qu'un an à l'époque, Wladislas dut choisir entre les cousines de sa femme, Anne de Bretagne.

Selon Jean d'Auton, le roi Jagellon envoya un de ses chambellans tchèques, Jiří z Běšin, en France pour avoir les portraits des candidates, à savoir Germaine et Anne de Foix : « *Georges Versepe*⁴⁶, *du Royaume de Boesme, lequel eut du Roy la seurté de confederé appointement, la veue desdites damoiselles, pourtraictures d'icelles prises sur le vif* »⁴⁷. Ces portraits, qui furent réalisés par un artiste italien si l'on peut en croire Sanuto⁴⁸, ne nous sont pas parvenus, mais le chroniqueur français décrit de manière très réaliste l'hésitation de Wladislas devant les peintures des deux beautés : « *La vue de ses yeulx pour cest affaire fut souvantesfoys et longuement embesoignée ; a la foiz l'une luy duisoit, et puy s'arrestoit a l'autre, et, comme celui*

⁴³ D. LE FUR, *Louis XII*, op. cit., p. 68-74.

⁴⁴ Gedeon BORSA, A törökök ellen Magyarországon hirdetett 1500. évi búcsú és az azzal kapcsolatos nyomtatványok [Les textes imprimés anti-turcs du jubilé de 1500 en Hongrie], dans *Az Országos Széchényi Könyvtár Évkönyve 1960*, p. 241-279.

⁴⁵ D. KOSÁRY, *Magyar külpolitika*, op. cit., p. 89-90.

⁴⁶ Identifié comme Jiří z Běšin (mort en 1509) par : August SEDLÁČEK, *Hrady, zámky a tvrze Království českého*, Praha, F. Šimáček, 1892, vol. 9, p. 251.

⁴⁷ *Chroniques de Louis XII*. éd. cit., p. 215-216.

⁴⁸ „esser venuto li uno orator dil re di Hongaria va in Franza (...) È ytaliano, et come intisi era pytor, andava a veder le done per il maritar dil re.” Le 14 août 1500. *I diarii di Marino Sanuto*, éd. cit., p. 630.

*qui de la vailleur des deux choses de tres excellent priz avoit le choix, en diverses pensées estoit, sans savoir a laquelle se devoit actacher. Toutesfoys, a la parfin, eslut Anne de Foix, fille de Candalle... »*⁴⁹

L'heureuse élue, Anne de Foix, était la fille de Gaston II de Foix, comte de Candale, et de Catherine de Foix, infante de Navarre. Elle était cousine de la reine de France, Anne de Bretagne, et également de Germaine de Foix, la future reine d'Espagne. Une de ses grand-mères était Margaret de la Pole, de la famille anglaise des Yorks ; par son arrière-grand-père, Jean II d'Aragon, Anne avait également des liens familiaux avec Ferdinand le Catholique et même avec Béatrice d'Aragon, ancienne épouse de Mathias Corvin puis de Wladislas⁵⁰. Par ce mariage, le roi de Hongrie se rattacha donc à pratiquement toutes les dynasties importantes d'Europe.

Finelement, c'est en septembre 1501 qu'une délégation fut envoyée en France pour demander la main d'Anne de Foix. Parmi les membres, on peut noter le chambellan tchèque déjà mentionné, Jiří z Běšin, ainsi que l'évêque de Nyitra, Miklós Bacskai⁵¹, et le conseiller royal István Telegdi⁵². Ce dernier eut la tâche honorifique d'épouser Anne au nom du roi. En outre, les ambassadeurs devaient mener des négociations avec Henri VII d'Angleterre pour essayer d'élargir l'alliance anti-ottomane⁵³.

Etant donnés les objectifs multiples de cette mission diplomatique, il est compréhensible que les ambassadeurs, qui arrivèrent à Orléans le 5 décembre 1501, n'en soient pas repartis avant le 21 juin de l'année suivante.

Telegdi et Bacskai passèrent quelques semaines en Angleterre vers avril et mai, pour consulter le roi Henri VII⁵⁴. Lorsque Telegdi fut admis dans l'ordre

⁴⁹ *Chroniques de Louis XII*. éd. cit., p. 216.

⁵⁰ G. WENZEL, « II. Ulászló », art. cit., p. 641 ; L. KROPF, « Anna királyné », art. cit., p. 689–694.

⁵¹ Le chroniqueur Jean d'Auton l'intitule évêque de Szerém (*evesque de Ceremye*). En effet, Bacskai a rempli cette fonction jusqu'en 1501, lorsqu'il a reçu le diocèse de Nyitra. Voir : József KÖBLÖS, *Az egyházi középréteg Mátyás és a Jagellók korában* [Les classes moyennes du clergé à l'époque de Mathias et des Jagellon], Budapest, MTA TTI, 1994. p. 327–328. Sur la carrière des ambassadeurs, cf. : P. E. Kovács, « Egy törökellenes », art. cit., p. 51. Sur la famille Bacskai voir : Norbert C. TÓTH, « A püspök és a prépost : a két Bacskai Miklós » [L'évêque et le prévôt : les deux Miklós Bacskai], *Turul*, 88 (2015 :4), p. 144–146.

⁵² Lettres de Wladislas à Louis XII : AN, J 432, No. 25. et à Anne de Bretagne : Archives départementales de Loire-Atlantique (ci-après : ADLA), E 125, No. 3. et E 125, No. 4., datées toutes les trois du 16 septembre 1501, Tolna.

⁵³ P. E. Kovács, « Egy törökellenes », art. cit., p. 49.

⁵⁴ Sur les détails de la mission hongroise en Angleterre, voir : Attila BÁRÁNY – Attila GYÖRKÖS, « A Fehér Rózsa Magyarországon. Egy angol trónkövetelő viszontagságai és a Jagelló-kori di-

de Saint-Michel le 24 mai 1502⁵⁵, le texte de la donation fait déjà référence à sa mission anglaise⁵⁶. Les délégués hongrois voyageaient d'ailleurs aux frais de Louis XII⁵⁷, faveur qu'ils ont reçu par une décision politique bien calculée. À la suite de la mort d'Arthur, prince héritier Tudor (2 avril), une ambassade française dirigée par Jacques de Montbel, seigneur d'Entremont⁵⁸, a également traversé la Manche pour transmettre les condoléances de Louis. Le lien entre les deux ambassades hongroise et française est prouvé par un rapport anglais un peu plus tardif : « ...*et d'empuis la venue vers luy [Henri VII] dudit sieur escuier [Entremont], aucunes ouvertures luy en avoient esté faites, tant par les ambassadeurs d'Espagne et de Hongrie...* »⁵⁹. Nous pouvons donc supposer que les Hongrois accompagnèrent la délégation française, ce qui expliquerait pourquoi Louis XII payait leur séjour à Londres.

Nous ne connaissons pas la date exacte du mariage par procuration. Quoiqu'il en soit, la nouvelle est arrivée en Hongrie avant le 18 mai, date à laquelle Wladislas la mentionne dans une de ses lettres à Maximilien⁶⁰.

Aucun des traités de mariage des épouses des rois de Hongrie ne nous est parvenu en dehors de celui d'Anne de Foix. Ce document unique, daté du 23 mars 1502, est désormais conservé à Nantes, mais il est demeuré complètement

plomácia » [La Rose Blanche en Hongrie. Les vicissitudes d'un prétendant anglais et la diplomatie des Jagellon], *Századok*, 146 (2012: 2), p. 416–442.

⁵⁵ Attila BÁRÁNY, « Les représentations de l'Ordre de Saint-Michel en Hongrie » dans *Fehér Lovag. Tanulmányok Csernus Sándor 65. születésnapjára*, éd. László GÁLFY–János SÁRINGER. Szeged, 2015. 182-199, ici : p. 186-196.

⁵⁶ « *Idcirco cum superioribus mensibus ab prefato rege consanguineo nostro orator ad nos et serenissimum Anglie regem pro maximis et arduis negotiis, que utriusque nostrorum statum, ac etiam christiane rei publice dignitatis conservationem concerebant, destinatus extiteris.* » Publié par : Frigyes SVÁBY, « XII. Lajos francia király czímer-adománya a Telegdiek részére » [Le don d'armoiries de Louis XII à la famille de Telegdi], *Turul*, 1890, p. 63-65.

⁵⁷ Le mandat de paiement fut établi le 19 janvier 1502. Bibliothèque nationale de France, Ms. fr. 25718. f. 7.

⁵⁸ Sur sa carrière : Ulysse CHEVALIER, *Un tournoi à Romans en 1484*. Romans, s.n., 1888. En ligne : <http://www.gutenberg.org/files/10824/10824-h/10824-h.htm#fnr72> [consulté le 15 août 2015.]. Sur sa mission en Angleterre, voir : Louis SANDRET, « Marguerite d'Angoulême, soeur de François I^{er}. Projets de mariage et négociations », *Revue des questions historiques*, 14 (1873), p. 207–209.

⁵⁹ Rapport de Mathieu Bacquier, ambassadeur anglais de Grenoble, le 28 juin 1502. *Lettres de Rois, Reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre depuis Louis VII jusqu'à Henri IV*, éd. Jacques Joseph CHAMPOLLION-FIGEAC. Paris, 1839, t. II, p. 515.

⁶⁰ Magyar Nemzeti Levéltár Országos Levéltára, Diplomatikai Fényképgyűjtemény [Archives nationales de Hongrie, Budapest, Photothèque Diplomatique] DF 283 538.

ignoré par les historiens hongrois jusqu'à nos jours. La charte précise qu'une dot de 40 000 livres tournois sera offerte à Wladislas ; Anne bénéficiera quant à elle d'un revenu annuel d'une valeur de 20 000 ducats d'or sur des domaines et des villes en Hongrie⁶¹.

Anne et son cortège se joignirent à l'armée de Louis XII qui prit la route vers Milan⁶². Ils partirent ensemble de Blois le 21 juin pour ne se séparer que devant la ville lombarde d'Asti au début de juillet. La future reine continua son chemin vers Crema pour gagner Venise. Il nous semble que cet itinéraire ne fut connu que tardivement en Hongrie car Wladislas demanda pour eux un sauf-conduit à l'empereur Maximilien⁶³. La date d'arrivée d'Anne à Buda demeura également incertaine pendant longtemps. Dans sa lettre datée du 6 juin, le roi dut s'excuser devant l'aristocrate tchèque Petr z Rožmberka de ne pas avoir choisi de personnages illustres de Bohême parmi la délégation chargée d'accueillir Anne et il expliqua sa décision par le manque de temps. À ce moment-là, Wladislas envisageait un mariage à la Saint-Barthélémy (24 août)⁶⁴, alors que l'événement eut finalement lieu le 29 septembre, soit plus d'un mois plus tard.

Le voyage, le mariage et le couronnement d'Anne ont été décrits dans deux lettres richement illustrées par Pierre Choque, héraut de Bretagne, mentionné plus haut. Leurs textes furent édités en 1861 par Antoine Le Roux de Lincy d'après les documents conservés à Paris⁶⁵. Nous avons eu la chance de redécouvrir un autre manuscrit, qui est aujourd'hui conservé à Londres⁶⁶ ; ce document comporte des enluminures qui représentent différents événements du séjour d'Anne en Hongrie mais ne figurent pas dans les manuscrits parisiens⁶⁷.

⁶¹ « *quas terras, castra et loca dicti domini procuratores et oratores estimarunt et estimant ad valorem seu estimationem viginti millia ducatorum auri* ». ADLA, E 125, No. 6. Le 23 mars 1502, Blois.

⁶² D. LE FUR, *Louis XII*, op. cit., p. 75.

⁶³ René MAULDE LA CLAVIÈRE, *Diplomatie au temps de Machiavel*, Paris, E. Leroux, 1892-1893, t. II, p. 60. note 3. Malheureusement, nous ne connaissons pas la date de cette demande.

⁶⁴ Antonín REZEK, « *Dopisy rodů hradeckého a rosenberského od roku 1450 do 1526* », dans *Archív český*, éd. Josef KALOUSEK. Praha, 1890. vol. 10 (No. 1145), p. 104. Je dois remercier Antonin Kalous pour avoir attiré mon attention sur ce document.

⁶⁵ BnF, Ms. fr. 90. ff. 1-7. Édités par : « *Discours des cérémonies du mariage d'Anne de Foix...* », éd. Antoine Le Roux de Lincy, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 22 (1861), p. 156-185 et p. 422-439.

⁶⁶ British Library, MS Stowe 584. ff. 69-78v.

⁶⁷ Son édition : Attila GYÖRKÖS, *Reneszánsz utazás. Anna királyné 1502-es fogadtatásának ünnepségei Észak-Itáliában és Magyarországon* [Un voyage à l'époque de la Renaissance. Les cérémonies des réceptions de la reine Anne en Italie du Nord et en Hongrie, 1502], Gödöllő, Attraktor, 2016.

Après le départ des ambassadeurs de Louis XII en décembre à la fin des cérémonies et des festivités, la correspondance entre les cours française et hongroise se raréfia, mais une petite colonie française vit le jour à Buda⁶⁸. À l'exception de quelques échanges de lettres, les contacts ne furent rétablis qu'en 1506 pendant la guerre entre la Hongrie et les Habsbourg, lorsque le roi de France voulut s'informer sur les capacités militaires des différentes parties⁶⁹.

Une nouvelle forme de relation était née : les attaches familiales furent transformées en une politique bien calculée.

⁶⁸ Jean LARTIGAUT, « Un Français du Midi à la cour de Bude au temps de Vladislas II », *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, 105 (janvier-mars 1984), p. 14-22.

⁶⁹ A. GYÖRKÖS, « Diplomatie ou espionnage », art. cit., p. 66-77.

ATTILA GYÖRKÖS

*Résumé en hongrois – A tanulmány magyar nyelvű összefoglalása
Anne de Foix házassága és a francia-magyar diplomácia a 16. század elején*

A középkori francia-magyar kapcsolatokban nem példanélküli, de viszonylag ritka az érintett dinasztiák között kötött házasság. Ezeknek a közeledéseknek nyilvánvaló politikai céljai voltak, ahogy történt ez a 16. század elején is. Tanulmányunkban azt próbáltuk megvilágítani, milyen diplomáciai erőfeszítések vezettek Foix-i Anna francia grófnő és II. Ulászló 1502-es házasságához, s a háttérben milyen közös, illetve egyéni érdekek húzódtak meg.

Úgy tűnik, hogy a Jagellók által uralt Kelet-Közép-Európa a korszakban számos szempontból érdekessé vált a Valois-dinasztia számára. Egyrészt a francia uralkodók előszeretettel hangoztatták keresztényi elkötelezettségüket a törökellenes összefogás megvalósításában, másrészt egyre markánsabbá váló Habsburg-ellenes politikájukban folyamatosan szövetségeseket kerestek az Ausztriai-ház hátában, azaz a II. Ulászló által uralt cseh és magyar királyságokban, valamint testvére, János Albert (1492-1501) lengyel-litván államában. Eme logika mentén kezdeményezték tehát a kapcsolatot Velence mellett a régió országaival is.

A magyar és nemzetközi szakirodalom minden korábbi figyelme ellenére maradtak még feltáratlan szálak a diplomáciai tárgyalások lefolyásával és Ulászló házasságával kapcsolatban. Ezeket a nemrégiben feltárt okleveles és narratív források segítségével kívántuk újabb részletekkel gazdagítani.

**III. TRANSMISSIONS CULTURELLES :
LANGUES ET DROITS**

Mariann Slíz

***Jolánta*, un prénom d'origine française dans la Hongrie médiévale**

1. Le but de l'étude et l'approche utilisée

Les prénoms utilisés dans la Hongrie médiévale étaient très complexes du point de vue de leur origine. Le groupe des emprunts étrangers contenant peut-être le moins d'éléments était représenté par les prénoms d'origine française. Dans la présente étude, nous essayerons de prouver que le prénom féminin médiéval *Jolánta* (Yolande), d'origine incertaine, ferait également partie de ce groupe et qu'il se serait répandu en Hongrie grâce à la reine Yolande de Courtenay, femme d'André II, roi de Hongrie. Pour y arriver, nous tâcherons de présenter brièvement l'arrière-plan culturel et historique des prénoms, c'est-à-dire, les conditions de l'emprunt des prénoms français, puis nous examinerons l'origine du prénom *Jolánta* du point de vue historique ainsi que généalogique. Pour commencer, il est important de clarifier ce que nous entendons par le mot *origine*, car la définition de ce concept, comme nous allons le voir plus loin, influencera profondément le résultat de l'examen.

2. La définition de l'origine des prénoms

Le terme d'origine linguistique des noms de personnes peut être compris de deux manières. Il peut ainsi désigner la langue dans laquelle le prénom a été créé, mais aussi la langue à laquelle la langue en question dans notre cas le hongrois, avait emprunté le prénom donné. En ce qui concerne les prénoms créés dans la langue directement à la source de l'emprunt, le problème ne se pose évidemment pas. Il est néanmoins primordial de déterminer lequel des deux cas de figure présentés ci-dessus doit être considéré comme l'origine dans le cas des noms de provenance étrangère, car cette décision influence la catégorisation de beaucoup de prénoms. Ainsi, le prénom *János* est par exemple né en hébreu, mais la langue hongroise l'a repris du latin.

Le choix entre ces deux cas de figure dépend fortement du but dans lequel nous voulons l'utiliser, ainsi que du public auquel nous essayons de présenter l'étymologie du prénom. Les bases de données qui ne se limitent pas à une seule langue, n'ont pas en réalité de possibilité de choix. Elles ne peuvent logiquement donner que l'étymon primitif car la source à partir de laquelle une langue donnée reprend un prénom d'usage international change d'une langue à l'autre. En revanche, la possibilité de décision existe déjà en ce qui concerne les dictionnaires décrivant les prénoms existant dans une langue concrète.

Les bases de données présentant les prénoms hongrois de nos jours indiquent dans la plupart des cas l'étymologie originelle ou bien combinent ces deux points de vue différents dans le but de fournir – pas forcément toujours de manière cohérente – un maximum d'informations aux chercheurs en onomastique, ainsi qu'au grand public intéressé. Le *Dictionnaire des prénoms hongrois* de Ladó – Bíró¹ ne donne par exemple que l'origine première, c'est-à-dire l'hébreu, du prénom *Mihály* (Michel), mais il fournit des explications détaillées concernant de nombreux autres prénoms. Ainsi, le prénom *Miklós* (Nicolas) viendrait de la forme slave du prénom grec *Nikolaosz*². Nous pouvons donc clairement distinguer les différentes étapes (le grec comme langue de l'étymon primitif et le slave comme langue intermédiaire), mais les deux points de vue se mélangent inextricablement aux yeux des amateurs dans certaines descriptions et le cas de *Lázár* (Lazare) reflète très bien ce problème. Il est ainsi indiqué que ce prénom vient de l'abréviation grecque du prénom hébreu *Eleazár* et de sa forme latine *Lazarus*³. Les lecteurs peuvent se poser la question ce que l'abréviation hongroise « ill. » (*illetve*) signifie dans la phrase originale : « et », « ou », peut-être « plus exactement » ? La description du prénom *Tamás* (Thomas) nous propose le même casse-tête car l'ouvrage rapporte qu'il vient de *Teomo*, nom biblique d'origine hébraïque (araméenne). Sans avoir de plus amples connaissances sur le sujet, le mot « hébreu » peut être compris de plusieurs façons dans ce contexte : hébreu ou araméen ; hébreu et araméen ; hébreu, c'est-à-dire araméen ; hébreu qui renvoie à l'araméen ou bien araméen qui renvoie à l'hébreu.

Contrairement aux bases de données et listes de prénoms présentant une matière synchronique, celles contenant des prénoms médiévaux et leur analyse sont en général dédiées à un usage limité et à un public restreint de professionnels. Leur but premier n'est pas la description détaillée des prénoms, mais celle de leurs données historiques, comme par exemple la présentation des prénoms d'une époque donnée du point de vue de l'origine. Malgré tout cela, plusieurs solutions coexistent aussi dans les travaux de ce type. Ainsi, si la liste des prénoms de l'époque des Árpáds ne donne pas les étymologies à cause de nombreuses difficultés d'identification⁴, celle de Berrár, qui regroupe les prénoms féminins du

¹ « a görög Nikolaosz név szláv formájából származik » [est dérivée de la forme slave du nom grec Nikolaos]. János LADÓ – Ágnes BÍRÓ, *Magyar utónévkönyv* [Dictionnaire des prénoms hongrois], Budapest, Vince Kiadó, 1998.

² J. LADÓ – Á. BÍRÓ, *Magyar utónévkönyv*, op. cit., p. 91.

³ J. LADÓ – Á. BÍRÓ, *Magyar utónévkönyv*, op. cit., p. 84.

⁴ Katalin FEHÉRTÓI, *Árpád-kori személynévtár (1000–1301)* [Dictionnaire des prénoms de l'époque des Árpáds], Akadémiai Kiadó, Budapest, 2004.

Moyen Age jusqu'à l'an 1400, indique en règle générale l'étymon primitif⁵. Ainsi, le prénom *Izolda* (Iseut), figure par exemple parmi les prénoms d'origine française et nous pouvons lire dans les commentaires qu'il serait parvenu jusqu'à nous par transmission allemande⁶. Dans la présentation, ainsi que dans l'analyse de la base de données des prénoms constituant la première moitié de notre corpus⁷, nous avons pris comme point de départ la langue contribuant à la transmission directe du prénom. À notre avis, seule cette solution reflète de manière fiable la composition des prénoms médiévaux hongrois selon leur origine. Dans ce qui suit, l'analyse de l'origine des prénoms se conformera à cette méthode, et la notion d'origine désignera donc la langue contribuant à la transmission directe du prénom donné.

3. Les noms d'origine française dans la Hongrie médiévale

Au Moyen Âge, une partie des prénoms hongrois a été constituée par les prénoms d'origine hongroise, tandis que l'autre groupe a été certainement formé dès le début par les prénoms repris de langues étrangères. Aujourd'hui, il reste difficile, voire même impossible, de découvrir l'origine de beaucoup de prénoms conservés dans les sources. Quoiqu'il en soit, les noms d'emprunt les plus anciens dont l'origine linguistique peut être plus ou moins déterminée viennent de différentes langues turques. Après la fondation de l'État, au début du XI^e siècle – et certainement un peu plus tôt aussi, mais dans une moindre mesure –, d'autres prénoms d'origine étrangère repris des peuples avoisinants, ainsi que des autochtones ou des minorités immigrées, sont également apparus ; il s'agit surtout dans ce cas de prénoms slaves, allemands et français. Avec la conversion à la religion chrétienne, le groupe le plus important des noms d'emprunt, celui des prénoms religieux d'origine essentiellement grecque ou latine et venant de la Bible et des martyrologes, a fait son apparition. Avec les nouvelles canonisations, des prénoms d'autres origines, par exemple slaves ou germaniques, sont également apparus parmi les prénoms religieux.

Le groupe le moins nombreux des emprunts étrangers a été constitué par les prénoms d'origine française, parmi lesquels deux groupes peuvent être distingués,

⁵ Jolán BERRÁR, *Női neveink 1400-ig* [Nos prénoms féminins jusqu'en 1400], Budapest, Magyar Nyelvtudományi Társaság, 1952 (A Magyar Nyelvtudományi Társaság Kiadványai 80)

⁶ « hozzánk is német közvetítéssel jöhetett » [arrivé chez nous par l'intermédiaire allemand]. J. BERRÁR, *Női neveink 1400-ig*, op. cit., p. 45.

⁷ Mariann SLÍZ, *Anjou-kori személynévtár (1301–1342)* [Dictionnaire des prénoms de l'époque des Anjous], Budapest, Históriaantik, 2011; Mariann SLÍZ, *Személynévadás az Anjou-korban* [L'anthroponymie à l'époque des Anjous], Budapest, Históriaantik, 2011.

à savoir (1) les prénoms issus et repris du français (par exemple, *Rubin*, *Godin*, *Gefre* (< *Geoffroy*)) et (2) les variantes françaises des prénoms de base utilisés dans toute l'Europe, par exemple *Jehan* > *Gyán* (ses variantes morphologiques dans les documents officiels hongrois sont : *Gihaninus*, *Geban*, *Gaan*, etc.)⁸, dont la version hongroise est *János*. Les prénoms provenaient d'une part de l'ensemble des prénoms français réellement portés et d'autre part de la littérature chevaleresque, surtout française et allemande qui, pareillement aux autres parties de l'Europe, était également connue dans les milieux nobles de la Hongrie. Ainsi, par exemple, les deux prénoms de la *Chanson de Roland*, Roland et Olivier⁹, seraient arrivés directement du français. En ce qui concerne les personnes qui auraient pu contribuer à la transmission des prénoms, les possibilités sont multiples. Les prénoms auraient notamment pu être transmis par le clergé d'origine française, par exemple les prélats d'origine française ou ayant des relations proches avec les gens de l'église française, les clercs hongrois étudiant à l'université de Paris, ainsi que les moines français (les prémontrés et les cisterciens, par exemple) qui se sont installés en Hongrie au XII^e siècle. Néanmoins, ces prénoms auraient aussi pu arriver par le biais des reines d'origine française et de leur escorte (à voir, par exemple Marguerite, fille de Louis VII, roi de France, deuxième femme de Béla III [1172–1196]), ainsi que par l'intermédiaire des troubadours et des trouvères qui séjournèrent dans les cours européennes. Pour terminer, il ne faut pas oublier non plus les colons wallons, qui, à partir du XII^e siècle, se sont installés en plus grand nombre dans des villes hongroises (par exemple, à Esztergom ou à Székesfehérvár) et ont également fondé leurs propres communes à travers le pays (par exemple Tállya, Al- et Felistál)¹⁰.

⁸ Voir par exemple M. SLÍZ, *Anjou-kori személynévtár (1301–1342)*, op. cit., p. 231.

⁹ Sur les prénoms de la Hongrie médiévale repris de la littérature chevaleresque, voir, Klára KOROMPAY, « La *Chanson de Roland* et la Hongrie médiévale : du nouveau sur *Elefant* », dans *Littérature et folklore dans le récit médiéval, Actes du colloque des 4-5 juin 2010*, éd. Emese EGEDI-KOVÁCS, Budapest, Collège Eötvös József ELTE, 2011, p. 173–183; Klára KOROMPAY, « L'anthroponymie de la Hongrie médiévale et le Roman de Tristan », dans *Dialogue des cultures courtoises*, éd. Emese EGEDI-KOVÁCS, Budapest, Collège Eötvös József ELTE, 2012, p. 173–192; Mariann SLÍZ, « *Tristan and Ebelleus*. Names derived from literature in Angevin Hungary », dans *Dialogue des cultures courtoises*, éd. cit., p. 261–269.

¹⁰ Sur l'origine française des mots et des prénoms hongrois, voir Géza BÁRCZI, *A magyar nyelv francia jövevényszavai* [Les emprunts hongrois à la langue française], MTA, Budapest, 1938 (A Magyar Nyelvtudomány Kézikönyve I), 12. f. a ; Sur l'installation des Wallons, voir, par exemple György GYÖRFFY, « A székesfehérvári latinok betelepülésének kérdése » [La question de l'installation des Latins de Székesfehérvár], dans *Székesfehérvár évszázadai*, vol. II, *Középkor*, éd. Alán KRALOVÁNSZKY, Székesfehérvár, István Király Múzeum Közleményei, 1972, p. 37–44 ; György SZÉKELY, « A székesfehérvári latinok és a wallonok a középkori Magyarországon », [Les Latins et les Wallons de Székesfehérvár dans la Hongrie médiévale] dans *Székesfehérvár évszázadai* vol. 2, op. cit., p. 45–72.

Dans la partie qui suit, nous allons essayer de prouver que le prénom *Jolánta* ferait également partie de ce groupe restreint de prénoms hongrois et qu'une reine hongroise d'origine française aurait joué le rôle de l'intermédiaire.

4. L'origine du prénom *Jolánta*, témoignage de l'histoire des prénoms

Plusieurs incertitudes apparaissent autour de l'origine du prénom *Jolánta*. En premier lieu, il faut souligner qu'il a été faussement identifié au prénom *Jolán* ; ainsi, la fille de Béla IV, roi de Hongrie est mentionnée à beaucoup d'endroits comme *Árpádbázi Boldog Jolán* (*la Bienheureuse Jolán de la maison d'Árpád*)¹¹. Les deux prénoms se mélangent dans l'esprit des gens, ce dont témoigne également un article de Wikipédia. En réalité, le nom de Yolande de Hongrie, reine d'Aragon, désigne *Jolánta*, fille d'André II et de Yolande de Courtenay. Si *Jolánta* et *Jolán* semblent être deux variantes du même prénom, *Jolán* est beaucoup plus tardif que *Jolánta* (Yolande) ; en outre, contrairement à ce prénom, celui de *Jolán* n'est pas un emprunt, mais a été créé directement en hongrois par András Dugonics au début du XIX^e siècle du prénom médiéval hongrois *Jóleán* (*jó leány*, c'est-à-dire fille sage) pour dénommer l'héroïne de son roman intitulé *Jolánka, Etelkának leánya* (*Jolánka, fille d'Etelka, 1803–1804*)¹². Contrairement à l'opinion communément répandue, les deux prénoms n'ont donc rien à voir entre eux du point de vue de leur origine.

Dans la partie qui suit, nous ne nous occuperons pas du prénom *Jolán*, mais nous tournerons notre attention vers celui de *Jolánta*. Concernant son origine, Ladó et Bíró écrivent que c'est l'ancienne forme hongroise du prénom féminin *Jolanda*, d'origine grecque¹³. Ainsi que nous l'avons déjà mentionné plus haut, ces deux chercheurs donnent en règle générale l'origine première et rajoutent parfois des informations sur la manière dont le prénom a été transmis au hongrois. On peut donc supposer que, dans le cas présent, les deux auteurs font référence à l'origine première ; en revanche, ils ne précisent pas si, selon eux, le prénom a été repris en hongrois directement à partir du grec ou s'il a été repris à partir d'une autre langue. En accord avec Géza Bárczi¹⁴, l'opinion de Jolán Berrár¹⁵ est que le

¹¹ Voir par exemple Boldog Jolán (Jolán la Bienheureuse), https://hu.wikipedia.org/wiki/Boldog_Jol%C3%A1n

¹² « A görög eredetű *Jolanda* női név régi magyar formája » [la forme hongroise ancienne du nom féminin *Jolanda* d'origines grecques]. J. LADÓ – Á. BÍRÓ, *Magyar utónévkönyv*, op. cit., p. 192.

¹³ J. LADÓ – Á. BÍRÓ, *Magyar utónévkönyv*, op. cit., p. 192.

¹⁴ G. BÁRCZI, *A magyar nyelv francia jövevényszavai*, op. cit.

¹⁵ J. BERRÁR, *Női neveink 1400-ig*, op. cit., p. 44–45.

prénom viendrait du prénom *Yolent* utilisé, dans un dialecte de l'ancien français parlé dans le Nord-Est. Il n'est pas possible de déterminer si Bérczi et Berrár considèrent le prénom *Yolent* comme l'origine première du prénom *Jolánta*, mais étant donné que Berrár donne toujours l'origine première, nous pouvons supposer qu'elle ne l'a pas relié au prénom grec *Jolanda* (en tout cas, elle ne fait pas une seule fois référence à l'étymon grec), ou bien qu'elle a exceptionnellement dérogé au principe suivi en règle générale et qu'elle a nommé la langue contribuant à la transmission directe.

Dans le but de dissiper cette contradiction, il faut tout d'abord examiner les occurrences hongroises du prénom selon la liste de prénoms de Katalin Fehértói, que nous avons déjà mentionné. Il en résulte, comme nous le présenterons en détail plus bas, qu'avant de pouvoir définir l'origine du prénom, il faut clarifier la relation entre les différentes formes, qui varient parfois de manière assez importantes. Dans la partie qui suit, nous allons donc procéder à cette clarification, en nous appuyant sur des arguments linguistiques ainsi que généalogiques.

Dans cette liste de prénoms, les détails se retrouvent éparpillés dans différents articles, bien que certaines variantes du même prénom puissent être clairement regroupées grâce aux informations généalogiques. Ainsi, l'occurrence *Joleth* datant de 1235 et se trouvant dans l'article *Iolent*¹⁶ désigne clairement *Jolánta*, la fille d'André II. En effet, cette fille a indubitablement reçu son prénom de *Jolánta*, fille de Pierre II de Courtenay, empereur latin de Constantinople, car auparavant, ce prénom n'était pas connu dans la maison des Árpáds. Cependant, le prénom de sa mère apparaît dans deux autres articles, *Iolenta* et *Ioles*¹⁷, sous les formes suivantes : *Jolente* (1218), *Yoles* (1217, 1220, 1227/XVIII, 1235), *Joles* (1224), ainsi que dans la version accusative de ce dernier. Il est évident que le document officiel¹⁸ contenant les données de 1235 donne des versions différentes pour le prénom de la mère (*Yoles*) et celui de sa fille (*Joleth*). Néanmoins, cela ne saurait constituer un argument pour la distinction des deux versions car nous connaissons d'innombrables exemples où, le même prénom apparaît sous différentes formes au sein du même document, qu'il s'agisse de simples variantes d'écriture ou de variantes morphologiquement différentes. Dans un autre article (*Iolen*¹⁹), la fille de Béla IV, qui a été béatifiée et que nous avons déjà mentionnée

¹⁶ K. FEHÉRTÓI, *Árpád-kori személynévtár (1000–1301)*, op. cit., p. 423.

¹⁷ K. FEHÉRTÓI, *Árpád-kori személynévtár (1000–1301)*, op. cit., p. 423.

¹⁸ Magyar Nemzeti Levéltár Országos Levéltára, Mohács előtti gyűjtemény, Diplomatikai oklevéltár [Archives Nationales de Hongrie, Collection antemohácsiana, Département des chartes] DL 61134

¹⁹ K. FEHÉRTÓI, *Árpád-kori személynévtár (1000–1301)*, op. cit., p. 423.

plus haut, apparaît sous le prénom *Jolen* (1263 [1269]). En prenant en compte son arbre généalogique, il n'y a aucun doute sur le fait que cette princesse ait reçu son prénom d'après la sœur cadette de son père, la fille d'André II mentionnée plus haut ; par conséquent, cette variante appartient également à *Jolánta*. La liste de prénoms y fait référence quand à la fin de l'article elle renvoie à l'article *Iolent*, mais les raisons pour lesquelles ces données figurent dans deux articles différents ne sont pas évidentes. En outre, nous trouvons également au même endroit une allusion à l'article *Iolian*, ce qui entraîne d'autres incertitudes.

On remarque ainsi que les données de *Jolánta* ont été insérées dans quatre articles différents, tandis que le prénom *Iolian* a été faussement relié à l'un d'eux, par allusion. En réalité, il s'agit de deux prénoms d'origines distinctes. *Jolian* (Jóleány) est d'origine hongroise et peut être inséré dans la série également existante de *Jólegény*, *Jóember*²⁰. C'est à partir de ce prénom que Dugonics a créé au début du XIX^e siècle le prénom *Jolán* mentionné plus haut. *Jolenth*, *Ioles* et *Iolen* sont pour leurs parts des variantes formelles du prénom *Jolánta*, d'origine étrangère. Le caractère erroné de cette mise en relation des prénoms *Jolánta* et *Iolian* est également soutenu par le fait que, tant chez Berrár que dans notre propre liste de prénoms²¹, les porteuses du prénom *Jolánta* proviennent presque exclusivement d'un milieu noble (nous trouvons dix-neuf dames et une servante chez Berrár²²), tandis que pour l'article *Iolian*, la seule porteuse de ce prénom était une servante. Nous connaissons plusieurs exemples qui montrent que les utilisateurs des prénoms de l'époque ainsi que certains scribes ont faussement relié des prénoms d'origines distinctes et que certaines variantes de prénoms pouvaient être rattachés à plusieurs prénoms de base (voir par exemple l'amalgame des prénoms *Tristanus* et *Christianus*²³). Toutefois, dans le cas de *Jolánta*, nous ne disposons pas de données indiquant que la même femme aurait été désignée à la fois par l'une des variantes de *Jolánta* et par celle de *Jóleány*, c'est pourquoi il n'y a pas de raison de supposer l'existence d'une confusion des deux prénoms dans l'esprit des utilisateurs.

En ce qui concerne les variantes formelles de *Jolánta*, nous pouvons également, à côté de celles mentionnées plus haut, également en retrouver d'autres dans

²⁰ K. FEHÉRTÓI, *Árpád-kori személynévtár (1000–1301)*, op. cit., p. 419., p. 422.

²¹ cf. M. SLÍZ, *Anjou-kori személynévtár (1301–1342)*, op. cit., p. 236.

²² J. BERRÁR, *Női neveink 1400-ig*, op. cit., p. 45.

²³ Klára KOROMPAY, « Név és névváltozat a keresztnévek történeti vizsgálatában » [Nom et variante du nom dans l'analyse historique des prénoms], dans *A magyar nyelv grammatikája. A Magyar Nyelvészek III. Nemzetközi Kongresszusának előadásai* éd. Samu IMRE – István SZATHMÁRI – László SZŰTS, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1980 (Nyelvtudományi Értekezések 104) p. 519–24, ici p. 520.

l'article *Iolent*²⁴, à savoir *Jolonth*, *Jolent*, *Jolenth*, *Johalent*, *Johalenth*, ainsi que *Jolint*. Néanmoins, seule la version de *Jolenth* figure dans notre propre corpus du XIV^e siècle. Après analyse des différentes variantes, il nous semble que la forme reprise serait *Jolenth*. De nombreux arguments confirment cette théorie et bien qu'ils ne fournissent pas assez de preuves séparément, ils s'avèrent déterminants si on les considère tous ensemble. Il est ainsi important de noter que ce prénom est la variante la plus fréquente et qu'en outre, le nombre des occurrences contenant comme deuxième voyelle le son *-e* dépasse largement celui contenant le son *-a*. Le manque de terminaison en *-a* dans la plupart des occurrences indique que le nom repris devait très probablement se terminer par une consonne. Comme la majeure partie des noms féminins de la Hongrie médiévale était composée de prénoms repris du latin dont la terminaison typique est en *-a*, la forme *Jolenta* aurait pu facilement être insérée dans le système des prénoms. Néanmoins, nous connaissons des exemples où des prénoms féminins qui se terminent en *-a* sont devenus des noms de base se terminant en consonne (*Margaretha* > *Margit*, *Katherina* > *Katalin*). Parmi ces données médiévales, les prénoms qui se terminent par une voyelle sont en majorité absolue²⁵. C'est pour cela que nous pensons, en accord avec Géza Bárczi²⁶, que la terminaison en voyelle de la forme *Jolánta* ne peut être que le résultat d'une latinisation ultérieure. Il est important de souligner que, contrairement aux autres formes, toutes les variantes peuvent également être expliquées sans problème à travers celle de *Jolenth*. La forme *Jolonth* serait ainsi le résultat d'une modification phonologique²⁷. Après examen de la terminaison du prénom, il est également évident que la forme *Jolen* est secondaire, car dans la plupart des occurrences, une consonne figure après le *-n*, et ce phénomène peut également être constaté dans les variantes françaises. Parmi les variantes présentées auparavant, la forme *Johalent(h)* est la moins appropriée et aurait été créée, selon Berrár, d'après un modèle étranger²⁸. À mon avis, cette forme peut aussi être le résultat d'une création hongroise et sa genèse pourrait être expliquée par l'influence des prénoms *Johannes* et *Johanna*, qui se ressemblent formellement. D'après la base de données de Fehérvári, il semble que plusieurs prénoms féminins et masculins d'étymologies différentes commençant par *Jo-* pouvaient avoir une influence les uns sur les autres. Ainsi, le prénom masculin

²⁴ K. FEHÉRTÓI, *Árpád-kori személynévtár (1000–1301)*, op. cit., p. 423.

²⁵ Cf. par exemple, FEHÉRTÓI, *Árpád-kori személynévtár (1000–1301)*, op. cit., p. 450–451, 516–517.

²⁶ G. BÁRCZI, *A magyar nyelv francia jövevényszavai*, op. cit., p. 13.

²⁷ Cf. G. BÁRCZI, *A magyar nyelv francia jövevényszavai*, op. cit., p. 13.

²⁸ J. BERRÁR, *Női neveink 1400-ig*, op. cit., p. 45.

Jólát, d'origine inconnue, a également une version *Jolánt* et le prénom *Johannes* une variante *Johanta*²⁹. Ce dernier aurait pris le *-t* final en raison de l'influence de la forme *Jolenth*, tout comme le prénom féminin *Johaleta*³⁰, qui, malgré le fait qu'il puisse être clairement relié à la forme *Johalent(h)*, figure dans un article séparé et serait né du mélange du prénom *Johanna* et de la version *Joleth* de *Jolánta*. Concernant les variantes *Joles* et *Jolis*, qui diffèrent fortement des autres, nous pouvons être d'accord avec Jolán Berrár sur le fait qu'elles ont probablement été créées par abréviation, puis modifiées par le suffixe *-s* (*Jolenth* > *Jole-* + *-s*)³¹.

À côté des variantes déjà évoquées, il faut encore mentionner l'occurrence *violenta*, qui date de 1304³². Berrár n'établit pas de relation avec le prénom *Jolánta*, mais elle le déduit de l'italien³³, en accord avec Wertner³⁴. Le *Dictionary of Medieval Names from European Source*, créé par un comité d'éditeurs internationaux originaires de plusieurs pays et régions linguistiques d'Europe, énumère dans l'article *Yolanda* ses variantes commençant par *vi-* dans différentes langues et les considère donc comme des versions du prénom *Jolánta*. Les formes *Violans* (Espagne, 1487) et *Violante* (Italie, 1522–1532) viennent en règle générale du territoire linguistique néo-latin, ainsi que des sources latines médiévales, mais cette variante apparaît également dans des sources catalanes, sous la forme de *Violant* (1488)³⁵. Il est également possible de trouver des données italiennes même parmi ces variantes, et l'hypothèse d'une origine italienne de *Violenta* n'est donc pas à exclure. Néanmoins, cela ne résout pas le problème car selon les diverses formes et données, il existe au minimum trois possibilités d'explication, voire cinq en comptant les sous-catégories. (1) Les deux prénoms, *Jolánta*, et sa variante française, *Jolenth*, ainsi que *Violenta* seraient nés indépendamment en grec et en latin du nom commun signifiant « violet ». Ce ne serait pas unimaginable, car des noms féminins ont été créés à partir des noms de fleurs dans beaucoup

²⁹ K. FEHÉRTÓI, *Árpád-kori személynévtár (1000–1301)*, op. cit., p. 422.

³⁰ idem, K. FEHÉRTÓI, *Árpád-kori személynévtár (1000–1301)*, op. cit., p. 419.

³¹ J. BERRÁR, *Női neveink 1400-ig*, op. cit., p. 45.

³² *Anjoukori okmánytár [Les chartes de l'époque des Anjous]* 7 vol., éd. Imre NAGY – Gyula TASNÁDI NAGY, Budapest, MTA, 1878–1920, vol. I, p. 82.

³³ J. BERRÁR, *Női neveink 1400-ig*, op. cit., p. 46., p. 59.

³⁴ MÓR WERTNER, « Régi magyar női nevek » [Les anciens prénoms féminins hongrois], *Magyar Nyelvőr*, n° 45 (1916), p. 145–152, 202–210, 298–318, 359–373 ; n° 46 (1917), p. 10–18, 83–90, ici n° 45 (1916), p. 315.

³⁵ Mariann SLÍZ – Joel UCKELMAN – Sara L. UCKELMAN, « Yolanda », In : *The Dictionary of Medieval Names from European Sources*, éd. S. L. UCKELMAN, (Edition 2016, no. 3) <http://dmnes.org/2016/3/name/Yolanda>. – letöltés ideje.

de langues. (2) Au cas où nous n'accepterions pas le prénom ancien français *Jolent^h* comme variante du prénom *Jolanta* présenté dans le premier cas, il serait alors question de trois prénoms distincts indépendamment des autres, nés en grec, en latin et en français. La connexion des formes commençant par *j-* et *vi-* serait le résultat du mélange causé par une forme similaire et une signification étymologique identique. (3) *Violenta* viendrait de la traduction du prénom grec en latin, car c'est la variante latine du nom de fleur, la violette, qui apparaît. (3a) Il serait arrivé parmi les prénoms hongrois soit directement du latin soit via l'italien, et les deux variantes commençant par *j-* et *vi-* auraient ainsi existé parallèlement. Ce ne serait pas surprenant non plus, car nous connaissons des cas où, à côté de la variante hongroise créée à partir du prénom de base latin, il existe également une autre variante en hongrois, reprise d'une autre langue (voir par exemple, le prénom *Erzsébet* créé en hongrois à partir du prénom *Elisabeth* et le prénom *Izabella*, repris d'une langue néolatine occidentale). (3b) Le prénom *Violenta* représente un usage non pratiqué en Hongrie. Il est utilisé uniquement à l'oral et il est juste une version latinisée, « officialisée », de l'une des variantes du prénom commençant par *j-* dans les documents.

D'après les preuves que nous venons d'analyser, nous trouvons que la troisième solution est la plus plausible. En raison des innombrables exemples existants, il est beaucoup plus facile d'imaginer qu'un nom se serait répandu dans toute l'Europe et dans de nombreuses langues à partir d'une seule que de supposer que des variantes du même prénom soient nés dans plusieurs langues, indépendamment les unes des autres et que, plus tard, elles se seraient mélangés (c'est du moins ce que nous suggère le principe du rasoir d'Ockham). À notre avis, ce prénom a, comme de nombreux autres prénoms grecs, d'abord été transmis au latin, puis il a été repris dans les autres langues de l'Europe, soit à partir du grec byzantin, soit à partir du latin. Il aurait ainsi pu arriver dans la langue hongroise par trois voies, à savoir à partir du grec, à partir du latin ou à partir d'une langue vulgaire d'Europe occidentale. Étant donné qu'en règle générale, les prénoms d'origine grecque n'ont pas été repris en hongrois directement à partir du grec byzantin, mais par le biais du latin ou d'une langue vulgaire, le plus souvent d'origine slave, nous ne trouvons pas probable l'éventualité d'une reprise directe de la langue grecque. La forme présumée de la reprise, à savoir celle de *Jolent(h)*, que nous avons décrite et qui se trouve d'ailleurs être la plus fréquente dans les sources hongroises (1292 : *Yolent*, *Hyolent* ; 1302 : *Yolent*)³⁶ ressemble de façon évidente aux occurrences françaises des XIII^e et XIV^e siècles. En raison de cette ressemblance évidente et de l'absence de voyelle à la fin du prénom, il nous paraît logique que la langue intermédiaire ait été le français.

³⁶ M. SLÍZ – J. UCKELMAN – S. L. UCKELMAN, « Yolanda », art. cit.

En revanche, il n'est évidemment pas possible de juger d'après une seule occurrence si la variante commençant par *vi-* reflète un usage vivant.

5. L'origine du prénom Jolánta d'après les preuves généalogiques

La conclusion que les preuves fournies par la linguistique historique semblent dessiner mérite cependant d'être confirmée par la généalogie. En examinant les occurrences historiques du prénom, il s'avère que sa première utilisation connue date de 1217³⁷ et qu'il fait référence, tout comme d'autres données ultérieures, à la femme d'André II, que nous avons mentionnée plus haut. La première donnée qui ne désigne ni elle ni sa fille, qui portait le même prénom, n'apparaît que plusieurs décennies plus tard, à savoir en 1263³⁸. Dans la généalogie médiévale de Pál Engel³⁹ (2003) nous trouvons cinq prénoms *Jolánta*, dont le plus ancien n'est mentionné qu'en 1272 ; ainsi, sa naissance n'a pas pu précéder l'arrivée de la reine en Hongrie. Selon ces éléments, il ne nous semble pas trop hasardeux de supposer que ce prénom fasse partie du système des prénoms hongrois grâce à la femme d'André II⁴⁰. Ce constat implique qu'il nous faut désormais trouver de quel territoire linguistique est venu le prénom de la reine. Pour le comprendre, la généalogie peut nous venir en aide.

image 1 : La diffusion du prénom *Jolánta* de la famille du comte Hainaut jusqu'à la maison de Bourgogne régnant en Castille⁴¹

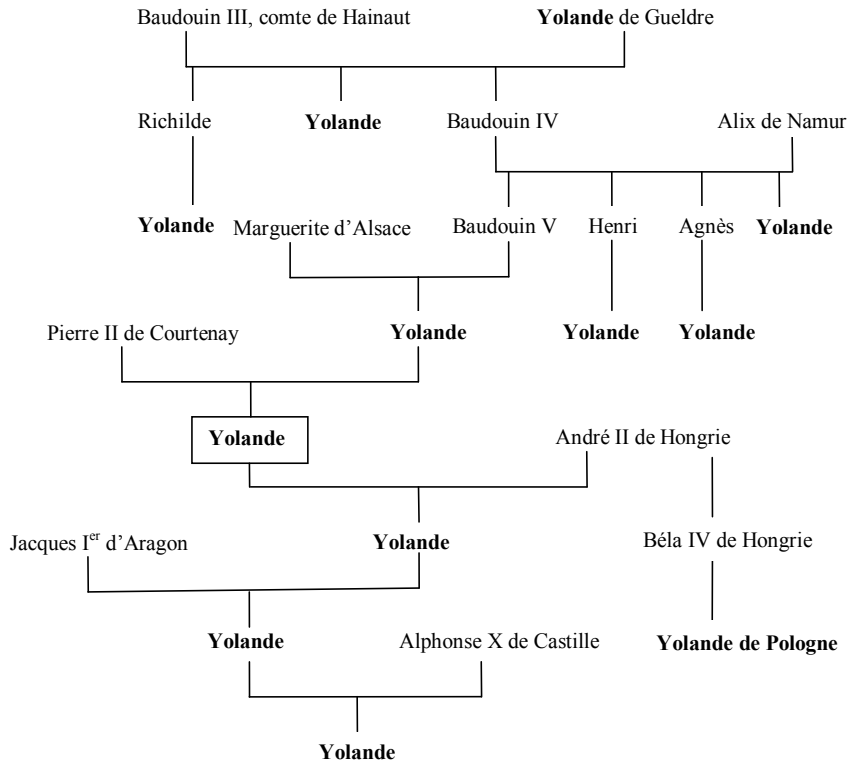
³⁷ J. BERRÁR, *Női neveink 1400-ig*, op. cit., p. 44–45.

³⁸ K. FEHÉRTÓI, *Árpád-kori személynévtár (1000–1301)*, op. cit., p. 423, *Iolenta*.

³⁹ Pál ENGEL, « Középkori magyar genealógia » [Généalogie hongroise médiévale], dans *Arcanum DVD könyvtár 4. Családtörténet, heraldika, honismeret*, Budapest, Arcanum, 2003.

⁴⁰ Jolán Berrár partage le même avis, cf. J. BERRÁR, *Női neveink 1400-ig*, op. cit., p. 59.

⁴¹ Ouvrage servant de base à la généalogie est : Charles CAWLEY – FMG (Foundation for Medieval Genealogy), *Medieval Lands. A prosopography of medieval European noble and royal families*. 3^e édition, 2006–2015, [en ligne] (<http://fmg.ac/projects/medlands> – [consulté le 17 avril 2017]).



La reine Yolande était la fille de Pierre II de Courtenay, empereur latin de Constantinople (1217–1219) et de Yolande de Hainaut (1217–1219), impératrice latine, et elle s'est mariée à André II en 1215 ; on ne peut donc exclure ni l'hypothèse d'une origine grecque de ce prénom, ni celle d'une origine française. Néanmoins, si nous prenons en compte qu'en 1215 la reine avait déjà l'âge de pouvoir se marier, que son père n'a été couronné empereur qu'en 1207 et que la famille a auparavant vécu en France (Pierre était le petit-fils de Louis VI, roi de France), il est évident que la reine hongroise a reçu son prénom sur le territoire linguistique français, selon les traditions de l'anthroponymie française, et non sur le territoire grec. Tout cela serait suffisant pour confirmer que le prénom est arrivé du français en hongrois, mais nous disposons également de nombreuses preuves généalogiques. Il est évident que la reine hongroise avait hérité son prénom de sa mère, Yolande de Hainaut, c'est pourquoi il est utile d'examiner si ce prénom apparaît plus tôt aussi dans son arbre généalogique maternel. Comme nous pouvons le voir sur l'image 1⁴², ce prénom était l'un des prénoms les plus

⁴² Dans cet arbre généalogique, nous avons indiqué seulement les enfants importants du point de

caractéristiques de la famille comtale de Hainaut et son origine peut être retracée jusqu'à l'arrière-arrière-grand-mère de la reine hongroise, Yolande de Gueldre⁴³. Par conséquent, nous pouvons constater que les informations généalogiques prouvent également l'origine française du nom *Jolánta*.

6. Conclusion

Comme nous avons pu le voir, tant l'analyse histoire des prénoms que l'examen généalogique de leur diffusion nous amènent à la conclusion que le prénom *Jolánta*, déjà répandu dans d'autres parties de l'Europe, c'est-à-dire entre autres sur les territoires linguistiques français et grecs, serait entré dans la langue hongroise à partir du français, certainement sous l'influence de Yolande, femme d'André II et fille de Pierre II de Courtenay, empereur latin de Constantinople.

Comme nous l'avons déjà mentionné, cette théorie n'est pas prouvée uniquement par le fait qu'une partie des prénoms d'origine française soit entrée parmi les prénoms hongrois par le biais des reines et de leur escorte, mais aussi par l'exemple d'autres prénoms de l'époque.

L'occurrence la plus ancienne de *Konstancia* date de 1202 et fait allusion à Constance d'Aragon, femme du roi Imre⁴⁴. Sa contemporaine, fille de Béla III, avait également le même prénom et l'avait sans aucun doute reçu d'après sa grand-mère maternelle, Constance d'Antioche. Plus tard, Béla IV aurait nommé sa fille d'après cette Constance hongroise, qui était sa tante. La donnée la plus ancienne ne faisant pas allusion à l'un de ces trois membres de la maison royale date de 1288⁴⁵. D'après ces données, nous ne pouvons pas exclure que le prénom *Konstancia*, soit apparu en Hongrie par le biais des reines d'origine étrangère, Constance d'Aragon et Agnès de Châtillon. Il est encore important de mentionner que même si nous avons des données datant de 1152 pour le prénom *Margit*, il ne devient populaire en Hongrie qu'à partir de la fin du XII^e siècle grâce à Agnès de Châtillon, originaire d'Antioche et première femme de Béla III, ainsi qu'à l'idée de la croisade apparue dans la cour royale à cette époque-là. Il faut également ajouter à ces éléments

vue de la diffusion du prénom.

⁴³ Bien que cela n'ait pas influencé la diffusion du prénom en Hongrie, il est tout de même important du point de vue des analyses plus tardives de regarder comment le prénom *Jolánta* est arrivé par héritage depuis la branche féminine de la famille royale hongroise à celle d'Aragon, puis à celle de Castille.

⁴⁴ K. FEHÉRTÓI, *Árpád-kori személynévtár (1000–1301)*, op. cit., p. 221.

⁴⁵ K. FEHÉRTÓI, *Árpád-kori személynévtár (1000–1301)*, op. cit., p. 221.

MARIANN SLÍZ

l'achat de reliques fait par André II en 1217, puisque le roi a ramené de la croisade la relique de la tête de Sainte-Marguerite d'Antioche de Pisidie⁴⁶.

Ces éléments renforcent encore la probabilité que le prénom *Jolánta* soit d'origine française et qu'il appartienne au sous-groupe des prénoms intégrés à l'ensemble des prénoms hongrois médiévaux non par voie littéraire, mais par le biais de personnes intermédiaires et d'utilisateurs de prénoms d'origine française.

Résumé en hongrois – A tanulmány magyar nyelvű összefoglalása
Jolánta. Egy francia eredetű személynév a középkori Magyarországon

A középkori Magyarország személyneveinek állománya igen összetett volt eredet szempontjából. Az idegen eredetű nevek egyik, talán legkisebb elemszámú csoportját a francia eredetű nevek képviselték. Írásomban annak bizonyítására törekszem, hogy egy máig tisztázatlan eredetű középkori női név, a *Jolánta* ('Yolande') is e csoportba tartozik. Mindezek előtt azonban fontosnak tartom tisztázni az *eredet* terminus jelentését, mivel a név eredetéről nyilatkozó nyelvészek és névszótárak kétféle értelemben használták e kifejezést, ami nagyban hozzájárult a név eredete körüli bizonytalanságokhoz. Magam azt értem rajta, hogy a magyarba mely nyelvből került át közvetlenül a név, nem pedig azt, hogy mely nyelvben keletkezett, hiszen csak az előbbi értelmezés tükrözi hitelesen az átvétel korának nyelvi kapcsolatait.

A név eredetének feltárása során először a kulturális-névtörténeti háttérrel, a francia nevek átvételének idejét és körülményeit igyekszem röviden bemutatni, majd nyelv- és névtörténeti, valamint genealógiai szempontból is megvizsgálom a *Jolánta* név eredetét. A névtörténeti elemzésben forrásként és szakirodalomként különféle személynévtárak anyagát veszem alapul. A vizsgálatot megnehezítette, hogy a *Jolánta* név napjainkra összekeveredett a köztudatban egy másik, magyar eredetű, csak a 19. század elején létrejött névvel, a *Jolán*-nal, és e keveredés még a szakirodalomra is hatással volt.

Az elemzés végeredménye az, hogy a *Jolánta* a görögből akár közvetlenül, akár valamely más nyelv közvetítésével kerülhetett át a franciába, a magyar pedig a francia nyelvből vehette át. Ez a legvalószínűbben a 13. század elején történhetett, és a név magyarországi megjelenése, illetve elterjedése feltehetőleg Jolánta magyar királynéhoz, II. András második feleségéhez köthető.

⁴⁶ cf. par exemple László KOSZTA, « Adalékok Antiochiai Szent Margit Árpád-kori tiszteletéhez » [Contributions à la diffusion du culte de Saint-Marguerite d'Antioche à l'époque des Árpáds], *Acta Universitatis Szegediensis, Acta Historica*, n° 124 (2006), p. 23–28.

Péter Molnár

L'origine des serfs hongrois selon Simon de Kéza : une conception inspirée par la littérature épique française ou par le droit romain ?

1. Introduction

Il y a déjà quatre décennies, Jenő Szűcs, une des figures dominantes des recherches médiévistes en Hongrie à l'époque, a consacré une étude volumineuse et fondamentale aux idées politiques de Simon de Kéza, ce chroniqueur hongrois de la deuxième moitié du XIII^e siècle¹. Les *Gesta Hungarorum* de ce dernier

¹ L'histoire éditoriale de cette étude de Jenő Szűcs est particulièrement complexe, mais nous ne pouvons malheureusement pas nous en passer car cette complexité a également marqué l'histoire éditoriale de ses traductions parues en diverses langues étrangères. Passons donc d'abord en revue les versions hongroises, anglaises et allemande de l'étude mentionnée de Jenő Szűcs ! 1) À l'origine de cette étude volumineuse, il y a eu une conférence, donnée le 5 novembre 1971, dans le cadre d'un colloque. Le texte de cette conférence (sans notes) a finalement été publié sous un titre modifié (entre temps, la version ayant des notes était déjà parue). Jenő Szűcs, « Kézai-problémák [Problèmes concernant Simon de Kéza] », dans *Középkori kútfőink kritikus kérdései*, éd. János HORVÁTH – György SZÉKELY, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1974 (Memoria Saeculorum Hungariae 1), p. 187-202 ; 2) La version pourvue de notes et d'une annexe (« Függelék ») assez longue consacrée à la biographie de Simon de Kéza : Idem, « Társadalomelmélet, politikai teória és történelemszemlélet Kézai *Gesta Hungarorum*ában. A nacionalizmus középkori genezisének elméleti alapjai » [Idées sociales, théorie politique et pensée historique dans les *Gesta Hungarorum* de Simon de Kéza. Fondements théoriques de la genèse médiévale du nationalisme], *Századok*, n° 107 (1973), p. 569-643, 823-878 ; 3) Une version légèrement retravaillée (sans l'annexe – les notes données après le corps du texte) est parue sous le même titre dans Idem, *Nemzet és történelem. Tanulmányok*, Budapest, Gondolat, 1974 (Társadalomtudományi Könyvtár), p. 413-555 ; 4) Enfin, une autre version préparée en vue du XIV^e Congrès International des Sciences Historiques (San Francisco 1975) a été publiée : IDEM, « Teoretikus elemek Kézai *Gesta Hungarorum*ában (1282-85). Adalék az eszmei struktúrák "európai szinkronjának" kialakulásához » [Éléments théoriques dans le *Gesta Hungarorum* de Simon de Kéza. Contribution à la question de l'unité européenne des structures théoriques], *Válóság*, n° 17 (1974), fasc. 8, p. 1-24. Au début du texte (publié sans notes), l'auteur énonce les prémices de son futur essai, *Les trois Europes* (concernant celui-ci, voir la fin de cette note). Les versions parues en anglais et en allemand sont des traductions de la version 4, mais elles y ajoutent certaines notes (parfois raccourcies, parfois modifiées) issues des versions 2 et 3 d'une part et quelques nouvelles notes (pour les parties du texte non présentes dans les versions 1 à 3) d'autre part. Ces traductions sont disponibles dans cinq publications : IDEM, « Theoretical Elements in Master Simon of Kéza's *Gesta Hungarorum* (1282-1285 A. D.) », dans *Études historiques hongroises 1975, publiées à l'occasion du XIV^e Congrès International des Sciences Historiques par la Commission Nationale des Historiens Hongrois*, éd. Dezső NEMES et alii, 2 vol., Budapest, Akadémiai Kiadó, 1975, vol. I, p. 239-281 ; IDEM, *Theoretical Elements in Master Simon of Kéza's Gesta Hungarorum (1282-1285 A. D.)*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1975 (tirage à part de la publication précédente) ; IDEM, « Theoretische Elemente in Meister Simon von Kézas *Gesta Hungarorum* (1282-1285). Beiträge zur Herausgestaltung des „europäischen Synchronismus“ der Ideenstrukturen », dans IDEM, *Nation und Geschichte. Studien*, trad. Johanna KEREKES – Wilma

occupent une place cruciale dans l'historiographie de la Hongrie médiévale. D'une part, l'auteur, qui s'intitule *fdelis clericus* du roi Ladislas IV (1272–1290 ; qui fut surnommé Ladislas le Couman par ses détracteurs), a assimilé les Hongrois aux Huns, créant ainsi l'une des composantes essentielles de la conscience « nationale » de la noblesse hongroise (il s'agit d'ailleurs d'un choix dont les répercussions ne cessent d'animer certains débats actuels en Hongrie). D'autre part, le chroniqueur présente le peuple des « Scythes » (c'est-à-dire celui des Huns, mais aussi des Hongrois) comme une communauté de combattants égaux qui élisaient leurs six chefs et un *rector* (une sorte de juge suprême), tout en restant libres de les destituer ou de casser les jugements du *rector*².

KRAUSE – Ágnes MELLER-VÉRTES – Miklós POGÁNY, Budapest, Corvina, 1981, p. 263-328 ; IDEM, « Theoretische Elemente in Meister Simon von Kézas *Gesta Hungarorum* (1282-1285). Beiträge zur Herausgestaltung des „europäischen Synchronismus“ der Ideenstrukturen », dans IDEM, *Nation und Geschichte. Studien*, trad. Johanna KERÉKES – Wilma KRAUSE – Ágnes MELLER-VÉRTES – Miklós POGÁNY, Köln – Wien, Böhlau, 1981 (Beihefte zum Archiv für Kulturgeschichte 17), p. 263-328 ; IDEM, « Theoretical Elements in Master Simon of Kéza's *Gesta Hungarorum* (1282-1285) », dans SIMONIS DE KÉZA, *Gesta Hungarorum – SIMON OF KÉZA, The Deeds of the Hungarians*, éd. et trad. László VESZPRÉMY – Frank SCHAER, Budapest – New York, Central European University Press, 1999 (« Central European Medieval Texts [1]»), p. XXIX-CIV. La traduction allemande a été publiée dans un livre qui, selon son titre, serait la traduction du volume d'études englobant la version hongroise 3 de ce texte de Jenő Szűcs. Pourtant, celle-ci a été remplacée par la traduction de la version 4 (pourvue de notes comme dans le cas de la traduction anglaise). (D'ailleurs, le volume d'études *Nation und Geschichte* ne contient que cinq des neuf études parues autrefois dans *Nemzet és emlékezet* ; il s'agit sans doute des études considérées comme les plus importantes.) Le traducteur de la version anglaise la plus récente, Frank Schaeer, a jugé médiocre le niveau de la première traduction anglaise (celle-ci a été publiée à deux reprises), et n'a pas compris certains points de cette traduction. Sans connaître le hongrois, il a révisé la traduction anglaise à l'aide de la traduction allemande et introduit les titres de chapitres de celle-ci dans la version révisée. Lorsque nous citerons l'étude de Jenő Szűcs en question, nous renverrons donc le lecteur, d'une part, à la version hongroise la plus complète (version 2) d'une part et à la traduction anglaise révisée par Frank Schaeer d'autre part, dans le cas où la version abrégée (telle qu'on la trouve dans les traductions) contient l'information dont nous aurons besoin. Pour autant que nous le sachions, il n'existe qu'un seul texte de l'œuvre de Jenő Szűcs qui a été publié en français : Jenő SZŰCS, *Les trois Europes*, trad. Véronique CHARAIRE – Gábor KLANICZAY – Philippe THUREAU-DANGIN, préface de Fernand BRAUDEL, Paris, L'Harmattan, 1985 (Domaines danubiens 2).

² L'édition critique du texte : *Simonis de Keza Gesta Hungarorum*, éd., intr. et notes Sándor [Alexander] DOMANOVSKY, dans *Scriptores rerum Hungaricarum tempore ducum regumque stirpis Arpadianae gestarum*, éd. Imre (Emericus) SZENTPÉTERY, 2 vol., Budapest, Typographia Reg. Universitatis Litter. Hung., 1937-1938, vol. I, p. 129-215. « Praefatio » (*ibid.*, p. 131-139) et notes en latin. Voir également l'édition bilingue : *Simonis de Kéza Gesta Hungarorum – Simon of Kéza The Deeds of the Hungarians*, éd. cit., *passim*. « Introduction » (*ibid.*, p. XV-XXVII) et notes en anglais. Dans cette étude, nous allons citer l'édition critique (sous la forme abrégé *SRH*) tout en indiquant les pages correspondantes de l'édition bilingue (dans ce qui suit : VESZPRÉMY – SCHAER) dont le texte en latin reprend, avec quelques retouches, celui de l'édition critique. En ce qui concerne l'assimilation des Huns et des Hongrois, cette conception de l'auteur rejaillit sur la structure de son œuvre dont la trame chronologique se divise en deux parties : l'*exitus* des Huns (de leur berceau

Cette conception « constitutionnelle » du chapitre 7 des *Gesta Hungarorum* s'inscrit dans la formation idéologique de la noblesse hongroise, ce processus étant la conséquence inéluctable du développement d'une noblesse relativement nombreuse pendant les premier et deuxième tiers du XIII^e siècle³. Quant à « l'idéologue », Simon de Kéza, avant de devenir *notarius* de la chancellerie royale, il a poursuivi des études universitaires (quelque part en Italie du Nord, semble-t-il), comme l'atteste le titre de *magister* que l'auteur s'attribue dans le Prologue de son œuvre⁴. En outre, Simon affirme également dans les pages de ses *Gesta Hungarorum* : « ... nationis eiusdem ystorias, quae diversis scartabellis per Ytaliam, Franciam ac Germaniam sparsae sunt et diffusae, in volumen unum redigere procuravi ;... »⁵. Selon ces propos, notre *magister* aurait donc puisé l'essentiel de ses informations dans les sources écrites en dehors de son pays natal, la Hongrie. Bien que cette affirmation néglige complètement la contribution, pourtant essentielle, de la tradition historiographique hongroise aux *gesta* composés par Simon de Kéza, les historiens modernes ne cessent d'examiner les textes de toutes sortes pour pouvoir identifier les éventuelles sources étrangères de ces *Gesta Hungarorum*⁶. L'identification de ces sources était d'ailleurs précisément l'une des principales tâches que Jenő Szűcs se proposait de mener à bien dans son étude.

Dans le sillage de Péter Váczy, Jenő Szűcs a affirmé retrouver les traces des certaines idées politiques de saint Thomas d'Aquin dans les *Gesta Hungarorum* de Simon de Kéza. Or, ainsi que nous avons essayé de le démontrer récemment, il n'existe entre le texte du chroniqueur hongrois et l'œuvre de l'autorité incontournable de la scolastique médiévale aucune parenté textuelle ou théorique venant confirmer

scythe : ch. 3–23) est suivi par le *reditus* des Hongrois (dans le bassin des Carpathes, c'est-à-dire à l'héritage leur légué par les Huns : ch. 24–75). Quant à « l'ordre constitutionnel » des Huns ou des Hongrois, Simon de Kéza l'esquisse dans le chapitre 7 de ses *gesta*, cf. : *SRH*, éd. cit., p. 147 (1–16). Cf. VESZPRÉMY – SCHAER, éd. cit., p. 24–29. Edina Bozóky en donne le résumé en français : Edina BOZOKY, *Attila et les Huns. Vérités et légendes*, Paris, Perrin, 2012, p. 200–201.

³ Gyula KRISTÓ, *Histoire de la Hongrie médiévale I : Le temps des Árpáds*, trad. Chantal PHILIPPE, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000 (Histoire), p. 115–117 ; Pál ENGEL, *The Realm of St Stephen. A History of Medieval Hungary, 895–1526*, trad. Tamás PÁLÓSFALVY, London – New York, I. B. Tauris, 2001, p. 119–122.

⁴ Sur la vie du chroniqueur, voir J. Szűcs, « Társadalomelmélet... », art. cit., p. 830–831. Sur son éventuel voyage officiel dans le Royaume de Sicile, voir *ibid.*, p. 831–867. Nous allons nous pencher sur la question du passage de Simon en Bourgogne et en Franche-Comté, voir *infra*, p. 16–17. Pour le résumé des résultats de la recherche et des idées de Szűcs concernant la carrière de Simon de Kéza, voir IDEM, « Theoretical Elements... », art. cit., p. XLVIII–IL.

⁵ *SRH*, éd. cit., vol. I, p. 141 (ch 5–8). Cf. VESZPRÉMY – SCHAER, éd. cit., p. 2–4.

⁶ Voir, avant tout, les publications citées par J. Szűcs, « Theoretical Elements... », art. cit., p. XLII, n. 8.

cette hypothèse⁷. Dans cette étude, nous allons examiner une autre théorie de Jenő Szűcs, selon laquelle Simon de Kéza aurait repris à son compte une conception d'origine française pour expliquer l'origine des serfs hongrois.

2. L'origine des serfs hongrois selon Simon de Kéza et l'interprétation de cette théorie par Jenő Szűcs (1973)

Pour le chroniqueur hongrois, cette question revêtait en effet une importance particulière. Étant donné que, selon lui, la communauté originelle des Huns ou Hongrois aurait été composée de combattants libres, notre *magister* a été confronté au problème suivant : comment expliquer l'existence des serfs qui sont Hongrois du point de vue ethnique ? Les serfs appartenant aux autres groupes ethniques de la Hongrie, n'étaient, pour Simon, que les descendants des peuples soumis *more gentium* par les valeureux Hongrois lors de la conquête du bassin des Carpates (ch. 95)⁸. Et si ces derniers ont perdu leur liberté originelle car ils n'étaient pas capables de se défendre par les armes, les serfs hongrois « de souche » seraient les rejetons des ceux qui ne voulaient pas prendre les armes dans les rangs de ce « peuple en armes » qu'aurait été la *natio Scythica*. Selon la conception historisante et ethniciste de Simon de Kéza (ch. 7), c'était la communauté de la *natio* qui a convoqué l'ost « national » (au nom de la *vox Dei et populi Hungarici*) par son *edictum* ; les personnes qui, sans cause raisonnable, se sont abstenus de l'ost, méritaient bel et bien l'exclusion de la communauté des combattants libres. Cette exclusion se serait effectuée soit par la peine capitale, soit par le bannissement, soit par l'asservissement héréditaire des individus concernés⁹. Bien que le schéma triple de ces sanctions ait été fourni par le droit romain (il s'agit d'une adaptation de la triade des *capitalia iudicia*)¹⁰, et que l'application de celles-ci se soit expliquée par les stipulations de la *lex Iulia maiestatis* (qui sanctionnerait

⁷ Péter MOLNÁR, « Olvasta-e Kézai Simon mester Aquinói Szent Tamást ? [Simon de Kéza a-t-il lu saint Thomas d'Aquin ?] », *Századok*, n° 148 (2014), p. 427–441.

⁸ *SRH*, éd. cit., vol. I, p. 192 (ch 23–28). Cf. VESZPRÉMY – SCHAER, éd. cit., p. 176–177.

⁹ *SRH*, éd. cit., vol. I, p. 147 (ch 16) – 148 (ch 3) : *Antequam ergo baptizati fuissent Hungari et effecti Christiani, sub tali voce praecones in castris ad exercitum Hungaros adunabant : „Vox Dei et populi Hungarici, quod die tali unusquisque armatus in tali loco praecise debeat comparere communitatis consilium praeceptumque auditurus.” Quicumque ergo edictum contempsisset praetendere non valens rationem, lex Scitica per medium cultro huius detruncebat, vel exponi in causas desperatas, aut detru di in communium servitutem.* Cf. VESZPRÉMY – SCHAER, éd. cit., p. 28–31.

¹⁰ József GERICS, « Adalékok a Kézai-krónika problémáinak megoldásához [Contributions pour résoudre les problèmes soulevés par la chronique de Simon de Kéza] », *Annales Universitatis Scientiarum Budapestiensis de Rolando Eötvös nominatae. Sectio Historica*, n° 1 (1957), p. 106–134, ici p. 110–112.

ici les contempteurs de l'*edictum* du « peuple souverain »)¹¹, pour Simon l'essentiel se résume à la troisième et ultime forme de peine. Il en a besoin pour pouvoir lier sa conception de l'état originel des Hongrois « de souche » aux réalités juridiques et sociales de son époque, et pour valider ainsi sa conception historisante des privilèges et des compétences « constitutionnelles » de la noblesse hongroise tant par rapport aux serfs hongrois que face à la royauté. Avec toute cette panoplie romaniste déployée, ce juriste d'origine modeste mais diplômé de l'une des rares universités de son époque voulait peut-être impressionner son public, que celui soit hongrois ou non. Cependant, étant donnée la logique de sa conception, les deux autres formes de peine, c'est-à-dire la peine capitale et le bannissement, n'ont pas vraiment d'importance : c'est la mise en servage des « déserteurs » qui compte. Ceux-ci seuls sont responsables du sort néfaste réservé à leurs rejetons, et ce sont leurs crimes qui ont divisé définitivement la communauté ethnique des Hongrois issue pourtant « du même père et de la même mère » en deux groupes antagonistes, ceux des nobles et ceux des serfs¹².

Tout en contribuant avec des éléments nouveaux à l'interprétation romaniste de cette théorie¹³, Jenő Szűcs a, dans l'étude citée, réorienté substantiellement la direction des recherches menées en la matière quand il a réalisé que, dans la littérature épique française des XIII^e et XIV^e siècles, il existait également une conception « particulariste » et historisante conçue pour expliquer l'origine de certaines catégories de serfs français. Le chercheur hongrois s'est appuyé sur une étude pionnière (et assez sommaire d'ailleurs) d'Henri Lemaître, parue il y a plus d'un siècle¹⁴. La majeure partie de cette étude est consacrée à l'analyse de deux chansons de geste dont la plus ancienne, le *Gui de Bourgogne*, serait postérieure à 1211¹⁵, tandis que l'autre, le *Renart le Contrefait*, a été écrite en deux versions : la première a été rédigée pendant la période allant de 1319 à 1322, tandis que la deuxième a été composée entre 1327 et 1342¹⁶. Dans le *Gui de Bourgogne*,

¹¹ J. Szűcs, « Társadalomelmélet... », art. cit., p. 589-595. Cf. IDEM, « Theoretical Elements... », art. cit., p. LXXVI et LXXXII.

¹² *SRH*, éd. cit., vol. I, p. 148 (ch. 3-6) : *Vitia itaque et excessus huius [sic] unum Hungarum ab alio separavit, alias cum unus pater et una mater omnes Hungaros procreavit, quorum [sic] unus nobilis, alter innobilis diceretur, nisi victus per tales casus criminis haberetur*. Cf. J. Szűcs, « Társadalomelmélet... », art. cit., p. 581. Cf. IDEM, « Theoretical Elements... », art. cit., p. LXXV-LXXXVI.

¹³ Voir *supra*, n. 11.

¹⁴ Henri LEMAÎTRE, « Le refus de service d'ost et l'origine du servage », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, n° 75 (1914), p. 231-238. Cf. J. Szűcs, « Társadalomelmélet... », art. cit., p. 583-584 ; IDEM, « Theoretical Elements... », art. cit., p. LXXVII-LXXVIII.

¹⁵ A. THOMAS, « Sur la date de Gui de Bourgogne », *Romania*, n° 17 (1888) p. 280-282.

¹⁶ Henri ROUSSEL, « Renart le Contrefait », dans *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Age*,

Charlemagne (au bout d'une campagne ibérique qui dure depuis vingt-sept ans) libère quatre mille sept cents soldats (des gascons et des angevins) « fatigués » par cette guerre, mais il les réduit en même temps en servage¹⁷. Quant à la première version du *Renart le Contrefait*, elle mentionne une certaine catégorie des serfs (mille parisiens, entre autres) qui sont présentés comme des contemporains de l'auteur et seraient les descendants de ceux qui ont refusé de suivre Charlemagne dans l'une de ses campagnes¹⁸. La deuxième version de la même chanson de geste met en exergue un groupe spécifique de ces « lâches » : les membres de ce groupe auraient en effet fondé, avec les prostituées chassées par l'empereur de son armée, la ville de Provins, rivale principale de Troyes, la ville natale de l'auteur anonyme¹⁹.

L'on peut se demander si les trois versions de ces deux chansons de geste peuvent représenter à elles seules l'intégralité de « la littérature épique chevaleresque française ». Le *Gui de Bourgogne* nous n'est parvenu que dans deux manuscrits, et l'étendue mesurable de son influence est demeuré assez limitée au Moyen Âge²⁰. En ce qui concerne le *Renart le Contrefait*, nous ne disposons que des manuscrits autographes, et rien ne laisse penser que cette chanson de geste aurait exercé une quelconque influence sur la postérité²¹. De plus, ces deux œuvres développent des versions assez différentes de l'histoire des « déserteurs » de l'armée de Charlemagne. Il est évident que le plus ancien de ces deux textes, c'est-à-dire le *Gui de Champagne* n'était absolument pas la source directe du *Renart le Contrefait*. En revanche, les différentes versions de l'histoire des « déserteurs » de l'armée de Charlemagne nous révèlent peut-être une certaine continuité de ce motif de la légende formée autour de l'imposante figure de Charlemagne. Selon Jenó Szűcs, « ce motif est apparu au début du XIII^e siècle dans la littérature épique chevaleresque française..., et nous pouvons le suivre

éd. Robert BOSSUAT – Louis PICHARD – Guy RAYNAUD DE LAGE – Geneviève HASENOHR – Michel ZINK, Paris, Fayard, 1992 (Encyclopédies d'aujourd'hui), p. 1252–1253 ; Charles-Victor LANGLOIS, *La vie en France au Moyen Âge de la fin du XI^e au milieu du XIV^e siècle d'après les moralistes du temps*. Paris, Hachette, 1925, p. 295.

¹⁷ *Gui de Bourgogne. Chanson de geste*, éd. [François] GUESSARD – [Henri-Victor] MICHELANT, Paris, Jannet, 1858 (Anciens poètes de la France. Nouvelle série de la Bibliothèque elzévirienne), p. 6–7 (vers 171–184).

¹⁸ H. LEMAÎTRE, « Le refus... », art. cit., p. 232–233.

¹⁹ *Ibid.*, p. 233–235 ; Ch.-V. LANGLOIS, *La vie en France*, op. cit., p. 299–300.

²⁰ *Gui de Bourgogne*, éd. cit., p. VIII–IX et XIII–XIV.

²¹ Voir *supra*, n. 16.

tout au long de ce siècle, ... »²². Pourtant, les exemples qui pourraient attester d'une continuité dans l'utilisation continue de ce motif « tout au long du [XIII^e] siècle » sont précisément ceux qui manquent dans les études d'Henri Lemaître et de Jenő Szűcs. Pour combler le vide chronologique entre les deux chansons de geste citées, les deux chercheurs ont recouru à un texte d'un genre tout à fait différent, à savoir aux *Coutumes de Beauvaisis* de Philippe de Beaumanoir.

Dans le coutumier du bailli de Clermont-en-Beauvaisis (ch. 45), nous trouvons deux passages (§ 1438 et 1453) dans lesquels l'auteur se penche sur la question des diverses origines du servage. Tout en résumant les deux passages de Beaumanoir où celui-ci mentionne le refus du service d'ost comme origine de la condition servile, Henri Lemaître oublie rappeler que ce refus n'est qu'une des diverses causes éventuelles du servage chez le grand juriste de la deuxième moitié du XIII^e siècle²³. Au lieu d'exposer les passages de Beaumanoir l'un après l'autre pour pouvoir les analyser dans leurs contextes respectifs, Jenő Szűcs, fusionne pour sa part quelques uns de leurs éléments pour esquisser les contours de la position du bailli de Clermont en la matière. Selon Szűcs, il existe entre les raisonnements de Simon de Kéza et celui de Philippe de Beaumanoir une parenté structurelle qui repose sur cinq points précis de leurs argumentations. Ces cinq points ou motifs se succèderaient dans un ordre logique, de l'état originel de la société jusqu'à l'introduction du servage. Ce sont les suivants :

1. La liberté originelle de la communauté.
2. Le rapport étroit entre la croissance de la population et l'établissement du gouvernement ; la création effective de celui-ci.
3. Les compétences transférées par la communauté à ses premiers dirigeants (justice, défense, législation).
4. La possibilité de déposer les mauvais législateurs, et de casser leurs verdicts injustes.
5. Le servage comme sanction du refus du service d'ost²⁴.

Même si Jenő Szűcs a souligné à plusieurs reprises que le lien unissant le texte de Beaumanoir et celui de Simon de Kéza n'était autre qu'une certaine parenté structurelle, ses propos complexes suggèrent parfois que le chroniqueur

²² J. Szűcs, « Lovagság, kereszténység, irodalom (*A magyar irodalom története I. kötetéről*) [Chevalerie, chrétienté, littérature (À propos du premier volume de *L'histoire de la littérature hongroise*)] », dans IDEM, *Nemzet és történelem ...*, op. cit., p. 381–411, ici p. 408. (Ce texte ne figure pas dans la traduction allemande.)

²³ H. LEMAÎTRE, « Le refus », art. cit., p. 235.

²⁴ J. SZŰCS, « Társadalomelmélet, ... », art. cit., p. 585. Cf. IDEM, « Theoretical Elements... », art. cit., p. LXXIX. Dans la première version du texte, les points 3 et 4 sont regroupés sous la même rubrique.

hongrois aurait puisé ses idées concernant l'origine des serfs hongrois dans les *Coutumes de Beauvaisis*²⁵. L'on peut pourtant exclure la possibilité d'une telle filiation textuelle, car nos deux textes sont contemporains au sens strict (et Jenő Szűcs le savait également). Le dernier événement mentionné par Simon de Kéza dans ses *Gesta Hungarorum*, c'est-à-dire la bataille du Lac des Castors (Hód-tó), s'est déroulé entre le 17 septembre et le 21 octobre de l'année 1282, et le *fidelis clericus* de Ladislas IV a dû achever cette compilation historique avant le début de 1285, lorsque la deuxième invasion mongole a déferlé sur la Hongrie, puisque l'auteur n'en souffle pas un mot dans ses *gesta*²⁶. Or, au tout début et à l'extrême fin de ses *Coutumes de Beauvaisis*, Philippe de Beaumanoir date celles-ci de 1283²⁷. Selon Amadée Salmon qui en a préparé l'édition critique, le bailli de Clermont aurait commencé à écrire son texte vers 1280 et l'aurait terminé en 1283. (En outre, Salmon a trouvé quelques passages que Beaumanoir n'aurait introduit dans son œuvre qu'en 1289, voire en 1290²⁸.)

Étant donnée la distance qui séparait les deux auteurs sur les plans géographique et social, nous pouvons exclure définitivement l'hypothèse selon laquelle les *Coutumes de Beauvaisis* auraient été l'une des sources textuelles des *Gesta Hungarorum* de Simon de Kéza. Il nous reste à examiner la « parenté structurelle » des deux textes, parenté dont l'essentiel a été résumé par Szűcs dans les cinq points cités. Pour mieux évaluer cette éventuelle « parenté structurelle » des passages examinés du coutumier français et de la chronique hongroise, nous devons faire appel à un troisième texte. Écrit pendant la même génération que les deux autres, ce texte, à savoir la « continuation » du *Roman de la Rose* par Jean de Meun, contient également des raisonnements intéressants sur l'état originel de la société ainsi que sur l'origine du pouvoir monarchique et de la noblesse. De

²⁵ J. Szűcs, « Társadalomelmélet, ... », art. cit., p. 585–586. Cf. IDEM, « Theoretical Elements... », art. cit., p. LXXIX–LXXX.

²⁶ La bataille du Lac des Castors dans le *Gesta Hungarorum* de Simon de Kéza (ch. 75) : SRH, éd. cit., vol. I, p. 187 (ch 1–19). Attila Zsoldos a précisé la date de cette bataille : ATTILA ZSOLDOS, « Téténytől a Hód-tóig. Az 1279 és 1282 közötti évek politikatörténetének vázlatja » [De l'assemblée de Tétény à la bataille du Lac des Castors. L'esquisse de l'histoire politique des années 1279–1282], *Történelmi Szemle*, n° 39 (1997), p. 69–98, ici p. 96. La deuxième invasion mongole a commencé soit vers la Chandeleur de 1285, soit vers la Noël de l'année précédente : GYULA PAULER, *A magyar nemzet története az Árpád-házi királyok alatt* [L'histoire de la nation hongroise sous le règne des rois Árpadiens], 2 vol., Budapest, Athenaeum, 1899², vol. II, p. 497 et surtout, p. 725, n. 271. Cf. KRISTÓ, *Histoire de la Hongrie médiévale*, op. cit., p. 153 ; ENGEL, *The Realm of St Stephen*, op. cit., 109.

²⁷ PHILIPPE DE BEAUMANOIR, *Coutumes de Beauvaisis*, éd. [Amadée] SALMON, 2 vol., Paris, 1899–1900 (Collection des textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire), vol. I, p. 1 ; *ibid.*, vol. II, p. 502.

²⁸ *Ibid.*, vol. II, p. XIV–XVI.

L'ORIGINE DES SERFS HONGROIS SELON SIMON DE KÉZA

plus, il s'agit d'une œuvre composée par un auteur de la France du Nord, comme dans le cas des *Coutumes de Beauvaisis*. Voyons donc les étapes successives de la création des pouvoirs publics et de l'établissement du servage selon nos trois (parfois deux) textes ! (En ce qui concerne les *Coutumes de Beauvaisis*, nous nous limiterons pour l'instant à l'un des deux passages dans lesquels l'auteur se penche sur les origines éventuelles du servage : il s'agit du § 1453, sur lequel Jenő Szűcs a fondé l'essentiel de ses remarques concernant Philippe de Beaumanoir.)

Jean de Meun	Philippe de Beaumanoir	Simon de Kéza
1. La liberté originelle du genre humain ²⁹ .	1. ... <i>au commencement tuit furent franc et d'une meisme franchise, car chascuns set que nous descendimes tuit d'un pere et d'une mere</i> ³⁰ .	1. [La liberté originelle des Huns / Hongrois. L'auteur ne la mentionne pas car cet état des choses reste inchangé jusqu'à l'établissement de la monarchie.]
2. L'arrivée de <i>Baraz</i> et celle de l' <i>Orgueilleulz</i> . Les gens commencent à mépriser leurs confrères ; l'apparition de la propriété privée ; multiplication des crimes ³¹ .	2. <i>Mes quant li pueples commença a croistre et guerres et mautalent furent commencié par orgueil et par envie, qui plus regnoit lors et fet encore que mestiers ne fust, ...</i> ³²	2. <i>Igitur in aetate sexta saeculi multiplicati Huni in Scitia habitando ut arena, ...</i> ³³
3. <i>Un grant vilain entr'euls eslurent, / Le plus ossu de quanqu'il furent, / Le plus corsu et le greigneur, / Et le firent prince et seigneur. / Cil jura [1] que droit leur rendroit / [2] Et que leur loges deffendrait, / Se chascuns endroit soi li livre / Des biens dont il se puisse vivre</i> ³⁴ .	3. ... <i>la commuetés du pueple, cil qui avoient talent de vivre en pes, regarderent qu'il ne pourroient vivre en pes tant comme chascuns cuideroit estre aussi grans si eslurent roi et le firent seigneur d'aus et [1] li donnerent le pouoir d'aus justicier de leur mesfès, [2] de fere commandemens et establissemens seur aus ; ...</i> ³⁵	3. ... <i>Huni... in unum congregati, capitaneos inter se, scilicet duces vel principes praefecerunt, ... Constituernt quoque inter se rectorem unum..., qui communem exercitum iudicaret, dissidentium lites sopiret, castigaret malefactores, fures ac latrones. Ita quidem, ut si rector idem immoderatam sententiam definiret, communitas in irritum revocaret, errantem capitaneum et rectorem deponeret quando veller</i> ³⁶ .

²⁹ Guillaume DE LORRIS – Jean DE MEUN, *Le Roman de la Rose. Édition d'après les manuscrits BN 12786 et BN 378*, éd. Armand STRUBEL, « Lettres gothiques », Paris, 1992, p. 502-509 (vers 8359-8458) et p. 564-575 (vers 9497-9674).

³⁰ Philippe DE BEAUMANOIR, *Coutumes de Beauvaisis*, éd. cit., vol. II, p. 235.

³¹ Guillaume DE LORRIS – Jean DE MEUN, *Le Roman de la Rose*, éd. cit., p. 566-571 (vers 9532-9612).

³² Philippe DE BEAUMANOIR, *Coutumes de Beauvaisis*, éd. cit., vol. II, p. 235.

³³ *SRH*, éd. cit., vol. I, p. 147 (, 1-2). Cf. VESZPRÉMY – SCHAER, éd. cit., p. 24-25.

³⁴ Guillaume DE LORRIS – Jean DE MEUN, *Le Roman de la Rose*, éd. cit., p. 570-571 (vers 9613-9620).

³⁵ Philippe DE BEAUMANOIR, *Coutumes de Beauvaisis*, éd. cit., vol. II, p. 235. Ce texte fait suite au texte appartenant à la n. 32.

³⁶ *SRH*, éd. cit., vol. I, p. 147 (, 1-4 és 8-14). Cf. VESZPRÉMY – SCHAER, éd. cit., p. 24-29.

L'ORIGINE DES SERFS HONGROIS SELON SIMON DE KÉZA

<p>4. Le prince reçoit ses collaborateurs qui deviennent les premiers propriétaires fonciers³⁷.</p>	<p>4. ... et pour ce qu'il peust le pueple garantir contre [3] les anemis et [4] les mauvès justiciers, il regarderent entre aus ceus qui estoient plus bel, plus fort et plus sage, et leur donnerent seignourie seur aus en tel maniere qu'il aidassent a aus tenir en pes et qu'il aideroient au roi, et seroient si sougiet por aus aidier a garantir³⁸.</p>	<p>4.</p>
<p>5.</p>	<p>5. Et li serfsi sont venu par mout de manieres d'aquisitions. [1] Car li aucun sont venu par estre pris de guerre : si donnoient servitude seur aus et seur leur oirs pour raençon ou pour issir de prison ; [2] et li autre sont venu parce qu'il se venoient, ou par povreté, ou par couvoitise d'avoir ; [3] et li autre sont venu quant li rois avoit a fere et il aloit pour combatre contre estrange gent et il commandoit que tuit cil qui pourroient armes porter li alassent aidier, et qui demourroit, il et si oir seroient de serve condicion ; [4] et li autre sont venu de ceus qui se fuioient des batailles ; [5] et li aucun sont venu de ceus qui se donnerent as sains et as saintes par devocion puis que la fois crestienne commença a venir ; [6] et li autre sont venu parce qu'il n'ont eu pouoir d'aus defendre des seigneurs qui a tort et par force les aont atrès a servitude³⁹.</p>	<p>5. Antequam ergo baptizati fuissent Hungari et effecti Christiani, sub tali voce praecones in castris ad exercitum Hungaros adunabant : „Vox Dei et populi Hungarici, quod die tali unusquisque armatus in tali loco praecise debeat comparere communitatis consilium praeceptumque auditurus.” Quicumque ergo edictum contempsisset praetendere non valens rationem, lex Scitica [1] per medium cultro huius detrunabat, [2] vel exponi in causas desperatas, [3] aut detrudi in communium servitatem⁴⁰.</p>

³⁷ GUILLAUME DE LORRIS – JEAN DE MEUN, *Le Roman de la Rose*, éd. cit., p. 572-573 (vers 9624-9636).

Il nous reste à comparer les cinq points ou « motifs » qui prouveraient, selon Jenő Szűcs, la « parenté structurelle » des conceptions de Beaumanoir et de Simon de Kéza aux informations fournies par ce tableau

1. *La liberté originelle de la communauté. 2/a. Le rapport étroit entre la croissance de la population et l'établissement du gouvernement.* Selon Jean de Meun et Philippe de Beaumanoir, la liberté a caractérisé l'état originel du genre humain tout entier. Cet état des choses a pris fin avec l'apparition de la propriété privée et du gouvernement (celui-ci ayant comme corrolaire inéluctable la contrainte légitime). Le résultat de ces changements, c'est-à-dire l'abolition de « l'âge d'or », est une corruption qui est plutôt le fruit du péché (mis en exergue par les deux auteurs français) que celui de la croissance de la population (mentionné par le bailli de Clermont). En revanche, Simon de Kéza ne s'occupe quant à lui que d'un seul peuple, dont la liberté originelle n'est pas abolie par l'apparition des premiers dirigeants au sein d'une communauté libre. Selon le *notarius* de la chancellerie royale, ce processus aurait été dicté par la croissance de la population et non pas par le péché qui divisera la communauté plus tard. (Évidemment, pour ce peuple composé de combattants libres, l'usage de la force à l'encontre des membres des autres communautés n'est absolument pas illégitime.)

2/b. *La création effective du gouvernement. 3. Les compétences transférées par la communauté à ses premiers dirigeants (justice, défense, législation). 4. La possibilité de déposer les mauvais magistrats, et de casser leurs verdictes injustes.* Concernant ces points précis, l'on peut remarquer des différences considérables entre le texte de Philippe de Beaumanoir et celui de Simon de Kéza. L'on observe ainsi notamment que pour Beaumanoir, la monarchie est l'archétype de tous les gouvernements. En effet, c'est un roi qui est élu à la tête de la première communauté politique : ce monarque est ainsi devenu le responsable de la défense de ses sujets et a établi seul les normes juridiques selon lesquelles il sanctionnait les crimes. En ce qui concerne ses collaborateurs subalternes, ce monarque ne pouvait s'en passer mais il restait incontestablement leur chef. La principale preuve de sa position éminente était le fait qu'il constituait le seul recours face aux « *mauvès justiciers* ». La « constitution » imaginée par Simon de Kéza pour les premiers Huns ou Hongrois est de nature tout à fait différente. Certes, les *capitanei* semblent diriger ce « peuple en armes » pendant les guerres tandis que leur seul et unique *rector* exerce le rôle du juge suprême en période de paix. Toutefois, ces dirigeants sont révocables par la communauté qui se réserve également la liberté de casser les

³⁸ Philippe de BEAUMANOIR, *Coutumes de Beauvaisis*, éd. cit., vol. II, p. 235.

³⁹ *Ibid.*, p. 236.

⁴⁰ Voir *supra*, n. 9.

verdicts du *rector*. Le transfert des pouvoirs de la communauté vers ses dirigeants est donc très limité : la communauté conserve jalousement sa liberté originelle qui, dans ce cas, ne prend absolument pas fin avec l'apparition du gouvernement. (Jean de Meun entre, quant à lui, bien moins dans les détails que les deux juristes de profession à propos de ces différents points, mais il n'en demeure pas moins que sa position est bien plus proche de celle du bailli de Clermont que de celle du chroniqueur hongrois.)

Jenő Szűcs n'a pas nié les différences qui séparent les visions « constitutionnelles » des deux juristes mentionnés ci-dessus. Cependant, malgré toutes ces différences idéologiques, la « parenté structurelle » des raisonnements de Philippe de Beaumanoir et de Simon de Kéza, serait selon lui prouvée par le fait que les étapes de la création du premier gouvernement et de l'introduction du servage se succèderaient de la même manière chez les deux auteurs⁴¹. Or, ce n'est pas exactement le cas. Parmi les compétences transférées au roi par les individus rassemblés, le bailli de Clermont cite la législation (*de fere commandemens et establissementes seur aus*), tandis que le chroniqueur hongrois ne la mentionne pas dans sa description du premier gouvernement de la *natio Scythica*. Le silence de ce dernier s'explique peut-être par le fait que, selon lui, la communauté des combattants libres s'est réservée cette compétence fondamentale. Dans ce cas là, nous n'avons qu'un élément de plus qui nous renvoie à la différence idéologique séparant Philippe de Beaumanoir de Simon de Kéza (« monarchisme » *versus* « constitutionalisme »).

Concernant la thèse (proposée par Jenő Szűcs) d'une éventuelle « parenté structurelle » des raisonnements des deux auteurs, c'est toutefois la rubrique 4 de notre tableau qui s'avère constituer l'élément le plus important. Chez Philippe de Beaumanoir comme chez Jean de Meun, la création du pouvoir monarchique est suivie, immédiatement, par celle de la noblesse. La liberté originelle ayant été corrompue par le péché, une fois l'âge d'or disparu, l'apparition concomitante des deux niveaux de privilégiés, c'est-à-dire de la hiérarchie de ce monde, est une conséquence tout à fait logique. En revanche, pour Simon de Kéza, le péché qui divisera la communauté des Hongrois « de souche », n'existe pas encore quand le « peuple en armes » se transforme en communauté politique dotée de dirigeants élus et révocables.

Pour les deux auteurs français, le point de départ est une version d'origine païenne de l'histoire de la fin de l'âge d'or, mais il s'agit d'une version qui concorde avec la conception chrétienne de la Chute. Selon eux, ce sont l'orgueil et la convoitise qui ont corrompu la liberté originelle du genre humain tandis

⁴¹ J. Szűcs, « Társadalomelmélet... », art. cit., p. 585–586. Cf. IDEM, « Theoretical Elements... », art. cit., p. LXXVIII–LXXIX.

que la monarchie apporte, dans une certaine mesure, un remède à la situation de l'humanité déchu. Certes, les deux auteurs français emploient des tons différents : Jean de Meun confronte ainsi la brutalité de la nouvelle situation au caractère idyllique de l'âge d'or révolu, tandis que Philippe de Beaumanoir voit pour sa part le nouvel ordre hiérarchique d'une façon plus positive. Il n'en demeure pas moins que la toile de fond de leurs explications respectives de l'origine du gouvernement est constituée par la même conception globale de la société, une conception dont l'on ne retrouve absolument aucune trace chez Simon de Kéza. En effet, la conception générale suivie par les deux auteurs français permet la coexistence de plusieurs évaluations contradictoires de l'ordre établi. En revanche, le chroniqueur hongrois ne veut pas expliquer l'état actuel de l'humanité toute entière, et il esquisse dans le même temps sa version de la « constitution » originelle des Huns ou Hongrois pour servir un objectif politico-idéologique précis.

5. *Le servage comme la sanction du refus du service d'ost.* Jean de Meun ne se soucie pas de cette question. Quant au passage reproduit dans la rubrique 5 de notre tableau, Philippe de Beaumanoir y aurait, écrit Jenő Szűcs, « collé ensemble, d'une manière éclectique, plusieurs idées de ses contemporains, mais il y développe le plus longuement cette idée d'origine française »⁴². Bien que le bailli de Clermont consacre le plus de place aux deux points (N^{os} 3-4) qui concernent les obligations du service militaire dans ce passage, il est cependant nécessaire d'analyser ensemble ce passage et l'autre fragment des *Coutumes de Beauvaisis* dans lequel l'auteur se penche sur le même sujet (il s'agit du § 1438 que Jenő Szűcs évoque brièvement mais n'analyse pas vraiment). Dans ce second passage, Philippe de Beaumanoir énumère trois différentes causes du servage, dont la première n'est autre que le refus du service militaire. Pourtant, l'auteur s'occupe surtout de la deuxième des trois causes mentionnées, à savoir le cas des âmes pieuses qui se sont donnés « aux saints », c'est-à-dire aux églises. En ce qui concerne la troisième cause éventuelle du servage, il s'agit de la pauvreté qui oblige parfois des gens à se vendre pour trouver ainsi un certain niveau de sécurité⁴³. Ces trois causes se retrouvent dans l'autre passage (cité précédemment dans la rubrique 5 de notre tableau) : elles constituent ensemble les points qui intéressaient le plus l'auteur dans la problématique du servage. Le refus du service d'ost y figure bien dans une position éminente, mais il partage ce rôle surtout avec l'autre théorie, qui explique pour sa part l'origine des serfs d'églises.

⁴² J. Szűcs, « Társadalomelmélet », art. cit., p. 585. Dans la version abrégée, l'auteur tient un langage plus circonspect : IDEM, « Theoretical Elements », art. cit., p. LXXVIII.

⁴³ Philippe DE BEAUMANOIR, *Coutumes de Beauvaisis*, éd. cit., vol. II, p. 226-227 (§ 1438).

En outre, l'auteur des *Coutumes de Beauvaisis* ne s'intéresse pas aux causes éventuelles du servage par hasard. Les deux passages analysés s'inscrivent en effet dans la thématique de l'affranchissement des serfs : en abordant cette thématique, le bailli de Clermont s'est ainsi retrouvé confronté à la multiplicité des catégories serviles⁴⁴ et il a donc dû esquisser une liste plus ou moins détaillée des origines éventuelles du servage. Étant donné son approche historisante des catégories juridiques (ce qui s'avère être une approche dominante à l'époque), c'était une exigence logique de son argumentation. La multiplicité des catégories serviles de son époque avait donc pour cet auteur comme corollaire inéluctable la multiplicité des causes originelles du servage, dont le refus du service d'ost ne pouvait être que l'un des éléments.

Malgré le fait qu'il connaissait bel et bien la complexité des conditions serviles dans la Hongrie de la deuxième moitié du XIII^e siècle (comme l'atteste surtout la fin de ses *Gesta Hungarorum*)⁴⁵, Simon de Kéza avait besoin de souligner la dichotomie des combattants libres et des serfs pour construire sa conception de l'origine de la noblesse hongroise. En réduisant les différentes catégories de dépendances à une seule catégorie des serfs dont les ancêtres auraient refusé le service d'ost « national », le chroniqueur hongrois a repris et utilisé une conception d'origine française, que l'on retrouve également sous la plume de Philippe de Beaumanoir. Les deux auteurs l'ont toutefois utilisée en se fixant des objectifs différents et en l'introduisant en outre dans des raisonnements dont la logique et la structure ne concordaient que très partiellement. Par conséquent, nous ne pouvons pas parler d'une « parenté structurelle » des raisonnements consacrés par ces deux juristes à la question des débuts du gouvernement et des origines du servage. Il n'en demeure pas moins que la conception du refus du service d'ost en tant qu'origine éventuelle du servage est vraiment d'origine française, et que son apparition en Hongrie exige une explication. Jenő Szűcs a donc le mérite de poser une question pertinente, mais, étant donné le nombre assez limité des sources qu'il a utilisé (dans le sillage d'Henri Lemaître), son argumentation nous semble plutôt fragile. Pour pouvoir répondre à la question, il faut réaliser une exploration plus large et analyser les sources qui permettent de reconstituer les origines de cette conception ainsi que le déroulement de sa carrière jusqu'au milieu du XIII^e siècle. C'est en mesurant son influence à l'échelle européenne durant la période d'activité du chroniqueur hongrois que nous serons capables de nous faire une idée précise des circonstances de son apparition en Hongrie.

⁴⁴ *Ibid.*, vol. II, p. 234–235 (§ 1452).

⁴⁵ *SRH*, éd. cit., vol. I, p. 192–194 (ch. 95 à 99).

3. Les nouvelles voies (et fausses routes) tracées par les historiens hongrois concernant cette problématique : examen critique et solutions possibles.

1) Au lieu d'examiner les sources témoignant du rayonnement de la conception française négligées par son prédécesseur, József Gerics en est arrivé à nier l'existence même du « fil français » de l'interprétation des idées de Simon de Kéza. Tous les éléments qui constituaient pour Jenő Szűcs les preuves de l'origine française de la conception du chroniqueur mentionnée ci-dessus n'étaient ainsi pour József Gerics que les résultats d'une simple coïncidence. Selon lui, puisque le chroniqueur du XIII^e siècle a construit la triade des sanctions appliquées à l'encontre des « déserteurs » Huns ou Hongrois d'après le droit romain, il a nécessairement dû y puiser aussi l'idée de la mise en servage de ces « déserteurs ». József Gerics a ainsi affirmé retrouver la source textuelle de la conception de Simon de Kéza dans le droit romain, notamment dans un passage des *Institutiones* de Gaius (l. I^{er}, ch. 160), selon lequel les *incensi* étaient vendus (comme serfs) selon la loi⁴⁶.

Il est étrange de voir que József Gerics ne s'est pas demandé si Simon de Kéza était en mesure de connaître, pendant la deuxième moitié du XIII^e siècle, le texte du jurisconsulte romain du II^e siècle (après J.-C.). Bien que la plupart des propos de Gaius aient été intégrés aux *Institutiones* publiées sous le nom de l'empereur Justinien, le passage cité par Gerics n'y figure absolument pas et il est également absent du résumé des *Institutiones* de Gaius inclus dans le *Breviarium Alarici*, cette compilation du droit romain qui était l'autre vecteur de transmission du manuel de Gaius⁴⁷. Or, les *Institutiones* de ce jurisconsulte n'ont réapparu dans leur forme originelle qu'en 1816, lorsque son unique manuscrit existant a été découvert par Barthold Niebuhr (il s'agit d'un manuscrit daté du V^e siècle qui ne contient aucune glose médiévale ou moderne)⁴⁸. Étant donné qu'il n'y a pas d'autres traces de l'utilisation de cette compilation pendant le Moyen

⁴⁶ József GERICS, *A korai rendiség Európában és Magyarországon* [Les débuts des ordres politiques en Europe et en Hongrie], Budapest, Akadémiai, 1987, p. 257 ; IDEM, « A római jog hatása a krónikásra : a szabad jogállás elvesztésének oka Kézai gestájában » [L'influence du droit romain sur le chroniqueur : la déchéance de la liberté dans les gesta de Simon de Kéza], dans *Laudatio et salutatio. Tanulmányok Farkas Gábor születésnapjára*, éd. József CSURGAI HORVÁTH – Zsófia DEMETER – László Tamás VÍZI, Székesfehérvár, Önkormányzat, 2004, p. 184–185.

⁴⁷ GAI *Institutionum commentarii quatuor...*, éd. E. SECKEL – B. KUEBLER, Lipsiae, 1906⁶ (Bibliotheca Scriptorum Graecorum et Latinorum Teubneriana), p. 42–43 ; *Lex Romana Visigothorum*, éd. Gustav HAENEL, Lipsiae, 1849, p. 314–337 (dans ce qui suit : *Liber Gai*).

⁴⁸ *Ibid.*, p. VI. (l'introduction écrite par Ph. E. Huschke) ; cf. M. WINTERBOTTOM, « Gaius », dans *Texts and Transmission. A Survey of the Latin Classics*, éd. L. D. REYNOLDS, Oxford, 1983, p. 174. L'unique manuscrit du texte : Verona, Biblioteca Capitolare ms. XV (13).

Âge, nous pouvons exclure la possibilité que celle-ci ait exercé une quelconque influence sur Simon de Kéza.

2) Vu l'échec de cette tentative d'élimination du « fil français » de l'explication de l'idée du chroniqueur hongrois, nous devons donc poursuivre la recherche des sources concernant la sanction du refus du service d'ost en tant qu'une des origines du servage. Dans le sillage de Paul Freedman, László Veszprémy a orienté la recherche vers des textes qui n'avaient pas été pris en considération auparavant⁴⁹. Parmi les textes mentionnés par László Veszprémy, ceux écrits en Catalogne ne contribuent sans doute pas directement à l'identification des sources éventuelles de Simon de Kéza (le plus ancien de ces textes date du début du XIV^e siècle). Quant à la fameuse chronique du Pseudo-Turpin (*Historia Karoli Magni et Rotholandī*), évoquée par Freedman et Veszprémy comme l'une des sources potentielles des textes catalans mentionnés, le récit qu'elle contient est exactement l'inverse de l'histoire des « déserteurs ». Selon le Pseudo-Turpin, Charlemagne, en se préparant à la bataille contre le roi sarrasin Agolant, aurait accordé la liberté aux serfs qui auraient voulu rejoindre son armée⁵⁰. Il n'en demeure pas moins que Paul Freedman a également cité un autre texte qui connaissait déjà l'histoire des « déserteurs » relégués dans le servage héréditaire par Charlemagne et se trouve être l'oeuvre la plus ancienne parmi celles faisant état de cet élément. Au début de ce texte, intitulé *Descriptio qualiter Karolus Magnus clavum et coronam Domini a Constantinopoli Aquisgrani detulerit qualiterque Karolus Calvus hec ad Sanctum Dyonisium [sic] retulerit*, Charlemagne est appelé à l'aide par l'empereur de Constantinople et par le patriarche de Jérusalem qui se sont plaints de la situation de la Terre Sainte, touchée par l'invasion des païens (dont l'identité n'est pas précisée). L'empereur franc mobilise aussitôt son armée. Toutes les personnes qui n'obéiraient pas à cet ordre de l'empereur devront payer quatre pièces d'or par an, en signe de leur état servile (ou à la manière des serfs), et cette obligation sera étendue à leurs descendants⁵¹.

⁴⁹ László VESZPRÉMY, *Árpád-kori történeti elbeszélő forrásaink (11–13. század) nyugat-európai kapcsolatai. MTA doktori értekezés* [Les relations occidentales des sources narratives hongroises pendant la période des rois Árpádiens (XI^e–XIII^e siècles)], Budapest, 2007 (Thèse de doctorat académique), p. 215–216. Cf. Paul FREEDMAN, « Catalan Lawyers and the Origins of Serfdom », *Mediaeval Studies*, n° 48 (1986), p. 288–314, ici p. 304–308 ; IDEM, « Cowardice, Heroism and the Legendary Origins of Catalonia », *Past and Present*, n° 121 (November 1988), p. 3–28, ici p. 7–8 ; IDEM, *Images of the Medieval Peasants*, « *Figurae. Reading Medieval Culture* », Stanford, Stanford University Press, 1999, p. 114–118.

⁵⁰ *Historia Karoli Magni et Rotholandī ou Chronique du Pseudo-Turpin ...*, éd. C. MEREDITH-JONES, Paris, 1936, p. 120 (ch. 3-11) et p. 121 (ch. 3-12).

⁵¹ « *Descriptio qualiter Karolus Magnus clavum et coronam Domini a Constantinopoli Aquisgrani detulerit qualiterque Karolus Calvus hec ad Sanctum Dyonisium [sic] retulerit* », dans Gerhard RAUSCHEN, *Die Legende Karls des Grossen im 11. und 12. Jahrhundert*, Leipzig, Von

Ce texte étrange résume en quelques mots « la croisade » de Charlemagne pour s'arrêter longuement d'une part sur le séjour de Charlemagne à Constantinople, au cours duquel il se procure de nombreuses reliques (surtout celles de la Passion) et d'autre part sur le voyage de retour de l'empereur à Aix-la-Chapelle, un périple qui s'avère rythmé par les miracles. Pour conclure, l'auteur anonyme du texte évoque la translation de plusieurs de ces reliques, avant tout celle de la couronne d'épines et d'un clou de la Vraie Croix, d'Aix-la-Chapelle à Saint-Denis sous le règne de Charles le Chauve, et précise que ce transfert fut effectué par ce monarque en personne. La *Descriptio* a probablement été écrite dans ce monastère vers la fin du XI^e siècle, pour authentifier les reliques mentionnées⁵².

Duncker – Humblot, 1890 (Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde 7), p. 108 (ch. 17-25) : *Quo audito benignissimus dux unaque rex et imperator illico per totam Francorum regionem edicti citissime imperat, quo omnes, qui ad sese defendendum arma possent ferre tam senes quam iuvenes, pariter secum pugnaturi in paganos versus orientales plagas inevitabiliter ire satagant. Alioquin quicumque huius edicti mandata non perageret, ipse in vita sua et filii eius similiter ex regis decreto quattuor nummos de capite quasi servi solverent.* Cf. P. FREEDMAN, « Catalan Lawyers », art. cit., p. 308, n. 77. Il existe une autre version éditée de ce texte dans Ferdinand CASTETS, « Iter Hierosolymitanum ou Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople. Texte latin d'après le ms. de Montpellier », *Revue des langues romanes*, n° 36 (1892), p. 417-487, ici p. 446 : *Quo audito, ilico benignissimus imperator per totam Francorum regionem citissime edicti iubet, quod omnes quicumque possent arma perferre, tam senes quam iuvenes secum ire inevitabiliter satagerent pugnaturi contra paganos versus orientales plagas ; alioquin quicumque huius edicti iussa non perageret, ipse in vita sua et filii eius similiter ex regis decreto quatuor nummos de capite quasi servi persolverent.*

⁵² En ce qui concerne la littérature abondante sur la date de ce texte, nous acceptons la fourchette chronologique (entre 1079 et 1095) fournie par Louis LEVILLAIN, « Essai sur les origines du Lendit », *Revue historique*, n° 155. (52 [1927]/2), p. 241-276, surtout p. 260-262. Dans les mêmes pages, l'auteur situe vers 1080 la date précise de la *Descriptio*. Or, l'auteur anonyme de ce texte semble commettre l'un des faux privilèges antigrégoriens selon lequel Adrien I^{er} aurait donné à Charlemagne et à ses successeurs le droit de désigner les papes futurs : G. RAUSCHEN, *Die Legende*, éd. cit., p. 103 (ch. 16-21). Cf. *Die falschen Investitursprivilegien*, éd. Claudia MÄRTL, Hannover, Hahnsche Buchhandlung, 1986 (MGH Fontes iuris Germanici antiqui in usum scholarum separatim editi 13), p. 145 (ch. 54-58). Ces faux privilèges dateraient de la période allant du milieu des années 1080 jusqu'au tout début du XII^e siècle : *ibid.*, p. 76. En France, le premier témoignage de la connaissance des faux privilèges antigrégoriens est fourni par la *Panormia* d'Yves de Chartres (1093/5) : Robert FOLZ, *Le souvenir et la légende de Charlemagne dans l'Empire germanique médiéval. Thèse principale pour le doctorat ès lettres présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris*, Paris, (les) Belles Lettres, 1950, p. 132. Pour dater la *Descriptio*, nous proposons donc la fin de la fourchette chronologique établie par Levillain. C'est Anne Latowsky qui a mis en lumière la dépendance de la *Descriptio* par rapport au passage cité de la collection des faux-privilèges : Anne A. LATOWSKY, *Emperor of the World. Charlemagne and the Construction of Imperial Authority, 800-1229*, Ithaca – London, Cornell University Press, 2013, p. 94-95. Malheureusement, elle n'a pas utilisée la nouvelle édition critique des faux privilèges et elle ne s'est donc pas fondée sur la datation, pourtant justifiée, de Märkl.

On ne dispose que de quelques manuscrits de ce texte⁵³, dont l'influence est restée plutôt limitée avant la canonisation de Charlemagne, qui survint en 1165. En profitant de l'impact de cet événement majeur, mais aussi de la popularité croissante de la chronique de Pseudo-Turpin (nettement visible à partir du dernier tiers du XII^e siècle), la *Descriptio* s'est intégrée de plus en plus à la tradition historique concernant Charlemagne. Parmi les témoignages de son influence multiforme, nous n'évoquerons ici que ceux qui impliquent l'histoire des « déserteurs » relégués dans le servage héréditaire par Charlemagne. Au sein de cet ensemble, la *Vita Karoli Magni* anonyme (titre complet : *De sanctitate meritorum et gloria miraculorum beati Karoli magni ad honorem nominis Dei*) est le texte qui attire le plus l'attention⁵⁴. Cette œuvre hagiographique, écrite vers 1165 (ou pendant les années 1170) sur l'ordre de Frédéric Barberousse, contient en effet dans son livre II le texte de la *Descriptio* depuis son début jusqu'au passage relatant l'arrivée des reliques à Aix-la-Chapelle⁵⁵. Les manuscrits de cette *Vita* réalisés aux XII^e et XIII^e siècles sont originaires d'Aix-la-Chapelle et de localités relativement proches de ce lieu (Cologne, Andernach)⁵⁶. mais dès le début du XIII^e siècle l'influence de ce texte est également observable en Alsace, comme l'attestent les *Annales Marbacenses* qui contiennent, entre autres, le passage concernant la sanction des « déserteurs » de l'armée de Charlemagne⁵⁷.

⁵³ G. RAUSCHEN, *Die Legende*, éd. cit., p. 100–101 ; F. CASTETS, « Iter », art. cit., p. 418 et 427, n. 1 ; Jacques NOTHOMB, « Manuscrits et recensions de l'*Iter Hierosolimitanum Caroli Magni* », *Romania*, n° 56 (1930), p. 191–211, ici p. 193–200 ; Auguste MOLINIER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine*, 2 vol., Paris, Plon, 1885–1886, vol. II, p. 180–186, ici p. 184. Je n'ai pas eu accès à la thèse de Marc du Pouget qui a préparé l'édition critique de la *Descriptio* : Marc du POUGET, *Recherches sur les chroniques latines de Saint-Denis. Commentaire et édition critique de la Descriptio Clavi et Corone Domini et de deux autres textes relatifs à la légende carolingienne*. Paris, 1977 (Thèse : École nationale des Chartes). Je n'ai pas pu consulter non plus une autre édition du texte latin et la traduction italienne qui l'accompagne, parues dans Federica MONTELEONE, *L'anonimo di Saint-Denis. Una fortunata storia di reliquia*, Bari, Edipuglia, 2012 (Documenti e studi. Dipartimento di scienze dell'antichità dell'Università di Bari 53).

⁵⁴ La *Vita Karoli Magni* (l. II, ch. 7) répète à la lettre les propos cités de la *Descriptio*. G. RAUSCHEN, *Die Legende*, éd. cit., p. 51 (ch 4–11) : le passage en question de la *Vita Karoli Magni*. Cf. *supra*, n. 51.

⁵⁵ Sur la date de la *Vita Karoli Magni*, voir G. RAUSCHEN, *Die Legende*, op. cit., p. 3 ; Adalbert HÄMEL, « Die Entstehungszeit der Aachener Vita Karoli Magni und des Pseudo-Turpins », *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, n° 32 (1942), p. 243–253 ; R. FOLZ, *Le souvenir*, op. cit., p. 214–221 et 235 ; IDEM, *Corrections et additions*. Genève, Slatkine, 1973, p. 4. (Il s'agit d'une annexe publiée à la suite de la réimpression du livre précédemment cité de Robert Folz.)

⁵⁶ Sur les manuscrits de la *Vita Karoli Magni*, voir G. RAUSCHEN, *Die Legende*, op. cit., p. 5–15 ; R. FOLZ, *Le souvenir*, op. cit., p. 235–237, 286 et p. 470–471, n. 18.

⁵⁷ *Annales Marbacenses qui dicuntur. Cronica Hohenburgensis cum continuatione et additamentis*

Le volumineux *Chronicon* de l'ancien trouvère devenu moine cistercien, Hélinand de Froidmont a ouvert une voie nouvelle à la diffusion de ce passage de la *Descriptio*. Cette vaste compilation historique du premier tiers du XIII^e siècle fournit ainsi un résumé de la *Descriptio* et y insère également deux citations textuelles tirées de cette œuvre. Sa source immédiate étant la *Vita Karoli Magni* anonyme, le compilateur entoure son résumé de la *Descriptio* de certaines informations de la chronique du Pseudo-Turpin⁵⁸. L'œuvre d'Hélinand est ainsi la première des compilations « d'histoire générale » intégrant les textes de la tradition légendaire de Charlemagne. En tout cas, l'intérêt du compilateur pour ces sujets a sans doute été éveillé par la chronique du Pseudo-Turpin, qui était bien connue à l'époque, plutôt que par la *Descriptio* : en commençant son résumé de celle-ci, Hélinand s'étonnait en effet que ce texte ne soit pas connu *apud Latinorum*⁵⁹.

L'influence directe du *Chronicon* d'Hélinand de Froidmont aurait pu être très limitée⁶⁰, mais l'un de ses lecteurs n'était autre que Vincent de Beauvais,

Neoburgensibus, éd. Hermann BLOCH, Hannover – Leipzig, Hahn, 1907 (Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum ex MGH recusi 9), p. 13 (ch. 13–19). Sur la date éventuelle du texte (vers 1210), voir *ibid.*, p. VIII–XII.

⁵⁸ HELINANDI FRIGIDIMONTIS « Chronicon », dans *Patrologiae cursus completus ...*, *Series latina*, éd. Jacques-Paul MIGNE, CCXXII vol., Paris, 1844–1864, vol. CCXII, col. 844B–C : ... *mox rex edictum proposuit, ut omnes, qui possent arma ferre, irent secum contra paganos ; et qui non iret, ipse et filius ejus servus quatuor nummorum esset.* (Au lieu de *nummorum*, on trouve *annorum* dans la *Patrologie latine*. Il s'agit évidemment de l'une des nombreuses fautes d'impression de cette collection pourtant incontournable. Nous l'avons corrigée à l'aide de l'édition du *Speculum maius* de Vincent de Beauvais voir *infra*, n. 61.) Cf. *supra*, n. 51. En ce qui concerne les deux citations textuelles de la *Descriptio*, elles se retrouvent également dans la *Vita Karoli Magni* : HELINANDI FRIGIDIMONTIS « Chronicon », éd. cit., vol. CCXII, col. 844A–B. Cf. G. RAUSCHEN, *Die Legende*, éd. cit., p. 49 (ch. 19–28) = p. 106 (ch. 34) – 107 (ch. 4) ; *ibid.*, p. 50 (ch. 8–16) = p. 107 (ch. 20–28). Malheureusement, le compilateur cistercien efface les différences entre la *Descriptio* et la *Vita Karoli Magni* en réalisant son résumé de l'histoire légendaire de la « croisade » de Charlemagne, mais il reste tout de même un indice qui nous révèle la source directement utilisée par Hélinand concernant ce point précis de sa vaste compilation. Tout comme dans la *Vita* anonyme, cette histoire se termine chez Hélinand à Aix-la-Chapelle – elle néglige donc la deuxième translation des reliques, effectuée de cette ville à Compiègne. Or, à la différence de l'auteur de la *Vita Karoli Magni* (travaillant sans doute à Aix ou à la cour impériale), le moine cistercien de Froidmont n'avait aucun intérêt à passer sous silence la deuxième translation. Sur la vie du compilateur et sur la date de son *Chronicon*, voir Gillette TYL-LABORY, « Hélinand de Froidmont », dans *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Age*, op. cit., p. 666–668.

⁵⁹ HELINANDI FRIGIDIMONTIS « Chronicon », éd. cit., vol. CCXII, col. 846C : *Mirum valde est, quod de toto hoc itinere Caroli Jerosolymitano, in quo tam praeclarum opus factum est, ut est acquisitio terrae Jerosolymitanae et tanta miracula quere per has reliquias facta sunt, nihil omnino apud Latinorum chronographos adnotatum reperitur.*

⁶⁰ Sur l'impact directe de cette compilation, voir G. TYL-LABORY, « Hélinand de Froidmont »,

ce compilateur dominicain du milieu du XIII^e siècle qui s'était fixé l'objectif de rassembler les informations de toutes les branches connues du savoir en vue de la compilation d'un manuel, le *Speculum maius*, destiné à l'usage des frères prêcheurs. Dans le *Speculum historiale* (qui constitue la partie historique de la compilation), les œuvres d'histoire conçues ou utilisées par les cisterciens étaient des sources privilégiées pour Vincent de Beauvais, qui a repris une bonne partie des informations d'Hélinand, y compris le passage sur la sanction des « déserteurs » de l'armée de Charlemagne⁶¹. Ce choix du compilateur dominicain était d'autant plus déterminant pour la dissémination des informations de la *Descriptio* que le *Speculum historiale* est devenu l'une des principales sources de la connaissance historique en Occident latin à partir de la deuxième moitié du XIII^e siècle et ce jusqu'au début du XVI^e siècle⁶².

L'influence de la traduction française de la *Descriptio*, préparée pendant les toutes premières années du XIII^e siècle, ne s'est pas avérée importante en elle-même : l'on ne dispose que cinq manuscrits existants de ce texte⁶³. (Dans le même temps, le traducteur, un certain Pierre de Beauvais, signale les limites de la diffusion de la *Descriptio*, ce qu'a également fait son contemporain Hélinand de Froidmont qui travaillait dans le même diocèse⁶⁴.) Cependant, au début de ce siècle, la chronique du Pseudo-Turpin a également fait l'objet d'au moins six traductions françaises dont la plus influente, la version dite « Johannes » (terminée

art. cit., p. 666–667.

⁶¹ VINCENTI BURGUNDI [sic]... *Bibliotheca Mundi seu Speculum Maior* [sic], 4 vol., Duaci, 1624, vol. IV : *Speculum historiale* (l. XXIV, ch. 4), p. 963–964 : ... *mox Rex edictum proposuit, ut omnes qui possent arma ferre, irent secum contra paganos, et qui non irent, ipse et filij eorum servi quatuor nummorum essent*. Sur la raison d'être de la compilation, le processus de son élaboration et les sources cisterciennes de Vincent de Beauvais, voir Monique PAULMIER-FOUCART – Marie-Christine DUCHENNE, *Vincent de Beauvais et le Grand Miroir du monde*, Turnhout, Brépols, 2004 (Témoins de notre histoire), p. 10–14, 17–19 et 40–42.

⁶² *Ibid.*, p. 77 et 105–114.

⁶³ Sur les manuscrits du texte, voir Ronald L. WALPOLE, « Charlemagne's Journey to the East. The French Translation of the Legend by Pierre de Beauvais », *University of California Publications in Semitic Philology*, n° 11 (1951), p. 433–456, ici p. 438–444 ; IDEM, « Two Notes on Charlemagne's Journey to the East. The French Translation of the Latin Legend by Pierre of Beauvais », *Romance Philology*, n° 7 (1953–1954), p. 130–142, ici p. 130 et 135. Sur la vie et l'œuvre du traducteur, voir encore Max L. BERKEY Jr., « Pierre de Beauvais. An Introduction to His Works », *Romance Philology*, n° 18 (1964–1965), p. 387–398, ici p. 392–394. La traduction du passage en question : R. WALPOLE, « Charlemagne's Journey to the East », art. cit., p. 446 (ch. 3, lignes 30–33) : *Quant li roys oï ce, il fist par toute France crier que tout cil qui porroient armes porter et avec lui n'iroient, devoient .iiii. deniers de lor chief a tos jors mais, et il et lor ligniee, celle qui ert presente et a venir*.

⁶⁴ *Ibid.* p. 445 (ProL., lignes 3–4) : *Voirs est que plusors qui volentiers oient de Charle ne sevent nient de la voie qu'il fist outre mer*.

en 1206), a parfois été recopiée dans les mêmes milieux que la traduction de Pierre de Beauvais, dont le résumé a ensuite été intégré dans le prologue de la version « Johannes » du Pseudo-Turpin⁶⁵. C'est peut-être grâce à cette version que les informations de la *Descriptio* ont définitivement trouvé leur place dans la chronologie de l'histoire légendaire de Charlemagne (l'expédition d'Outre-Mer précédait ainsi les expéditions ibériques qui sont l'objet de la chronique du Pseudo-Turpin). Ainsi, c'est dans cet ordre que ces légendes figurent tant dans la compilation de Vincent de Beauvais (pour qui l'histoire de « la croisade » de Charlemagne n'était plus une information inouïe) que dans les *Grandes Chroniques de France*. Primat (le moine de Saint-Denis, premier compilateur de cette vaste entreprise historique) a pu connaître la traduction « Johannes » de la chronique du Pseudo-Turpin dans sa version dotée du prologue qui résumait l'essentiel de la *Descriptio*, mais il a traduit le texte original de la *Descriptio*⁶⁶. Après plusieurs versions abrégées, l'histoire des « déserteurs » de l'armée de Charlemagne, a été donc incluse en intégralité dans la compilation officielle de cette histoire « nationale » et monarchique qu'était les *Grandes Chroniques de France*.

Résumons donc nos résultats en ce qui concerne le sujet principal de cette étude ! Pour la génération de Simon de Kéza, la conception du refus du service d'ost en tant qu'une des origines du servage s'est répandue dans les régions septentrionale et centrale du Royaume de France ainsi qu'aux confins occidentaux de l'Empire, notamment dans les parties centrale et inférieure de la vallée du Rhin. Parmi les textes cités par Henri Lemaître et Jenő Szűcs en tant que sources de cette conception, le *Gui de Bourgogne* ne représente absolument pas les premiers temps de celle-ci. Il est toutefois remarquable dans la mesure où il témoigne de la popularité croissante de la conception, au lendemain de l'intégration du résumé de la *Descriptio* à la traduction « Johannes » de la chronique du Pseudo-Turpin. Philippe de Beaumanoir a, quant à lui, greffé une idée déjà répandue dans les

⁶⁵ *The Old French Translation of the Pseudo-Turpin Chronicle. A Critical Edition*, éd. Ronald N. WALPOLE, Berkeley – Los Angeles – London, University of California Press, 1976, p. 1–7 (sur le rapport entre la tradition textuelle de la traduction réalisée par Pierre de Beauvais et celle du « Johannes ») ; le passage en question intégré au prologue du « Johannes » : *ibid.*, p. 132 (ch. 3, lignes 10–12) : *Lors manda par tote France et comenda qu'il s'apareillassent d'aler en ost après lui, et qui n'i iroit, il seroit sers, et il et si oi, a toz jorz*. La date du « Johannes » indiquée par le traducteur (1206) : *ibid.*, p. 130 (Prol., lignes 7–9).

⁶⁶ *Les Grandes Chroniques de France*, éd. Jules VIARD, 9 vol., Paris, Société de l'Histoire de France – Honoré Champion, 1920–1953, vol. III, (*Charlemagne*) (ch. 5.), p. 169–170 : *Tantost fist crier par tout le royaume de France que tuit cil qui armes porroient porter, et viell et jone, s'apareillassent d'aler ovec lui es parties d'Orient contre les Sarrazins. Après ce, commanda que tuit cil qui à ce commandement ne vorroient obeir, rendissent toz jors mais, il et lor hoir, iiii deniers de lor chiés par non de servage*. Sur Primat et son travail, voir G. TYL-LABORY, « (Grandes) Chroniques de France », dans *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Age*, op. cit., p. 296–298.

régions centrales du Royaume de France (comme l'attestent le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais et la première version des *Grandes Chroniques de France*) à la conception d'origine stoïcienne de la création du gouvernement. Enfin, l'auteur anonyme des deux versions du *Renart le Contrefait* s'est moqué d'une idée qui était entre temps devenue monnaie courante pour une part relativement large de la société. László Veszprémy, qui a pris pour la première fois en considération les textes de l'histoire légendaire de Charlemagne en tant que sources éventuelles de Simon de Kéza, a parlé des « exemples français et catalans » de l'origine du servage mentionnée ci-dessus. Ses propos surestiment nettement l'importance du « fil catalan » de cette conception, qui est indéniablement d'origine française ; lorsqu'elle est attestée pour la première fois en Catalogne, c'est-à-dire pendant le XIV^e siècle, l'histoire des « déserteurs » de l'armée de Charlemagne apparaît également dans la lointaine Islande, comme en témoigne la version développée de la *Karlmagnús saga*⁶⁷.

Etant donné le rayonnement de l'idée en question au milieu du XIII^e siècle (il s'agit d'une influence bien plus large que Jenő Szűcs le pensait), nous nous posons la question de savoir s'il était vraiment nécessaire, pour le chroniqueur hongrois, de visiter la Franche-Comté et la Bourgogne afin de prendre connaissance de cette conception concernant l'origine du servage ? Cette éventuelle visite du chroniqueur a été suggérée par les historiens, notamment par Sándor Eckhardt et Jenő Szűcs, car Simon de Kéza semblait connaître nombreux détails concernant ces régions. En parlant de la première campagne occidentale d'Attila, il fournit dans ses *Gesta Hungarorum* cet itinéraire du grand roi des Huns (ch. 11) : *A loco autem illo [scil. Basilea] [Ethele] egressus obsedit Argentinam civitatem... Amoto autem de loco illo suo exercitu Luxovium, Bizantium, Chalon, Masticoniam, Lingonensem et Lugdulum Burgundiae destruxit civitates* (et, après tout cela, c'est descendens... iuxta Rodanum que le chroniqueur trace la suite de l'itinéraire vers la Catalogne qu'il confonde avec *Catalaunum*)⁶⁸. Sándor Eckhardt a identifié (pour l'historiographie hongroise) les villes énumérées par Simon de Kéza dans le passage cité. Tout en remarquant que le *Chalon* de ce passage est le premier mot en français dans un texte écrit en Hongrie, Eckhardt a affirmé que les villes suivent « dans un ordre géographique exact ». Selon lui, soit Simon de Kéza a

⁶⁷ *Karlmagnús saga. The saga of Charlemagne and His Heroes*, trad. et intr. Constance B. HEATY, 3 vol., Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1975-1980 (Mediaeval Sources in Translation 13, 17, 25), vol. I [Parts I-III], p. 18-23 (sur la tradition des manuscrits), vol. III [Parts V-X], p. 331-332 (Part X, ch. 2 : la traduction du passage en question). (Ne connaissant pas le vieux norrois, j'étais obligé de recourir à cette traduction anglaise.)

⁶⁸ *SRH*, vol. I, p. 153 (ch. 4 et 9-11). La route empruntée tout au long du Rhône par l'armée d'Attila : *ibid.*, p. 153 (ch. 11-12).

visité ces régions en personne, soit il a été informé par un Français⁶⁹. Jenő Szűcs a pour sa part opté sans équivoque en faveur de la première possibilité (d'après le titre de *Gui de Bourgogne*, cet historien a pris la Bourgogne pour le berceau de l'idée sur l'origine en question du servage)⁷⁰.

Pourtant, les villes citées ne se suivent pas « dans un ordre géographique exact ». Le *Lingonensis* du chroniqueur est bien identique à Langres (comme l'a pensé Sándor Eckhardt), mais cette ville ne se trouve absolument pas entre *Masticonia* (Mâcon) et *Lugdulum* (Lyon), c'est-à-dire sur le bord de la Saône ; elle se situe à l'extrême Sud de la Champagne. De plus, on peut se rendre de *Luxovium* (Luxeuil) à Chalon(-sur-Saône) soit par Besançon (*Bizantia*), soit par Langres, mais il n'est pas logique de passer par chacune de ces deux villes si l'on cherche la route la plus rapide. Un auteur peut commettre une erreur de cette sorte en suivant un itinéraire écrit, mais nous ne pouvons pas admettre qu'elle ait été commise par quelqu'un qui a visité personnellement ces régions.

S'il n'a pas recueilli cette conception au bord de la Saône, comment Simon de Kéza a-t-il pu en prendre connaissance ? Un *scholaris* français ou allemand (dans ce cas, ce dernier serait issu des régions rhénanes) a pu par exemple transmettre cette conception au chroniqueur hongrois dans une université d'Italie du Nord, ou bien ce dernier a pu emprunter cette idée à la compilation de Vincent de Beauvais, dont la connaissance a été véhiculée par le réseau de l'Ordre des Prêcheurs et qui est de cette façon devenue assez vite accessible aux lettrés de l'Occident latin – dans l'hypothèse où Simon aurait découvert cette conception en dehors des frontières de son pays natal.

3) Bien avant les *Gesta Hungarorum* de Simon de Kéza, Aubri de Troisfontaines a déjà lié les Hongrois à l'idée de la sanction du refus du service militaire comme l'une des origines du servage. Dans son récit de la défaite historique subie par les Hongrois païens à Lechfeld (955), ce chroniqueur cistercien présente un étrange mélange de deux informations de l'historiographie médiévale hongroise, puisqu'il mentionne les sept chefs (*duces / capitanei / principales personae*) des Hongrois païens et les sept survivants hongrois d'une bataille perdue (l'ennemi vainqueur leur aurait coupé les oreilles et les aurait renvoyés dans cet état effroyable afin de décourager les futures incursions hongroises en terre allemande – déshonorées à jamais, ces personnes auraient été dépossédées de leurs femmes, enfants et biens, et auraient dû finir leurs jours

⁶⁹ Sándor ECKHARDT, « A pannóniai hún [sic] történet keletkezése [La création de l'histoire (hongroise) des Huns] », *Századok*, n° 61–62 (1927–1928), p. 465–491 et 605–632, ici p. 621–623.

⁷⁰ J. Szűcs, « Társadalomelmélet », art. cit., p. 575–580 et 586. Dans la version anglaise, Szűcs résume ce passage mais il n'entre pas dans les détails : IDEM, « Theoretical Elements », art. cit., p. II.

reléguées à la marge de la société hongroise)⁷¹. Selon la compilation d'Aubri, en retournant dans le pays, l'un des sept survivants hongrois de cette défaite est devenu roi, et les sept survivants ont réduit en servage toutes les personnes qui n'avaient pas suivi les autres dans la bataille fatidique. Pour le chroniqueur cistercien, les deux couches principales de la société hongroise de son époque seraient composées des descendants des sept survivants hongrois de la défaite d'une part (ceux-ci forment la noblesse) et des rejetons des personnes réduites en servage à cette occasion d'autre part (ceux-ci seraient identiques aux serfs hongrois)⁷². Il est évident qu'Aubri ou son informateur (peut-être un cistercien français qui aurait visité les monastères hongrois de l'Ordre dans l'entourage de l'abbé de Troisfontaines, en 1233/4⁷³) ont gravement confondu les informations reçues (qu'elles aient été entendues lors de conversations avec les confrères hongrois ou lues au dans une chronique de ce pays) de (ou bien en) Hongrie. En tout état de cause, Aubri de Troisfontaines nous a transmis l'idée que c'était en refusant le service militaire que les ancêtres des serfs hongrois ont perdu leur liberté innée.

Sujet principal de cette étude, la conception mentionnée était-elle donc présente en Hongrie bien avant Simon de Kéza ? En se penchant sur le passage cité d'Aubri, Jenő Szűcs a répondu de manière négative. Selon lui, Aubri de Troisfontaines (ou son informateur français) a appliqué une idée française (celle concernant les « déserteurs » de l'armée de Charlemagne) aux informations reçues de Hongrie⁷⁴. L'historien hongrois a rappelé le fait qu'avant Simon de

⁷¹ Les sept chefs se retrouvent dans tous les textes de l'historiographie hongroise du Moyen Âge, notamment tout au long des *Gesta Hungarorum* de l'ancien Notaire Anonyme du roi Béla III (1172–1196), qui travaillait vers 1200, chez Simon de Kéza (ch. 26 à 42) et dans la « compilation de chronique du XIV^e siècle » (celle-ci véhiculait bon nombre de textes plus anciens) (ch. 25 à 62, surtout ch. 27 à 34). Quant aux sept survivants d'une défaite, ils apparaissent seulement dans la « compilation de chronique du XIV^e siècle » (ch. 36).

⁷² « *Chronica ALBRICI MONACHI TRIUM FONTIUM a monacho monasterii Hoiensis interpolata* », éd. Paul SCHEFFER-BOICORST, Hannoverae, Hahn, 1874, (MGH. SS. XXIII), p. 767 (ch 7–11) (*ad annum 957*) : *Et de illis septem Ungaris, qui remanserunt, unus ex eis factus est rex. Hii venientes in terram suam totum populum, qui non exierat cum eis ad bellum, in servitutum redegerunt ; qui autem de istis septem nati sunt, ipsi sunt modo viri nobiles in terra Ungarie, quamvis eorum nobilitas magne servituti subiaceat.*

⁷³ Bálint HÓMAN, *A Szent László-kori Gesta Ungarorum XII-XIII. századi lezármazói. Forrástanulmány* [La filiation textuelle du *Gesta Hungarorum* écrit sous le règne de saint Ladislas (1077–1095)], Budapest, Magyar Tudományos Akadémia, 1925, p. 25. C'était en 1232 qu'Aubri a commencé à écrire sa chronique et il travaillait encore vers 1251/2. Voir Régis RECH, « Albericus of Troisfontaines », dans *Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, Leiden – Boston, 2010, p. 23.

⁷⁴ J. Szűcs, « Társadalomelmélet », art. cit., p. 586-589. L'auteur n'a pas intégré ce passage à la version anglaise de son étude.

Kéza, personne (en tout cas, dans les textes qui nous sont parvenus) ne parlait de cette idée en Hongrie, alors qu'il y avait trois auteurs du début et du milieu du XIII^e siècle qui connaissaient bel et bien l'autre idée sur l'origine du servage dans ce pays, à savoir celle selon laquelle les serfs sont les descendants des peuples soumis par les Hongrois lors de la conquête du bassin des Carpates⁷⁵. C'était donc cette idée traditionnelle qui expliquait l'origine du servage en Hongrie. Cependant, pour Simon de Kéza, la conception de ses prédécesseurs n'était valable que pour la catégorie des serfs qui n'étaient pas des Hongrois « de souche » car, dans le cadre de sa conception ethnciste, les serfs parlant le Hongrois comme langue maternelle devaient avoir une autre origine que le chroniqueur aurait puisé directement dans la littérature épique française.

Dans sa réfutation de la position de Jenő Szűcs, György Györffy a vu dans le passage d'Aubri de Troisfontaines cité plus haut la preuve que la conception selon laquelle le refus du service militaire était la cause originelle du servage était connue en Hongrie bien avant Simon de Kéza. Györffy s'est demandé si Simon de Kéza avait vraiment deux conceptions différentes sur les origines du servage de Hongrie. Selon cet historien, Simon aurait hérité la conception mentionnée de l'un de ses prédécesseurs hongrois (notamment de celui qui a travaillé au début des années 1270). Si on suit la logique de Györffy (malheureusement, sa remarque est assez sommaire), Simon de Kéza aurait repris sans trop de réflexion cette idée, tandis que l'autre conception (concernant les serfs qui n'étaient pas des Hongrois « de souche ») aurait été sa contribution personnelle au sujet (dans le contexte de ce débat, Györffy a ignoré les trois textes qui véhiculaient en Hongrie cette autre conception sur l'origine du servage, même s'il les a sans doute connus)⁷⁶.

L'argumentation de György Györffy semble être d'autant plus fragile qu'il ignorait également un des principaux résultats de Jenő Szűcs concernant Simon de Kéza. Szűcs a mis en exergue, d'une façon tout à fait convaincante, le rôle fondamental joué par la distinction entre la *pura Hungaria* et les personnes d'origine étrangère dans la conception globale (une conception foncièrement ethnciste) de Simon. Étant donné que les deux groupes sont composés à la fois de nobles et de serfs, Simon de Kéza avait besoin de deux explications sur les origines des serfs habitant la Hongrie (tout comme la même conception globale

⁷⁵ *Ibid.*, p. 588, n. 63. Il s'agit 1) du Notaire Anonyme (voir *supra*, n. 71), 2) du dominicain Richard (*Riccardus*) qui a élaboré (au début de 1237) un rapport (*relatio*) sur la mission entreprise par ses confrères auprès des Hongrois vivant au bord de la Volga, et 3) de Thomas, archidiacre de Split, qui a terminé son *Historia Salonitana* vers le milieu des années 1260.

⁷⁶ György GYÖRFFY, *Krónikáink és a magyar őstörténet. Régi kérdések – új válaszok* [Nos chroniques et la préhistoire hongroise. Questions anciennes – nouvelles réponses], Budapest, Balassi, 1993, p. 188–193, surtout p. 189–190.

exigeait deux explications sur les origines de la noblesse hongroise). La structure de ses *Gesta Hungarorum* est marquée profondément par cette conception globale. Comme nous venons de le voir dans les premiers pages de cette étude, l'origine des serfs hongrois « de souche » est exposée au début des *Gesta Hungarorum* de cet auteur (ch. 7). Les serfs issus des peuples conquis sont passés en revue par l'auteur dans un *tractatus* à l'extrême fin de son œuvre (ch. 95-99). Les faits de la *pura Hungaria*, c'est-à-dire ceux des 108 *progenies* nobilières d'origine hongroise, sont l'objet des deux livres consacrés à l'histoire des Huns (l. I = ch. 7-23) et celle des Hongrois (l. II = ch. 24-75), tandis qu'un troisième livre (ch. 76-94) résume les histoires d'origine et les faits d'armes des familles nobles dont les ancêtres sont arrivés de l'étranger (selon une expression de la latinité hongroise, il s'agit des familles *advenae*)⁷⁷.

La critique formulée par György Györffy à l'encontre de Jenő Szűcs ne s'avère donc pas recevable si l'on examine ses remarques en détail. Pourtant, l'argumentation de Jenő Szűcs est essentiellement fondée sur une supposition, à savoir que le chroniqueur champenois a connu l'histoire des « déserteurs » de l'armée de Charlemagne. Où pourrions-nous trouver les traces de la connaissance de cette histoire dans la compilation volumineuse d'Aubri de Troisfontaines (une compilation dont il n'existe à ce jour aucune édition complète) ? La réponse est évidemment contenue dans les parties traitant du règne de Charlemagne (éditées il y a plus d'un siècle). Fait remarquable, Aubri donne (à travers de Gui de Bazoches) quatre résumés qui témoignent de sa connaissance de l'intrigue de la *Descriptio*, mais il ne mentionne ni les « déserteurs », ni la sanction par laquelle ils étaient punis selon la légende⁷⁸ : soit il ne les a pas trouvés dans le texte de Gui de Bazoches, soit il ne s'est pas intéressé à cet élément précis de l'histoire légendaire de Charlemagne. La deuxième hypothèse semble être la bonne car Aubri connaissait le *Gui de Bourgogne*, mais il n'a pas cité non plus la version de l'histoire des « déserteurs » qui se trouve dans cette chanson de geste⁷⁹. C'était donc

⁷⁷ Sur le rapport étroit existant entre la conception globale du chroniqueur et la structure de ses *Gesta Hungarorum*, voir J. Szűcs, « Társadalomelmélet », art. cit., p. 616-621 et 640-643. Dans la version anglaise, Szűcs résume ce passage mais il n'entre pas dans les détails : IDEM, « Theoretical Elements », art. cit., p. LXII-LXIII.

⁷⁸ « Chronica ALBRICI », éd. cit. (*ad annum 802*), p. 721 (ch. 5-36) ; *ibid.* (*ad annum 803*), p. 722 (ch. 8-37 et 40-49) ; *ibid.* (*ad annum 871*), p. 740 (ch. 22-27). Concernant Gui de Bazoches, voir Françoise GASPARRI, « Gui de Bazoches », dans *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Age*, op. cit., p. 582-583 ; Cristian BRATU, « Gui de Bazoches », dans *Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, op. cit., p. 741.

⁷⁹ André MOISAN, « Aubri de Trois-Fontaines à l'écoute des chanteurs de geste », dans *Essor et fortune de la Chanson de geste dans l'Europe et l'Orient latin. Actes du IX^e Congrès International de la Société Rencesvals pour l'Étude des Épopées Romanes, Padoue-Venise, 29 août - 4 septembre 1982*, éd. Alberto LIMENTANI et alii, Modena, 1984, p. 949-976, surtout p. 952 et 959.

d'une source hongroise (directe ou indirecte) que le compilateur cistercien a dû puiser la conception qu'il a appliquée aux informations confondues concernant les sept chefs des Hongrois païens et les sept survivants d'une bataille perdue par les mêmes Hongrois.

Comme nous venons de le voir, la diffusion de la *Descriptio* dans son berceau, c'est-à-dire en France du Nord et dans la vallée du Rhin, a changé de registre dans les années 1200-1220. Par conséquent, les informations de ce texte n'ont pu arriver en Hongrie que pendant la génération précédant la visite effectuée par l'informateur français d'Aubri dans ce pays. Le chroniqueur champenois nous a transmis une version plutôt aristocratique de la conception concernant l'origine du servage : selon cette version, c'étaient les sept chefs qui auraient pris la sanction à l'encontre des « déserteurs ». Bien que les chroniqueurs connus de la Hongrie des deux premiers tiers du XIII^e siècle aient été les champions de certaines fractions aristocratiques, on ne trouve pas cette version de la conception mentionnée ci-dessus dans leurs textes conservés. Cette idée a peut-être pris forme pour la première fois en Hongrie en dehors des cadres de la tradition historiographique, une ou deux génération(s) avant les *Gesta Hungarorum* de Simon de Kéza. Certes, celui-ci a effectivement pu approfondir ses connaissances « idéologiques » (en même temps que son savoir géographique ou linguistique) dans le cadre intellectuel ou social de l'une des universités de l'Italie du Nord, mais en relisant ses propos (formulés dans le prologue de ses *Gesta Hungarorum* et cités au tout début de cette étude) sur ses sources écrites qu'il aurait recueillies en Italie, en France ou en terre allemande, il apparaît que nous ne devons pas forcément les prendre à la lettre.

Résumé en hongrois – A tanulmány magyar nyelvű összefoglalása**A magyar jobbágyság eredete Kézai Simon szerint : francia elmélet vagy a római jog hatása?**

Kézai a „nemzeti” szolgaság kialakulásával „hun-magyar alkotmánytanának” végén foglalkozik. Itt arról esik szó, hogy a *communitas* hadba hívó *edictum*át ok nélkül figyelmen kívül hagyókat kivégezték vagy száműzték, vagy pedig szolgaságba taszították. Szűcs Jenő Kézai nézeteiről írt tanulmányában rámutatott Simon mester elméletének néhány francia párhuzamára, és azok nyomán arra következtetett, hogy ez az elképzelés francia eredetű. Szűcs Henri Lemaître 1914-es rövid írásának példatárát, vagyis két *chanson de geste* három szöveghelyét és Philippe de Beaumanoir *Coutumes de Beauvaisis*-ének egyik gondolatmenetét vonta be a kérdés vizsgálatába. Az irodalmi alkotásokban arról esik szó, hogy Nagy Károly a hadbavonlást megtagadókat örökletes szolgaságra vetette, a clermont-i *bailli* pedig műve két pontján sorolja fel a jobbágyság kialakulásának okai között a katonai szolgálat megtagadását. A Kézai, illetve Beaumanoir által írtakat Szűcs szerint „a motívumok egész egymással szerves kapcsolatban álló szerkezete rokonítja.” Az öt „motívumot” (és a két szerzővel kortárs, Beaumanoirhoz hasonlóan francia Jean de Meun a *Rózsaregény* „folytatásában” írt hasonló megjegyzéseit) megvizsgálva arra következtethetünk, hogy az eredendő emberi szabadság elvesztését a bűn megjelenésével nembelileg magyarázó két francia szerző között több a hasonlóság, mind az egyetlen népen belüli szolgaság kialakulásáról író Kézai és a francia jogász szövege között. A franciáknál a bűn azonnal kiváltja a hierarchia – benne az uralkodón túl a nemesség – kialakulását, míg Kézainál az első előjárók feltűnése a szabad harcosok közösségében nem jár az eredendő szabadság vesztével. Szűcs is elismerte, hogy Beaumanoir „monarchista” és Kézai „republikánus” politikai modellje számos eltérést vont maga után, ám nem vette észre, hogy míg a francia szerző a helyi jobbágyság különböző státusú csoportjainak alkotott eredettörténetet, és így a hadba vonulás megtagadása csak e magyarázatok egyike lehetett, addig Kézai szándékosan redukálta a nemesek és szolgák dichotómiájára az általa elképzelt ősi magyar társadalmat – vagyis az eltérés közöttük szerkezeti jellegű is. Szűcs joggal észlelte a magyar szolgaság eredetére Kézai által adott magyarázat francia eredetét, ám a magyar *gesta*író és Beaumanoir között vélt szoros elméleti kapcsolat tézise nem tartható. Mivel a két említett *chanson de geste* alig volt ismert, és Beaumanoir *coutumier*-jét is minőségi – nem hatástörténeti – szempontból emelte ki a szakirodalom, így a Szűcs által kiaknázott csekély anyag csak a probléma azonosítását tette (volna) lehetővé.

Szűcs Jenő tanulmányával szemben a szakirodalomban három kihívás jelent meg. 1.) Gerics József szerint az említett elméletet Kézai nem francia forrásból, hanem Gaius *Institutioneseiből* vette. Ez a jogi tankönyv azonban eredeti

szövegében 1816-ban vált csak hozzáférhetővé. 2.) Paul Freedman nyomán Veszprémy László hívta fel a figyelmet arra, hogy a szolgaság kialakulásának ez az elképzelése feltűnik katalán szövegekben, valamint a Nagy Károly legendás ibériai hadjáratairól írt Pszeudo-Turpinus krónikában is. E katalán példák azonban Kézai művénél későbbiek, a Pszeudo-Turpinus pedig a Kézainál olvashatónak az ellenkezőjét állítja. Freedman azonban hivatkozik arra a 11. szd. végi, vélhetően saint-denis-i eredetű műre (*Descriptio qualiter Karolus Magnus clavum et coronam Domini a Constantinopoli Aquisgrani detulerit qualiterque Karolus Calvus hec ad Sanctum Dyonisium [sic] retulerit*), amely a legkorábbi ismert szöveggént valóban említi e szankciót. E szöveg a Kézait megelőző nemzedékre a Francia Királyság északi és középső részén, valamint a Birodalom Középső- és Alsó-Rajna-vidéki területein eléggé ismert volt, és bekerült Beauvais-i Vince Európa-szerte használt történelmi kompilációjába is. Kézainak tehát nem kellett azt megismerendő burgundiai utazást tenni, annál is kevésbé, mert a Szűcs Jenő által annak bizonyítására felhozott adatok éppen azt tanúsítják, hogy a magyar krónikás nem járhatott a Saône-völgyében. 3.) Györffy György hívta fel a figyelmet Albericus troisfontaines-i szerzetes krónikájának arra a megjegyzésére, amelyben a „hétmagyart” a Lech-mezei csata utáni gyászmagyarokkal keverő krónikás szerint a vereség után hazatérő „hétmagyar” szolgaságra vetette mindazokat, akik nem voltak hajlandók elkísérni őket hadjárataikra. Szűcs Jenő szerint a ciszterci szerző a francia elképzelést vetítette rá a magyar anyagra, míg Györffy György ebből az adatból arra következtetett, hogy Albericus működése idejére (1232-1251/2) ez az elképzelés már meghonosodott nálunk. Nos, Albericus ismeri a *Descriptio* lényegét, mégsem említi műve Nagy Károllyal foglalkozó részében a szóban forgó felfogást. Ha pedig ott nem ír erről, akkor a magyar történet kapcsán nyilván magyar forrásból merítette azt.

Index des noms et des lieux

A

- Abaujvár, château en Hongrie : 44
Accurse Mainier, ambassadeur français à Venise (1499–1503) : 132-133
Adémar de Chabannes, moine bénédictin et chroniqueur français (989–1034) : 73-74, 77, 79-80
Adriatique, mer : 25-27, 32-34, 36, 42-43, 46, 51-52, 55-56, 58-60, 62, 64, 69
Agnès de Châtillon ou Agnès d'Antioche, reine de Hongrie (1172–1184) : 155
Agnès, fille de Baudouin IV, comte de Hainaut (1140/45–1174) : 154
Aix-la-Chapelle : 174-176
Alains : 60
Albéric ou Albert d'Aix, chroniqueur allemand (xii^e s.) : 48, 51, 59, 61
Alessandro Farnèse, cardinal (1534–1589) : 118
Alexandre de Telese, abbé et chroniqueur italien (†1143) : 67
Alexandre le Grand, roi de Macédoine (336 av. J.-C. – 323 av. J.-C.) : 85, 88, 90-91, 93, 96-97, 99
Alexandre VI, pape (1492–1503) : 130
Alexis I^{er} Comnène, empereur byzantin (1081–1118) : 26-27, 36-38, 41-43, 45, 47, 50-51, 58-66
Alix de Namur, comtesse de Hainaut († 1169) : 154
Álmos, frère du Coloman, roi de Hongrie (†1127) : 31, 33, 35-36, 43-46, 67
Alpes : 130
Alphonse V, roi du Portugal et des Algarves (1438–1481) : 116, 120
Alphonse X, roi de Castille et de León (1252–1284) : 94, 154
Alsace : 154, 175
Amalfi, ville en Italie : 53
Amalfred, abbé de Saint Cybard d'Angoulême (xi^e s.) : 74
André I^{er}, roi de Hongrie (1046–1060) : 76-77
André II, roi de Hongrie (1205–1235) : 6, 53, 91, 143, 147-149, 153-156
Andrea Dandolo, doge de Venise (1343–1354) : 53
Angevins, dynastie : 55, 83, 89, 115
Angleterre : 14-15, 84, 87-88, 91, 94, 106-108, 118, 120, 130, 136-137
Anjou : 16, 18-20
Annalista Saxo, chroniqueur allemand (xii^e s.) : 46-47
Anne Comnène, fille de l'empereur byzantin Alexis I^{er}, (1083–1153) : 26, 37, 39, 58, 60, 63, 65
Anne de Bretagne, reine de France (1491–1514) : 128, 130, 135-136
Anne de Foix, reine de Hongrie (1502–1506) : 8, 127-129, 131, 135-136, 138-140
Anonyme de Bari ou Anonymus Barensis, chroniqueur italien (xii^e s.) : 26, 42, 58, 65, 67
Anonymus / Anonyme de Hongrie, notaire de Béla III, roi de Hongrie (xii^e s.) : 181-182
Antioche, ville en Syrie : 25, 43, 48-49, 59, 65
Antonio Bonfini, chroniqueur italien travaillant en Hongrie (1427–1505) : 54

- Antonius de Montulmo, médecin et astrologue italien (xiv^e s.) : 98
- Apulie (Les Pouilles), ville en Italie : 25, 35, 40-41, 47, 52-58, 60, 62-70
- Aquitaine : 14, 17-18
- Arabes : 11, 22, 55, 85-86
- Aristote, philosophe grec (384 av. J.-C. – 322 av. J.-C.) : 84-86, 88, 90-91, 95, 97, 99
- Árpád, premier prince des Hongrois (893-907) : 42, 91, 102
- Árpád, dynastie hongroise : 6-7, 25, 38, 47, 67, 69-71, 89, 144, 148
- Árpádházi Boldog Jolán ou Bienheureuse Jolán ou Yolande de Pologne, princesse hongroise (†1298) : 147, 154
- Arras, monastère bénédictin de Saint Vaast : 74, 77
- Arthur de Tudor, fils héritier de Henri VII, roi d'Angleterre (1486-1502) : 137
- Asie : 58
- Asti : 138
- Atlantique, Océan : 17-18
- Attila ou Ethele, grand roi des Huns (434-453) : 159, 179
- Aubri de Troisfontaines, chroniqueur français (xiii^e siècle) : 180-184, 186
- Avignon : 90
- Avlona/Valona/Aulón/Vlorë, ville en Albanie : 52
- B**
- Bajazet II, sultan ottoman (1481-1512) : 134
- Balkans : 25-27, 35, 38, 40-41, 43, 45-47, 62, 69, 134
- Barbara de Brandenbourg, première épouse de Waldislas Jagellon (1464-1515) : 132
- Bari, ville en Italie : 42, 49
- Bartolfus de Nangis/Bartolfus Peregrinus, chroniqueur français (xii^e s.) : 49, 58
- Basile, eunuque byzantin : 63
- Bassin des Carpates : 159-160, 182
- Baudouin III, comte de Hainaut (1098-1120) : 154
- Baudouin IV, comte de Hainaut (1120-1171) : 154
- Baudouin V, comte de Hainaut (1150-1195) : 154
- Béatrice d'Aragon, veuve de Mathias Corvin, roi de Hongrie, deuxième épouse de Wladislas Jagellon (1457-1508) : 132-133, 136
- Béla III, roi de Hongrie (1172-1196) : 91, 127, 146, 155, 181
- Béla IV, roi de Hongrie (1235-1270) : 91, 147-148, 154-155
- Biograd na Moru, ville en Dalmatie (Croatie) : 33, 42
- Berry : 17, 108
- Besançon : 180
- Björn, chef de tribu normand : 15
- Blois : 128, 138
- Bohême : 45-47, 115, 127-129, 134
- Bohémond de Tarente, prince de Tarente (1085-1111), d'Antioche (1098-1111) : 25-27, 35, 37-43, 45-52, 57-66, 68-70
- Bolesław III dit la Bouche-Torse, roi de Pologne (1102-1138) : 44-45, 47
- Bonipert, évêque de Pécs (1009-1036) : 73
- Bordeaux : 21

Bořivoj II, duc de Bohême (1100–1107 et 1117–1120) : 45, 47
Bourgogne : 11-12, 69, 96, 111, 119, 121, 153, 159, 161-162, 178-180, 183
Bretagne : 20, 128, 130, 135-136, 138
Brindisi, ville en Italie : 52-53, 55
Buda, ville en Hongrie : 83, 89, 95, 99-101, 115-118, 122, 124, 128, 131, 133-134, 138-139
Bulcsu, chef de tribu magyar : 15
Bulgarie, Bulgares : 59, 75
Busilla voir : Felicia de Hauteville
Byzance : 7, 25-26, 34-43, 45-47, 49-51, 60, 63-64, 66-69, 115, 117, 119

C

Cagli, évêque de, légat pontifical en Hongrie (1500) : 133
Calabre, Calabrais : 35, 41, 64, 66, 70
Calixte II, pape (1119–1124) : 68
Capétiens, dynastie : 50
Carolingien, dynastie : 7, 11-12, 14, 16, 21-22
Catherine de Foix, infante de Navarre (v. 1455–1494) : 136
Chalon-sur-Saône : 179-180
Champagne : 29, 162, 180
Charlemagne ou Karolus Magnus, roi des Francs (768–814), empereur d'Occident (800–814) : 162, 173-179, 181, 183, 186
Charles I^{er}, roi de Hongrie (1308–1342) : 115
Charles II le Chauve, roi des Francs (843–877), empereur d'Occident (875–877) : 18, 174
Charles IV de Luxembourg, empereur des Romains (1355–1378) : 115-118

Charles Quint d'Habsbourg, empereur des Romains (1519–1558) : 112, 118
Charles V le Sage, roi de France (1364–1380) : 84, 91-93, 97-99, 115-116, 118, 120
Charles VI, roi de France (1380–1422) : 106-107, 111, 118-119, 121
Charles VII, roi de France (1422/1429–1461) : 127
Charles VIII, roi de France (1483–1498) : 130, 135
Christine de Pisan, poétesse française (†1430) : 115-116, 120
Chypre : 48
Cilicie : 47-48
Claude de France, fille de Louis XII, roi de France (1499–1524) : 135
Clément III, antipape, Guibert de Ravenne (1080–1100) : 31, 79
Clermont-en-Beauvaisis (auj. Clermont, département de l'Oise) : 163-164, 168-171, 185
Cologne, ville en Allemagne : 76, 175
Coloman dit le Bibliophile, roi de Hongrie (1095–1116) : 25-28, 30-36, 38-47, 51-54, 56-57, 62-63, 66-67, 69, 79
Comnènes, dynastie byzantine : 7, 65
Conrad, fils d'Henri V, roi rival des Romains : 34
Constance d'Antioche, princesse d'Antioche (1130–1163) : 155
Constance d'Aragon, reine consort de Hongrie (1198–1204) : 155
Constance de France (†1126) : 34
Constance, ville en Allemagne : 105-106, 108-109, 123
Constaninople : 26, 43, 45, 50-51, 59, 148, 154-155, 173-174, 186

Constantin, notaire byzantine (xii^e s.) : 64
Corfou : 51
Coumans : 60
Coutances : 20
Crema : 138
Croatie : 35-36, 42, 52, 127, 134

D

Dacie : 63
Dalmatie : 25-26, 34-36, 38-39, 41-44, 46-47, 51-52, 57-59, 62, 64, 66-67, 69
Danemark : 15
Dante, poète florentin (1265-1321) : 92
Déols, abbaye de : 17
Devol / Déabolis / Diabolis, traité de (1108) : 25, 47, 62-63, 65, 69, 71
Dömös, monastère en Hongrie : 45-46, 57
Dudon de Saint-Quentin, chroniqueur normand (xi^e s.) : 15, 18
Dyrrachium voir : Durazzo
Durazzo (Durrës), ville en Albanie : 26, 45-47, 52, 57, 59-60, 64, 66, 71

E

Ebbo, seigneur de Châteauroux, moine (†935) : 17
Eberhard Windecke, chroniqueur allemand (1380-1440/1441) : 121
Édouard III, roi d'Angleterre (1327-1377) : 84, 88, 90-91, 99
Ekkehard d'Aura, chroniqueur allemand (xiii^e s.) : 26, 46-47, 52
Eleutheria voir : Busilla
Émeric ou Imre, Saint, fils d'Étienne I^{er}, roi de Hongrie (†1031) : 45, 75

Émeric ou Imre, roi de Hongrie (1182-1204) : 8, 53, 155
Enguerran de Monstrelet, chroniqueur français (1400-1453) : 111-112, 114, 119, 121-122
Épire, ville grecque : 26
Espagne : 130, 136, 151
Esztergom, ville en Hongrie : 84, 116, 146
Étienne I^{er} de Hongrie ou Saint Etienne, roi de Hongrie (1000-1038) : 73-75, 79, 90
Étienne II, roi de Hongrie (1116-1131) : 25, 44, 66-69
Étienne V, roi de Hongrie (1270-1272) : 54
Etna : 66
Eudes (Odon), roi des Francs (888-898) : 16
Eugonius ou Saint Eugène, évêque de Carthage (480-484, 487-495) : 20

F

Falcon de Bénévent, chroniqueur italien (xii^e s.) : 67
Fatimides, dynastie : 35, 52
Felicia de Hauteville (?), l'épouse du roi Coloman : 27-30
Felicia de Roucy, reine d'Aragon et de Navarre : 29
Ferdinand II d'Aragon, dit le Catholique, roi d'Aragon (1479-1516) : 135-136
Flandre : 11, 26
Fleury, abbaye bénédictine (auj. Saint-Benoît-sur-Loire, département du Loiret) : 78

- Foulques ou Foulcher de Chartres, chroniqueur français (XI^e – XII^e s.) : 26, 48-49
- Foulques, comtes d'Anjou : 16
- Francesco della Giudecca, secrétaire vénitien en Hongrie (1499–1500) : 131
- Francesco Maurolyco, humaniste italien (XVI^e s.) : 30
- Franche-Comté : 159, 179
- Francia Occidentalis : 5, 7, 11, 15, 17, 21, 23, 79-80
- François I^{er}, roi de France (1515–1547) : 118, 137
- François Rabelais, poète français (1483/1494–1553) : 14
- Frédéric Barberousse/Frédéric I^{er} de Hohenstaufen, empereur des Romains (1155–1190) : 175
- Frédéric II, empereur des Romains (1220–1250) : 86, 94
- Fressenda, épouse de Robert I^{er}, prince de Capoue : 70
- G**
- Gaius, juriste romain (120–180) : 172, 185
- Garonne : 15
- Gaston II de Foix-Candale, comte de Candale (1448–1500) : 136
- Gélase II, pape (1118–1119) : 68
- Génois : 51
- Genulphus ou Saint Genou (III^e s.) : 20
- Geoffroi Malaterra, chroniqueur normand (XI^e s.) : 27-28, 32-33, 58
- Georges, archevêque de Kalocsa en Hongrie (1050–1064) : 76
- Germain de Brie, poète et humaniste français (1490–1538) : 131
- Germaine de Foix, reine d'Aragon (1505–1516) : 135-136
- Géza II, roi de Hongrie (1141–1162) : 91, 99, 102
- Gilles de Rome, théologien et philosophe italien (1247–1316) : 93, 109
- Gilo ou Gilles de Paris, moine bénédictin, cardinal, légat en Hongrie (XII^e s.) : 76
- Godefroy de Bouillon, duc de Basse-Lorraine (1089–1096) : 33
- Godefroy de Melfi, seigneur normand (XI^e s.) : 35
- Gorgonius ou Saint Gorgon, martyr romain (IV^e s.) : 20
- Grecs : 30, 35-36, 48, 58, 60, 62, 64-65, 152, 155
- Grenade, traité de : 135
- Gui de Bazoches, chroniqueur de la troisième croisade (1146–1203) : 183
- Guibert de Nogent, chroniqueur français (1053 – v. 1125) : 48
- Guibert/Clément III, antipape (1080–1100) : 79
- Guillaume d'Apulie, duc normand d'Apulie et de Calabre (1111–1127) : 67
- Guillaume de Malmesbury, chroniqueur anglo-normand (v. 1190 – v. 1143) : 26, 61, 65
- Guillaume de Tyr, chroniqueur (XII^e s.) : 65
- Guillaume I^{er} de Sicile, roi de Sicile (1154–1166) : 55
- Guillaume IV, comte d'Angoulême (988 – 1028) : 74

Guillaume Sagnet, juriste français (†1444) : 108-109, 115, 123
Guy, demi-frère de Bohémond de Tarente : 61

H

Haifa, ville en Palestine : 35
Harran, ville en Turquie : 48
Hatrvic / Arduin, évêque de Győr en Hongrie (XI^e – XII^e s.) : 33
Hasting, chef de tribu normand : 15
Hauteville, famille : 7, 25, 27, 29, 40-41, 50, 61, 64, 68-69, 71
Hélinand de Froimont, chroniqueur français (1160-1230) : 176-177
Henri I^{er}, roi de France (1031-1060) : 77
Henri III, empereur des Romains (1046-1056) : 76
Henri IV, empereur des Romains (1084-1105) : 31, 34-35, 44-45
Henri V, empereur des Romains (1111-1125) : 33, 46, 67-68
Henri V, roi d'Angleterre (1413-1422) : 107, 118, 120
Henri VI, roi d'Angleterre et seigneur d'Irlande (1422-1461) : 114
Henri VII, roi d'Angleterre (1485-1509) : 136-137
Henri, fils de Baudouin IV, comte de Hainaut : 154
Hério (auj. île de Noirmoutier, département de la Vendée, France) : 19
Hildebert de Lavardin, évêque du Mans (1097-1125), archevêque de Tours (1125-1133) : 76
Hincmar, archevêque de Reims (v. 806-882) : 16

Hugues de Flavigny, moine bénédictin, chroniqueur français (XI^e – XII^e s.) : 74
Hugues de Semur/Saint Hugues, abbé de Cluny (1049-1109) : 76
Huns : 158-160, 166, 168, 170, 172, 179-180, 183

I

Ibn al-Athīr, chroniqueur arabe (1160-1233) : 48
Illyrie : 26, 51, 58-59, 61, 64
Ioannes Zonaras, chroniqueur byzantin (XI^e – XII^e s.) : 64
Isaac Kontostephanos, amiral byzantin (XI^e – XII^e s.) : 60, 62
István Telegdi, conseiller du roi de Hongrie (XVI^e s.) : 136-137
Italie, italien : 5, 25, 28-29, 33-35, 37, 39-40, 51-52, 55, 60-64, 66, 69, 86, 129-132, 135, 139, 151-152, 159, 175, 180, 184

J

Jacques de Montbel, seigneur d'Entremont, ambassadeur français en Angleterre (1502) : 137
Jacques I^{er} d'Aragon dit le Conquérant, roi d'Aragon (1213-1276) : 94, 154
János Bornemissza, trésorier hongrois : 133
Jaroslav le Sage, grand prince de Kiev (1016-1018; 1019-1054) : 77
Jean Bouchet, juriste et historiographe (1476-1557) : 14
Jean d'Auton, chroniqueur français (1466-1528) : 128, 131-132, 135-136
Jean de Küküllő/Johannes de Küküllő, notaire, chapelain royal hongrois

- (1320–1393/1394) : 84, 95-96, 98-99, 103
- Jean de Lancastre, duc de Bedford, régent (1389–1435) : 114, 119
- Jean de Meun, poète français (v. 1240–v. 1305) : 164, 166-170, 185
- Jean de Montreuil, humaniste et écrivain politique français (1354–1418) : 107, 122
- Jean de Salisbury, écrivain anglais (1115–1180) : 93
- Jean de Séville/Johannes Hispalensis, mathématicien et traducteur espagnol (1090–1150) : 86
- Jean de Thuróczy ou János Thuróczy, chroniqueur hongrois (1435–1488/9) : 54, 95
- Jean II Comnène, empereur byzantin (1118–1143) : 37, 63, 65
- Jean II d'Aragon, roi d'Aragon (1458–1479) : 136
- Jean Juvénal des Ursins, juriste et homme politique français (1360–1431) : 107, 111-112, 114, 117, 121-122
- Jean V Paléologue, empereur byzantin (1341–1376; 1379–1390; 1390–1391) : 115
- Jean VIII Paléologue, empereur byzantin (1425–1448) : 118
- Jérusalem : 26, 45, 48, 50, 75, 173-174
- Jiří z Běšin, chambellan de Wladislas, roi de Hongrie et de Bohême : 135-136
- Jonas d'Orléans, auteur français (v. 760–v. 843) : 16
- Jotsald, moine clunisien, hagiographe (XI^e s.) : 75-76
- Jourdain I^{er} de Capoue ou d'Aversa, prince de Capoue (v. 1046 – 1091) : 70
- Justinien, empereur de Constantinople (527–565) : 172

K

- Kilij Arslan, Sultan de Rûm (1092–1107) : 59
- Kvarner, golfe de (Croatie) : 57

L

- Lac des Castors (Hód-tó), lac en Hongrie : 164
- Ladislav I^{er} / Saint Ladislav, roi de Hongrie (1077–1095) : 35, 63, 78-79, 90, 97, 99, 181
- Ladislav le Posthume, roi de Hongrie, de Bohême et d'Autriche (1453–1458) : 127
- Ladislav IV, dit le Couman, roi de Hongrie (1272–1290) : 158, 164
- Landoaldus, Saint, reliques de : 20
- Lattaquié ou Laodicée, ville en Turquie : 47-48, 51
- Laurent de Liège, moine bénédictin, chroniqueur (XII^e s.) : 74
- Laurentius de Monachis ou Lorenzo de Monacis chroniqueur vénitien (XV^e s.) : 42
- Lechfeld : 180
- Leoduinus, évêque de Bihar en Hongrie (1054–?) : 73
- Leontius ou Léonce, Saint, reliques de : 20
- Léopold III de Babenberg, duc d'Autriche (1073–1136) : 46
- Lepante, ville en Grèce : 131
- Lesbos, île de : 131
- Limoges : 17
- Lituanie : 127

Lobbes, monastère bénédictin de Saint Pierre : 74
 Loire : 15-17, 19-21, 78
 Londres : 120, 137-138
 Lothaire I^{er}, roi d'Italie et de Lotharingie (818-855), empereur d'Occident (840-855) : 21
 Louis d'Anjou, comte, duc d'Anjou (1351-1384), régent de France (1380) : 118
 Louis III, roi des Francs (879-882) : 16
 Louis le Grand, roi de Hongrie (1342-1382) : 5, 7, 83-85, 87-92, 94-99, 102-103, 115, 118
 Louis VI, roi des Francs (1108-1137) : 154
 Louis VII, roi de France (1137-1180) : 127, 146
 Louis XII, roi de France (1498-1515) : 128-139
 Ludovic Sforza, dit le More, duc de Milan (1494-1499) : 131
 Lupus Protospatharius Barensis, chroniqueur apulien (XII^e s.) : 58
 Luxueil, monastère : 180

M

Macédoine : 59, 97
 Madeleine de France, fille Charles VII, roi de France (1443-1495) : 127
 Malik Ahmad Ghāzī, souverain Dānishmand (1097-1105) : 47-48
 Manuel II Paléologue, empereur byzantin (1391-1425) : 117-120
 Margaret de la Pole, comtesse de Candale, grand-mère d'Anne de Foix (1426-1485) : 136
 Marguerite d'Alsace, comtesse de Flandre (1191-1194) : 154
 Marguerite de France, fille de Louis VII, roi de France, reine de Hongrie (1186-1197) : 127, 146
 Marino Sanuto, chroniqueur vénitien (1466-1536) : 131-133, 135
 Mathias Corvin, roi de Hongrie (1458-1490) : 88, 128, 132, 135-136
 Mathieu Toustain, ambassadeur français en Hongrie (1500) : 131
 Mathilde de Sicile ou de Hauteville : 32
 Matthieu d'Edesse, chroniqueur arménien (†1144) : 48-49
 Maximilien de Habsbourg, empereur des Romains (1493-1519) : 130, 134-135, 137-138
 Maximilla, épouse de Conrad : 28-29, 34, 70
 Mercurius, comte hongrois : 33
 Michel Pintoin, moine, chroniqueur français (1349-1421) : 111, 122
 Miklós Bacskai, évêque de Nyitra (1501-1503) : 136-137
 Milan / Milanais : 14, 129-131, 135, 138
 Mohács, ville en Hongrie : 129, 148
 Monopoli, ville en Italie : 52-55
 Montdidier, famille de : 29
 Monte Cassino, monastère en Italie : 51
 Mont-Saint-Michel : 78
 Moson, château en Hongrie : 33
 Mózes Buzlai, grand maître du roi : 133

N

Nagyvárad, ville en Hongrie médiévale (auj. Oradea en Roumanie) : 97, 116-117, 124
 Nantes : 19, 21, 128, 138
 Naples : 14, 55, 83-84, 99, 130, 135
 Nicolas de Baye, chroniqueur français (1367-1419) : 107, 110-111, 114, 116
 Nicolas Istvánffy, chroniqueur, vice-palatin de Hongrie (1538-1615) : 54
 Nixandria ou Niksar, ville en Turquie : 48
 Normandie : 12, 16, 74
 Normands (Scandinaves, Vikings) : 5, 7, 11-12, 14-22, 25-30, 32-43, 46-47, 50-53, 55-70, 78
 Norvège : 15
 Nyitra, ville en Hongrie médiévale (auj. Nitra en Slovaquie) : 136

O

Odilon, abbé de Cluny (962-1048) : 73, 75-76, 79
 Odilon, abbé de Saint Gilles (XI^e s.) : 31, 79
 Ordelaſſo Falier, doge de Venise (1102-1117) : 43, 58, 67
 Orderic Vital / Ordericus Vitalis, chroniqueur anglo-normand (1075-v. 1142) : 27, 48, 59, 61, 65
 Orléans : 16-17, 77, 136
 Oscellus, auj. Oissel, département de la Seine-Maritime, France : 19
 Otrante, ville en Italie : 60, 62
 Oxford, ville en Angleterre : 83, 87, 102-103

P

Palerme, ville en Italie : 33
 Paolino da Venezia ou Paulus Venetus ou Paolino Minorita, chroniqueur vénitien (v. 1270-1344) : 52-53
 Paris : 5-7, 21, 105-108, 110, 112, 115-123, 128, 138-139, 146, 162, 174
 Pascal II, pape (1099-1118) : 41, 46, 49-50, 62, 68
 Pécs, ville en Hongrie : 8, 73
 Peres, zupanus : 63
 Petchènègues : 60
 Petr z Rožmberka, aristocrate tchèque : 138
 Pétrarque, poète florentin (1304-1374) : 92
 Philippe de Beaumanoir, juriste français (1247-1296) : 163-166, 168-171, 178, 185
 Philippe de Tripoli, chanoine italien, traducteur (XIII^e s.) : 86, 88
 Philippe I^{er}, roi de France (1060-1108) : 50, 69
 Philippe le Beau, roi de Castille (1506) : 130
 Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1419-1467) : 119, 121, 127
 Piasts, dynastie : 44, 78
 Picardie : 29
 Pierre / Petar Svačić, roi de Croatie (1093-1097) : 35
 Pierre Choque, héraut d'Anne de Bretagne, reine de France (v. 1450-1530) : 128, 131, 138
 Pierre de Beauvais, auteur français (XIII^e s.) : 177-178
 Pierre II de Courtenay, empereur latin de Constantinople (1216-1219) : 148, 154-155

- Pierre IV, roi d'Aragon (1336–1387) : 91
- Pierre, abbé de Somogyvár en Hongrie : 78
- Piroska de Hongrie/Eirene/Irène, épouse de Jean II de Comnène (†1134) : 37-38, 41, 66
- Pise, ville en Italie, Pisans : 51-52, 55, 109
- Poitiers : 17-18
- Poitou : 14, 26
- Pologne : 44, 70, 78, 89, 116-117, 127-128, 134, 154
- Pozsony, ville en Hongrie médiévale (auj. Bratislava en Slovaquie) : 46, 68, 134
- Predslava, fille de Sviatipolk II : 44, 70
- Provence : 26, 120
- Provins : 162
- Przemysł, ville en Pologne : 44
- Pseudo-Turpin, chroniqueur (XII^e s.) : 173, 175-178, 186
- R**
- Raoul de Caen, chroniqueur normand (XI^e – XII^e s.) : 48-49
- Raoul Glaber, chroniqueur français (985–1047) : 73, 79, 80
- Raoul Le Tourtier, moine et poète français (1063–1114) : 58
- Ratold, abbé de Corbie (986–1014) : 77
- Raymond IV de Saint-Gilles, marquis de Provence (1085–1105), comte de Toulouse (1092–1105) : 31-32
- Richard de Cluny ou Richard de Poitiers, moine bénédictin, chroniqueur (XII^e s.) : 17
- Richard II, duc de Normandie (996–1026) : 74, 78
- Richard de Salerne, chevalier normand en Italie : 51, 64
- Richard Sans Peur ou Richard I^{er}, duc de Normandie (943–996) : 78
- Richard, abbé de Saint Cybard d'Angoulême (XI^e s.) : 74
- Richard, abbé de Saint Vannes de Verdun (†1046) : 74, 77-78
- Richard, évêque de Tarbes (1036–1056) : 76
- Rhin : 15, 17-18, 178, 184
- Richilde, fille de Baudouin III, comte de Hainaut : 154
- Robert d'Anjou ou Robert le Sage, roi de Naples (1309–1343) : 83-84, 87, 92-93, 98-101
- Robert Guiscard, duc d'Apulie, de Calabrie et de Sicile (1062–1085) : 27-28, 34, 40, 64, 67, 70
- Robert I^{er}, duc de Bourgogne (1032–1076) : 69
- Robert I^{er}, prince de Capoue, comte d'Aversa (1107 – 1120) : 67-68
- Robert le Fort, marquis de Neustrie, comte de Tours et d'Anjou († 866) : 16
- Robert le Moine, chroniqueur français (†1122) : 40, 59, 65
- Robertiens : 16
- Roccho Pirro ou Rocco Pirri, chroniqueur italien (1577 – 1651) : 29-30
- Roger Bacon, philosophe anglais (1214–1294) : 83, 86, 88
- Roger I^{er} de Hauteville, comte de Sicile (1071–1101) : 27-30, 32-36, 40-41, 53, 68-69

Roger, dit Borsa, frère de Bohemond, fils de Robert Guiscard : 40-41, 46, 62-64
 Rollo, chef de tribu normand : 15
 Romaricus ou Saint Romaric (vii^e s.), reliques de : 20
 Rome : 32, 50, 68, 112, 115, 130, 135
 Romuald de Salerne, chroniqueur, archevêque de Salerne (1153-1181) : 50, 58, 67
 Roric, chef de tribu normand : 15
 Rouen : 21-21

S

Saint Aignan, évêque d'Orléans (v^e s.) : 77
 Saint Aper ou Èvre de Toul, évêque de Toul (†507), reliques de : 20
 Saint Empire Romain Germanique ou Empire : 31, 43, 45-46, 55, 119, 131, 133-134, 174, 178
 Saint Laud, évêque de Coutances (vi^e s.), reliques de : 20
 Saint Marcel ou Saint Marcellin, pape (296-304) : 75
 Saint Philibert de Noirmoutier, abbé franc (617/618-684), reliques de : 20
 Saint Rémy, archevêque de Reims (437-533), reliques de : 20
 Saint-Denis, monastère de : 106-107, 111-112, 116-120, 122, 124, 174-175, 178, 186
 Sainte Catherine d'Alexandrie, martyre (c. 290-c. 307) : 94
 Sainte-Claire-sur-Epte, traité de (911) : 14
 Sainte-Marguerite d'Antioche de Pisidie, martyre (†305?) : 156
 Salomon, roi d'Israël et de Juda (970 av. J.-C. – 931 av. J.-C) : 92-94
 Saône : 180, 186
 Scandinaves voir Normands
 Scythes : 158
 Sebastiano Giustiniani, ambassadeur vénitien en Hongrie (1500-1503) : 131
 Seine : 15-16, 19, 21
 Seldjoukides, dynastie : 38
 Sidroc, chef de tribu normand : 15
 Siegfied, chef de tribu normand : 15
 Sigebert de Gembloux, chroniqueur (v. 1030 – 1112) : 51
 Sigismond de Luxembourg, roi de Hongrie (1387-1437), empereur des Romains (1433-1437) : 5, 7, 105-123
 Simon de Kéza, chroniqueur hongrois (xiii^e s.) : 5, 8, 52-57, 157-164, 166, 168-173, 178-182, 184-185
 Simon, zupanus, comte hongrois (xi^e s.) : 63
 Simuni da Lentini ou Simon da Lantina, chroniqueur italien (xiv^e s.) : 27
 Somogyvár, monastère en Hongrie : 31, 78, 80
 Spalato (auj. Split, ville en Dalmatie, Croatie) : 36
 Sviatopolk II, grand-prince de Kiev (1093-1113) : 44
 Syrie : 47-48
 Székesfehérvár, ville en Hongrie : 116-117, 124, 146

T

Tancredi de Hauteville, régent d'Antioche (†1112) : 30, 35, 46, 49-50, 67, 70

Tarente, ville en Italie : 41-42
 Tata, ville en Hongrie : 116-117, 124
 Termini, ville en Italie : 32
 Terre sainte : 73-74, 79, 127, 173
 Teuzo, légat pontifical en Hongrie (1091) : 31
 Théodore Prodromos ou Théodore Prodrome, écrivain byzantin (XII^e siècle) : 66
 Theodore Skoutariotès, chroniqueur byzantin (XIII^e s.) : 37-38
 Thessalonique, ville grecque : 26, 37, 52
 Thomas, ispán (comte) de Fejér en Hongrie : 33
 Thomas d'Aquin, théologue dominicain (1224/1225-1274) : 159-160
 Thomas de Pisan, médecin et astrologue italien (v. 1310-v. 1387) : 98
 Thomas de Spalato ou de Split, archidiacre, chroniqueur (XIII^e s.) : 57, 182
 Tihany, monastère en Hongrie : 77
 Tommaso Fazelli, chroniqueur italien (1498 - 1570) : 30
 Toscane : 90
 Toul : 76
 Tours, abbaye de Saint-Martin : 12, 20
 Trau (auj. Trogir, ville en Dalmatie, Croatie) : 36, 46, 57
 Troyes : 118, 162
 Tyrrhénienne, mer : 66

U

Urbain II pape, (1088-1099) : 30-34, 41, 53, 79

V, W

Vág, rivière (auj. en Slovaquie) : 46
 Valentinois, duché de : 130
 Valérien de Sains, ambassadeur français en Hongrie (1500) : 131
 Várad voir : Nagyvárad
 Vegetius, Publius Flavius Renatus, auteur romain (IV^e-V^e s.) : 95
 Venceslas IV, roi de Bohême (1378-1419) : 115, 117-118
 Venise, vénitiens : 25, 34-36, 38, 42-43, 52-58, 60-62, 64, 66-69, 128-135, 138, 183
 Vettor Soranzo, ambassadeur vénitien en Hongrie (1500-1502) : 131
 Vikings voir Normands
 Vincennes : 116-117, 124
 Vincent de Beauvais, écrivain dominicain français (1184/1194-1264) : 176-180
 Violante, épouse de Robert, duc de Bourgogne : 69
 Visegrád, ville en Hongrie : 115-117, 124
 Vitale Michiel, doge de Venise (1096-1102) : 36
 Wladislas II, roi de Pologne (1386-1434) : 116-117
 Wladislas Jagellon, roi de Bohême (1471-1516) de Hongrie et (1490-1516) : 127-129, 132-138

Y, Z

Yahya ibn al-Bitriq ou Batrik, savant syrien (travaille 796-806) : 88
 Yolande d'Aragon, reine de Castille et León (1252-1284) : 154
 Yolande de Courtenay, reine de Hongrie (1215-1233) : 143, 147, 155

Yolande de Gueldre (†1127) : 154-155
Yolande, fille de Baudouin III, comte de Hainaut : 154
Yolande, fille de Baudouin IV, comte de Hainaut (1131/5–1202) : 154
Yolande, impératrice latine de Constantinople (1217–1219) : 154
Yolande, petit-fille de Baudouin IV, comte de Hainaut : 154
Yolande de Hongrie, reine d'Aragon (1235–1251) : 147, 154
Yolande, fille d'Alphonse X (1265–1296) : 154
Yolande, fille de Richilde : 154
Zbigniew, duc de Pologne (1102–1107) : 45
Zbyslava, fille de Sviatopolk II de Kiev : 44, 70

